CSP

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lettresedifiante12toul

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES.

TOME DOUZIÈME.

LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES,

ÉCRITES

DES MISSIONS ÉTRANGÈRES.

NOUVELLE ÉDITION.

MÉMOIRES DES INDES.

TOME DOUZIÈME.

A TOULOUSE,

Chez { NOEL-ETIENNE SENS, Imprimeur-Lib., rue Peyras, près les Changes.
AUGUSTE GAUDÉ, Libraire, rue S.-Rome, N.° 44, au fond de la Cour.

1810.

Universitas CANADIANA Ottawensis

CSP

BV
2290
.H2
1810
V.12

LETTRES
ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,
ÉCRITES
PAR DES MISSIONNAIRES
DE
LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

MÉMOIRES DES INDES.

LETTRE

Du Père Tachard, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Révérend Père du Trevou, de la même Compagnie, Confesseur de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orléans.

A Chandernagor, ce 18 Janvier 1711.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

QUOIQUE mes fréquens voyages m'aient empêché de me joindre aux Ouvriers Evangéliques qui travaillent bien avant dans les terres à la conversion des Infidèles, et que maintenant je sois privé de ce bonheur à

cause de mon grand âge et de mes continuelles infirmités, je n'ai pas laissé pourtant de participer un peu cette année au zèle et aux souffrances de ces hommes Apostoliques, dans le voyage que je viens de faire de Pondichery à Bengale. Les circonstances m'en ont paru édifiantes, et je me flatte qu'elles attireront votre attention.

Ce fut avec regret que je quittai Pondichery. Je savais assez la langue Malabare pour confesser, pour catéchiser, et même pour lire et entendre les livres du pays. Il fallait à Bengale commencer à apprendre une langue toute nouvelle : ce qui n'est pas aisé à l'âge de soixante ans. Je m'embarquai donc sur un petit vaisseau qui partait pour Bengale. Le Frère Moricet qui m'accompagnait avait enseigné la géométrie et la navigation au Capitaine et aux deux Pilotes du vaisseau. Le premier, qui était d'Anvers, était venu à Pondichery sur les vaisseaux de la Royale Compagnie, en qualité de simple soldat. Se dégoûtant d'un métier qui ne conduit à rien dans les Indes, et qui est très-dangereux pour le salut, il lui prit envie d'apprendre le pilotage. Deux ans d'une application constante le mirent en état de commander une petite barque, et cette année il commande une caiche (1) de cent tonneaux.

Les deux Pilotes, l'un Portugais et l'autre Indien, avaient appris aussi leur métier parmi nos Pensionnaires de Pondichery ;

(1) Petit bâtiment Indien.

car nous avons cru, mon Révérend Père, que rien n'était plus important pour le salut de cette Nation, que de tenir des Ecoles publiques, où l'on pût élever les jeunes Indiens. L'oisiveté et le défaut d'éducation les plongent d'ordinaire dans les plus grands désordres : abandonnés dès l'enfance à des esclaves, ils apprennent presque au sortir du berceau à commettre les actions qui font le plus d'horreur. En les élevant dans nos maisons, nous les occupons utilement ; nous tâchons de les former aux bonnes mœurs, et de leur inspirer de bonne heure la crainte de Dieu. On leur apprend à lire, à écrire, à dessiner : on leur enseigne l'arithmétique, le pilotage et la géométrie : ceux qui sont de naissance, y étudient la langue latine, la philosophie et la théologie. Tandis que j'ai demeuré à Pondichery, j'y ai vu plus de trente pensionnaires rassemblés de toutes les parties du monde ; nous avions deux Européens, l'un qui était de Paris et l'autre de Londres ; c'est le fils du Gouverneur Anglais de *Godelour*. L'Afrique nous avait envoyé cinq jeunes enfans nés à l'île de Mascarin. Nous avions de l'Amérique un jeune Espagnol né aux Philippines, dont le père était Général des Galions d'Espagne. Tous les autres étaient du Pégu, de Bengale, de Madras, de Saint-Thomé, de Pondichery, de Portonovo, de Surate, et d'Ispahan, capitale de la Perse. Dieu a béni nos soins ; plusieurs de ces jeunes gens se sont avancés sur mer ou dans les comptoirs de la Royale Compagnie :

d'autres sont dans les ordres sacrés, ou ont embrassé la vie Religieuse.

Ce fut le neuvième de Septembre que nous nous embarquâmes à Pondichery; et, le 11 au matin, nous mouillâmes à Madras, où M. du Laurens devait remettre quelques caisses d'argent à un riche Marchand Anglais. Quoiqu'en Europe il y ait guerre entre les Français et les Anglais, et qu'on se la fasse aux Indes sur mer, lorsque les vaisseaux se rencontrent, cependant ces deux Nations vivent sur terre dans une parfaite intelligence, ce qui leur est très-utile pour l'exercice de leur commerce. Je fus reçu fort civilement de M. le Gouverneur Anglais; il me pressa de dîner avec lui, et j'eus bien de la peine à lui faire goûter les raisons qui m'obligeaient de ne pas répondre à son honnêteté.

Après avoir pris congé de M. le Gouverneur, je partis pour Saint-Thomé, qui n'est éloigné que de deux lieues de Madras. J'étais dans l'impatience de voir M. Laynés, Evêque de cette Ville, et ancien Missionnaire de Maduré. La bonté et la tendresse avec lesquelles ce saint Prélat me reçut, surpassent tout ce que je vous en pourrais dire : son élévation n'a rien changé dans son ancienne façon de vivre : à l'habit près, on le prendrait encore pour un Missionnaire de notre Compagnie. Je mangeai le lendemain à sa table, où l'on ne sert jamais que des légumes et du lait.

Le même jour j'eus le bonheur de célé-

brer le saint sacrifice de la Messe dans une Chapelle attenante à la Cathédrale, où l'on dit que saint Thomas demeura quelque temps. On y garde encore diverses reliques de ce grand Apôtre, entr'autres le fer de la lance dont il fut percé, une partie de ses ossemens, et des morceaux de ses habits. Quelques mois auparavant, j'avais eu la consolation de considérer à loisir les autres monumens de piété qui attirent en foule les anciens et les nouveaux Fidèles de toute l'Inde. Les principaux se voient au grand Mont et au petit Mont. On appelle ainsi deux montagnes éloignées de deux grandes lieues de Saint-Thomé.

Le petit Mont est un rocher fort escarpé de trois côtés; ce n'est que vers le Sud-Ouest qu'il a une pente aisée. On y voit deux Eglises, l'une qui regarde le Nord vers Madras, et qui est située au milieu de la montagne; on y monte par un degré de pierre fort spacieux, où se trouvent deux ou trois détours qui aboutissent à une esplanade de terre qu'on a faite sur le rocher. De cette esplanade, on entre dans l'Eglise de Notre-Dame. Sous l'autel, qui est élevé de sept à huit marches, est une caverne d'environ quatorze pieds de largeur, et de quinze à seize pieds de profondeur; ainsi il n'y a que l'extrémité occidentale de la caverne qui soit sous l'autel. Cette grotte, ou naturelle, ou taillée dans le roc, n'a pas plus de sept pieds dans sa plus grande hauteur: on s'y glisse avec assez de peine par une crevasse du rocher, haute de cinq pieds

et large d'un peu plus d'un pied et demi. On n'a pas jugé à propos d'embellir cette entrée, ni même de rien changer à toute la grotte, parce qu'on est persuadé que saint Thomas se retirait souvent dans ce lieu solitaire pour y faire oraison. Nos Missionnaires ont dressé un autel vers l'extrémité orientale de la grotte. C'est une tradition parmi le Peuple, qu'une espèce de fenêtre d'environ deux pieds et demi, qui est au Sud, et qui donne un jour fort obscur à toute la grotte, a été faite par miracle, et que ce fut par cette ouverture que le saint Apôtre se sauva des mains du Brame qui le perça de sa lance, et qu'il alla mourir au grand Mont qui n'est qu'à une demi lieue de là vers le Sud-Ouest. Cependant, tout le monde ne convient pas de ce fait; quelques-uns disent, au-contraire, qu'il fut blessé au grand Mont, tandis qu'il était en prières devant la croix qu'il avait lui-même taillée dans le roc, et qu'on y voit encore.

De l'Eglise de Notre-Dame, on monte sur le haut de la montagne, où nos Pères ont élevé un petit bâtiment. Il est fondé sur le rocher qu'on a eu bien de la peine à applanir pour rendre ce petit hermitage tant soit peu commode. Vers le Sud du logis, qui est bâti en équerre, est l'Eglise de la Résurrection. On y trouve une croix d'un pied de hauteur dans un petit enfoncement pratiqué dans le roc, sur lequel est posé l'autel de l'Eglise. Cette petite croix, qui est en relief et gravée dans le trou du rocher, à la grandeur près,

ressemble tout-à-fait à la croix du grand Mont. On y remarque les mêmes prodiges ; et, si j'ose m'exprimer ainsi, les mêmes symptômes miraculeux. Je veux dire, que quand la croix du grand Mont change de couleur, qu'elle se couvre de nuages et qu'elle sue, on voit sur la croix du petit Mont de pareils changemens, des nuages et une sueur semblable, mais non pas si abondante. Le Père Sylvestre de Sousa, Missionnaire de notre Compagnie dans la Province de Malabar, qui demeure depuis long-temps au petit Mont, m'a assuré qu'il a été témoin oculaire de ce prodige. J'en parlerai plus bas.

On monte à l'Eglise de la Résurrection par un grand escalier de pierre, d'une pente fort roide, qui prend depuis le pied occidental de la montagne jusqu'à une esplanade carrée qu'on a pratiquée devant la porte de l'Eglise. A côté de l'autel vers le Sud, on trouve une ouverture de rocher qui a quatre ou cinq pieds de longueur, un pied et demi de largeur, et cinq à six pieds de profondeur ; on l'appelle la Fontaine de saint Thomas. C'est une tradition assez commune dans le pays, que le saint Apôtre qui demeurait au petit Mont, vivement touché de ce que les Peuples qui venaient en foule entendre ses prédications, souffraient extrêmement de la soif, parce qu'on ne trouvait de l'eau que fort loin dans la plaine, se mit à genoux dans le lieu le plus élevé de la montagne, qu'il frappa de son bâton le roc où il était en prière, et qu'à l'instant il en jaillit une source d'eau

claire, qui guérissait les malades, quand ils en buvaient avec confiance à l'intercession du Saint. Le ruisseau qui passe maintenant au pied du petit Mont ne parut qu'au commencement du siècle passé : il se forma par le débordement des eaux d'un étang éloigné dans les terres, qu'une forte pluie fit crever : ce qui produisit ce petit canal, qui, dans des temps de sécheresse, n'est rempli que d'une eau saumâtre (1), parce qu'à deux lieues du petit Mont il communique avec la mer.

Il y a encore des personnes vivantes, qui assurent avoir vu, il y a plus de cinquante ans, ce trou de rocher tel que je viens de le décrire ; et ils ajoutent que des femmes hérétiques y ayant jeté des immondices, pour s'opposer, disaient-elles, à la superstition des Peuples, l'eau se retira aussitôt ; et que les femmes, en punition de leur témérité, moururent le même jour d'une colique extraordinaire. On ne laisse pas de venir prendre de cette eau, et d'en boire : les Missionnaires, aussi-bien que les Chrétiens, assurent qu'elle produit encore des guérisons subites et surprenantes.

Ce fut vers l'an 1551, que le petit Mont, qui n'était auparavant qu'une éminence escarpée de rocher, commença à être défriché et applani pour la commodité des Pélerins, ainsi qu'il est marqué sur une grosse pierre qu'on a ménagée dans le roc, au haut de

(1) Eau douce un peu salée par l'eau de la mer.

l'escalier vers le Nord de la montagne. L'Eglise de Notre-Dame y fut bâtie, et on la donna aux Jésuites Portugais. Ceux-ci bâtirent ensuite le petit hermitage qui est au haut du rocher, et l'Eglise de la Résurrection, où est la croix de pierre en relief, dont je viens de parler.

Il faut l'avouer, mon Révérend Père, ce petit Mont est un véritable sanctuaire de dévotion ; tout y inspire le recueillement et la piété ; et l'on ne saurait parcourir les saints monumens qu'on y trouve, que le cœur ne soit attendri et touché de desirs vifs et pressans de se donner à Dieu.

Le grand Mont n'est éloigné du petit que d'une demi lieue ; je n'en ai pas mesuré la hauteur, mais il me parut à l'œil trois ou quatre fois plus élevé et plus étendu que l'autre. Il n'y a pas plus de 50 ans qu'il était aussi désert que le petit Mont, où il n'y a que deux maisons au bas de la montagne, encore n'ont-elles été bâties que depuis trois ou quatre ans. Mais à présent les avenues du grand Mont sont toutes pleines de maisons fort agréables, qui appartiennent aux Malabares, aux Portugais, aux Arméniens, et sur-tout aux Anglais. Pendant les deux mois que je demeurai l'année dernière au petit Mont, il ne se passa guères de jour que je ne visse des cavaliers, des calèches et des palanquins aller au grand Mont et en revenir, et l'on m'a assuré que quand les vaisseaux d'Europe sont partis de Madras, presque la moitié du beau monde de cette grande Ville

va passer les mois entiers dans ce lieu champêtre.

L'Eglise de Notre-Dame est bâtie au sommet de la montagne ; c'est sans contredit le monument le plus célèbre, le plus autorisé et le plus fréquenté par les Chrétiens des Indes, et sur-tout par les Chrétiens qu'on nomme de Saint-Thomé. Ceux-ci qui habitent les montagnes de Malabar, y viennent de plus de deux cens lieues. Ils ont un Archevêque nommé par le Roi de Portugal ; c'est maintenant M. Don Jean Ribeiro, ancien Missionnaire de notre Compagnie dans le Malabar. Ce Prélat est fort habile dans les langues du pays, sur-tout dans le Syriaque qui est la langue savante. La liturgie des Prêtres Malabares appelés *Caçanares*, est écrite en cette langue. Ces *Caçanares* sont les Curés des différentes Paroisses établies dans ces montagnes, où il y a plus de cent mille Chrétiens, dont quelques-uns sont encore Schismatiques ; les autres furent réunis à l'Eglise Romaine au commencement du siècle passé par M. Don Alexis de Menèzes, alors Evêque de Goa et Visiteur Apostolique. Ce fut lui qui tint le fameux Concile de Diamper (1), dont les actes furent imprimés depuis à Lisbonne.

La croix taillée dans le roc par saint Thomas, est au-dessus du graud autel de l'ancienne Eglise, qui a été depuis fort embellie

(1) Diamper est un bourg considérable dans le Malabar.

par les Arméniens Orthodoxes et Schismatiques, et qu'on appelle maintenant Notre-Dame du Mont. Aussitôt que les vaisseaux Portugais ou Arméniens l'aperçoivent en mer, et qu'ils la voient par son travers, ils ne manquent pas de faire une salve de leur artillerie. Cette croix a environ deux pieds en carré ; les quatre branches en sont égales ; elle peut avoir un pouce de relief, et elle n'a pas plus de quatre pouces d'étendue. J'avais cru, sur le témoignage du Père Kirker, qu'elle avait des paons aux quatre extrémités ; mais ayant su le contraire par des personnes qui l'avaient examinée attentivement, je voulus l'examiner de près moi-même, et je fus convaincu par mes yeux que le Père Kirker avait écrit sur de faux mémoires, et que c'était effectivement des pigeons et non des paons qui se voyaient aux extrémités.

C'est une persuasion générale parmi les Indiens, soit Chrétiens, soit Idolâtres, que cette croix est l'ouvrage de saint Thomas, l'un des douze Apôtres de Jésus-Christ, et que c'est aux pieds de la même croix qu'il expira d'un coup de lance, dont il fut percé par un Brame Gentil. Paraître avoir d'autre sentiment sur la mission et la mort de ce grand Apôtre, ce serait s'exposer à l'indignation et au ressentiment des Chrétiens de toute l'Inde : c'est une tradition constante contre laquelle il serait dangereux de s'élever.

On ne peut nier qu'il ne se fasse de continuels miracles à Notre-Dame du Mont ;

on y voit, comme dans les Eglises d'Europe où il y a des images miraculeuses, diverses marques de la piété des Fidèles, qui ont été guéris de différentes maladies. Huit jours avant Noël les Portugais célèbrent avec beaucoup de solennité une fête qu'ils appellent de l'Expectation de la sainte Vierge. Il arrive quelquefois en ce temps-là un prodige qui contribue beaucoup à la vénération que les Peuples ont pour ce saint lieu. Ce prodige est si avéré, si public, et examiné de si près par les Chrétiens et les Protestans qui viennent en foule ce jour-là à l'Eglise, que les plus incrédules d'entr'eux ne peuvent le révoquer en doute. On en conviendra aisément par les circonstances suivantes, que j'ai apprises d'un de nos Missionnaires qui en a été deux fois témoin avec plus de quatre cens personnes de tout âge, de tout sexe, et de toute Nation, parmi lesquelles il y avait plusieurs Anglais qu'on ne soupçonnera pas de trop de crédulité sur cet article.

Il y a environ sept à huit ans que pendant le sermon qu'on fesait à la fête de l'Expectation, où l'Eglise était pleine de monde, il s'éleva tout-à-coup un bruit confus de gens qui criaient de tous côtés, miracle! Le Missionnaire qui était proche de l'Autel, ne put s'empêcher de publier le miracle comme les autres; en effet, il m'assura que cette sainte croix qui est d'un roc grossier et mal poli, dont la couleur est d'un gris tirant sur le noir, parut d'abord rougeâtre, puis devint brune, et ensuite d'un blanc éclatant; enfin,

qu'elle se couvrit de nuages sombres qui la dérobaient aux yeux, et qui se dissipaient par intervalle ; et qu'aussitôt après elle devint toute moite, et répandit une sueur si abondante, que l'eau en distillait jusques sur l'autel. La dévotion des Chrétiens est de conserver des linges mouillés de cette eau miraculeuse ; c'est pourquoi, à la prière de plusieurs personnes considérables, et pour mieux s'assurer de la vérité, le Missionnaire monta sur l'autel, et ayant pris sept ou huit mouchoirs, il les rendit tout trempés, après en avoir essuyé la croix. Il est à remarquer que cette croix est d'un roc très-dur et semblable au rocher auquel elle tient de tous côtés ; que l'eau en coulait en abondance, tandis que le reste du rocher était entièrement sec, et que le jour était fort échauffé par les ardeurs du soleil.

Plusieurs Anglais protestans ne pouvant nier ce qu'ils voyaient de leurs yeux, visitèrent l'autel et les environs en dedans et en dehors ; ils montèrent même sur l'Eglise de ce côté-là, et examinèrent avec grande attention s'il n'y avait point quelque prestige dont on voulût surprendre la crédulité des Peuples ; mais après bien des perquisitions inutiles, ils furent contraints d'avouer qu'il n'y avait rien de naturel dans cet évènement, et qu'il y avait au-contraire quelque chose d'extraordinaire et de divin. Ils furent persuadés, mais ils ne furent pas convertis. Lorsque la sueur commença à cesser, le Père Recteur de Saint-Thomé envoya un Mis-

sionnaire au petit Mont pour examiner ce qui s'y passait, et celui-ci m'a protesté qu'il trouva la croix, laquelle est pareillement taillée dans le roc, toute moite comme si elle venait de suer, et le bas de l'enfoncement où elle est placée tout mouillé.

Il y avait plusieurs années que cette merveille n'avait paru au grand Mont, et depuis ce temps-là on n'a rien vu de semblable. Les Portugais accoutumés à rapporter tout à leur pays, m'ont souvent assuré que ce phénomène, quand il arrive, est le présage de quelque malheur dont la Nation est menacée ; ils m'en rapportèrent divers exemples arrivés dans le siècle passé, et annoncés par cette croix miraculeuse.

C'est là, mon Révérend Père, tout ce qu'on peut dire de certain sur les merveilles de ces deux Sanctuaires si célèbres dans l'Inde ; car on ne trouve plus personne qui parle de l'apparition de saint Thomas le jour de sa fête.

Je me rendis à Madras le 13 Septembre, et la nuit suivante nous mîmes à la voile ; la saison était avancée et dangereuse à cause des vents qui règnent sur ces mers. Nous eûmes d'abord des vents variables, avec lesquels nous nous élevâmes allant au Nord-Est Quart-d'Est un peu plus de six degrés en latitude, car la rade de Madras est par 13 degrés 13 minutes de latitude Nord.

Le 21 Septembre vers la pointe du jour nous nous trouvâmes à la vue des montagnes de Ganjam, qui sont situées par 19 degrés

30 minutes ; ce fut alors que les vents nous devinrent contraires, et que l'orage commença à se faire sentir. Nous résistâmes quelque temps à la violence des ondes en revirant de bord de temps-en-temps, pour perdre moins de notre route ; mais nos précautions furent inutiles, le vent augmenta et se jeta au Nord-Est Quart-d'Est. Nous reculions à vue d'œil, parce que les courans forts nous étaient aussi contraires que le vent. On jugea à propos d'aller mouiller un peu près de la terre dans un fond vaseux et de tenue qui se trouve sur cette côte, jusqu'à ce que le vent redevînt calme. Tout ce que nous pûmes faire, fut d'aller jeter la maîtresse ancre dans un bon fond à 25 brasses vis-à-vis la montagne de Barba que les Anglais appellent Barüa.

La nuit du 23 au 24, les vents forcèrent, et la mer devint si enflée, que le vaisseau qui était peu chargé, fut agité de roulis et de tangage affreux. J'avertis le Maître du vaisseau, nommé Etienne, qu'il ne suffisait pas d'amener les vergues, comme il avait fait, qu'il fallait encore mettre les mâts de hune bas. Il me répondit qu'il y avait pensé, mais que la faiblesse et l'ignorance de l'équipage le mettaient hors d'état de prendre cette précaution ; en effet, vingt matelots au-moins nous eussent été nécessaires pour bien manœuvrer dans la situation où nous étions, et nous n'en avions que dix ; encore dans ce petit nombre il ne s'en trouvait que deux qui eussent été sur mer ; on avait pris les

autres à Pondichery parmi les Parias Chrétiens, qui ignoraient jusques aux noms des manœuvres, et qui n'entendaient rien au commandement. On ne s'aperçut de leur ignorance que quand il n'était plus temps d'y remédier.

Il fallut donc avec nos mâts de hune hauts soutenir toute la furie des vagues et des vents; notre inquiétude devint encore plus grande, lorsque nous reconnûmes que la mâture de notre vaisseau était trop haute. Autre malheur, le grand mât, bien qu'il fût tout neuf, se trouva pourri en dedans, parce qu'on l'avait coupé dans une mauvaise saison. L'horreur de la nuit, la violence des ondes, et le bruit affreux de l'orage augmentèrent notre juste frayeur; cependant, vers les dix heures du soir chacun alla se reposer, à la réserve du premier Pilote et du Maître du navire; un peu après minuit celui-ci vint nous avertir de ne point sortir de la chambre, parce que le grand etai venait de se rompre; c'est une manœuvre qui va saisir la tête du grand mât pour l'empêcher de tomber sur la poupe quand on revire de bord. Il ajouta que le grand mât balançait fort et était près de tomber; son avis était assez inutile, car nous étions tous écrasés, si le grand mât fût tombé sur la chambre où nous nous trouvions, M. du Laurens, le F. Moricet et moi. Nous sentîmes en ce moment toutes les agitations qui sont ordinaires en de semblables conjonctures; et nous nous adressâmes à Dieu avec toute la ferveur dont nous

étions capables ; peu après le courant ayant pris le navire par le travers, le fit rouler avec violence vers le côté du bas-bord. Nous présentions le cap au vent, et une seconde houle le fesant relever avec un nouvel effort, le mât se rompit, et tomba sur le côté gauche du navire.

Cet accident, auquel nous venions d'échapper, fut suivi d'un autre qui n'était guères moins à craindre ; quand le mât fut dans l'eau il se trouva retenu par les haubans, et les vagues le rejetaient avec violence contre le corps du vaisseau. On demandait de tous côtés des haches pour couper les haubans, et il n'y en avait point dans le navire, tant il était bien pourvu : on eut recours à des sabres, mais ils se trouvèrent si émoussés, qu'ils ne firent nul effet. Enfin, le Pilote voyant que le danger était pressant, se saisit du couteau de la cuisine, et à force de coups le mât se détacha enfin des haubans, et fut porté sur le rivage.

Au même temps le Maître du vaisseau parut couvert de sang. Deux poulies, qui étaient tombées avec le mât, l'avaient blessé à la tête. Comme nous n'avions point de chirurgien, le Frère Moricet lava ses plaies avec de l'eau-de-vie, et lui enveloppa la tête d'un linge. Le crâne n'étant point entamé, il fut aussitôt en état d'agir. Il nous rassura un peu, en nous disant que le danger était moins grand depuis que le vaisseau se trouvait sans mât, parce que le vent avait moins de prise, et que la maîtresse ancre

était jetée sur un bon fond de grosse vase.

Cependant, comme l'orage ne s'appaisait point, nous résolûmes d'implorer, par un vœu, l'assistance du Ciel. Tout l'équipage se mit à genoux, nous prononçâmes ensemble, à haute voix, un acte de contrition, après quoi nous promîmes à Dieu de faire chanter une Messe solennelle de Notre-Dame, que nous prenions pour notre protectrice; de communier à cette même Messe, et de faire une aumône aux pauvres pour le soulagement des ames du purgatoire. On songea ensuite à se délasser de ses fatigues, et à prendre un peu de repos. Il fut bientôt troublé par une nouvelle alarme. Le Maître du vaisseau, qui veillait pour tout l'équipage, vint sur les quatre heures du matin nous dire, la larme à l'œil, que tout était perdu; que le cable attaché à l'ancre venait de se rompre; que le vaisseau allait infailliblement échouer à la côte, où la mer brisait avec furie; qu'il n'y avait plus que des ancres médiocres, mais qu'elles n'étaient point parées, et que le cable était trop faible pour résister à la tempête. Comme nous n'avions point d'autre ressource, on se mit incessamment à travailler; on attacha le cable à l'une des ancres; et après avoir invoqué le saint nom du Seigneur, on le jeta à la mer. Le vaisseau parut s'arrêter tout-à-coup, au grand étonnement de tout l'équipage; car le vent d'Est, qui nous portait à la côte, soufflait avec fureur.

Nous demeurâmes ainsi à l'ancre le vingt-

quatrième, et le lendemain le vent se calma. Nous songeâmes d'abord à nous tirer d'un voisinage aussi fâcheux que celui de la montagne de Barba. Les ondes étaient si hautes, et le tangage si violent, qu'il fut impossible de lever l'ancre. Il fallut donc couper le cable, afin de profiter d'un vent de Sud Sud-Est assez fort pour nous faire refouler les courans qui nous étaient contraires. Ce parti, quoique nécessaire, nous jetait dans une autre extrêmité : il ne nous restait plus que deux petites ancres, et un bout de cable qui n'avait que quarante-cinq brasses de longueur. La grande vergue avait été amenée sur le pont dès le commencement de la tempête, avec un tronçon du grand mât, d'environ 15 à 16 pieds. On hissa la grande voile, et on alla chercher quelque asile le long de la côte. Aucun de nos Pilotes ne connaissait cette plage, et nous nous trouvions fort embarrassés, lorsque nous aperçumes au Sud une grosse barque qui venait vent arrière, et qui s'approchait de nous : c'étaient des habitans de Narapour qui allaient à Ganjam : ils nous dirent que nous n'en étions éloignés que de huit à dix lieues, et ils voulurent bien diminuer leurs voiles afin de nous attendre. Etant arrivés à la vue de Ganjam, le 26 Septembre, nous fûmes contraints de mouiller à six lieues au-dessous du vent par quinze brasses d'eau.

Nous demeurâmes le lendemain à l'ancre dans une alarme continuelle, à cause du grand fond, du peu de cable que nous avions,

et de la faiblesse de notre ancre. On fit des signaux pour demander du secours, on tira du canon, on mit le pavillon en berne; mais personne ne paraissait. Outre le danger où nous étions d'échouer, pour peu que le vent vînt à forcer, nous manquions de vivres, et il ne nous restait plus qu'un peu de riz et quelques poissons à demi gâtés.

Dans l'extrême nécessité où nous étions, nous résolûmes d'envoyer à terre le premier Pilote et un jeune Métis; comme nous n'avions point de bateau à bord, ils se mirent sur un radeau et ils s'efforcèrent de gagner le rivage à force de rames, afin d'aller à Ganjam demander des chelingues (1), et un Pilote pour nous faire entrer dans le port au premier temps favorable. Ces pauvres gens exposaient ainsi leur vie avec courage pour l'assurer aux autres. Ils furent portés quatre lieues plus bas sur des rochers, où le radeau s'arrêta, et après bien des risques qu'ils coururent, ils gagnèrent enfin la terre, les pieds tout ensanglantés, de telle sorte qu'il leur fallut trois jours pour se rendre à Ganjam, dont nous n'étions éloignés que de quatre lieues.

Pour nous, qui étions restés dans le vaisseau, nous nous flattions que dès le lendemain ils nous amèneraient du secours et des vivres; mais deux jours s'étant passés sans

(1) Espèce de chaloupe faite de planches liées ensemble avec du jonc. On s'en sert sur toutes ces côtes, parce qu'elles obéissent, et ne se rompent point lorsqu'elles touchent la barre, au lieu que nos chaloupes s'y brisent.

recevoir

recevoir de leurs nouvelles, nous ne doutâmes plus, ou qu'ils ne fussent péris sur mer, ou qu'ils n'eussent été dévorés par des crocodiles. Le 28, nous aperçûmes un catimaron (1), conduit par deux pêcheurs, qui venaient droit à nous du rivage. Arrivés à bord, ils nous firent les complimens de la Chanderie (2), et d'un Capitaine Anglais, qui nous offraient leurs services; mais ils ne purent nous rassurer sur la destinée de notre Pilote. Nous les renvoyâmes à la hâte, avec des lettres de remercîment que nous écrivîmes à ces Messieurs, par lesquelles nous leur demandions un prompt secours.

Le lendemain vingt-neuvième, nous vîmes sortir de l'embouchure de la rivière une grosse chelingue, qui fut bientôt rendue à bord. Elle nous amenait notre Pilote avec six bons Matelots du pays, envoyés à notre secours par M. Symond, Anglais, qui fesait un grand commerce à Ganjam. Le Pilote, après nous avoir raconté ses aventures, nous consola fort, en nous rapportant le plaisir que M. Symond se fesait de nous rendre service, et les ordres qu'il avait donnés pour nous faire trouver au rivage voisin des voitures qui nous transportassent commodément à Ganjam. Nous les attendîmes jusqu'au coucher du soleil, et nous apprîmes ensuite qu'un acci-

(1) Assemblage de deux ou trois pièces de bois légèrement liées ensemble.

(2) Gouverneur Gentil, établi par le Nabab ou Gouverneur de la Province.

dent imprévu avait détourné ailleurs son attention.

Dans le dessein de voir notre vaisseau de près, il avait fait une partie de chasse : il y invita un Pilote Danois, qui commandait un vaisseau Arménien ; le Danois ne se rendit qu'avec peine à son invitation ; il semblait qu'il eût un pressentiment de sa mauvaise destinée. Comme ils passaient auprès d'un étang, M. Symond tira sur un grand oiseau, en volant ; l'oiseau blessé alla tomber dans une petite rivière qui se jette un peu au-dessus de la Ville dans la rivière de Ganjam. Le Danois y courut, et comme il marchait sur les bords, qui étaient mouillés, le pied lui glissa, il tomba dans l'eau, précisément au seul endroit où cette rivière a dix ou douze pieds de profondeur, car par-tout ailleurs elle est guéable. M. Symond et ses gens accoururent au secours du Danois, mais ils ne virent que son chapeau qui flottait sur l'eau, et que le courant emportait. Tout le reste du jour se passa à chercher le corps de cet infortuné, et c'est ce qui empêcha M. Symond de nous envoyer des palanquins, comme il nous l'avait promis.

Si nous eussions pu prévoir ce contre-temps, nous eussions passé la nuit dans la chelingue, qui demeurait à sec sur le sable du rivage ; mais nous prîmes la résolution de marcher toujours vers la Ville, dans l'espérance de trouver les palanquins que nous attendions. Nous eûmes quatre grandes lieues à faire dans des chemins que le sable mou-

Plan de la Ville et de la Riviere de Ganjam.

à la Cote de Gergelin par 19. Degrez 30. minutes de Latitude Nord. Il y a 3. Degrez de Variation Nord-Ouest.

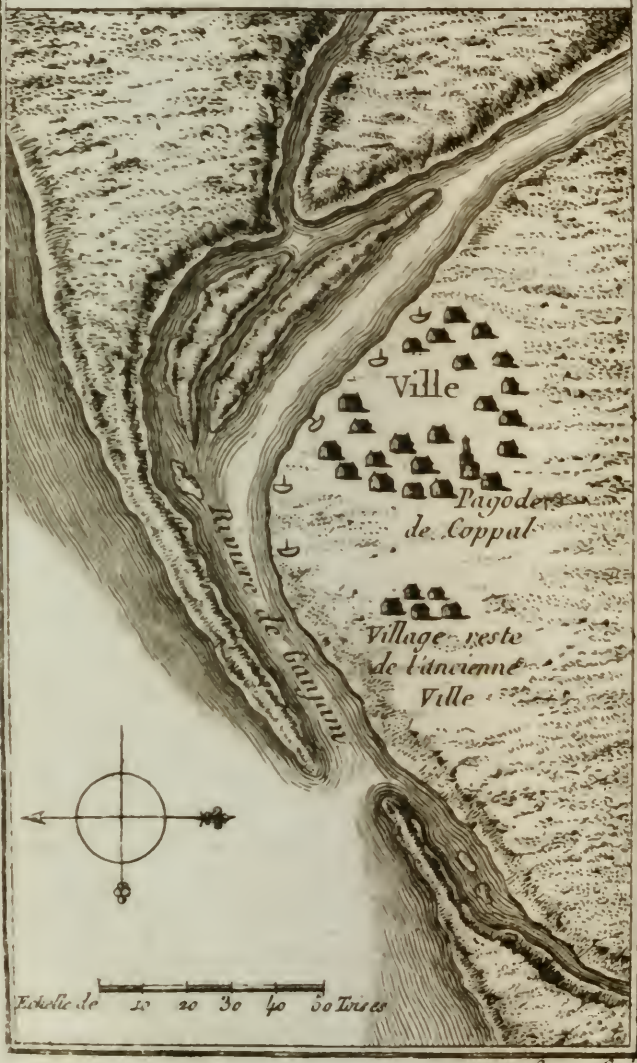

Canu fecit

vant rendait très-difficiles, et une rivière à passer, qui était fort large et fort profonde. Nous arrivâmes sur les bords de cette rivière fort fatigués. Il n'y avait ni bateau pour la traverser, ni maison pour nous retirer. Après avoir attendu long-temps, un Anglais que nous envoyait M. Symond, nous amena enfin deux bateaux, et il nous apprit le chagrin et l'embarras qu'avait causés le malheur arrivé au Danois.

Nous nous rendîmes, le premier d'Octobre, chez M. Symond; il nous reçut avec toute la politesse que nous pouvions attendre d'un homme de condition et de mérite, et il n'omit rien de tout ce qui pouvait nous faire oublier nos fatigues passées. Il me força de prendre sa propre chambre, jusqu'à ce qu'il eût fait vider une maison qui lui servait de magasin, pour nous y loger. La Ville était si peuplée, qu'on n'y trouvait point de maison qui ne fût remplie.

Ganjam est une des Villes les plus marchandes qu'on trouve depuis Madras jusqu'à Bengale : tout y abonde, et le port est très-commode. Dans les plus basses marées, son entrée a toujours cinq ou six pieds d'eau, et neuf ou dix dans les eaux vives. On y bâtit des vaisseaux en grand nombre et à peu de frais. Nous comptâmes quatre-vingt-dix-huit vaisseaux à trois mâts échoués sur le rivage, et nous en vîmes environ dix-huit sur le chantier, qu'on construisait tout-à-la fois. La facilité et l'abondance du commerce y auraient sans doute attiré les Nations Euro-

pécennes, si la jalousie des habitans ne s'était opposée à leur établissement. Ces Peuples, bien qu'ils soient sous la domination Mogole, s'imaginent conserver leur liberté, parce qu'ils sont en possession de ne souffrir aucun More pour Gouverneur dans leur Ville. Néanmoins, depuis quatre ou cinq ans, ils permettent aux Mores d'y fixer leur demeure ; mais ils sont fort en garde contre eux, et bien plus contre les Européens. Il y a deux ou trois ans que M. Symond voulut renfermer sa maison d'une petite muraille de brique, le Gouverneur et les habitans firent aussitôt cesser l'ouvrage. « Nous con-» naissons bien le génie des Européens, di-» saient-ils ; s'il leur était permis d'user de » briques pour leurs maisons, ils élèveraient » bientôt des forteresses. » Aussi n'y a-t-il dans toute la Ville qu'une grande pagode et la maison du Gouverneur Gentil, qui soient faites de briques ; toutes les autres maisons sont construites d'une terre grasse enduite de chaux par dedans et par dehors : elles ne sont couvertes que de paille et de jonc, et il en faut changer de deux en deux ans, ce qui est assez incommode.

La Ville est d'une grandeur médiocre, les rues sont étroites et mal disposées, le Peuple y est fort nombreux. Elle est située à la hauteur de 19 degrés 30 minutes Nord sur une petite élévation le long de la rivière, à un quart de lieue de son embouchure. Il y a douze ans qu'elle était plus considérable par ses richesses et par le nombre de ses

habitans : elle était alors beaucoup plus proche de la mer ; mais un vent d'Est des plus violens, qui s'éleva vers le soir fit déborder les eaux de la mer, qui submergèrent la Ville. Peu de ses habitans échappèrent au naufrage.

Quoique les Indiens soient superstitieux à l'excès, et qu'ils aient ailleurs un grand nombre de Pagodes, on n'en voit néanmoins qu'une à Ganjam. Il n'y a pas plus de vingt ans qu'on a commencé à la bâtir. Cette Pagode n'est autre chose qu'une tour de pierre massive et de figure polygone, haute d'environ 80 pieds, sur 30 à 40 de base. A cette masse de pierre est jointe une espèce de salle, où doit reposer l'Idole quand l'édifice sera fini. Cependant on a mis Coppal, c'est le nom de l'Idole, dans une maison voisine : là elle est servie par des Sacrificateurs et des *Devadachi*, c'est-à-dire, par des esclaves des Dieux. Ce sont des filles prostituées dont l'emploi est de danser, et de sonner de petites cloches en cadence, en chantant des cantiques infames, soit dans la Pagode, quand on y fait des sacrifices, soit dans les rues, quand on promène l'Idole en cérémonie.

L'histoire du Dieu Coppal est aussi bizarre qu'elle est confuse et embrouillée : ce que m'en ont dit les Brames est plein de contradiction et n'a nulle vraisemblance. Voici ce qui se rapporte de plus certain. Il y a environ trente ans qu'un Marchand étranger apporta une statue assez mal faite ; c'était à-peu-près la

figure d'un homme haut d'un pied et demi qui avait quatre mains : deux étaient élevées et étendues, il tenait dans les deux autres une espèce de flûte allemande. Ce Marchand exposa cette figure en vente : un Prêtre d'Idoles qui l'aperçut, fit publier par-tout que ce Dieu lui avait apparu, et qu'il voulait être adoré à *Ganjam* avec la même solennité qu'on adorait Jagrenat. C'est une fameuse Idole qu'on révère dans une Ville éloignée de quinze à seize lieues au Nord de *Ganjam*, assez près de la mer. Le songe du Brame passa pour une révélation divine ; on acheta la statue de Coppal, et on promit de lui bâtir un Temple célèbre. Le Gouverneur Gentil n'eut garde de désabuser le Peuple ; il trouvait son intérêt à le confirmer dans son erreur ; c'est pourquoi, du consentement des principaux de la Ville, il imposa une taxe générale pour les frais du Temple. C'était à qui aurait part à une si bonne œuvre : on m'a assuré que le Gouverneur tira du Peuple plus d'argent qu'il n'en fallait pour bâtir deux Temples semblables à celui qu'il voulait construire.

Je ne pus découvrir le moindre vestige du Christianisme ni dans la Ville de *Ganjam*, ni dans celle de *Barampour*, qui est encore plus considérable, soit par la multitude et la richesse de ses habitans, soit par le grand commerce qu'on y fait de toiles et de soieries ; ce qui me fait croire que l'Evangile n'a jamais été prêché dans ces vastes contrées. Il me semble qu'il s'y établirait aisément, si

n y envoyait des Missionnaires. Ces Peuples sont d'un naturel docile, ils n'ont qu'un médiocre attachement pour leurs Idoles, sur-tout à *Barampour*, où les Pagodes sont fort négligées. D'ailleurs, cette Ville étant située entre la côte de *Gergelin* et celle d'*Orixa*, on y parle communément les deux langues, et de là on pourrait passer dans l'*Orixa*, où les Peuples ont encore de plus favorables dispositions pour le Christianisme. Quelques Brames du pays m'ont assuré qu'il est rare de trouver un *Ourias* qui ait deux femmes, et que c'est parmi eux un libertinage désapprouvé, quand un homme en épouse deux, sur-tout si la première n'est pas stérile.

Je vous avoue, mon Révérend Père, que j'étais saisi de douleur en voyant l'aveuglement de ces pauvres Infidèles. Je me suis servi plusieurs fois d'un Interprète pour leur parler des vérités du salut, car personne ici n'entend le Tamul. Ils recevaient mes instructions avec ardeur et avec piété : ils convenaient sans peine des infamies de leurs Dieux, et ils les détestaient : ils n'avaient pas moins de mépris pour leurs Brames, dont ils connaissaient les fourberies et l'avarice : ainsi tout favorise leur conversion ; la Providence nous fournira peut-être les secours nécessaires pour l'entreprendre. Ce ne sont pas les Missionnaires qui manqueront ; les Jésuites ne désirent que de se répandre parmi les Infidèles, et de se consacrer à leur salut.

Quoique je trouve parmi les Peuples de

cette côte beaucoup de docilité, je ne puis disconvenir qu'il règne à *Ganjam* un déréglement de mœurs qui n'a rien de semblable dans toute l'Inde. Le libertinage y est si public et si effréné, que j'entendis publier à son de trompe, qu'il y avait du péril à aller chez les *Devadachi* qui demeuraient dans la Ville ; mais qu'on pouvait voir en toute sûreté celles qui desservaient le Temple de *Coppal*. Une si étrange prostitution doit animer le zèle des hommes Apostoliques destinés à éteindre les flammes de l'enfer, et à allumer par-tout le feu du divin amour.

Barampour est à quatre lieues de *Ganjam ;* la forteresse y est remarquable. Elle consiste en deux rochers de médiocre hauteur, qui sont environnés d'une muraille de pierre presque aussi dure que le marbre. Elle a bien mille pas de circuit : ses murs vers le Nord, sont baignés d'une petite rivière, qui va se jeter dans la mer à une lieue de là. On nous dit qu'il y avait sur la porte une inscription si ancienne, que personne n'en connaissait les caractères. J'aurais bien voulu la voir, mais les Mores, sachant que j'étais Européen, ne me permirent pas d'en approcher : ils craignent que les Européens ne s'en emparent, ce qui serait facile, car il n'y a personne pour la défendre. On m'assura qu'il n'y a guère que soixante ans qu'un homme du pays avec cent de ses compatriotes y avait tenu tête pendant deux ans à une armée formidable de Mores, et que cette poi-

gnée de gens n'avait pu être réduite que par la famine. Tout le plat-pays est bien cultivé, sur-tout auprès des montagnes, où le riz et le blé viennent en abondance deux fois l'année, de même qu'à Bengale ; mais l'air y est beaucoup plus sain, et les bestiaux y sont plus gras et plus vigoureux.

Pendant le séjour que je fis à Ganjam, je fus témoin d'une cérémonie également superstitieuse et extravagante. Un vieux Brame, accompagné de deux principales Dames de la Ville, se rendit auprès d'une petite élévation de terre, que les *carias* ou fourmis blanches avaient formée à vingt pas de notre maison. Le Brame, après avoir fait diverses grimaces ridicules, prononça quelques paroles, et jeta de l'eau sur le monceau de terre. Les femmes vinrent ensuite d'un air fort dévot, et jetèrent sur le même monceau de terre du riz cuit, de l'huile, du lait, du beurre et quantité de fleurs. Ce manége dura près de trois heures, ces femmes se succédant les unes aux autres pour faire leur offrande. Ayant demandé ce que signifiait cette cérémonie, on m'apprit qu'il y avait là un repaire de serpens, appelés en Portugais *cobra capella*, dont la blessure est mortelle, si on n'y applique sur-le-champ un remède du pays ; et que ces femmes avaient la simplicité de croire que par leurs offrandes elles préservaient leurs enfans et leurs maris de la piqûre de ces serpens.

Nous étions sur notre départ de *Ganjam*, lorsqu'on vint me chercher de la part d'un

Marchand Arménien qui était à l'extrémité. Il n'avait aucun secours à attendre dans cette Ville, car on n'y trouve ni Médecin ni Chirurgien : c'est le Gouverneur Brame qui fait les fonctions de l'un et de l'autre : il a trois ou quatre recettes très-dangereuses à prendre, car, ou elles rendent la santé en peu de temps, ou si elles ne font point sur-le-champ leur effet, le malade n'a qu'à se disposer à la mort.

Je me rendis dans la maison de l'Arménien ; et, après quelques paroles de consolation propres à l'état où il se trouvait, je m'informai s'il était Orthodoxe ou Schismatique : il m'avoua qu'il était Schismatique, mais qu'il ne laissait pas d'entendre la Messe dans nos Eglises, de se confesser aux Prêtres Catholiques, et de recevoir de leurs mains le corps de Jésus-Christ aussi souvent que de leurs Vertabiets. Les Arméniens qui étaient présens m'assurèrent la même chose. En effet, c'est une pratique suivie universellement des Arméniens dans les Indes, lorsqu'ils se trouvent à Manille ou à Goa, de se confesser et communier dans les Eglises Catholiques avec les Fidèles, sans qu'ils se croient obligés de renoncer à leur schisme.

Je fis entendre au malade qu'il ne pouvait point, en conscience, recevoir les Sacremens des Prêtres schismatiques ; et qu'en se confessant aux Catholiques, il devait leur déclarer qu'il vivait dans le schisme ; qu'il n'était nullement en état de recevoir l'absolution, si auparavant il n'abjurait ses er-

reurs ; que, sans cela, l'absolution qu'on lui donnait lui était inutile, et que ses péchés n'étaient pas véritablement pardonnés ; que, pour moi, je ne pouvais le confesser, encore moins le communier, s'il ne renonçait au schisme, qui le séparait de l Eglise Catholique et Romaine, hors de laquelle il n'y a point de salut ; qu'il devait reconnaître un purgatoire, avouer qu'il est bon et salutaire de prier pour les morts ; enfin, confesser qu'il y a deux natures en Jésus-Christ, qui ne font qu'une seule personne Divine. Il me répliqua qu'il croyait être dans une bonne Religion, et qu'il ne condamnait point la nôtre. « Une telle créance, lui répondis-je, » ne vous justifiera pas devant Dieu : puis- » que vous ne condamnez pas notre Eglise, » et que nous réprouvons la vôtre, vous » devez prendre le parti le plus sûr : le mo- » ment approche que vous allez paraître au » Tribunal du souverain Juge ; et, si vous » n'abjurez vos erreurs, tandis qu'il vous » donne encore le temps de le faire, vous » êtes perdu pour jamais. »

Après un long entretien, où j'employai toutes les raisons les plus propres à le convaincre, Notre-Seigneur lui fit enfin la grâce de se reconnaître ; il renonça de bonne foi à ses opinions ; et il protesta qu'il croyait, sans hésiter, tout ce que l'Eglise Romaine, seule et vraie Eglise de Jésus-Christ, professe et enseigne. J'aurais bien voulu lui faire signer sa profession de foi, il y consentait, mais je ne pouvais la faire

écrire que par des Arméniens Schismatiques, dont j'avais sujet de me défier. Je le confessai, et il me parut vivement touché de la grâce que Dieu venait de lui faire.

Le lendemain je fis porter à son logis des ornemens pour y célébrer le saint sacrifice de la Messe; tous les Catholiques y assistèrent; le malade eut le courage de recevoir à genoux le saint Viatique. Il m'assura ensuite qu'il n'appréhendait plus la mort, parce qu'il mettait toute sa confiance dans les mérites de Jésus-Christ. Je l'allai voir encore le lendemain; et, l'ayant trouvé à l'agonie, je fis les prières de la recommandation de l'ame. On m'attendait au rivage pour m'embarquer dans une chelingue, car notre vaisseau était en rade dès le matin. A peine y fus-je arrivé, que nous mîmes à la voile.

Quand je fais réflexion à la sainte mort de ce bon Arménien, je ne puis m'empêcher d'admirer la conduite adorable de la Providence, qui avait permis, sans doute, les malheurs qui nous étaient arrivés, pour nous attirer au port de Ganjam, et pour ménager à ce Schismatique les moyens de se convertir et de mourir dans le sein de l'Eglise. Ce qui me confirme de plus-en-plus dans cette pensée, c'est l'aveu que M. du Laurens me fit dans la suite, qu'en moins de quinze jours il avait fait ses affaires à Bengale aussi avantageusement que s'il y fût arrivé deux mois plutôt, ainsi qu'il l'avait projeté à son départ de Pondichery.

Ayant levé l'ancre de la rade de Ganjam

avec un vent de Sud-Est, nous découvrîmes le lendemain matin, 26 Novembre, la Pagode de Jagrenat, qui est à une lieue dans les terres, et nous fûmes par son travers avant le soleil couché. Jagrenat est sans contredit la plus célèbre et la plus riche Pagode de toute l'Inde : l'édifice en est magnifique ; il est fort élevé, et son enceinte est très-vaste. Cette Pagode est encore considérable par le nombre de Pélerins qui s'y rendent de toutes parts, par l'or, les perles et les pierreries dont elle est ornée : elle donne son nom à la grande Ville qui l'environne, et à tout le Royaume. On la découvre en mer de dix à douze lieues, quand le temps est serein. Le Raja du pays est en apparence tributaire du grand Mogol ; il prend même le titre d'Officier de l'Empire. Tout l'hommage qu'on exige de lui, c'est que la première année qu'il prend possession de son Gouvernement, il visite en personne le Nabab de *Catek*. C'est une Ville considérable entre Jagrenat et Balassor. Le Raja ne fait sa visite que bien escorté, afin de se mettre à l'abri de toute insulte.

J'aurais souhaité de m'instruire par moi-même des particularités qu'on me racontait de la Pagode de Jagrenat ; mais on me dit qu'on n'y laissait entrer personne qui ne fît profession publique d'Idolâtrie ; les Mores mêmes n'osent en approcher ; on est sur-tout en garde contre les Français. Il passe pour constant dans le pays, qu'un Français, sous l'habit de Pandaron, entra, il y a environ

trente ans, dans le Temple, qu'il y demeura caché, et que, pendant la nuit, il enleva un gros rubis, d'un prix inestimable, qui formait un des yeux de l'Idole.

Ce Temple est sur-tout célèbre par son ancienneté. L'histoire de son origine est singulière : voici ce qu'en apprend la tradition du pays. Après un ouragan des plus furieux, quelques pêcheurs *Ourias* trouvèrent sur la plage, qui est fort basse, une poutre que la mer y avait jetée ; elle était d'un bois particulier, et personne n'en avait vu de semblable ; elle fut destinée à un ouvrage public ; et ce ne fut pas sans peine qu'on la traîna jusqu'à la première peuplade, où l'on bâtit ensuite la Ville de Jagrenat. Au premier coup de hache qu'on lui donna, il en sortit un ruisseau de sang. Le Charpentier, à demi interdit, cria aussitôt au prodige : le Peuple y accourut de tous côtés, et les Brames, encore plus intéressés que superstitieux, ne manquèrent pas de publier que c'était un Dieu, qui devait être adoré dans le pays.

Il n'y avait rien d'extraordinaire dans cette liqueur rouge qui coulait de la poutre ; j'ai vu à Ganjam de ces poutres qui venaient des montagnes voisines ; quand le bois n'est pas coupé dans la bonne saison, si on le laisse long-temps au soleil, il ne manque pas d'être rongé en dedans par les vers qui creusent jusqu'au cœur du bois. Qu'on le jette ensuite dans l'eau, il en est bientôt abreuvé, il s'y fait des réservoirs, et l'eau en sort en abondance quand la hache pénètre un peu avant.

Cette poutre était d'un bois rouge : il y a quantité de ces arbres au Pégu et à Tannasserim ; l'eau, en pénétrant dans le cœur de la poutre, y avait pris la couleur du bois, qui ressemble à celle du sang. Ainsi, il n'y avait rien que de naturel dans cette eau rougie ; mais ces pauvres Idolâtres, abusés par leurs Brames, étaient ravis d'y trouver du prodige. On en fit donc une statue de cinq à six pieds de hauteur. Elle est très-mal faite, et c'est plutôt la figure d'un singe que d'un homme. Ses bras sont étendus et tronçonnés un peu plus bas que le coude ; c'est apparemment parce qu'on a voulu faire la statue d'une seule pièce ; car on ne voit point de statues mutilées dans l'Inde ; elles passent dans l'esprit de ces Peuples pour monstrueuses, et lorsqu'ils voient de nos images, qui n'ont que le buste, ils reprochent aux Chrétiens leur cruauté, de mutiler ainsi des Saints qu'ils révèrent.

Le tribut qu'on tire des Pélerins est un des plus grands revenus du Raja de Jagrenat. En entrant dans la Ville, on paie trois roupies aux gardes de la porte ; c'est pour le Raja. Avant que de mettre le pied dans l'enceinte du Temple, il faut présenter une roupie au principal Brame, qui en a soin ; c'est la moindre taxe, que les plus pauvres ne peuvent pas se dispenser de payer. Pour ce qui est des riches, ils donnent des sommes considérables. Depuis peu il en coûta plus de huit mille roupies à un riche Marchand, qui y était venu de Balassor.

On ne saurait croire la foule et le concours des Pélerins qui viennent à Jagrenat de toute l'Inde, soit en-deçà, soit au-delà du Gange. Il y en a qui ont fait plus de trois cens lieues en se prosternant continuellement par terre sur la route, c'est-à-dire, qu'en sortant de leurs maisons, ils se couchent tout de leur long, les mains étendues au-delà de la tête, et puis se relevant, ils recommencent à se prosterner de la même manière, en mettant les pieds où ils avaient les mains, ce qu'ils continuent de faire jusqu'à la fin de leur pélerinage, qui dure quelquefois plusieurs années. D'autres traînent de pesantes et longues chaînes attachées à leur ceinture. Quelques-uns ont les épaules chargées d'une cage de fer, dans laquelle leur tête est renfermée.

Vous jugez bien, mon Révérend Père, que des personnes qui se livrent à de si grandes austérités, sans être soutenues de la grâce, deviendraient de fervens Chrétiens s'ils connaissaient Jésus-Christ. Que ne feraient-ils pas, que ne souffriraient-ils pas pour son amour, s'ils savaient ce qu'il a souffert pour eux! Mais aussi que la vie pénitente et austère des Missionnaires leur devient douce et consolante, quand ils voient ces Pénitens Idolâtres, en venir à ces excès pour honorer leurs fausses Divinités! Les Gentils des côtes de Gergelin et d'Orixa ont continuellement Jagrenat à la bouche; ils l'invoquent en toute rencontre; et c'est en prononçant ce nom, qui leur est vénérable,

qu'ils font sûrement tous leurs marchés, ou qu'ils prêtent leurs sermens.

Pendant notre petite traversée de Ganjam à la pointe des Palmiers, nous eûmes presque toujours, durant la nuit, de petits vents de terre qui duraient jusques vers les dix heures du matin. Sur les deux heures après-midi les vents venaient du large, et soufflaient jusqu'au coucher du soleil. Pendant l'intervalle de ces changemens de vent, il nous fallait mouiller, parce que les courans étaient contraires. Ainsi, nous fûmes cinq jours à faire environ quarante lieues, sans nous éloigner de la terre de plus d'une lieue.

Nous arrivâmes le jour de saint André à la pointe des Palmiers, et nous la doublâmes vers le soir. Nous avions reconnu la fausse pointe le jour précédent; elle est très-dangereuse dans la saison des vents du Sud, parce que l'enfoncement que fait cette fausse pointe est tout-à-fait semblable à celui que fait la véritable, et tous les jours on s'y trompe, au danger de faire naufrage; car, quand on y est une fois entré, on ne peut plus guère s'en retirer. Comme nous n'avions pas pris hauteur ce jour-là, nous crûmes d'abord que la fausse pointe était la véritable; mais ayant remarqué que les bords du rivage étaient fort escarpés, et ayant aperçu des terres blanches par intervalle, nous reconnûmes aussitôt notre erreur, et il nous fut aisé de sortir de ce mauvais pas, parce que c'était la saison où les vents de terre règnent

pendant la nuit. Si l'on fait attention à ces remarques, on n'y sera pas surpris. La véritable pointe des Palmiers est une terre basse et noyée, où il paraît des arbres éloignés les uns des autres bien avant dans la mer, sans qu'on puisse voir le rivage que d'une manière confuse.

Après avoir dépassé la pointe des Palmiers, des vents forts et contraires nous obligèrent de louvoyer durant sept jours avant que d'arriver à la rade de Balassor, qui n'en est éloignée que de quinze lieues. Les marées violentes nous fesaient dériver jusques près de *Canaca*; c'est une rivière au Sud-Ouest de l'enfoncement de la pointe des Palmiers. Ses habitans ont la réputation d'être de grands voleurs.

Pour ne pas perdre de temps à attendre le Pilote-Côtier à la barre de Balassor, car la saison était avancée, M. du Laurens envoya à terre le Maître du navire : il mit deux jours à se rendre à Balassor, et il vint ensuite nous joindre à la rade où nous avions mouillé, et où nous pensâmes périr. Celui qui sondait avait mal instruit le Pilote de la quantité du fond; il fit mouiller sur les dix heures du soir, croyant être par quatre brasses; mais une heure après le Pilote ayant pris lui-même la sonde, pour voir si l'ancre ne chassait pas, il trouva qu'il n'y avait que sept pieds d'eau, et nous en tirions six. Nous étions justement sur la barre de Balassor, où le sable est très-dur, et où nous ne pouvions échouer sans faire naufrage. Comme la mer

perdait toujours, il fit lever tout le monde, et on vira au cabestan avec tant de diligence, que l'ancre fut haute avant que le navire eût touché. Dieu nous préserva encore de ce malheur, car nous n'eûmes que le temps nécessaire pour nous mettre au large.

Le lendemain 8 de Décembre, aussitôt que le Pilote Français du Gange fut entré, on leva l'ancre pour aller mouiller ce jour-là même aux pieds des brasses : on appelle ainsi un grand banc qui occupe toute l'embouchure du Gange ; ces brasses ne sont que du côté de l'Ouest : du côté de l'Est on peut entrer et sortir du Gange, sans passer sur aucun banc. Nul vaisseau n'entre jamais par la passe de l'Est, quoique tous y passent en sortant. Une infinité de bancs cachés qui l'environnent et qui s'étendent fort loin dans la mer, rendent cette passe très-dangereuse. Ces bancs forment un canal fort étroit à l'embouchure du Gange, qu'on découvre aisément en sortant, parce que le canal est près des terres ; mais on ne peut le connaître quand on vient du large. Les grands vaisseaux attendent le demi-flot pour passer les deux brasses, et vont mouiller dans un endroit où il y a toujours cinq ou six brasses d'eau : on l'appelle la chambre du Diable, parce que la mer y est extrêmement haute quand le vent est violent, et que les vaisseaux y sont en danger. Les brasses ne changent jamais : les petits vaisseaux passent la première brasse, qui n'a pas plus de deux lieues, et se rendent dans le canal le long

de la terre, comme nous fîmes. Nous fûmes plus de dix jours à remonter le Gange jusqu'à Chandernagor, et ce ne fut pas sans danger. Le vent contraire nous obligeait de louvoyer pour avancer chemin, à la faveur du flot, et le navire ayant refusé de revirer de bord, nous fûmes contraints de mouiller au plus vîte. La poupe, en évitant, se trouva à six pieds d'eau; on porta une ancre au large, et nous nous tirâmes d'affaire.

La première fois que je vins à Bengale, il y a douze ans, il nous arriva un pareil accident sur la même rivière, mais un peu plus bas. On ne saurait croire combien de vaisseaux périssent sur cette rivière; les plus grands y naviguent jusqu'à Ougli, c'est-à-dire, plus de quatre-vingts lieues depuis l'embouchure du Gange. Le riche commerce qu'on fait à Bengale ne permet pas de faire attention à ces pertes fréquentes. Si Dieu me conserve la vie, j'aurai l'honneur de vous envoyer une relation de ce Royaume, le plus riche et le plus abondant de toute l'Inde. Toutes les Nations y apportent de l'argent, et elles n'en rapportent que des effets. Les Anglais seuls y ont apporté cette année plus de six millions d'écus. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, dans l'union de vos saints sacrifices, etc.

LETTRE

Du Père Claude-Antoine Barbier, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père Petit, Provincial de la même Compagnie, ci-devant Missionnaire des Indes.

A Pimeypundi, ce 1.er Décembre 1711.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de N. S.

J'AI eu l'avantage, peu après mon arrivée aux Indes, d'entrer dans le Carnate, et d'être chargé, par mes Supérieurs, du gouvernement de la Mission que vous aviez quittée un an auparavant pour passer en Europe. C'est pour moi une raison de vous adresser la première lettre que j'écris en France, afin de vous rendre compte de ce qui s'est passé de plus remarquable dans une Mission dont vous êtes regardé comme le père.

Je ne vous dirai rien, mon Révérend Père, de la joie secrète que j'ai ressentie en embrassant ce nouveau genre de vie : vous avez éprouvé vous-même avec quelle bonté Dieu nous dédommage du petit sacrifice qu'on lui fait en cette occasion. Du-moins

le Seigneur a eu compassion de ma faiblesse, et il a bien voulu me faciliter toutes les choses qui, dans les commencemens d'une vie si extraordinaire, révoltent le plus la nature.

Après le tribut ordinaire d'une maladie qu'il m'a fallu payer les premiers mois, je me suis trouvé tellement accoutumé à cette nouvelle manière de vivre, de se vêtir et de marcher, qu'il ne me venait aucun doute que je ne fusse véritablement destiné par Dieu à travailler dans cette Mission. La difficulté inséparable de l'étude de ces langues ne m'a pas permis encore de parler avec cette facilité qui serait nécessaire pour traiter librement avec les Gentils : mais, grâces à Dieu, j'en sais assez pour instruire par moi-même les Néophytes.

Ce fut le premier jour de Mars de cette année que j'entrai dans la Mission de Carnate. Je n'y avais encore demeuré que quelques semaines, lorsque les Catéchistes m'amenèrent de divers endroits un grand nombre de Catéchumènes fort bien instruits, et disposés à recevoir le saint Baptême. Qu'il est consolant pour un nouveau Missionnaire de commencer ses fonctions par administrer le Baptême à près de deux cens personnes ! Je recueillais ainsi la moisson que vous aviez semée : la joie et la consolation était pour moi toute entière, tandis que le travail, et, par conséquent le mérite, était votre partage.

Je ferais violence à votre modestie, mon

Révérend Père, si je marquais dans un plus grand détail les traces de votre zèle que je trouvais presque à chaque pas, en parcourant les endroits où vous avez demeuré : mais du-moins vous ne serez pas insensible aux regrets de vos Néophytes, qui demandent sans cesse au Seigneur, dans leurs prières les plus ferventes, le prompt retour de leur Pasteur et de leur père.

Comme la fête de Pâques approchait dans le temps que j'arrivai à *Pinneypundi*, je ne crus pas devoir sitôt entreprendre aucun voyage : en effet, je fus assez occupé à contenter la dévotion des Chrétiens qui se rendirent en foule à mon Eglise. On est frappé et attendri tout-à-la-fois, lorsque, arrivant nouvellement d'Europe, on voit la ferveur avec laquelle ces bons Néophytes font huit et neuf journées de chemin à pied pour avoir le bonheur d'entendre une Messe; bien plus encore, quand on est témoin de l'assiduité avec laquelle ces pauvres gens, après tant de fatigues, se trouvent aux instructions et aux prières qui se font dans l'Eglise presque tout le jour et une grande partie de la nuit. Ils se retirent ensuite pour prendre quelques heures de sommeil sous le premier arbre qu'ils rencontrent : encore y en a-t-il plusieurs parmi eux qui emploient ce temps-là à des pénitences extraordinaires. Vous aurez vu sans doute comme moi, mon Révérend Père, des Chrétiens de l'un et de l'autre sexe passer plusieurs heures de la nuit à faire sur leurs genoux le tour de l'Eglise, en récitant des

prières vocales, et en méditant la passion du Sauveur.

Après la cérémonie du Vendredi-Saint, m'étant retiré pour prendre un peu de repos, on vint m'avertir du danger où était un enfant de cinq ans, qu'on avait porté à l'Eglise pour y être baptisé. Il venait d'être attaqué tout-à-coup d'une maladie violente, dont on ne pouvait découvrir la cause : on jugeait pourtant, par le mouvement irrégulier de ses yeux, et par les convulsions de tout son corps, qu'il avait été mordu de quelque serpent, et on ne lui donnait plus que quelques instans à vivre. Je courus aussitôt à l'Eglise, et je le baptisai. Durant la cérémonie, et sur-tout lorsque je lui mis le sel béni dans la bouche, cet enfant, que ses parens tenaient entre leurs bras à demi-mort, parut à l'instant se ranimer : il se mit à pleurer, et ensuite il s'endormit. Deux heures après il se réveilla en parfaite santé, et il alla se ranger avec les autres enfans de son âge. Les Chrétiens ne doutèrent point qu'une si prompte guérison ne fût l'effet du saint Baptême, et ils en rendirent grâces au Seigneur comme d'une faveur spéciale.

Je comptais aller, après les fêtes de Pâques, à *Adichenelour*, pour y célébrer la fête de la Pentecôte dans la nouvelle Eglise que vous y avez fait construire ; mais j'appris quelle avait été tout-à-fait ruinée par une inondation qui arriva l'hiver passé. Je fus bien dédommagé de la peine que me causa ce contre-temps, par le bonheur que j'eus

j'eus de gagner sûrement une ame à Dieu le propre jour de cette fête. J'étais occupé à entendre les confessions des Chrétiens, qui étaient venus de fort loin et en grand nombre, lorsqu'un Gentil se présenta à la porte de l'Eglise avec sa femme, qui apportait son fils de quatre grandes lieues, dans l'espérance qu'on lui avait donnée qu'il recevrait quelque soulagement dans l'Eglise des Chrétiens. Cet enfant était à l'extrémité. Je fis comprendre à ses parens que le Baptême était le seul remède dont il eût besoin, et que si leur fils venait à mourir, ils auraient du-moins la consolation d'être assurés qu'il vivrait éternellement dans la gloire. Ils y consentirent, et je baptisai l'enfant. A peine s'étaient-ils retirés, qu'il mourut entre les bras de sa mère. Un quart-d'heure plus tard, il eût été privé à jamais du bonheur de voir Dieu. Ces bonnes gens me rapportèrent le corps de leur enfant que je fis enterrer avec solennité, et ils me parurent disposés eux-mêmes à renoncer à l'Idolâtrie, et à embrasser notre sainte Religion. Vous savez mieux que personne, mon Révérend Père, combien ces traits de la Providence sont consolans pour un Missionnaire.

Je suis occupé actuellement à faire instruire une famille entière, dont la conversion a commencé par un bon vieillard qui en est le chef. Le mauvais temps obligea un de mes Catéchistes d'entrer dans une Peuplade voisine : il fut touché des plaintes qu'il entendit faire dans la maison d'un Gentil ;

il y entra ; et, trouvant toute la famille éplorée, il connut par leurs larmes et par leurs gémissemens, qu'ils étaient sur le point de perdre leur père, qui se mourait ; il approcha du lieu où était ce vieillard, et il remplit alors la fonction d'un zélé Catéchiste. Il annonça Jésus-Christ à ce pauvre moribond, et il l'instruisit des vérités du salut. La grâce qui agissait en même-temps dans son cœur, le porta à demander le Baptême : et comme le péril était pressant, il lui fut conféré sur l'heure par le Catéchiste. Les forces semblèrent revenir au malade, ou plutôt la fermeté de sa foi lui fit tirer des forces de sa propre faiblesse. Il se fit porter le jour suivant à l'Eglise, et là, entre les bras de ses enfans, il reçut les saintes Onctions. A peine l'eurent-ils reporté dans sa maison qu'il expira.

Cette mort donna lieu à une grande contestation qui s'éleva entre les enfans et les parens du défunt. Ceux-ci, qui étaient accrédités dans la Bourgade, prétendaient que le corps fût brûlé selon la coutume de leur Caste. Les enfans, tout Gentils qu'ils étaient, s'y opposèrent, et dirent que leur père étant mort Chrétien, il serait enterré suivant la coutume qui s'observait dans l'Eglise des Chrétiens. Comme cette contestation fesait de l'éclat, elle vint bientôt à la connaissance du Raja d'*Aneycoulam*. Vous n'ignorez pas, mon Révérend Père, que nous avons dans cette Cour de puissans ennemis. Cependant la Providence ménagea si bien les choses,

que la Religion eut le dessus. Le Raja répondit que puisqu'il honorait de sa bienveillance le Sanias de *Pinneypundi*, et qu'il lui permettait d'avoir des Disciples, il voulait qu'on les laissât vivre selon ses usages. Les enfans du défunt me firent savoir cette réponse, dont je rendis grâces à Notre-Seigneur. La cérémonie de l'enterrement se fit à l'ordinaire, et maintenant la veuve avec ses enfans se disposent à recevoir le Baptême. Je rapporte ces faits, mon Révérend Père, parce qu'ils ont quelque chose de singulier; car, pour les fruits ordinaires que l'on recueille dans cette Mission, il serait inutile de les écrire à une personne qui en a plus vu et plus fait que ne peut savoir un nouveau Missionnaire.

Après les continuelles occupations que m'avaient données les grandes fêtes, Dieu m'éprouva par la maladie dont je vous ai parlé au commencement de cette lettre. Mon expérience m'apprit alors ce que je n'avais pu comprendre, sur le récit d'autrui, de la nature d'une fluxion dont on est tourmenté dans ce pays. C'est une si grande abondance de sérosités qui tombent du cerveau, et qui s'écoulent continuellement par les yeux, qu'il est impossible de les tenir fermés pendant un temps considérable. Ouvrez-les, c'est encore pis; chaque rayon de lumière est une espèce de dard qui vient frapper la prunelle; il n'y a pas jusqu'au mouvement naturel des paupières, qui ne cause un nouveau supplice: parce que l'humeur qui dé-

coule étant fort gluante, forme, par sa consistance, des pointes qui picotent sans cesse la membrane de l'œil. Je passai ainsi huit jours sans pouvoir prendre un moment de repos. Cette insomnie me causa la fièvre, accompagnée d'un dégoût extrême pour toute sorte d'alimens. Mais Notre-Seigneur, qui sait proportionner les maux à notre faiblesse, me rendit la santé au bout de six semaines.

J'entrepris aussitôt le voyage que j'avais projeté de faire à l'Ouest, pour visiter la Chrétienté de *Courtempettey*, en repassant par le Sud pour recueillir les débris de l'Eglise que vous y avez bâtie. Cette tournée me parut être de près de quatre-vingts lieues, prenant depuis *Pinneypundi* jusqu'à *Chingama*, d'où, passant au Sud par *Adichenelour*, on visite les habitations qui bordent la rivière de *Ponarou*, puis on revient par l'Est de Gingi. Dans cette excursion, j'éprouvai aux pieds et aux jambes les douleurs que ces nouvelles courses ne manquent pas de causer. A la fin je me suis fait à la fatigue, et, grâces à Dieu, il faut maintenant que les épines, dont vous savez que ces prairies sont toutes semées, soient bien longues et bien aiguës, pour ne pas céder à la fermeté et à l'assurance avec lesquelles je les foule.

Il est vrai que la vue des lieux consacrés par les sueurs et par les souffrances des anciens Missionnaires, a bien de quoi encourager leurs successeurs, et en particulier, le souvenir de la prison que vous avez eu à souffrir dans l'endroit même où je passais

alors, a beaucoup contribué à me soutenir dans ce voyage.

A peine fus-je arrivé à *Courtempettey*, qu'on me fit le récit des outrages et des insultes que le Père Mauduit avait essuyés quelques années auparavant, lorsqu'on l'arrêta prisonnier à *Chingama*. On me menaçait d'une destinée toute pareille : mais Notre-Seigneur ne prodigue pas ces sortes de faveurs à tout le monde ; il faut les mériter par une ferveur extraordinaire, et par une fidélité plus grande que la mienne. Du-moins, si en les desirant, on pouvait s'en rendre digne, il me semble que j'étais disposé à tout. Je pensais souvent que le Révérend Père Laynez, à présent Evêque de Saint-Thomé, et fondateur de la Mission de *Courtempettey*, avait été pris, il y a quelques années, dans ce lieu-là même, et y avait reçu des plaies dont il conserve encore les cicatrices, mille fois plus glorieuses pour lui que les pierres précieuses qui ornent la mitre que le souverain Pontife l'a forcé tout récemment d'accepter. Mais enfin le séjour que j'y ai fait a été tranquille, et les Gentils ne m'ont point inquiété.

Cependant, la conversion d'un fameux Gentil de ce pays me fit croire que j'allais essuyer une rude persécution. Cet Idolâtre, pour m'assurer que son changement était sincère, m'avait remis son Idole infame, qui n'est redevable du culte que lui rendent les Indiens, qu'au déréglement et à la corruption de leurs cœurs. Ses parens fesaient déjà

beaucoup de bruit, mais Dieu permit que cet orage n'eut pas de suite.

Je pris ma route vers *Tandarey*, où je dressai un Oratoire sur les débris d'une Chapelle qui fut bâtie autrefois par le vénérable Père Jean de Brito, martyrisé dans le royaume de *Marava*. Si mes facultés me l'eussent permis, j'aurais relevé cette Eglise, tant à cause de la vénération que nous devons avoir pour ce saint homme, qu'à cause de la situation du lieu même où les Chrétiens peuvent s'assembler commodément. Mon dessein est d'employer à cet usage le premier secours qui me viendra d'Europe.

En passant à *Tirounamaley* j'eus le chagrin d'y voir triompher la superstition par la beauté des édifices consacrés aux Idoles, par la magnificence des portiques où une imagination ridicule fait nourrir et honorer une multitude prodigieuse de singes, et beaucoup plus encore par les monumens que l'impiété élève chaque jour aux endroits où l'on a obligé les femmes à se brûler toutes vives après la mort de leurs maris. Il y en avait sept ou huit tout récens qui me pénétrèrent de la plus sensible douleur.

Au sortir de *Tandarey*, le voisinage de Gingi et d'autres grandes Villes me fit garder plus de ménagemens pour secourir les Chrétiens, sans m'exposer à être découvert. Je n'eus plus d'autre demeure que les bois, encore étais-je obligé d'y faire mes fonctions durant la nuit, me contentant, pendant le jour, d'entretenir les Infidèles que

la curiosité attirait au lieu de ma retraite.

Enfin, après avoir fait le tour de cette Mission, et y avoir recueilli une moisson beaucoup plus abondante que je n'osais l'espérer, je suis revenu ici pour y célébrer la fête de tous les Saints. Je puis vous assurer, en finissant cette lettre, que vos chers Disciples conservent précieusement le souvenir des instructions qu'ils ont reçues de leur Maître; et que leur ferveur, loin de s'affaiblir, augmente de plus-en-plus chaque jour. Priez Dieu que votre ouvrage ne dépérisse pas entre mes mains. Je me recommande à vos saints sacrifices, en l'union desquels je suis avec beaucoup de respect, etc.

LETTRE

Du Père de Bourzes, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, à Madame la Comtesse de Soudé.

De la Mission de Maduré,
le 21 Septembre 1713.

MADAME,

La paix de N. S.

Vous ne vous contentez pas de me donner des marques de votre souvenir et de vos bontés ordinaires, par les fréquentes lettres que vous me faites l'honneur de m'écrire, vous les accompagnez encore de présens et de libéralités : votre piété va chercher jusqu'aux extrémités du monde des Nations que le malheur de leur naissance a plongées dans l'Idolâtrie; et, par le secours que votre zèle me procure, vous contribuez, autant qu'il dépend de vous, à leur conversion et à leur salut. Vos largesses ne se bornent pas même à la vie présente, vous les portez au-delà du tombeau, par les mesures que vous avez prises, afin que les effets de votre charité subsistent encore, lorsqu'il aura plu à Dieu de vous retirer de ce monde. Il y a long-temps,

Madame, que je ne trouve plus de termes pour vous exprimer ma reconnaissance et celle de nos Néophytes; mais le Dieu dont vous procurez la gloire, en augmentant le nombre de ses adorateurs, saura bien mieux récompenser vos bienfaits, que nous ne pouvons les reconnaître.

Pour vous satisfaire sur les diverses questions que vous me faites, je répondrai par ordre à tous les articles de votre lettre : mais je n'y répondrai qu'en peu de mots. Il me faudrait faire un volume entier, si j'entreprenais d'expliquer en détail tout ce qui concerne la Religion et les usages de Maduré. Peut-être pourrai-je un jour contenter une curiosité si louable, et c'est à quoi je prétends consacrer mes premiers momens de loisir.

Vous me demandez d'abord si l'on voit ici, comme en Europe, des distinctions de rang et de préséance : oui, Madame, comme il y a par-tout des montagnes et des vallées, des fleuves et des ruisseaux, par-tout et aux Indes plus qu'ailleurs, on voit de riches et des pauvres, des gens d'une haute naissance, et d'autres dont la naissance est vile et obscure. Pour ce qui est des pauvres, ils y sont en très-grand nombre; une infinité de malheureux sont morts de faim depuis quatre ou cinq ans : d'autres ont été contraints de vendre leurs propres enfans, et de se vendre eux-mêmes afin de pouvoir vivre. Il y en a qui travaillent toute la journée comme des forçats, et qui gagnent à

peine ce qui suffit précisément pour subsister ce jour-là même eux et leur famille : on voit une multitude de veuves qui n'ont pour tout fonds et pour tout revenu qu'une espèce de rouet à filer : on en voit plusieurs autres, tant hommes que femmes, dont l'indigence est telle, qu'ils n'ont pour se couvrir qu'un méchant morceau de toile tout en lambeaux, et qui n'ont pas même une natte pour se coucher. Les maisons des paysans d'Europe sont des palais, en comparaison des misérables taudis où la plupart de nos Indiens sont logés. Trois ou quatre pots de terre sont tous les meubles de leurs cabane. Plusieurs de nos Chrétiens passent les années entières sans venir à l'Église, faute d'avoir la petite provision de riz ou de millet nécessaire pour vivre durant le voyage.

On ne laisse pas de trouver des personnes riches aux Indes : l'agriculture, le commerce, les charges, sont des moyens ordinaires de s'enrichir ; mais le pauvre laboureur a bien de la peine à se sauver de l'oppression : la fraude et l'usure règnent dans le commerce, et l'exercice des charges est un véritable brigandage. Le vol est un autre moyen plus court de devenir riche : il est ici fort en usage, et je ne crois pas qu'il y ait de pays au monde où les petits larcins soient plus détestés, et où les grands soient plus impunis. Le croiriez-vous, Madame, qu'on trouve parmi nos Indiens une Caste entière qui ne rougit pas de porter le nom et de

faire une profession publique de voleurs de grands chemins ? Les Laboureurs doivent être extrêmement attentifs, sur-tout la nuit, pour qu'on ne leur enlève pas leurs bœufs et leurs vaches : ils ont beau y veiller, leurs pertes n'en sont pas moins fréquentes. On a cru arrêter ces vols nocturnes, en établissant des gardes dans toutes les Peuplades, lesquels sont entretenus et payés par les Laboureurs ; mais le remède est devenu pire que le mal ; ces gardes sont plus voleurs que les voleurs mêmes.

Les Rois et les grands Seigneurs amassent de grandes richesses par leurs concussions ; mais quel usage font-ils de ces trésors ? Vous en serez surprise, Madame ; ils les enterrent, et c'est ainsi que l'avarice des hommes rend à la terre ce que leur cupidité leur a fait chercher jusqu'au fond de ses entrailles. Sans cela l'or serait ici très-commun. Le feu Roi de *Tanjaour* a ainsi enfoui quantité de millions. A ce tombeau de son avarice, brûlent, dit-on, sans cesse quatre ou cinq lampes, qu'on entretient pour conserver la mémoire d'une action si mémorable. On ajoute que ceux qui enterrent ainsi leurs trésors, immolent au Démon des victimes humaines, afin qu'il en prenne possession, et qu'il ne les laisse point passer en d'autres mains. Cependant plusieurs cherchent ces trésors, et pour les découvrir, ils font au Démon d'autres sacrifices d'enfans et de femmes enceintes : quelques-uns prétendent avoir réussi par-là ; d'autres effrayés par les

spectres qui leur apparaissent, ou par les coups qu'ils reçoivent, abandonnent leur dessein. Il y en a eu dont l'avidité a été punie par une mort soudaine et violente.

A l'égard de l'apparition des spectres, je n'oserais en nier absolument la réalité. Un de nos Chrétiens, homme plein de bon sens et de vertu, m'a assuré que dans sa jeunesse, et avant que d'avoir connu notre sainte Loi, il avait assisté à ces sacriléges cérémonies; qu'il avait vu des Démons sous des formes épouvantables, et que les coups de hoyau de ceux qui fouissaient, au-lieu de porter sur la terre, leur tombaient sur les pieds et sur les jambes; ce qui fesait échouer l'entreprise. Il m'ajouta que lui-même il avait eu recours à certains secrets de magie, et que s'étant frotté les mains de je ne sais quelle couleur, il voyait au travers de sa main et jusques sous la terre les vases où étaient renfermés ces trésors.

Généralement parlant, c'est ici un crime aux particuliers d'être riches: il n'y a point d'accusation à laquelle on prête plus volontiers l'oreille, ni de crime qui soit plus sévèrement puni. On applique incontinent l'accusé à une question rigoureuse, pour le contraindre, par la violence des tourmens, à découvrir où il a caché son argent. Deux de mes Néophytes ont été réduits par-là à la mendicité, et l'un d'eux en est resté longtemps estropié. De là vient que les riches cachent leur bien avec soin, et que souvent avec de grandes richesses ils ne sont ni mieux

logés, ni mieux vêtus, ni mieux nourris que les plus indigens. De là vient encore que bien qu'il y ait une infinité de véritables pauvres, il y en a beaucoup d'autres qui affectent de le paraître sans l'être véritablement. Je ne parle point de certains fainéans qui courent le pays en habit de *Pandaron* (1), et qui, par l'austérité vraie ou apparente de leur vie, touchent les Peuples et en tirent de grosses aumônes. Je ne parle point non plus de certains Brames, qui étant d'une Caste plus noble et plus riche que toutes les autres, se font gloire néanmoins de demander et de recevoir l'aumône : quelques-uns d'eux reçurent, il y a quelque temps, un *fanon*, qui vaut environ 5 sous de notre monnaie ; le Brame qui était Gouverneur du lieu, et qui est très-riche, voulut avoir part à l'aumône, et il n'eut pas honte de recevoir quelques pièces d'une basse monnaie de cuivre, semblables pour la valeur à nos doubles de France.

Mais si, d'un côté, on affecte aux Indes de paraître pauvre au milieu des richesses, d'un autre côté on y est très-jaloux des distinctions et du rang que donne la naissance : il n'y a guères de Nation qui ait tant de délicatesse que celle-ci sur ces sortes de prérogatives. Vous savez, Madame, que cette Nation se partage en plusieurs Castes, c'est-à-dire, en plusieurs Classes de personnes qui sont d'un même rang et d'une égale nais-

(1) Pénitent Indien.

sance, qui ont leurs usages, leurs coutumes et leurs lois particulières. Vous avez lu sans doute dans nos lettres précédentes, quelles sont ces coutumes et ces usages, et il serait inutile de vous répéter ici ce que vous savez déjà. J'ajouterai seulement qu'on peut bien acquérir, par de belles actions, de l'honneur et des richesses, mais que la Noblesse ne s'acquiert pas de même : c'est un pur don de la naissance : le Roi ne peut la donner, ni les particuliers l'acheter. Le Roi n'a aucun pouvoir sur les Castes ; il ne peut pas lui-même passer à une Caste supérieure; celle du Roi d'aujourd'hui est des plus médiocres. On voit souvent des contestations et des disputes pour le rang entre ces Castes: actuèllement il y en a deux de la lie du Peuple qui sont aux mains au sujet de la préséance. Il y a telle Caste si basse et si méprisable, que ceux qui en sont n'oseraient regarder en face un homme d'une Caste supérieure; et s'ils le fesaient, il aurait droit de les tuer sur-le-champ. Vous m'avouerez, Madame, que de pareilles lois sont fort risibles; mais je leur passerais aisément ce qu'elles ont d'absurde et de ridicule, si elles n'étaient pas infiniment gênantes pour nos ministères.

Vous me demandez peut-être quel rang tiennent ici les Européens : c'est un article qui est souvent traité dans nos lettres ; il suffit de dire que rien n'est plus faux que ce que M. Robbe avance, dans sa géographie, de la prétendue estime que les Indiens font des Européens. Cette estime est telle qu'un

Chrétien de la lie du Peuple s'accusait un jour comme d'un grand péché, d'avoir appelé un autre, fils de *Prangui*, c'est-à-dire, fils de Portugais ou d'Européen. Toute notre attention est de cacher à ces Peuples que nous sommes ce qu'ils appellent *Prangui* : le moindre soupçon qu'ils en auraient, mettrait un obstacle insurmontable à la propagation de la Foi. Il y aurait une infinité d'observations à faire sur les Castes, sur leurs usages, sur leurs symboles, sur leurs offices ; mais cela me mènerait trop loin. Je passe à votre seconde question, qui regarde l'emploi des hommes et des femmes.

Ici, comme en Europe, les hommes ont divers emplois : les uns servent le Prince, les autres cultivent la terre, ceux-ci s'appliquent au commerce, ceux-là travaillent aux arts mécaniques, et ainsi du reste. On ne voit aux Indes ni Financiers, ni Gens de robe : les Intendans ou Gouverneurs sont chargés tout-à-la-fois, et de l'administration de la Justice, et de la levée des deniers, et du gouvernement militaire.

La Justice se rend sans fracas et sans tumulte. La plupart des affaires, sur-tout celles qui sont de moindre importance, se terminent dans le Village : chacun plaide sa cause, et les principaux font l'office de Juge : on n'appelle guère de leur Sentence, principalement si ces Juges sont, comme il arrive presque toujours, des premiers de la Caste. Quand on a recours au Gouverneur, le procès se termine à-peu-près de la même

sorte, si ce n'est que pour l'ordinaire il met les deux parties à l'amende. Il sait le moyen de trouver coupables l'une et l'autre partie. Les présens font souvent pencher la balance d'un côté ; mais elle devient égale, quand le Juge reçoit des deux côtés.

Je ne suis pas autrement instruit de ce qui regarde le gouvernement militaire ; ce que je sais, c'est que tout est ici assez paisible. Les Gouverneurs lèvent de temps-en-temps des soldats, selon les besoins où ils se trouvent. Le Roi envoie quelquefois des corps d'armée dans les Provinces ; mais ce n'est guère que pour soumettre quelque Seigneur rebelle qui refuse de payer le tribut, ou pour châtier ceux qui font des injustices trop criantes. On assiége leurs forteresses ; alors le canon joue, mais bien froidement, et il se répand peu de sang de part et d'autre : pourvu que le coupable ait de l'argent, et qu'il veuille bien en venir à une composition honnête, on lui fait bon quartier : du-reste à lui permis de se dédommager par de nouvelles vexations dont il accable le pauvre Peuple. Ces Seigneurs dont je parle, sont comme de petits Souverains qui gouvernent absolument leurs terres, et dont toute la dépendance consiste dans le tribut qu'ils paient au Roi : ils sont héréditaires, au-lieu que les Gouverneurs et les Intendans se révoquent et se destituent au gré du Prince. Tel Gouverneur ne dure pas quatre jours, et dans ce peu de temps il ne laisse pas de s'enrichir s'il est ha-

bile. On met souvent ces Gouverneurs à la question pour leur faire rendre gorge, après quoi quelques vexations qu'ils aient commises, on ne laisse pas de les rétablir dans leurs charges.

La Justice criminelle ne s'exerce pas avec beaucoup de sévérité : j'ai dit plus haut qu'on était toujours coupable quand on était riche : je puis dire pareillement, sans tomber dans aucune contradiction, que dès qu'on est riche on est toujours innocent. La levée des deniers publics est de la fonction des Intendans : comme la taille est réelle, ils estiment le champ, et ils le taxent selon qu'il leur plaît ; mais ils trouvent d'ordinaire tant de sortes d'expédiens pour chicaner le Laboureur, et le piller, tantôt sous un prétexte, et tantôt sous un autre, que quelquefois il ne retire aucun fruit de toutes ses peines, et que la récolte sur laquelle il fondait ses espérances, passe toute en des mains étrangères. Outre la taille et plusieurs autres droits qu'on tire sur le Peuple, il y a quantité de péages, et cette sorte d'impôt s'exige avec beaucoup d'injustice et de rigueur.

Pour ce qui est des femmes, elles sont moins les compagnes que les esclaves de leurs maris. Le style ordinaire est que le mari tutoie sa femme, et que la femme ne parle jamais à son mari, ni de son mari, qu'en termes les plus respectueux. Je ne sais si c'est par respect, ou par quelque autre raison, que la femme ne peut jamais prononcer le nom de mari ; il faut qu'elle se serve en ces occa-

sions de périphrases et de circonlocutions tout-à-fait risibles. On n'est point surpris que le mari batte sa femme et l'accable d'injures : si elle fait des fautes, ne faut-il pas la corriger, disent-ils ? La femme n'est jamais admise à la table du mari; nous n'osons presque dire qu'en Europe les usages sont tout différens. La femme sert le mari comme si elle était son esclave, et les enfans comme si elle était leur servante : de là vient que les enfans s'accoutument peu-à-peu à la regarder comme telle, à la tutoyer, à la traiter avec mépris, et quelquefois à porter la main sur elle. D'ailleurs, la belle-mère est une rude maîtresse. Elle se décharge toujours sur sa belle-fille de tout le travail domestique, et quand elle donne ses ordres, c'est toujours d'une manière dure et impérieuse. Cependant les femmes ne laissent pas de réduire assez souvent leurs maris, en s'enfuyant de la maison, et en se retirant chez leurs parens : ceux-ci ne manquent pas de prendre leur défense, et alors les injures, les imprécations, les paroles sales, les invectives les plus grossières ne sont point épargnées, car cette langue est féconde en de semblables termes. La femme ne retourne point à la maison, que le mari lui-même ou ses parens ne la viennent chercher, et elle leur fait faire quelquefois bien des voyages inutiles. Lorsqu'elle s'est rendue à ses prières, on donne un festin au mari, on le réconcilie avec sa femme, et elle le suit dans sa maison.

Les femmes s'occupent dans le domestique à aller chercher de l'eau, à ramasser du bois, à piler le riz, à faire la cuisine, à tenir la maison et la cour propres, à faire de l'huile, et d'autres choses de cette nature. L'huile se fait du fruit d'un arbrisseau nommé par quelques-uns de nos Herboristes *Palma Christi*. On fait cuire ce fruit légèrement, on l'expose deux ou trois jours au soleil, on le pile jusqu'à le réduire en pâte; on délaye cette pâte dans l'eau, versant deux mesures d'eau sur deux mesures du fruit qu'on a pilé, et on fait bien bouillir le tout. Quand l'huile surnage, on la tire ou avec une cuiller, ou par inclinaison. On lave ensuite le sédiment dans l'eau, et l'on en tire encore un peu d'huile.

La manière dont on pile le riz a quelque chose de singulier. Le riz naît, comme vous savez, revêtu d'une peau rude et dure comme celle de l'orge: le riz en cet état se nomme ici *Nellou*; on le fait cuire légèrement dans l'eau, on le fait sécher au soleil, on le pile à plusieurs reprises: quand on l'a pilé pour la première fois, il se dégage de la grosse peau; la seconde fois qu'on le pile, il quitte la pellicule rouge qui est au-dessous, et sort plus ou moins blanc, selon l'espèce de *Nellou*: car il y en a de plus de trente sortes. Lorsqu'il est ainsi pilé, il se nomme *Arisi*. Deux litrons de bon *Nellou* rendent un litron d'*Arisi*. Il ne sort pas farineux et concassé comme notre riz d'Europe, mais il est beau et entier: je ne crois pas néanmoins qu'il se conserve long-temps. Au-reste le riz des

Indes n'a pas la propriété de gonfler comme celui d'Europe : nos Indiens le souhaiteraient fort ; et ils sont étonnés, lorsque nous leur racontons le peu de riz qui suffit en Europe pour remplir une marmite.

Le temps que les femmes ont de reste après le travail du ménage, elles l'emploient à filer, et c'est leur occupation ordinaire : elles ne font aucun travail à l'aiguille, elles ne savent pas même la manier. Il y a de certaines Castes où il n'est pas permis aux femmes de filer : d'autres où elles ne s'occupent qu'à faire des paniers et des nattes, et celles-ci ne peuvent pas même piler le riz : d'autres où elles ne peuvent pas aller quérir de l'eau, c'est la fonction d'une esclave ou bien du mari : mais je n'aurais jamais fini s'il fallait rapporter toutes ces exceptions, et il suffit de parler de ce qui se fait le plus communément. En général le bel usage ne permet pas aux femmes d'apprendre à lire et à écrire : on laisse ce soin aux esclaves des Pagodes, afin qu'elles puissent chanter les louanges du Démon, et les cantiques impurs dont ses Temples retentissent.

Vous me demandez en troisième lieu, Madame, quels sont les alimens ordinaires de ces Peuples. Je n'aurai pas besoin de m'étendre beaucoup pour vous satisfaire sur cet article. L'eau est leur boisson ordinaire : ce n'est pas qu'on ne fasse des liqueurs enivrantes, mais il n'y a que ceux de la lie du Peuple qui en usent ; les honnêtes gens en ont horreur. La principale de ces liqueurs

est celle qui découle des branches de palmier dans un vase qu'on y attache pour en recevoir le suc : on fait aussi, avec une certaine écorce et de la cassonade de palmier, une eau-de-vie qui prend feu comme celle d'Europe. D'autres, en fesant fermenter des graines que je ne connais pas, en font un vin qui enivre. Pour nous, Dieu nous préserve de toucher à ces infames liqueurs : nous sommes trop heureux quand nous pouvons trouver de l'eau qui soit tant soit peu bonne : elle ne se trouve pas par-tout, principalement dans le Marava, où les eaux de puits et de source sont presque toutes mal saines. Le vin, dont nous nous servons pour le saint sacrifice de la Messe, nous vient d'Europe : nous le cachons avec soin, de crainte que s'il tombait entre les mains des Gentils, ils ne s'imaginassent, comme il est arrivé quelquefois, que cette liqueur est semblable à leurs vins artificiels. Il y a environ trois ans qu'une de mes Eglises ayant été pillée en mon absence, un soldat y trouva une bouteille demi-pleine de vin : il s'applaudit aussitôt de sa découverte, se persuadant qu'elle contenait une drogue propre à faire de l'or : car ces Idolâtres qui voient que, sans avoir de revenus, nous ne laissons pas de faire de la dépense, soit pour l'entretien de nos Catéchistes, soit pour la décoration de nos Eglises, se figurent aisément que nous avons le secret, non de la pierre, mais de l'huile philosophale. Il prend donc la bouteille, il passe à son bras le cordon qui y

était attaché, monte à cheval, et l'emporte. Par malheur en passant près de là sur une roche, le cordon se rompit, la bouteille se cassa, et toutes ses belles espérances s'évanouirent.

Le riz est la nourriture la plus commune: mais vous voulez savoir apparemment comment il s'apprête, et le voici : ceux qui sont à leur aise y font un court bouillon, ou bien une sausse de viande, de poisson, ou de légumes : quelquefois ils le mangent avec des herbes cuites en forme d'épinards, ou bien avec une espèce de petites fèves qui se cuit comme nos fèves de haricot. Mais tout cela s'apprête à l'Indienne, c'est-à-dire, fort mal. On le mange encore avec du lait, quelquefois ou se contente d'y jeter un peu de beurre fondu. Pour ce qui est des pauvres et des gens du commun, ils ne le mangent qu'avec quelques herbes cuites, ou avec du petit lait, ou simplement avec un peu de sel : la faim supplée au reste.

Ne croyez pas pourtant que tout le monde ait ici du riz : dans l'endroit où je suis actuellement on ne se nourrit que de millet; on y en voit de cinq ou six sortes, toutes inconnues en Europe. On l'assaisonne comme le riz, ou bien on le prend en forme de bouillie : il vient d'assez beau froment sur certaines montagnes, mais il n'y a guères que les Turcs et les Européens qui en usent. Les Turcs n'en font pas de pain, que je sache; mais ils en font une espèce de galette en forme de gaufre, autant que j'en ai pu

juger par ce qu'on m'en a rapporté. Les Européens qui sont sur la côte en font du pain ou du biscuit, tel à-peu-près que le biscuit de mer. Pour ce qui est de nous autres Missionnaires, nous ne sommes ni assez riches ni assez peu occupés, pour penser même à faire du pain : d'ailleurs, le levain n'étant point ici en usage, on y supplée par la liqueur du palmier, dont nous ne pouvons user sans scandale, et sans nous décréditer dans l'esprit de ces Peuples. C'est pour cette même raison que nous n'avons pas même de vinaigre pour manger de la salade ; quoiqu'on en fasse de fort bon de cette même liqueur, en l'exposant pendant quarante jours au soleil dans un vase bien fermé. Nous nous abstenons de tout ce qui a rapport à ces sortes de boissons, à l'exemple de saint Paul, qui disait qu'il aimerait mieux ne manger jamais de viande que de scandaliser son frère.

Pour répondre à votre quatrième question, il me faut, Madame, entrer dans un petit détail des fruits et des animaux qui se trouvent en ce pays-ci. Il n'est pas autrement garni d'arbres fruitiers ; je n'y en ai vu presque aucun d'Europe, à la réserve de quelques citrons aigres. Je m'étais imaginé, quand je suis venu dans cette Mission, que les oranges y étaient fort communes : depuis que j'y suis, je n'ai vu ni goûté aucune orange mûre. On ne laisse guères mûrir le peu de fruits qu'il y a : on les cueille tout verts, et on les fait confire dans quelque saumure

aigre pour les manger avec le riz, et en corriger la fadeur.

Le fruit ordinaire est la banane ou figue d'Inde, mais elle est bien différente de nos figues pour la couleur et la figure. Il y a encore des *Mangles*, sur-tout du côté des montagnes. Nous avons aussi, mais seulement dans nos jardins, quelques dattes et quelques goyaves. Dans quelques-uns on voit des treilles qui se chargent assez de raisins, mais les oiseaux et les écureuils ne les laissent guères parvenir à leur maturité.

Quant aux légumes, la terre y porte des citrouilles de plusieurs espèces, des concombres, et diverses herbes qui sont particulières au pays. On n'y connaît point d'oseille, mais elle est remplacée par le tamarin : il y a des ciboules ; mais les choux, les raves, la laitue sont des plantes étrangères qui ne laissent pas de croître assez bien quand on les sème. Comme nous sommes presque toujours en voyage, et que d'ailleurs des choses plus importantes occupent tout notre temps, nous n'avons ni la volonté ni le loisir de nous amuser au jardinage : outre que le terroir étant fort sec, il faudrait entretenir un jardinier qui n'eût d'autre soin que de cultiver et d'arroser sans cesse ces terres brûlantes : l'entretien des Catéchistes nous est bien plus nécessaire. On ne voit ici ni chênes, ni pins, ni ormes, ni noyers : il y a autant et plus de différence entre les arbres des Indes et ceux d'Europe, qu'il y en a entre les habitans des deux Pays. Je dis à-peu-près la même chose

chose des fleurs : à la réserve des tubéreuses, des tournesols, des jasmins, des lauriers-roses, toutes les autres fleurs que j'ai vues sont inconnues en Europe ; on les cultive ici avec beaucoup de soin pour en orner les Idoles.

Venons aux animaux : on trouve dans les montagnes des éléphans, des tigres, des loups, des singes, des cerfs, des sangliers, des lièvres ou lapins, car je ne les ai pas vus d'assez près pour en faire le discernement : on laisse le gibier fort en repos, quoique la chasse soit permise à tout le monde. Les Seigneurs chassent de temps-en-temps par divertissement, mais il s'en faut bien que ce soit avec cette passion qu'on a en Europe pour cet exercice. La chasse se fait aussi à l'oiseau, mais rarement.

Quelques Princes ont des éléphans privés et des chevaux. Les chevaux qui naissent dans le pays sont petits et faibles, mais on les a à bon marché. Pour ceux dont on se sert dans les armées, on les fait venir des pays étrangers, et ils coûtent fort cher ; on les achète d'ordinaire cinq ou six cens écus. Je doute que ce climat soit favorable à ces sortes d'animaux : il faut des soins infinis pour les conserver ; il n'y a point de jour qu'il ne faille leur donner quelque drogue : avant que de les panser, et à la moindre pause qu'on leur fait faire en voyage, il faut les manier, leur passer la main sur tout le corps, leur presser la chair et les nerfs, leur soulever les pieds l'un après l'autre ; si l'on y manque, leurs

nerfs se rétrécissent, et ils sont ruinés en peu de temps. Comme il n'y a point ici de prairies, et qu'on n'y recueille ni foin ni avoine, on ne donne aux chevaux que de l'herbe verte, laquelle en certains endroits et en certains mois de l'année est très-difficile à trouver. Au lieu d'avoine, on leur donne une espèce de lentille qu'on fait cuire.

Les bœufs sont ici de grand usage ; on ne mesure les richesses de chacun que par le nombre de bœufs qu'il a. Ils servent au labourage et aux voitures, on les attèle aussi aux charrettes ; la plupart ont une grosse bosse sur le chignon du cou ; quand on veut les mettre à la charrette, on leur passe une corde au cou, on lie à cette corde une perche qui se met en travers, et qui porte sur le cou des deux bœufs attelés : à cette perche est attaché le timon de la charrette.

Les charrues n'ont point de roues, et le fer qui tient lieu de coutre est si étroit, qu'il ne fait qu'égratigner la terre où l'on a coutume de semer le millet. Le riz demande beaucoup plus de travail et de culture ; les champs où l'on le sème sont toujours au bord des étangs qu'on creuse exprès, afin de pouvoir y conserver l'eau de pluie, et arroser les campagnes dans les temps de sécheresse. On voit presque autant d'étangs que de peuplades. Les charrettes ne sont pas mieux entendues que les charrues ; il y en a si peu, que je ne crois pas en avoir vu six depuis que je suis dans ce pays ; mais on voit beaucoup

de chars qui sont assez bien travaillés ; les roues sont petites ; elles se font de grosses planches qu'on emboîte les unes dans les autres ; elles ne sont point ferrées, et elles n'ont d'autre moyeu qu'un trou qui est au milieu de ce tissu de planches ; le corps du char est fort élevé et tout chargé d'ornemens de menuiserie et de sculpture, et de figures fort indécentes. Ces chars ne servent qu'au triomphe du Démon ; on y place l'idole, et on la traîne en pompe par les rues. On ne sait ici ce que c'est que carrosse ; les grands Seigneurs se font porter en palanquin, mais ils doivent en avoir la permission du Prince.

On trouve encore au Maduré quantité de buffles qu'on emploie au labourage et qu'on attèle de même que les bœufs ; c'est un crime digne de mort que de tuer un bœuf, une vache ou un buffle ; il n'y a pas encore deux ans qu'on fit mourir deux ou trois personnes de la même famille qui étaient coupables d'un semblable meurtre ; je ne sais si un homicide leur aurait attiré le même supplice. Dans une de nos Iles françaises de l'Amérique, on défendit autrefois, sous peine de la vie, de tuer les bœufs pour ne pas empêcher la multiplication de l'espèce ; il est probable qu'une même raison de politique a porté les Indiens à faire de pareilles défenses. Les bœufs ne sont nulle part plus nécessaires qu'en ce pays-ci ; ils n'y multiplient que médiocrement ; ils sont sujets à de fréquentes maladies, et la mortalité se met souvent

parmi eux. Le remède le plus ordinaire dont on se serve pour les guérir de leurs maladies est de les cautériser ; au reste, les Indiens ont autant d'horreur de la chair de ces animaux, que les Européens en ont de la chair de cheval ; il n'y a que ceux des Castes les plus méprisables qui osent en manger quand ils meurent de leur mort naturelle.

Ils ne jugent pas de même des chauve-souris, des rats, des lézards, et même de certaines fourmis blanches ; lorsque les aîles viennent à ces fourmis, et que prenant l'essor elles vont se noyer dans les marais, les Indiens accourent pour les prendre ; si on les en croit, c'est un mets délicieux. La chèvre, le mouton, la poule sont les viandes d'usage. On voit ici une espèce de poules dont la peau est toute noire aussi-bien que les os ; elles ne sont pas moins bonnes que les autres. Je n'ai point vu de poules d'Inde, ce sont apparemment les Indes occidentales qui leur ont donné ce nom. Le poisson est aussi du goût des Indiens : ils le font sécher au Soleil, mais ils ne le mangent guères qu'il ne soit tout-à-fait gâté et corrompu : ils le trouvent alors excellent, parce qu'il est plus propre à corriger ce que le riz a d'insipide.

On trouve ici des ânes comme en Europe, et ils servent aux mêmes usages : il y a une remarque plaisante à faire sur cet animal et que je ne dois pas omettre. Vous ne vous imagineriez pas, Madame, que nous avons

ici une Caste entière qui prétend descendre en droite ligne d'un âne, et qui s'en fait honneur. Vous me direz qu'il faut que cette Caste soit des plus basses ; point du tout, c'est une des bonnes, c'est celle même du Roi. Ceux de cette Caste traitent les ânes comme leurs propres frères ; ils prennent leur défense, ils ne souffrent point qu'on les charge trop, ou qu'on les batte excessivement. S'ils apercevaient quelqu'un qui fût assez inhumain pour se porter à de telles extrémités, on le traînerait aussi-tôt en Justice, et il y serait condamné à l'amende. Il est bien permis de mettre un sac sur le dos de l'animal, mais on ne peut mettre aucune autre chose sur ce sac ; et si cela arrivait, les *Cavarravadouguer* (c'est le nom de ceux de cette Caste) feraient une grosse affaire à celui qui se serait donné cette liberté. Ce qu'il y a de moins pardonnable dans cette extravagance, c'est qu'ils ont souvent moins de charité pour les hommes qu'ils n'en ont pour ces sortes de bêtes ; dans un temps de pluie, par exemple, ils donneront le couvert à un âne, et le refuseront à son conducteur, s'il n'est pas d'une bonne Caste.

Enfin, Madame, (car il faut entrer dans le détail de tous les animaux de ce pays, puisque vous le souhaitez) nous avons ici des chiens, mais qui sont extrêmement laids ; nous avons des chats domestiques et sauvages, et des rats de plusieurs espèces. Il ne faut pas oublier de vous dire que nos

Indiens vont à la chasse de ces rats, de même qu'on va en Europe à la chasse des lapins. La campagne serait pleine de ces illustres chasseurs, si l'on en trouvait une aussi grande quantité qu'il y en a eu dans cette Province dont vous me parlez, et où vous dites qu'ils ont fait tant de ravages. On en voit ici une espèce qui ressemble assez à la taupe par la finesse de son poil, quoiqu'il ne soit pas tout-à-fait si noir. Les Portugais le nomment rat de senteur ; il fait, dit-on, la guerre au serpent. Il y en a encore une autre espèce qui creuse sous terre comme la taupe, mais ce n'est guères que dans les maisons que cette sorte de rat travaille.

On m'a parlé d'une espèce de chat qui produit le musc, mais je n'en ai point vu, et je ne puis dire si c'est effectivement un chat, ni comment il produit cette substance odoriférante ; on m'a rapporté qu'en se frottant contre un pieu, il y laisse le musc, et que c'est de ce pieu qu'on le retire. Parmi les chiens sauvages, il y en a un qu'on prendrait plutôt pour un renard ; les Indiens l'appellent *Nari*, et les Portugais *Adiba* : on m'a dit qu'il avait ses heures réglées pour hurler pendant la nuit, et que c'est de six en six heures ; pour moi j'ai voyagé souvent la nuit, et je l'entendais hurler à toutes les heures.

Pour ce qui est des serpens, on en voit ici une infinité ; quelques-uns sont si venimeux, qu'une personne qui a été mordue tombe morte au huitième pas qu'elle fait,

et c'est pourquoi on le nomme serpent de huit pas. Il y en a un autre que les Portugais appellent *Cobra de capelo*, ce qui ne signifie pas serpent à chapeau, comme l'ont cru quelques Européens, mais serpent à chaperon. On l'a nommé ainsi, parce que quand il se met en colère, qu'il s'élève à mi-corps, et qu'il ne rampe que sur la queue, alors son cou s'élargit en forme de *domino*, sur lequel paraissent trois taches noires, qui, au sentiment des Indiens, donnent de la grace à ce serpent; de-là vient qu'ils l'ont appelé le beau ou le bon serpent, car le terme tamulique peut avoir ces deux significations. Lorsque je vous entretiendrai, dans quelque autre lettre, de la Religion des Indes, je parlerai du respect superstitieux que les Gentils ont pour ce serpent; s'ils l'avaient tué, ils croiraient avoir commis un sacrilége.

Entr'autres insectes, on voit ici des mouches vertes qui luisent pendant la nuit; elles cherchent les endroits humides; lorsqu'il y en a beaucoup, et que la nuit est obscure, c'est un assez agréable spectacle de voir cette infinité de petites étoiles voltigeantes. On voit encore des fourmis de plusieurs espèces; la plus pernicieuse, est celle que les Européens ont nommée fourmi blanche, que les Indiens appellent *carreian*, et que nous appellons plus communément *caria*. Cet insecte est la proie ordinaire des écureuils, des lézards, et de certains oiseaux dont je ne puis vous dire le nom. Pour se

mettre à couvert de tant d'ennemis, il a l'adresse de se former une butte de terre de la hauteur à-peu-près d'un homme ; pour cela, du fond de la terre, il charrie du mortier qu'il humecte, peu-à-peu il élève son logis, et il le maçonne si bien, qu'il faut une pluie forte et presque continuelle pour y donner une atteinte sensible. Les campagnes sont remplies de ces buttes ; les laboureurs ne les abattent point, soit parce qu'elles sont extrêmement dures, soit parce qu'en peu de jours elles seraient rétablies. Ces buttes sont pleines de compartimens en forme de canaux irréguliers ; le caria sort à certaines heures pour aller au fourrage, il coupe l'herbe fort vite, et il l'emporte dans sa fourmillière.

Il y a une autre espèce de caria qui est plus petit, et qui se tapit d'ordinaire dans les maisons. On trouve dans le centre de sa fourmillière une espèce de rayon presque semblable au rayon des mouches à miel ; de-là, cet insecte grimpe sur les toits, mais il n'avance qu'en se couvrant à mesure, et en formant, avec la terre qu'il charrie, une espèce de tuyau qui lui sert de chemin ; il ronge les feuilles de palmier, la paille et le chaume dont nos maisons et nos Eglises sont couvertes, ce qui fait que l'édifice tombe au premier vent ; il s'attache à toute espèce de bois sec, et il le ronge peu-à-peu. Un si petit animal m'a obligé d'abandonner une assez belle Eglise, dont la situation était fort commode à mes Néophytes. Le lieu

MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JESUS
aux Indes

Cann fécit

était si peuplé de ces insectes, qu'un toît ne demeurait pas six mois en son entier. Les Chrétiens qui venaient à l'Eglise, et qui n'avaient point d'autre lit que la terre, trouvaient le matin leur natte et leur linge tout rongés. Nous avons aussi des abeilles, mais on ne se donne pas la peine de leur bâtir des ruches ; on ne manque pourtant ni de cire ni de miel ; l'un et l'autre se tirent des ruches que les abeilles sauvages se font à elles-mêmes sur les montagnes.

J'entre, comme vous voyez, Madame, dans le detail des plus petites choses, afin de satisfaire à toutes vos demandes. Celle où il me paraît que vous insistez davantage, et sur laquelle vous desirez d'être parfaitement instruite, regarde la manière dont les Missionnaires sont vêtus au Maduré, et la mode que suivent les Indiens dans leurs habillemens. Votre curiosité ne serait que médiocrement satisfaire, si je me contentais de vous en faire la description ; les figures suivantes vous feront voir d'un coup d'œil, ce qu'il ne me serait guères possible de vous faire comprendre par le détail le plus exact.

Vous voyez d'abord quelle est la forme de l'habit que portent les Missionnaires ; c'est une simple toile de coton, qui n'est ni rouge ni jaune, mais dont la couleur tient de l'un et de l'autre. Le vase qu'ils portent à la main est de cuivre ; comme on ne trouve pas de l'eau par-tout, et que celle qu'on trouve n'est pas toujours potable, ils sont

obligés d'en avoir toujours avec eux, pour se rafraîchir sous un ciel aussi brûlant que celui-ci. La chaussure vous paraîtra extraordinaire ; c'est une espèce de soque, assez semblable à celles dont se servent en France quelques Religieux de saint François ; à la vérité celles-ci s'attachent avec des courroies, au lieu que les soques des Indes ne tiennent que par une cheville de bois, qui se met entre l'orteil et le second doigt du pied. Cette manière de se chausser ne nous est pas particulière ; le Roi et les grands Seigneurs usent de soques comme nous ; il y a cette différence, que leurs soques sont d'argent, et que les nôtres sont de bois. Ils prétendent que cette chaussure est la plus propre et la plus commode qu'on puisse imaginer pour ce pays-ci. C'est la plus propre, disent-ils, parce qu'on peut en tout temps la laver et se laver les pieds, ce qui est nécessaire ici à cause de la chaleur : la plus commode, parce que rien n'est plus facile à quitter et à reprendre. Il est vrai qu'il en coûte dans les commencemens, et qu'on ne peut s'y accoutumer sans beaucoup souffrir ; mais avec le temps et la patience, il se forme des calus à cet endroit du pied, et on acquiert enfin l'habitude de marcher sans aucune incommodité.

Dans les voyages que nous fesons d'ordinaire à pied, nous ne nous servons point de soques ; mais je ne sais ce qui est alors le plus pénible, où d'aller pieds-nus sur ces terres brûlantes et semées de petits cail-

BRAME, PREMIER MINISTRE DU ROI DE MADURÉ
aux Indes.

Canu fecit

RANGAMOUTTOU, FILS D'UN ROI DE MADURÉ
aux Indes.

Canu fecit

loux, ou d'user de sandales de cuir, ainsi que font les naturels du pays. Ces sandales ne sont qu'une simple semelle sans empeigne, qui tient aux pieds par quelques courroies ; le sable et les pierres s'y glissent aisément, et causent beaucoup de douleur. Il n'est pas du bel usage de se servir de sandales, et c'est pourquoi on les quitte toujours lorsqu'on doit paraître devant une personne qui mérite du respect. Nos images d'Europe, où les Saints sont représentés vêtus à la romaine avec des sandales aux pieds, révoltent la politesse indienne ; cependant, plusieurs Brames ne font pas difficulté d'en porter.

A l'égard des modes indiennes, elles sont toujours les mêmes ; ces peuples ne changent guère leurs usages, sur-tout pour la manière de se vêtir. J'ai déjà eu l'honneur de vous dire, Madame, que les gens du commun n'y font pas beaucoup de façon; ils s'entourent le corps d'une simple toile de coton; et il arrive souvent que les pauvres ont bien de la peine à avoir un morceau de cette toile pour se couvrir. Les grands Seigneurs, tels que ceux qui sont dépeints dans les deux figures qui suivent, s'habillent assez proprement, selon leur goût, et eu égard à la chaleur du climat. Ils se couvrent d'une robe de toile de coton fort blanche et en même temps très-fine et transparente, qui leur descend jusqu'aux talons ; ils ont un haut de chausses et des bas de couleur rouge tout d'une pièce, est qui ne vont que jusqu'au coude-

pied. Ils sont chaussés d'une espèce d'escarpins de cuir rouge brodé, les quartiers de derrière se plient sous les talons ; ils portent des pendans d'oreilles d'or ou de perle; la ceinture est d'une étoffe de soie brodée d'or, les bracelets sont d'argent ; ils portent au cou des chaînes d'or, ou des espèces de chapelets dont les grains sont d'or. Les dames ont à peu près le même habillement, et on ne les distingue des hommes que par la manière différente dont elles ornent leur tête.

Je finis cette lettre, Madame, qui n'est peut-être que trop longue, en répondant à votre dernière question. Vous souhaitez savoir où nous nous retirons pendant le jour et la nuit, et si les gens de ce pays-ci consentent volontiers qu'on baptise leurs enfans. C'est sur quoi je vais vous satisfaire en peu de mots. Certainement il est nécessaire que nous ayons une demeure fixe, sans cela, où les Chrétiens et les Gentils iraient-ils nous chercher, lorsqu'ils ont besoin de notre ministère ? comment tiendrions-nous nos assemblées? comment célébrerions-nous nos fêtes? D'un autre côté, il n'est pas à propos que nous demeurions toujours dans le même endroit ; ce ne serait pas le moyen d'étendre la foi ; les Chrétiens seraient obligés de faire de fort longs voyages ; plusieurs vieillards passeraient le reste de leur vie sans participer aux Sacremens; d'ailleurs, un trop long séjour dans la même contrée donnerait le temps aux ennemis du nom chrétien de

tramer des complots contre la Religion, et de lui susciter des persécuteurs. C'est pourquoi, comme chaque mission comprend une grande étendue de pays où les Néophytes sont dispersés, nous y avons plusieurs Eglises dans lesquelles nous entretenons des Catéchistes, qui instruisent les Chrétiens et les Catéchumènes, et qui gagnent tous les jours quelques idolâtres à Jésus-Christ. Les conversions sont plus ou moins nombreuses chaque année, à proportion du nombre des Catéchistes que nous avons le moyen d'entretenir. Soixante ou quatre-vingts francs suffisent pour l'entretien d'un Catéchiste. Nous parcourons ces Eglises, et nous fesons dans chacune quelque séjour pour administrer les Sacremens aux fidèles, et pour baptiser les Catéchumènes. Nous avons auprès de chaque Eglise une cabane, et quelquefois un petit jardin; c'est-là que nous nous retirons. Pendant nos voyages, qui sont fort fréquens, nous allons chez les Chrétiens, quand il y en a dans le lieu, ou chez les Gentils qui veulent bien nous recevoir, ou dans les *Madams* publics. On appelle ainsi un bâtiment dressé sur les chemins pour la commodité des passans, lequel supplée aux hôtelleries dont on ignore ici l'usage. Dans certains *Madams*, on donne à manger aux Brames; dans d'autres, on leur donne de la *canje*; on appelle ainsi l'eau où l'on a fait bouillir le riz; il y en a d'autres où l'on donne du petit lait. Communément on n'y trouve que de l'eau et du

feu, et il y faut porter le reste. Ainsi, comme vous voyez, Madame, on ne voyage pas trop commodément en ce pays-ci ; néanmoins, ce n'est pas là ce qu'il y a de plus rude ; la chaleur excessive du climat nous incommode plus que tout le reste ; nous ne fesons guère de voyage que l'épiderme du visage ne soit tout-à-fait enlevé ; on s'en console aisément, et il en renaît bientôt un autre à la place.

Pour ce qui regarde le baptême des enfans, vous savez, Madame, que l'usage observé de tout temps dans l'Eglise, est de ne point baptiser les enfans des infidèles, à moins qu'ils n'y consentent, et qu'ils ne promettent de leur procurer une éducation chrétienne. C'est ce qu'on ne peut guère espérer de ceux qui sont obstinés dans leur aveuglement, et qui refusent d'ouvrir les yeux à la lumière de l'Evangile. Il y a pourtant un cas à excepter, c'est lorsque ces enfans sont en danger de mort; la pratique est de les baptiser sans en demander la permission à leurs parens qui ne manqueraient pas de la refuser. Les Catéchistes et les Chrétiens sont parfaitement instruits de la formule du baptême, et ils le confèrent aux enfans moribonds, sous prétexte de leur donner des remèdes. Il n'y a point d'année qu'ils ne mettent dans le Ciel un grand nombre de ces petits innocens qui ont le malheur de naître dans le sein de l'infidélité. Quand il n'y aurait que ce bien-là à faire dans cette Mission, les Missionnaires,

et ceux qui, comme vous, Madame, contribuent par leurs libéralités à l'entretien des Catéchistes, ne seraient-ils pas assez récompensés de leurs travaux et de leur zèle ? Je ne vous parle point des fidèles ; on ne peut pas douter qu'ils ne consentent que leurs enfans soient baptisés ; eh ! quelle sorte de Chrétiens serait-ce s'ils ne venaient eux-mêmes offrir leurs enfans au baptême aussitôt qu'ils sont nés ? c'est aussi à quoi ils ne manquent pas.

Je crois, Madame, avoir satisfait à tout ce que vous souhaitiez de moi ; je vous sais bon gré de ne m'avoir pas fait un plus grand nombre de questions, car je n'aurais pu me résoudre à les laisser sans réponse, et cependant, mes occupations présentes ne m'eussent guère permis d'entrer dans un long détail de mille autre choses, dont j'aurai l'honneur de vous entretenir quand j'aurai plus de loisir. Je vous prie néanmoins de remarquer que, dans cette lettre, je ne parle que du pays où je me trouve, qui est vers la pointe du cap de Comorin, et non pas de toutes les Indes en général. Comme, en France, chaque Province a quelque chose de particulier, de même chaque Royaume des Indes, et quelquefois divers endroits du même Royaume ont des coutumes toutes différentes. Le Malabar, par exemple, qui n'est séparé du Maduré que par une chaîne de montagnes, a des usages, des fruits et d'autres choses qui ne se trouvent point ici. Il a l'hiver quand nous avons l'été, et l'été quand nous

avons l'hiver ; car aux Indes, ce n'est pas le cours du soleil, ce sont les pluies qui règlent les saisons. Cette remarque est nécessaire, afin de concilier les contradictions apparentes qui se peuvent rencontrer dans les lettres qu'on écrit du même pays. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect et une parfaite reconnaissance, etc.

LETTRE

Du Père Martin, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père de Villette de la même Compagnie.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

DANS la dernière lettre que j'eus l'honneur de vous écrire de la Mission du *Marava*, je vous fesais le détail de l'état de la Religion dans ce Royaume, où j'étais chargé du soin de près de vingt mille Chrétiens, et de la conversion de plus d'un million d'infidèles. Puisque ce récit vous a été agréable, je vais vous informer de ce qui s'y est passé depuis ce temps-là, jusques vers le milieu de l'année 1712.

La sécheresse et les chaleurs extraordinaires ayant causé en 1709 une disette générale, on commençait à espérer que les pluies fréquentes qui tombèrent dans les mois d'Oc-

tobre et de Novembre, rétabliraient l'abondance. Ces grands étangs qui se font aux Indes, à force de bras, et avec beaucoup de travail, étaient déjà tous remplis : c'est à la faveur de ces eaux, que les laboureurs font couler des étangs dans les campagnes, qu'on voit croître une quantité prodigieuse de riz ; lorsque les pluies sont abondantes, le riz et les autres denrées y sont à vil prix : pour un fanon (1), on aura jusqu'à huit *Marhals* ou grandes mesures de très-bon riz pilé, ce qui suffit pour la nourriture d'un homme durant plus de quinze jours. Mais aussi quand les pluies viennent à manquer, la cherté devient si grande, que j'ai vu monter le prix d'une de ces mesures de riz, jusqu'à quatre fanons, c'est-à-dire, jusqu'à dix-huit sous.

On ne prend nulle part autant de précaution que dans le *Marava*, pour ne pas laisser échapper une goutte d'eau, et pour ramasser toute celle des ruisseaux et des torrens que forment les pluies. On y voit une assez grande rivière appelée *Vaiaron* : après avoir traversé une partie du Royaume du Maduré, elle tombe dans le Marava, et quand elle remplit bien son lit, ce qui arrive d'ordinaire pendant un mois entier chaque année, elle est aussi grosse que la Seine. Cependant, par le moyen des canaux que creusent nos Indiens, et qui vont aboutir fort

(1) Un fanon vaut quatre sous et demi de notre monnaie.

loin à leurs étangs, ils saignent tellement cette rivière de tous les côtés qu'en peu de temps elle est entièrement à sec.

Les étangs les plus communs ont un quart de lieue, ou une demi-lieue de levée : il y en a d'autres qui ont une lieue et davantage. J'en ai vu trois qui ont plus de trois lieues. Un seul de ces étangs fournit assez d'eau pour arroser les campagnes de plus de soixante peuplades. Comme le riz veut toujours avoir le pied dans l'eau jusqu'à ce qu'il ait acquis sa parfaite maturité; lorsqu'après la première récolte, il reste encore de l'eau dans les étangs, on fume les terres, et on les ensemence de nouveau. Tout le temps de l'année est propre à faire croître le riz, pourvu que l'eau ne lui manque pas.

On cueille ici diverses espèces de riz ; le meilleur est celui qu'on nomme *Chamba* et *Pijánam ;* le premier croît et mûrit dans l'espace de sept mois. Il faut neuf mois au second. On en voit qui ne demeure sur pied que cinq mois, et d'autre à qui environ trois mois suffisent ; mais il n'a ni le goût ni la force du *Chamba* et du *Pijánam*. Du reste, il est surprenant de voir la quantité de poissons qui se trouvent chaque année dans ces étangs, lorsqu'ils tarissent. Il y en a dont la pêche s'afferme jusqu'à deux mille écus. Cet argent s'emploie toujours à la réparation des levées, qu'on fortifie des terres mêmes qui se tirent de l'étang.

Les premières pluies qui arrivèrent dans le mois d'Août, donnèrent le moyen à quel-

ques laboureurs d'ensemencer les terres de cette espèce de riz qui croît en trois mois de temps ; mais après les pluies abondantes des mois d'Octobre et de Novembre, toutes les campagnes furent semées, et elles promettaient une des plus riches récoltes. J'avais compassion de voir ces pauvres gens aller chaque jour recueillir quelques grains de riz à demi-mûrs, les froisser dans leurs mains, et les manger tout crudes, la faim ne leur donnant pas la patience de les faire cuire.

Ceux qui avaient été plus diligens à ensemencer leurs terres, prêtaient du riz aux autres qui avaient été plus lents à semer : mais c'était à des conditions bien dures : il fallait que, pour une mesure de riz commun, ils s'obligeassent à rendre huit, dix, et même quinze mesures de riz *Chamba*, au temps de la récolte générale. Telle est l'usure qui s'exerce parmi les habitans du Maravа. Vous jugez bien que ceux qui se convertissent doivent renoncer absolument à un gain si inique : c'est de quoi les Infidèles même sont instruits, et ils admirent les bornes que la Loi chrétienne prescrit sur cet article : pour peu que quelque Néophyte vienne à les passer, ils ne manquent pas de lui en faire des reproches, et même de m'en porter leurs plaintes, s'imaginant qu'un excès si criant est permis à ceux qui ne sont pas Chrétiens. « Vous avez raison, leur dis-je alors, de con-» damner dans mes Disciples cette prévari-» cation, quoique ceux qui en sont coupa-» bles, n'aient garde de porter l'usure aussi

» loin que vous ; mais en serez-vous moins
» malheureux dans les enfers, parce que
» vous vous croyez autorisés par l'éducation
» et par la coutume de votre pays? Vous vous
» condamnez vous-mêmes par votre propre
» témoignage ; car si ceux qui font pro-
» fession de la Loi que je prêche, seront
» éternellement punis pour ne s'y être pas
» conformés; vous autres qui la connaissez,
» qui l'approuvez, et qui refusez de l'embras-
» ser, ne devez-vous pas vous attendre aux
» mêmes supplices ? N'êtes-vous pas dou-
» blement idolâtres, et des faux Dieux qui
» sont l'ouvrage de vos mains, et de cet ar-
» gent qui est le fruit de ce trafic honteux
» que vous exercez ? La profession que vous
» faites d'adorer les Idoles, justifie-t-elle
» votre avarice ; et si elle l'autorise,
» n'est-ce pas une marque évidente de la
» fausseté de votre Religion? » Quand je leur parle ainsi, ils se retirent pour l'ordinaire confus et interdits, mais ils ne songent pas pour cela à se convertir.

Comme je n'oublie rien afin d'arracher cette convoitise du cœur de mes Néophytes, et que je refuse d'admettre à la participation des Sacremens ceux qui s'y sont laissés entraîner, j'ai eu la douleur de perdre un des Chrétiens, lequel a abandonné la foi, non pas pour adorer les idoles, mais pour faire plus librement ce sordide commerce, vérifiant ainsi à la lettre ces paroles de Saint Paul à Timothée : *la convoitise est la racine de tous les maux, et quelques-uns s'y*

laissant aller, se sont écartés de la foi. D'un autre côté, je fus consolé de voir qu'un Chrétien s'étant rendu coupable du même péché, sa mère me l'amena à l'Eglise; l'ayant accusé en ma présence, elle lui fit promettre qu'il ne prendrait désormais qu'autant qu'il aurait donné.

Ces pauvres gens, que l'indigence forçait d'emprunter des Gentils à un si gros intérêt, se consolaient dans l'espérance d'une récolte abondante; lorsqu'il plut à Dieu de replonger ce Royaume dans de nouveaux malheurs. Le 18 Décembre de l'année 1709, que tous les étangs se trouvaient pleins d'eau, il survint un ouragan, que ces Peuples appellent en leur langue *Perum catou* ou *Perumpugel*, le plus furieux qu'on ait encore vu. Il commença dès sept heures du matin avec un vent affreux du Nord-Est, et une pluie très-violente. Cet orage dura jusqu'à quatre heures que le vent tomba tout-à-coup; mais demi-heure avant le coucher du soleil, il recommença du côté du Sud-Ouest avec encore plus de furie; et comme les levées des étangs sont presque toutes tournées du côté du couchant, parce que tout le Maravar va en pente vers l'Orient, les ondes poussées par le vent contre ces digues, les battirent avec tant d'impétuosité, qu'elles les crevèrent en une infinité d'endroits; alors l'eau des étangs s'étant réunie aux torrens formés par l'orage, causa une inondation générale qui déracina tout le riz, et qui couvrit les campagnes de sable. La perte des moissons fut accompagnée de

celle des bestiaux, qui furent submergés aussi-bien que les peuplades bâties dans les lieux un peu bas.

Comme cette inondation arriva pendant la nuit, plusieurs milliers de personnes y périrent. Dans un seul endroit on trouva jusqu'à cent cadavres, que le courant y avait portés. Un Chrétien me montra depuis un grand arbre sur lequel il s'était perché avec vingt-six autres Indiens : ils y restèrent cette nuit-là et tout le jour suivant : deux de la troupe à qui les forces manquèrent, tombèrent de l'arbre et furent emportés au loin par le torrent. Il m'ajouta qu'une femme ayant été portée par le courant, près de cet arbre, un bon Néophyte lui tendit le pied qu'elle prit de la main, et un autre l'ayant soulevée par les cheveux, lui sauva la vie qu'elle allait perdre dans les eaux. L'on me montra dans un autre endroit la chaussée d'un grand étang qui creva tout-à-coup sous les pieds de cinq Chrétiens, qui s'y étaient réfugiés comme dans un lieu fort sûr. Je passai quelque temps après dans un petit bois de tamariniers, ce sont des arbres aussi hauts que nos plus grands chênes, dont la racine est fort profonde, et qui ayant les feuilles fort petites, donnent beaucoup moins de prise au vent. Cependant, presque tous ces arbres étaient renversés, et avaient la racine en l'air. C'est ce que je n'aurais pu croire, si je ne l'avais vu, et ce qui marque bien le ravage que fit cet ouragan.

Les suites en furent très-funestes ; la

famine devint plus cruelle que jamais, et la mortalité fut presque générale : de sorte que plusieurs milliers d'hommes furent contraints de se retirer dans les Royaumes de Maduré et de Tanjaour, qui confinent avec le Marava. Pour moi j'eus beaucoup à souffrir pendant toute l'année 1710; la calamité publique, les mauvaises eaux, que les terres charriées par les torrens rendaient encore plus mauvaises, les fatigues de la Mission, la situation incommode de ma cabane qui était sur le bord d'une mare, où un grand nombre de Buffles venaient se vautrer pendant la nuit, et fesaient lever des vapeurs infectes; tout cela altéra fort ma santé. La principale Eglise que j'avais, était devenue inabordable; les Chrétiens n'osaient s'y rendre, de crainte des voleurs qui fesaient des courses continuelles dans cette contrée, et quelquefois au nombre de quatre à cinq cens hommes. J'avais fait bâtir quatre autres Eglises en quatre endroits différens, à une journée l'une de l'autre; elles furent toutes submergées ou détruites par l'orage dont je viens de parler. Je songeai à en construire une autre à *Ponnelicotey* : c'est une grosse bourgade toute composée de Chrétiens, qui est dans le centre du Marava. Le Seigneur de cette peuplade qui est aussi Chrétien, me fournit, pour la construction de mon Eglise, six colonnes de bois assez bien travaillées.

Presque toutes les Bourgades et les terres de Marava, sont possédées par les plus riches du pays, moyennant un certain nombre

de soldats qu'ils sont obligés de fournir au Prince, toutes les fois qu'il en a besoin. Ces Seigneurs se révoquent au gré du Prince : leurs soldats sont leurs parens, leurs amis, ou leurs esclaves, qui cultivent les terres dépendantes de la Peuplade, et qui prennent les armes dès qu'ils sont commandés. De cette manière le Prince de Marava peut mettre sur pied, en moins de huit jours, jusqu'à trente et quarante mille hommes, et par-là il se fait redouter des Princes ses voisins : il a même secoué le joug du Roi de Maduré ; dont il était tributaire. En vain les Rois de Tanjaour et de Maduré s'étaient-ils ligués ensemble pour le réduire ; le fameux Brame *Naraja payen*, grand Général de Maduré, étant entré dans le Marava l'an 1702, à la tête d'une armée considérable, y fut entièrement défait, et y perdit la vie : le Roi de Tanjaour ne fut pas plus heureux en 1709 ; profitant de la désolation où était alors le Marava, il y envoya toutes ses forces ; mais son armée fut repoussée avec vigueur, et il se vit réduit à demander la paix.

La situation de ma nouvelle Eglise était commode pour les Chrétiens, qui pouvaient s'y rendre des quatre parties du Marava, mais elle était très-nuisible à ma santé. Comme elle était entourée d'un côté par un grand étang, et de l'autre par des campagnes de riz toujours arrosées, l'humidité du lieu, et le concours incroyable des Fidèles et des Gentils, me causèrent deux grosses tumeurs, l'une sur la poitrine, et l'autre immédiate-

ment

ment au-dessous de la jointure du bras. Je fus obligé de me mettre entre les mains d'un Chrétien qui passait pour habile dans ces sortes de cures. Quand il fallut ouvrir la tumeur, il se trouva qu'un mauvais canif tout émoussé que j'avais, était meilleur pour cette opération que tous ses outils. Avant que de l'ouvrir, il y appliqua durant huit à dix jours, pour la résoudre, des oignons sauvages cuits sous la cendre, et mis en forme de cataplasme. Quand la tumeur fut ouverte, il ne se servit plus que des feuilles d'un arbuste nommé *Virali*. Il avait soin d'oindre de beurre la tente longue de plus d'un demi-pied qu'il insinuait dans la plaie, et après avoir amolli ces feuilles sur la fin, il les appliquait dessus avec du *diapalma*. La plaie fut quarante jours à se fermer, sans que les chaleurs ardentes de la saison y causassent la moindre inflammation.

Cette incommodité fut suivie d'une autre qui n'était pas moins douloureuse : mes jambes s'enflèrent tout-à-coup, et dans l'une il se forma à la cheville du pied un de ces vers que les Tamuls appellent *Narapu chilendi*. Il est aussi mince que la plus petite corde de violon, et long quelquefois de deux coudées et davantage. Cette maladie est causée par les eaux corrompues qu'on est obligé de boire. Elle se fait sentir d'abord par une démangeaison insupportable : ensuite il se forme à l'endroit d'où le ver doit sortir une petite ampoule rouge, et il paraît un petit trou, où la pointe d'une aiguille aurait de

la peine à s'insinuer. C'est par cette ouverture que le vers commence à sortir peu-à-peu : il faut chaque jour le tirer insensiblement, en le roulant sur un petit morceau de linge roulé. Les Indiens prétendent qu'il est animé; pour moi je n'y remarquai aucun signe de vie. Il est rare qu'il sorte tout entier sans se rompre : quand il se rompt, la partie qui reste dans la chair et sur les nerfs y produit une grande inflammation : il s'y amasse une matière âcre, qui, n'ayant point d'issue y fermente, et cause des douleurs très-aiguës; il faut deux ou trois mois pour en guérir : on prétend que l'incision de cette tumeur serait mortelle, ou que du-moins on en demeurerait estropié le reste de la vie.

Ce fut vers la fin du Carême que je fus attaqué de ces différentes infirmités. La circonstance du temps, et la foule des Néophytes qui vinrent à l'Eglise, ne me permirent pas de prendre le repos qui m'eût été nécessaire. Mais enfin, il fallut y succomber malgré moi. Le jour même de Pâques j'eus bien de la peine à dire la sainte Messe, et à communier ceux que j'avais confessés les jours précédens. Cependant je ne pus me dispenser de baptiser deux cent seize enfans que leurs mères tenaient entre leurs bras; mais je remis à une autre fois les cérémonies du Baptême. Pour les adultes qui étaint aussi en grand nombre, je différai leur Baptême jusqu'après l'Ascension, prévoyant bien que je ne serais guères plutôt en état de reprendre mes fonctions. En effet, je fus arrêté au lit pendant

quarante jours, et ce ne fut qu'à cette fête-là que je commençai à célébrer l'auguste Sacrifice de nos autels.

J'étais encore convalescent, qu'il me fallut faire un voyage de douze grandes journées, et durant des chaleurs brûlantes. Ce voyage qui devait, selon toutes les apparences, éloigner mon rétablissement, me rendit une parfaite santé. Il est inutile de vous dire jusqu'où va l'abandon où se trouve réduit un malade dans ces terres barbares; il n'y a aucun soulagement à espérer, il ne doit pas s'attendre même aux remèdes les plus communs. Les Médecins Indiens ignorent absolument l'usage de la saignée: tout leur art se borne à des purgations la plupart violentes, et à une diète opiniâtre qu'ils font garder aux malades. La *canje*, c'est-à-dire, de l'eau où l'on a fait cuire quelques grains de riz, est tout le bouillon qu'on leur donne; et souvent même ils doivent se contenter d'eau chaude. Il faut avouer néanmoins que les Indiens se guérissent de beaucoup de maladies par le moyen d'une abstinence si extraordinaire, et qu'ils vivent aussi long-temps qu'en Europe.

Ce fut cette année 1710 que mourut le Prince de Marava, âgé de plus de quatre-vingts ans; ses femmes, au nombre de quarante sept, se brûlèrent avec le corps du Prince. On creusa pour cela hors de la Ville une grande fosse qu'on remplit de bois en forme de bûcher; on y plaça le corps du défunt richement couvert: on y mit le

Université CANADA

feu après beaucoup de cérémonies superstitieuses que firent les Brames. Alors parut cette troupe infortunée de femmes qui, comme autant de victimes destinées au sacrifice, se présentèrent toutes couvertes de pierreries et couronnées de fleurs; elles tournèrent diverses fois autour du bûcher, dont l'ardeur se fesait sentir de fort loin. La principale de ces femmes tenait le poignard du défunt, et s'adressant au Prince qui succédait au trône: « Voilà, lui dit-elle, le poi» gnard dont le prince se servait pour triom» pher de ses ennemis: ne l'employez jamais » qu'à cet usage; et gardez-vous bien de le » tremper dans le sang de vos sujets; gouver» nez-les en père, comme il a fait, et vous » vivrez long-temps heureux comme lui. » Puisqu'il n'est plus, rien ne doit me retenir » davantage dans ce monde, et il ne me reste » plus que de le suivre. A ces mots, elle remit » le poignard entre les mains du Prince, » qui le reçut sans donner aucun signe de » tristesse ou de compassion. Hélas! pour» suivit-elle, à quoi aboutit la félicité hu» maine? Je sens bien que je vais me préci» piter toute vive dans les enfers. » Et aussitôt tournant fièrement la tête vers le bûcher, et invoquant les noms de ses Dieux, elle s'élance au milieu des flammes.

La seconde était sœur du Prince Raja, nommé *Tondoman*, qui était présent à cette détestable cérémonie; lorsqu'il reçut des mains de la Princesse sa sœur les joyaux dont elle était parée, il ne put retenir ses larmes,

et se jetant à son cou il l'embrassa tendrement. Elle ne parut pas s'en émouvoir : mais regardant d'un œil assuré, tantôt le bûcher, tantôt les assistans, et criant à haute voix, *Chiva, Chiva*, qui est un des noms qu'on donne au Dieu *Routren*, elle se précipita dans les flammes comme la première.

Les autres suivirent de près ; quelques-unes avaient une contenance assez ferme, d'autres avaient l'air interdit et effaré. Il y en eut une qui, plus timide que ses compagnes, courut embrasser un soldat Chrétien, et le pria de la sauver. Ce Néophyte qui, malgré les défenses sévères qu'on fait aux Chrétiens d'assister à ces barbares spectacles, avait eu la témérité de s'y trouver, fut si effrayé, qu'il repoussa rudement sans y penser cette malheureuse, et qu'il la fit culbuter dans le bûcher. Il se retira aussitôt avec un frémissement par tout le corps, qui fut suivi d'une fièvre ardente accompagnée de transport au cerveau, dont il mourut la nuit suivante, sans pouvoir revenir à son bon sens.

Les dernières paroles que proféra la première de ces femmes sur l'enfer, où elle allait, disait-elle, se précipiter toute vive, surprirent tous les assistans. Elle avait eu à son service une femme Chrétienne, qui l'entretenait souvent des grandes vérités de la Religion, et qui l'exhortait à embrasser le Christianisme : elle goûtait ces vérités, mais elle n'eut pas le courage de renoncer à ses Idoles : elle en conçut pourtant de l'estime pour les Chrétiens, et elle se déclarait leur

protectrice en toute occasion : la vue des flammes prêtes à la consumer, lui rappela sans doute le souvenir de ce que cette bonne Chrétienne lui avait dit sur les supplices de l'enfer.

Quelque intrépidité que fissent paraître ces infortunées victimes du Démon, elles ne sentirent pas plutôt l'ardeur du feu, que, poussant des cris affreux, elles se jetèrent les unes sur les autres, et s'élancèrent en haut pour gagner le bord de la fosse. On jeta sur elles quantité de pièces de bois, soit pour les accabler, soit pour augmenter l'embrasement. Quand elles furent consumées, les Brames s'approchèrent du bûcher encore fumant, et firent sur les cendres ardentes de ces malheureuses, mille cérémonies non moins superstitieuses que les premières. Le lendemain ils recueillirent les ossemens mêlés avec les cendres, et les ayant enfermés dans de riches toiles, ils les portèrent près de l'île *Ramesuren*, que les Européens appellent par corruption *Ramanancor*, où ils les jetèrent dans la mer. On combla ensuite la fosse, on y bâtit un temple, et on y fit chaque jour des sacrifices en l'honneur du Prince et de ses femmes, qui dès-lors furent mises au rang des Déesses.

Cette brutale coutume de se brûler, est plus fréquente dans les Royaumes de l'Inde méridionale, qu'on ne se l'imagine en Europe. Il n'y a pas long-temps que moururent deux Princes qui relevaient du Marava. Le premier avait dix-sept femmes, et l'autre

treize. Toutes firent la même fin à la réserve d'une seule qui était enceinte, et qui ne put se brûler qu'après la naissance de son fils.

La Reine de *Trichirapali*, mère du Prince régnant, qui fut laissée enceinte il y a environ trente ans à la mort de son mari, prit la même résolution aussitôt que son fils fut né, et l'exécuta avec une fermeté qui étonna toute cette Cour. Sa belle-mère, nommée *Mingamal*, n'avait pu accompagner le Roi *Chokanaden* sur le bûcher, pour la même raison; mais après son accouchement elle trouva le secret d'échapper aux flammes, sous prétexte qu'il n'y avait qu'elle qui pût élever le jeune Prince, et gouverner le Royaume durant la minorité. Comme elle aimait la Reine de Trichirapali sa belle-fille, elle voulut lui persuader de suivre son exemple : mais cette jeune Reine la regardant avec dédain : « Croyez-vous, Madame, lui » dit-elle, que j'aie l'âme assez basse pour » survivre au Roi mon époux? Le desir de lui » laisser un successeur m'a fait différer mon » sacrifice, mais à présent rien n'est capable » de l'arrêter. Le jeune Prince ne perdra » rien à ma mort, puisqu'il a une grand'- » mère, qui a tant d'attachement pour la » vie. Il est autant à vous qu'à moi : élevez- » le, et conservez-lui le Royaume qui lui » appartient. » Elle ajouta beaucoup de reproches assez piquans, mais en termes couverts. *Mingamal* dissimula en femme d'esprit, et abandonna sa belle-fille à sa déplorable destinée.

Au reste, bien que ce soit de leur propre choix que ces dames Indiennes deviennent la proie des flammes, il n'est guères en leur pouvoir de s'en dispenser. La coutume du pays, le point d'honneur, la crainte d'être deshonorées et de devenir la fable du public, y ont plus de part que leur volonté propre; si quelqu'une tâchait de se soustraire à une mode si cruelle, ses parens sauraient bien l'y forcer, afin de conserver l'honneur de leur famille. C'est pourquoi, lorsqu'ils en voient chanceler, ils leur donnent aussitôt certains breuvages qui leur ôtent toute appréhension de la mort. Les femmes du commun sont en cela plus heureuses que les Princesses, et les concubines des Princes Indiens : cette loi barbare ne les regarde point, et s'il y en a qui s'y assujettissent, ce n'est d'ordinaire que par une vanité ridicule, et par l'envie de s'attirer des honneurs avant qu'elles se jettent dans les flammes, et de mériter un monument qui s'élève sur le lieu du bûcher où elles se sont brûlées. Il est rare d'en voir des exemples dans les Castes basses, et même dans celle des Brames. Ils sont plus communs dans la Caste des Rajas, qui prétendent descendre de la race royale des anciens Souverains de l'Inde.

Aussitôt que j'appris la mort du Prince de Marava, j'envoyai saluer son successeur par mes Catéchistes et par quelques Capitaines Chrétiens, qui lui portèrent de ma part quelques présens conformes à ma pauvreté. Il parut agréer cette visite, et sur le champ il

me donna une Patente qui me permettait de bâtir des Eglises dans le cœur de ses Etats. Il ordonna même aux habitans de *Ponnelicotey*, de me céder l'emplacement que je souhaiterais, et de me fournir les matériaux dont j'aurais besoin. Je fis donc élever en l'année 1711 une assez grande Eglise, qui se trouva plus belle qu'aucune de celles de Maduré. Un Capitaine Gentil, dont toute la famille est Chrétienne, donna l'exemple, et me fournit de beau bois qu'il fit couper par ses soldats et ses esclaves. Je fis venir de *Trichirapali*, deux Chrétiens habiles dans les ouvrages de terre et de plâtre; d'autres ouvriers les aidèrent, et en moins de six mois l'Eglise fut achevée. Elle avait trois grandes portes, et huit croisées ornées en dedans et en dehors de colonnes et de pilastres avec leurs chapiteaux. Ils firent la frise, la corniche et l'architrave, partie à l'Indienne, partie à l'Européenne. L'autel et le retable étaient travaillés avec tant d'art, qu'un Missionnaire qui vint me voir quelque temps après, les prit pour un ouvrage véritablement sculpté.

Tandis qu'on était occupé à bâtir l'Eglise, je fus obligé d'aller à *Aour* pour y recevoir M. l'Evêque de Saint-Thomé, et l'assister dans ses fonctions épiscopales: il était entré dans la Mission afin de donner le Sacrement de Confirmation aux Néophytes de Maduré. Ce saint Prélat, qui a été lui-même Missionnaire de Maduré pendant plus de vingt ans, savait parfaitement la langue du

pays, et il était tout accoutumé à la vie austère qu'on y mène, puisque depuis son élévation à l'Épiscopat, il ne l'a jamais quittée. Jusqu'alors aucun autre Evêque n'avait osé pénétrer dans les terres, parce qu'ignorant la langue et les coutumes du Maduré, il n'aurait pas manqué de passer pour *Prangui* ou Européen dans l'esprit des Indiens, ce qui aurait absolument ruiné le Christianisme.

Ce Prélat entra donc dans le Maduré en habit de Missionnaire, sans porter d'autre marque de sa dignité Episcopale qu'une petite Croix sur la poitrine et une bague au doigt. Les Chrétiens, dont plusieurs milliers avaient reçu le Baptême de ses mains, s'empressaient de se rendre de toutes parts auprès de leur ancien Pasteur. Il fallut leur ordonner de l'attendre dans leurs peuplades qu'il parcourait l'une après l'autre, de crainte qu'un si grand concours ne donnât de l'ombrage et ne fût cause de quelque persécution. Il donnait chaque jour la Confirmation à une infinité de Chrétiens; il entendait les Confessions tout le reste du temps qu'il avait de libre, et il donnait la Communion à un grand Peuple qui se présentait en foule au saint Autel. Nous nous étions rendus quatre Missionnaires auprès du Prélat, afin de disposer les Peuples à recevoir la Confirmation avec fruit. Nous eûmes autant à travailler chaque jour pendant trois mois, que si c'eût été la fête de Pâques. *Aour* étant le centre de la Mission fut aussi le lieu où

nous fîmes le plus long séjour, et l'on permit aux Néophytes d'y venir de tous les lieux circonvoisins. J'avais fait dresser pour moi une espèce d'appentis au fond d'un petit jardin, afin d'y vaquer avec moins de bruit aux confessions et à l'instruction des Chrétiens; je m'y rendais quelques heures avant le jour, je le trouvais souvent déjà occupé par le Prélat. Les pauvres et les *Parias*, si méprisés dans les Indes, étaient ceux à qui il donnait le plus de marques de sa charité pastorale. Il fit de grandes aumônes, jusqu'à s'endetter considérablement pour secourir un grand nombre de familles indigentes. Le Prince vint le visiter, et lui rendit toutes sortes d'honneurs. Quoiqu'il soit Gentil, il a pour les Missionnaires une singulière affection, et aux fêtes principales il envoie d'ordinaire trois ou quatre de ses gens pour empêcher le désordre qu'y pourraient faire les Gentils, que la curiosité y attire.

Monsieur l'Evêque de Saint-Thomé souhaitait extrêmement de pénétrer jusques dans le Marava, et il était près d'y entrer, lorsque des affaires pressantes le rappelèrent à la côte de Coromandel. Il nous promit en partant qu'il reviendrait le plutôt qu'il pourrait pour parcourir toutes les autres Eglises de la Mission : mais il ne l'a pu faire depuis ce temps-là; il a été obligé de visiter toutes les Eglises qui se trouvent sur la côte de Coromandel, dans les Colonies Françaises, Anglaises, Hollandaises, Danoises, Portu-

gaises, et dans quelques autres Villes qui appartiennent aux Maures et aux Gentils. Il parcourut tous ces différens endroits, sans trouver le moindre obstacle de la part des Hérétiques et des Infidèles. Il revint ensuite à Madras, où il s'embarqua pour aller visiter toutes les Eglises des Royaumes d'*Arrakan* et de *Bengale*, jusqu'aux frontières du *Thibet*: il est accompagné du Père Barbier, Missionnaire Français du Carnate, qui partage avec ce grand Evêque les travaux immenses qu'il faut essuyer dans la visite du plus grand Diocèse qu'il y ait au monde: car il s'étend depuis la pointe de *Caglia-Mera*, près de Ceylan, sur toute la partie orientale de l'Inde méridionale, et comprend les trois Royaumes d'*Aracan*, de *Bengale* et d'*Orixa*.

Aussitôt après le départ de M. l'Evêque de Saint-Thomé, je retournai au Marava, où je trouvai ma nouvelle Eglise presque achevée. J'eus la consolation d'y célébrer la première Messe le jour de l'Assomption de la très-sainte Vierge, à laquelle je l'avais dédiée. Il y eut un concours extraordinaire de Chrétiens, et un grand nombre d'Infidèles se convertirent. Un seul Missionnaire ne pouvant suffire à ce travail, mon dessein était de bâtir une autre Eglise vers l'Orient, et d'y appeler un de nos Pères pour partager avec moi une moisson qui devenait de jour en jour plus abondante; mais j'eus la douleur de voir tout-à-coup de si belles espérances ruinées.

Le Prince nouvellement monté sur le Trône, était fort attaché à ses fausses Divinités, et fesait rebâtir un grand nombre de Temples que son prédécesseur avait négligés. Les Brames, qui s'étaient emparés de son esprit, lui représentèrent qu'il était assez inutile de relever leurs Temples abattus, s'il ne détruisait celui du Dieu des Chrétiens, qui fesait déserter tous les autres. Ils profitèrent ensuite d'un accident arrivé à un Seigneur Chétien, fort puissant à la Cour, et premier Secrétaire d'Etat, pour aliéner tout-à-fait le Prince de notre sainte Religion. Ce Seigneur, qui portait de l'argent à une petite armée qu'on avait levée pour donner la chasse aux voleurs, s'était engagé témérairement dans les bois avec une trop petite escorte : il y fut attaqué par une troupe de ces voleurs, qui le dépouillèrent, lui enlevèrent l'argent et lui donnèrent plusieurs coups de poignard. On le porta tout ensanglanté dans sa maison, où je me rendis au plus vîte, et où je n'eus que le temps de le confesser avant sa mort.

Les Brames et les autres ennemis de la Religion dirent sur cela au Prince que j'avais eu recours à mille sortiléges pour conserver la vie à cet Officier de sa Cour ; mais que par ces sortiléges-là même, j'avais avancé sa mort ; que s'il eût été permis aux Brames de faire leurs prières et leurs sacrifices, l'Etat n'aurait pas perdu un Ministre si fidèle. Le Prince, infiniment sensible à cette perte, avait une disposition naturelle à croire ces im-

posteurs. Aussitôt il donna ordre que le lendemain, dès la pointe du jour, on s'assurât de ma personne et de mes Catéchistes, qu'on pillât et brûlât mon Eglise, qu'on m'emprisonnât, qu'on fouettât mes Catéchistes, et qu'on les mît à la torture ; il défendit néanmoins qu'on me maltraitât, se fesant scrupule de violer la parole qu'il m'avait donnée si solennellement.

Cet ordre, bien que donné en secret, fut entendu par le fils d'un Chrétien, Gouverneur de la Capitale et Intendant des Finances, qui se trouva alors dans l'appartement du Prince. Il en donna avis aussitôt à son père, qui, dans l'instant, me dépêcha un Courrier pour m'avertir de prendre mes sûretés ; l'ordre avait été donné le Samedi à quatre heures du soir ; et, quoique mon Eglise fût à huit lieues de là, j'en reçus la nouvelle avant minuit. J'étais encore occupé à confesser un grand nombre de Chrétiens qui s'y étaient rendus. A cette nouvelle, tous me pressèrent de me retirer ; je ne suivis pas leur conseil pour les raisons suivantes : on m'avait donné seuvent de semblables avis qui s'étaient trouvés faux, et il en pouvait être de même de celui-là ; en me retirant, je laissais mon Eglise et les Chrétiens à la merci de nos plus cruels ennemis : ma retraite même semblait confirmer la vérité des crimes qu'on m'imputait, et les Brames en eussent fait un sujet de triomphe. Enfin, je fesais réflexion que si je sortais une fois du Marava, il me serait très-difficile d'y ren-

trer, et j'avais cet avantage en y demeurant, que de ma prison même, je pouvais aisément détruire les calomnies que les Brames publiaient contre notre sainte Religion. Trop heureux si, en prenant le parti que je jugeais le plus sage, Dieu me trouvait digne de souffrir et de mourir pour une si sainte cause. C'est pourquoi, ayant fait transporter dans les peuplades voisines les principaux ornemens de l'Église, je ne réservai qu'un seul ornement pour dire la Messe le lendemain, supposé que la nouvelle ne fût pas véritable. Comme mes Catéchistes étaient menacés des plus cruels tourmens, je les exhortai à se retirer, mais ils se tinrent offensés de ma proposition, et ils me répondirent qu'ils étaient prêts à tout souffrir plutôt que de m'abandonner : ils se confessèrent et communièrent pour se préparer au combat qu'ils auraient à soutenir. Deux autres Chrétiens suivirent leur exemple.

Le jour parut, et l'on ne s'aperçut d'aucun mouvement ; c'est ce qui fit qu'une centaine de Néophytes, que le bruit de cette persécution avait dispersés, revinrent à l'Église. Je commençai moi-même à douter si l'avis qu'on m'avait donné était véritable : ainsi, je me mis à entendre les confessions des Néophytes, après quoi je dis la sainte Messe, où je m'offris de bon cœur en sacrifice, demandant instamment à Notre-Seigneur qu'il daignât conserver cette Église nouvellement élevée en son honneur au milieu de la Gentilité. Je fis ensuite appeler 25

Catéchumènes qui se disposaient depuis long-temps à recevoir le Baptême. Après les avoir entretenus, je les remis entre les mains des Catéchistes, afin qu'ils continuassent à les préparer, tandis que je réciterais mon Office.

A peine avais-je ouvert mon Bréviaire, qu'un Brame, un Capitaine et une troupe de soldats parurent dans la cour de l'Eglise : ils venaient, disaient-ils, pour me conduire au Palais, où le Prince voulait m'entretenir. Cette nouvelle me fit plaisir, dans l'espérance dont je me flattais, que si je pouvais parler au Prince, je lui inspirerais de sentimens favorables à la Religion. Je leur demandai la permission de faire quelques prières avant que de partir, et de donner le Baptême à quelques-uns de mes Disciples. Ce n'est pas de quoi il s'agit, me répondirent-ils sèchement, et en même-temps ils ordonnèrent aux soldats d'entrer dans ma cabane. Ils s'attendaient à y trouver des choses infiniment précieuses, et ils furent bien surpris de n'y trouver que des meubles fort pauvres.

Nous avons coutume de porter des ornemens d'Autel dans des paniers assez propres, faits en forme de coffre, et couverts d'une peau de daim ou de tigre : je m'en saisis aussitôt, et je déclarai aux envoyés du Prince que, leur abandonnant tout le reste, je ne permettrais à personne de toucher aux meubles qui servaient aux sacrifices que je fesais chaque jour au Dieu vivant ; que mes Caté-

chistes même n'y pouvaient mettre la main ; qu'ils se gardassent bien d'y toucher s'ils ne voulaient éprouver la malédiction que je lancerais sur-le-champ de la part du vrai Dieu, auquel ces meubles étaient spécialement consacrés.

Ces paroles, proférées d'un ton ferme, les intimidèrent, car il n'y a rien que les Indiens appréhendent davantage que les malédictions des Gouroux (1) : « A la bonne » heure, me répondirent-ils ; mais ouvrez-» nous ce *Pugei petti*, c'est-à-dire, ce coffre » du sacrifice, et montrez-nous ce qui y est » renfermé, afin que nous en puissions faire » le rapport au Prince. » J'ouvris le coffre, et je leur montrai chaque pièce l'une après l'autre ; leur avidité ne fut guères irritée : la chasuble et le devant d'Autel étaient d'une soie de la Chine fort commune ; le calice et le ciboire auraient pu les frapper, parce que la coupe en était de vermeil doré, et le reste de cuivre doré ; mais je les tins enveloppés par respect, et je ne leur montrai que le dessous du pied, qui n'était pas doré, de sorte qu'ils n'en firent pas grand cas. Les Chrétiens avaient eu soin de retirer de l'Eglise une fort belle image de la sainte Vierge, et quelques ornemens de peu de valeur.

Enfin, les soldats prirent les petites provisions de riz et de légumes, avec les pots et les autres ustensiles qu'ils trouvèrent dans

(1) Docteurs spirituels.

ma cabane ; ils enlevèrent pareillement deux charges de riz qu'un fervent Chrétien avait mises à la porte de l'Eglise pour être distribuées aux pauvres, après quoi ils m'ordonnèrent de les suivre. J'allai à l'Eglise, où, m'étant prosterné contre terre, je restai quelque temps en prières, sans qu'ils m'interrompissent. J'exhortai ensuite les Chrétiens, qui fondaient en larmes, à persévérer dans la Foi, et je dis aux Catéchumènes que si le Seigneur me fesait la grâce de verser mon sang pour les intérêts de la Religion, ils allassent trouver le Missionnaire d'*Aour*, qui leur conférerait le saint Baptême. Je fus étonné du respect que les Ministres du Prince et leurs soldats me témoignèrent, leur coutume étant de traiter avec toutes sortes d'indignités ceux qu'ils ont ordre de conduire en prison.

A peine eûmes-nous fait quelques pas, que je songeais à prendre le chemin de la Capitale, ainsi qu'ils me l'avaient dit; mais ils m'en empêchèrent, en me montrant leur ordre, qui portait de me mettre en prison à une lieue de l'Eglise. C'était le même endroit où le vénérable Père de Brito, dont la mort glorieuse vous est assez connue, fut conduit il y a environ vingt-trois ans. Ce souvenir me remplit de joie, dans l'espérance du même bonheur. Néanmoins, comme ils voulurent me renfermer dans un Temple d'Idoles, bâti de briques, et assez vaste, je leur répondis qu'ils me mettraient plutôt en pièces que de m'y faire entrer, et que s'ils

m'y entraînaient par force, je renverserais toutes leurs Idoles. Cette réponse les fit changer de dessein, et ils me mirent dans un réduit fort humide, qui n'était couvert que de paille, et qui était fermé d'un grand retranchement. Incontinent après, ils mirent les fers aux pieds de mes deux Catéchistes, et ils firent venir plus de deux cens soldats pour nous garder, dans l'appréhension où ils étaient que les Chrétiens ne nous enlevassent. Je me présentai aux soldats pour participer aux fers de mes Catéchistes, et je leur dis, pour les y engager, qu'étant leur Chef et leur Maître, cet honneur m'était dû préférablement à eux. Ils me répondirent qu'il avaient défense de mettre la main sur moi.

Le lendemain, ils préparèrent plusieurs poignées de branches de tamariniers, qui sont aussi pliantes que l'osier, mais qui, étant semées de nœuds, causent beaucoup plus de douleur, et ils conduisirent les deux Catéchistes dans la place publique; ils les dépouillèrent tout nus, ne leur laissant qu'un simple linge qui leur entourait le milieu du corps. Après bien des reproches qu'on leur fit sur ce qu'ils avaient embrassé une Loi nouvelle, deux soldats déchargèrent de grands coups sur le plus âgé, qui relevait d'une longue et dangereuse maladie; la force de son esprit suppléa à la faiblesse de son corps: il supporta ce tourment avec une constance invincible, prononçant à haute voix les sacrés noms de Jésus et de Marie; et

plus les Idolâtres, qui étaient accourus en foule à ce spectacle, lui criaient d'invoquer le nom de leur Dieu *Chiven*, plus il élevait la voix pour invoquer celui de Jésus-Christ.

Les bourreaux s'étant lassés sur cette victime, deux autres prirent leur place, et exercèrent la même cruauté sur le second Catéchiste, dont la fermeté et la patience furent également admirables.

Après ce premier acte d'inhumanité, on leur fit souffrir une question très-douloureuse; les bourreaux leur mirent entre les doigts de chaque main des morceaux de bois inégaux, et ils leur serrèrent ensuite les doigts très-étroitement avec des cordes. Pour rendre la douleur encore plus vive, ils les forcèrent de mettre leurs mains ainsi serrées sous la plante de leurs pieds, que les bourreaux pressaient encore avec les leurs de toutes leurs forces. Leur intention était d'obliger mes Catéchistes, par cette torture, à découvrir où j'avais caché mes prétendues richesses. J'entendais de ma prison la voix de ces généreux patiens, et l'on peut penser avec quelle ardeur je priais le Seigneur de donner à ses serviteurs la force et la constance dont ils avaient besoin dans ce combat digne de ses regards.

Quand je les vis entrer dans le retranchement, je courus au-devant d'eux, et m'étant mis à genoux, je leur baisai les pieds, puis je les embrassai tendrement, le visage baigné de larmes, que la joie et la compassion

tout ensemble me fesaient répandre : je les félicitai de l'honneur dont ils venaient d'être comblés, ayant été trouvés dignes de souffrir les opprobres et les tourmens pour le nom de Jésus-Christ ; je baisai avec respect les endroits de leur poitrine et de leurs épaules qui étaient le plus meurtris, et j'essuyai avec vénération le sang qui en découlait encore : je ne pouvais me lasser de prendre leurs mains livides, et de les mettre sur ma tête, en les offrant à Dieu en expiation de mes propres offenses, et le suppliant par les mérites de ces généreux Confesseurs, d'ouvrir les yeux à cette aveugle Gentilité.

Ces différentes marques de joie, de compassion, de respect et de tendresse que je donnais à mes chers enfans en Jésus-Christ, furent interprétés bien diversement par les Idolâtres, qui étaient entrés en foule dans le retranchement. « Voyez-vous, se disaient-» ils entr'eux, comme il les caresse ; c'est » parce qu'ils n'ont point découvert où étaient » ses trésors. » Je leur fis à cette occasion un assez long discours, où je tâchai de les désabuser : « Si j'avais des richesses à amasser, » leur dis-je, ce ne serait pas dans un pays » aussi pauvre que le vôtre que je viendrais » les chercher, ou que je voudrais cacher » celles que j'aurais pu amasser ailleurs. » J'ai, à la vérité, un grand trésor, mais je » ne le cache à personne ; c'est le Royaume » des Cieux que je vous annonce, et dont je » souhaite de vous faire part au prix même » de mon sang. Portez-en la nouvelle à votre

» Prince ; dites-lui que, sans qu'il ait be-
» soin d'user de violence, j'ai à lui offrir un
» trésor inestimable, auprès duquel tous les
» autres trésors sont indignes de son atten-
» tion. » Ils comprirent aisément ma pen-sée, et les plus sages d'entr'eux ne purent s'empêcher de blâmer le Prince, de s'être laissé tromper par l'envie et la malignité des Brames.

Il était midi, et depuis plus de vingt-quatre heures nous n'avions rien mangé : les Ministres du Prince se retirerent tout confus de la cruauté qu'ils venaient d'exercer, et le Brame qui commandait notre garde, nous fit apporter du riz et des légumes qu'on avait trouvés dans ma cabane. Un Chrétien eut alors la liberté de sortir pour aller quérir de l'eau et du bois.

Cependant le Brame écrivit au Prince, pour lui rendre compte de tout ce qui s'était passé. Le Prince fut surpris de ce qu'on avait trouvé si peu de chose dans mon Eglise : on lui avait rapporté qu'on y avait vu, le jour d'une fête, un dais superbe, qui valait plus de mille pagodes, c'est-à-dire, plus de 500 pistoles. Ce dais n'était cependant que de toile peinte, ornée de divers festons de pièces de soie de la Chine. Il se douta que j'avais reçu quelqu'avis, et son soupçon tomba sur le Gouverneur de sa Capitale, qui est Chrétien. Celui-ci s'excusa en lui disant que si j'avais été effectivement averti, soit par lui, soit par quelque autre, de l'ordre donné contre moi, je n'aurais pas man-

qué de me dérober à sa poursuite, comme il m'était aisé de le faire : qu'il ne devait pas s'étonner que mon Eglise et ma cabane fussent si pauvres, puisque je fesais profession de la pauvreté la plus exacte ; que ces ornemens précieux qu'on disait avoir vus dans mon Eglise, étaient des pièces de soie ou de toile peinte, qui s'empruntaient aux Chrétiens, et qu'on rendait aussitôt après la célébration des fêtes ; que lui-même avait prêté souvent des pièces de soie pour orner mon Eglise ces jours-là.

Cette réponse ne satisfit nullement le Prince : il envoya un nouvel ordre au Brame, par lequel il lui commandait de tourmenter de nouveau mes deux Catéchistes, et de les tenailler, de brûler mon Eglise, d'envoyer par-tout des soldats pour saisir les autres Catéchistes, et pour leur faire souffrir les mêmes supplices. « Il faut, disait-» il, tourmenter ses Emissaires, dont il » se sert pour séduire mes sujets, et leur » faire abandonner la Religion de leurs » pères ». L'ordre portait aussi de me resserrer plus étroitement que jamais, sans pourtant user de violence à mon égard ; le malheur arrivé à son prédécesseur, qui avait fait mourir le Père de Britto, lui fesait appréhender un sort semblable, et c'est l'unique raison qui le porta à cette sorte de ménagement.

L'ordre nous fut lu par le Capitaine, le Brame n'étant pas en état de le faire, parce qu'il était retenu au lit par une fièvre ardente.

Cette maladie, qui le prit tout-à-coup, l'intimida, dans la persuasion où il était que c'était une punition de la cruauté avec laquelle il avait traité mes Catéchistes. Il me pria de l'aller voir dans l'endroit du retranchement où il était couché. Il me fit aussitôt des excuses de la manière indigne dont il me traitait, et il en rejeta la faute sur l'avarice du Prince, dont il ne pouvait s'empêcher d'exécuter les ordres contre ma personne, contre mes Catéchistes et contre mon Eglise.

Je le confirmai dans l'opinion où il me parut être que cette maladie soudaine était, selon toute apparence, un châtiment du vrai Dieu, qu'il persécutait dans la personne de ses serviteurs; je lui dis que les ordres qu'il venait de recevoir étant injustes, et sollicités par lui-même, il ne pouvait les exécuter sans se rendre aussi coupable que le Prince qui les avait portés; que du reste, le premier Ministre qui venait de l'armée, arriverait dans deux jours, et qu'il en pouvait surseoir l'exécution jusqu'à son arrivée. Il le fit, et dès que le premier Ministre parut, je lui fis demander audience. Il m'envoya deux de ses principaux Officiers, pour me dire qu'il ne voulait pas me parler, de crainte que le Prince ne s'imaginât que je l'avais gagné par quelque somme d'argent; mais qu'il permettait à mes Catéchistes de paraître en sa présence. Il ordonna sur le champ qu'on leur ôtât les fers, et qu'on les lui amenât. D'abord il leur marqua le déplaisir qu'il

qu'il avait des tourmens et des affronts qu'on leur avait fait souffrir ; « mais, ajouta-t-il, » le Prince n'a-t-il pas raison de vous punir » pour avoir embrassé une loi si contraire » à celle du pays, et pour aider un Étranger à la prêcher et à pervertir les Peuples? » vous êtes de la même Caste que moi ; pourquoi la déshonorez-vous en suivant un » inconnu? Quel honneur et quel avantage » trouvez-vous dans cette loi? Nous y trouvons, répondirent les Catéchistes, le » chemin assuré du Ciel et de la félicité » éternelle. Bon ! répliqua-t-il en riant, » quelle autre félicité y a-t-il que celle de » ce monde? Pour moi, je n'en connais » point d'autre ; votre Gourou vous abuse. » Nous le saurons un jour, vous et nous, » répondirent les Catéchistes, quand nous » serons dans l'autre monde. Hé ! quel autre » monde y a-t-il, leur demanda le Ministre? » Il y a, répliquèrent-ils, le Ciel et l'Enfer ; celui-ci pour les méchans, celui-là » pour les bons. » Comme ils voulaient lui expliquer leur Foi plus en détail, cet Infidèle les interrompit, en leur disant qu'il n'avait pas le loisir d'entrer dans un long discours ; mais que s'ils pouvaient donner caution, il leur permettrait de le suivre à la Cour, où il tâcherait d'appaiser la colère du Prince. Un Chrétien, Capitaine d'une compagnie de soldats, s'offrit aussitôt à être leur caution, et ils furent mis en liberté.

Ce Ministre me fit dire qu'il s'opposerait à la ruine de mon Eglise, pourvu que je

promisse quelques milliers d'écus que je pouvais tirer aisément du grand nombre de Disciples que j'avais dans le Royaume. Je répondis à ceux qui me firent cette proposition de sa part, qu'ils pouvaient dire à leur Maître et au Prince même, que je n'avais apporté dans le *Marava* que la loi de Jésus-Christ pour la leur annoncer, et ma tête pour la donner, s'il était nécessaire, en témoignage de la verité de cette loi ; qu'ils n'avaient qu'à choisir ou l'une ou l'autre ; mais que je ne permettrais jamais que mes Disciples rachetassent par argent ma liberté ni ma vie. « Je n'ai bâti cette Eglise, leur ajoutai-» je, qu'en vertu d'une permission solen-» nelle du Prince : c'est à sa parole que j'en » appelle ; il s'est engagé d'honneur à la » conserver ; et s'il la détruit, les ruines » de ce saint édifice seront un témoignage » éternel du fond qu'on doit faire sur ses » promesses. Qu'il sache que je m'estime » plus heureux dans ma prison, que dans » mon Eglise et dans son palais ». Cette réponse étant portée au Ministre, il ne dit autre chose, sinon : Hé ! que fera le Prince du crâne d'un étranger ? c'est de l'argent qu'il demande ; si l'on ne promet rien, je ne réponds de rien. Il partit ensuite pour la Cour, et il permit à mes deux Catéchistes d'aller voir leur famille avant que de venir l'y trouver.

Les deux Catéchistes allèrent en effet dans leur maison où ils avaient chacun leur mère. Celle de *Xaveri Mouttou*, c'est le nom du

plus ancien Catéchiste, était fort agée, et il s'attendait à la trouver toute désolée ; mais il fut bien surpris quand il la vit se jeter à son cou avec un visage épanoui, et lui dire en l'embrassant : « c'est à présent que vous » êtes mon fils, et que je vous reconnais véri- » tablement pour tel ; quel bonheur pour » moi d'avoir enfanté et nourri un Confes- » seur de Jésus-Christ ! Mais, mon cher » fils, c'est peu d'avoir commencé à donner » des preuves de votre constance, il faut » persévérer jusqu'à la fin. Le Seigneur ne » vous abandonnera pas, si vous lui êtes » fidèle ».

Sattianaden (c'est ainsi que s'appelle l'autre Catéchiste) fut reçu par sa mère avec les mêmes transports de joie et les mêmes sentimens de piété : il était marié, et avait un enfant fort aimable d'environ trois ans. Cette bonne Chrétienne le prit entre ses bras, et le portant au cou de son fils : « mon enfant, lui » dit-elle, embrasse ton père qui a souffert » pour Jésus-Christ ; on nous a enlevé le » peu que nous avions, mais la Foi nous » tiendra lieu de tous les biens ».

Ces deux Catéchistes sont en effet très-dignes de l'emploi qui leur est confié ; le premier, qui a été marié, perdit sa femme étant encore fort jeune ; il a constamment refusé de s'engager de nouveau dans le mariage, afin de vaquer plus librement à l'instruction des Néophytes. Le second, quoique marié, vit comme le Religieux le plus austère ; à une humilité et une douceur char-

mantes, il joint un zèle vif et animé qui le rend infatigable ; et bien qu'il n'ait que trente ans, sa vertu le fait singulièrement respecter des Chrétiens.

Ils se rendirent l'un et l'autre à la Cour, où l'on avait transporté tout ce qui avait été enlevé de mon Eglise. Le Prince qui s'attendait à un riche butin, fit de sanglans reproches aux Brames, de ce qu'ils l'avaient engagé dans une affaire capable de le déshonorer. Cependant, pour couvrir son avarice sous des dehors de zèle pour ses Divinités, il protesta qu'il ne voulait plus souffrir une loi qui condamnait les Dieux, et il ordonna qu'on fît une recherche exacte de tous les Catéchistes, afin de les punir sévèrement : ayant appris qu'on avait épargné mon Eglise, il donna un troisième ordre de la réduire en cendres.

Une troupe de Gentils furent chargés de cette commission. J'avais fait écrire au haut du retable ces paroles en gros caractères. *Sarvesurenukon stotiram*, qui signifient : *gloire et louange soient au souverain Seigneur de toutes choses.* Le Capitaine qui présidait à la destruction de l'Eglise, fit d'abord briser cette inscription, afin, dit-il, que le nom du Dieu des Chrétiens fût tout-à-fait anéanti. Les matériaux furent transportés ailleurs et destinés à la construction d'un Temple d'Idoles. Le reste devint la proie des Infidèles.

La ruine de cette Eglise qui n'était achevée que depuis deux mois, me causa une douleur bien sensible ; mais elle n'égalait

pas la crainte que j'avais d'une persécution prochaine et très-violente. Le Prince était résolu de livrer tous les Chrétiens à deux Indiens de sa Cour, qui offraient de mettre vingt mille écus au trésor, si l'on voulait leur donner le pouvoir de tourmenter à leur gré mes Néophytes, et de piller leurs maisons : la chose était presque conclue ; mais le premier Ministre, par un trait de politique, sauva les Chrétiens, afin de se sauver lui-même. Il craignait d'être recherché sur l'administration des finances, et il savait que des Officiers Chrétiens avaient en main de quoi le perdre. Pour leur fermer la bouche, et gagner en même-temps leurs bonnes grâces, il entreprit de dissuader le Prince, et de lui montrer que le dessein qu'il méditait était contraire à ses véritables intérêts. Il lui représenta donc que pour vingt mille écus qu'il gagnerait il s'exposerait à perdre plus de vingt mille bons sujets ; qu'il y avait parmi eux un grand nombre de Capitaines et de soldats ; que se voyant persécutés, ils abandonneraient le pays, et chercheraient un asile dans l'état voisin qui était actuellement en guerre avec le Maravа ; que cette désertion grossirait l'armée ennemie, et entraînerait peut-être la ruine de son Etat.

Ces raisons frappèrent le Prince, et il ne pensa plus à son premier projet : mais il se flatta qu'il pourrait tirer cette somme par mon moyen. Il me fit dire qu'il n'ignorait pas que j'étais sans argent, mais qu'il savait aussi l'attachement que mes Disciples avaient

pour moi ; que j'en avais plus de cent mille, et que quand ils ne donneraient chacun qu'un fanon, ils feraient la somme de vingt mille écus qu'il souhaitait. Il se trompait sur le nombre des Chrétiens, car il n'y en a guère plus de vingt mille qui aient reçu le baptême, mais je ne crus pas devoir le désabuser. Toute ma réponse fut qu'il n'appartenait pas à un étranger comme moi d'imposer une taxe sur ses sujets ; que la Loi sainte que j'enseignais, prescrivait l'obéissance et la fidélité qui sont dues aux Souverains ; que je n'avais ni ne voulais avoir aucun droit sur les biens de mes Disciples, et que je ne souffrirais jamais qu'ils donnassent une obole pour acheter ma liberté ; qu'au contraire si je possédais des richesses, je les donnerais volontiers pour obtenir la grâce de mourir dans l'étroite prison où il m'avait fait enfermer.

Cette réponse ne devait pas lui être agréable ; mais il crut que ma fermeté ne serait pas à l'épreuve de la longueur et des incommodités de ma prison : c'est pourquoi il ne voulut plus écouter ceux qui lui parlaient en ma faveur. Son propre frère, sollicité par des Capitaines et des Officiers Chrétiens, lui écrivit plusieurs fois pour lui demander ma liberté ; et quoique sa puissance soit presque égale à celle du Prince, ses prières furent constamment rejetées. Ces refus réitérés ne le rebutèrent point : il dépêcha un de ses Officiers pour solliciter de vive voix mon élargissement. Cet Officier qui avait

ordre de me voir en passant, me trouva tourmenté d'une grosse fluxion sur les yeux, causée par l'humidité de ma prison ; il en fut touché, et il représenta vivement au Prince le danger où j'étais de mourir dans ce cachot. Le Prince l'ayant écouté assez tranquillement s'arracha un de ses cheveux, et lui dit en colère : « pourvu que je ne » trempe pas mes mains dans son sang, » je me soucie aussi peu qu'il meure que » de voir tomber ce cheveu de ma tête ; » qu'il pourrisse dans sa prison, et que cet » exemple apprenne aux autres Gourroux » comme lui, à ne plus venir dans mes » Etats pour y séduire mes sujets ».

Néanmoins, nonobstant la colère du Prince, mes gardes s'adoucissaient, et devenaient de jour en jour plus humains : ils donnaient la liberté aux Chrétiens de me venir voir : j'en confessai plusieurs ; et comme j'avais gardé mes ornemens d'autel, et qu'un de mes Catéchistes trouva le moyen de m'apporter du vin et des hosties, j'eus la consolation de dire la sainte Messe, et d'y communier quelques Chrétiens. Je baptisai aussi plusieurs enfans et quelques adultes.

Les consolations que je goûtais dans ma prison, furent troublées par la douleur que j'eus de voir mourir presque sous mes yeux la femme d'un Capitaine Gentil, seigneur d'une peuplade voisine, sans pouvoir la secourir. Il y avait un an que je lui avais conféré le saint Baptême, et elle avait vécu depuis dans une grande ferveur. Elle fut sensiblement

affligée de ma prison par je ne sais quel pressentiment qu'elle avait de sa mort prochaine, et l'impossibilité où je serais de lui administrer les derniers sacremens. En effet, elle tomba malade, et fut tout-à-coup à l'extrémité. On n'oublia rien pour engager le Brame à me permettre de l'aller voir; mais quelque bonne volonté qu'il eût, il n'osa pas accorder cette grâce, dont le Prince aurait eu infailliblement connaissance par les espions qu'il a de tous côtés. Elle demanda avec instance qu'on la transportât dans ma prison, quand même elle devrait expirer en chemin: ses parens ne purent s'y résoudre, et elle mourut entre les bras d'un Catéchiste qui l'assista dans ces derniers momens, et qui fut édifié de sa piété.

Enfin après plus de deux mois de détention, et lorsque je m'y attendais le moins, un Officier suivi de quatre soldats vint me tirer de ma prison. Il était chargé de me conduire sur la frontière du Marava, et de m'intimer l'ordre de sortir du Royaume, et de n'y plus rentrer, sous peine de la vie. Comme cet Officier devait sa fortune à un des premiers Seigneurs du Palais, qui était Chrétien, il ne m'accompagna qu'une demi-lieue au sortir de la prison, et il me laissa la liberté d'aller où je voudrais.

Je me retirai d'abord dans une Peuplade chrétienne, où j'administrai les Sacremens à un grand nombre de Fidèles. Je comptais marcher pendant la nuit, et parcourir plusieurs bourgades pour y consoler les Chré-

tiens, que la destruction de l'Eglise, ma prison, et mon exil avaient consternés. Mais une personne puissante à la Cour et qui m'était affectionnée, m'écrivit qu'il était plus à propos que je sortisse du Marava ; que la haine du Prince se rallentirait peu-à-peu, et que pour lui il ménagerait son esprit de telle sorte, qu'il espérait obtenir en moins de deux mois, et mon rappel et le rétablissement de mon Eglise. Je pris donc le parti de me retirer, et je me rendis à une grande Peuplade nommée *Melcuri*. Comme elle est située dans le bois, et qu'elle est fort éloignée de la Cour, j'y demeurai trois jours, et j'eus le temps de confesser et de communier tous les Chrétiens de ce lieu-là et des pays circonvoisins. Enfin, je continuai ma route, et j'allai demeurer hors des terres du Marava, dans un lieu qui en était assez proche, pour être à portée d'en recevoir de fréquentes nouvelles.

Environ un mois après mon bannissement, le Prince fit une double perte qui lui fut infiniment sensible. Deux de ses enfans moururent, et ce qui le toucha vivement, c'est qu'il avait destiné l'un d'eux à être un jour son successeur. Il regarda cette affliction comme l'effet de sa dureté à mon égard ; c'est ce qu'il avoua à un de ses Officiers, auquel il promit qu'il me rappellerait incessamment, et qu'il ferait rétablir mon Eglise. Mais oubliant peu-à-peu la perte de ses enfans, et devenant de jour-en-jour plus attaché à ses superstitions, il ne pensa plus à tenir sa promesse.

Varouganadadeven (c'est le nom de son frère) était beaucoup plus humain, et avait toujours paru affectionné au Christianisme. Je l'envoyai prier par un de mes Catéchistes de me donner une retraite sur ses terres : il hésita quelque temps à prendre son parti ; mais enfin, il m'écrivit une Lettre fort obligeante, par laquelle il m'invitait à venir le trouver, et m'accordait sa protection. Ce Prince fait sa résidence ordinaire dans une forteresse appelée *Aradanghi* : c'est une conquête que le feu Prince de Marava a faite sur le Prince de Tanjaour ; elle est bâtie de pierre ; ses Tours sont assez hautes, et garnies de quelques pièces d'artillerie ; ses fossés étaient autrefois fort larges et fort profonds ; mais à présent ils sont à-demi comblés. *Varouganadadeven* est le maître d'une bonne partie du Marava ; tout le Royaume lui appartenait de droit, car il est l'aîné ; mais il en a cédé la souveraineté à son cadet, qu'il reconnaît avoir plus de talent que lui pour le gouvernement.

Ce Prince me reçut avec distinction et avec amitié ; il m'obligea de m'asseoir auprès de lui, et après m'avoir fait des excuses sur les mauvais traitemens que j'avais reçus de son frère, notre entretien roula sur la Religion. Je lui expliquai les Commandemens de Dieu, le Symbole des Apôtres, et en particulier l'article du Jugement dernier, et les peines éternelles destinées à ceux qui n'adorent pas le vrai Dieu. Je tenais à la main mon bréviaire ; il le prit, et le feuil-

leta avec curiosité ; il en admira les caractères, et il fallut lui donner quelque idée de notre impression que les Indiens ignorent ; car ils ne savent que graver avec une espèce de burin, sur de grandes feuilles de palmier sauvage.

Il considéra attentivement une image de Rome en taille-douce, où la sainte Vierge est représentée la tête couronnée d'étoiles, ayant la lune et la terre sous les pieds, et tenant entre ses bras l'enfant Jésus. « Elle » est belle, me dit-il, mais elle ressemble à » une veuve, car elle n'a aucun joyau pendu » au cou. En effet, les veuves ne portent » aucun ornement dans le *Maravа*, et c'est » par-là qu'elles se distinguent des autres » femmes. Il est vrai, Seigneur, lui répon- » dis-je ; mais prenez-garde qu'elle tient » le monde sous ses pieds, et que sa tête est » couronnée d'étoiles ; une seule de ces étoi- » les est capable d'effacer l'éclat des plus pré- » cieux diamans, mais elle n'a pas besoin » de ces ornemens fragiles qu'elle foule aux » pieds avec le monde qui les produit ».

Cette réflexion fut applaudie et du Prince et de sa Cour. Il répéta plusieurs fois le nom de *Diva-mada*, que nous donnons à la très-sainte Vierge, et qui signifie, *la Divine Mère*. Montrant ensuite mon bréviaire à ses courtisans : « Voilà, dit-il, tou- » tes les richesses que ce *Sanias* porte avec » lui ; n'est-ce pas un objet bien capable » d'exciter l'avidité de mon frère ? Puis en » m'adressant la parole : mon frère fera, dit-il,

» tout ce qu'il voudra sur ses terres ; pour » moi, je vous donne toute permission » de demeurer dans les miennes, et d'y » choisir un endroit pour bâtir une Eglise. » Il est bon néanmoins, m'ajouta-t-il, » qu'elle ne soit pas éloignée d'ici, afin » qu'elle soit à couvert de toute insulte; » et il m'indiqua un assez beau lieu à deux lieues de sa forteresse.

Je le remerciai de ses bontés ; et comme, selon la coutume des Princes Indiens, il voulut me faire présent d'une pièce de toile très-fine ; je m'excusai de la recevoir, en lui disant que je m'estimerais plus heureux, s'il voulait bien en présence de toute sa Cour me faire l'honneur de mettre sa main droite dans la mienne, pour faire connaître à tout le monde qu'il protégeait les Chrétiens. « A » cela ne tienne, me répondit-il en sou- » riant; et levant la main avec grâce, il » l'étendit sur la mienne, en m'assurant de » son amitié et de sa protection. »

Je restai deux ou trois jours à cette Cour pour déterminer l'endroit où je bâtirais l'Eglise. Durant ce temps-là le Prince m'envoya tous les jours dans des plats d'argent du riz, du lait, et toute sorte de légumes et de fruits du pays. S'il eût eu le moindre soupçon que j'étais de la Caste des *Pranguis*, c'est ainsi qu'ils appellent les Européens, il ne m'aurait point certainement admis auprès de sa personne, ni envoyé des plats qui sont à son usage. Un de ses Ministres, homme d'esprit, fit en ma présence un por-

trait fort ridicule des Pranguis ou Européens, qu'il avait vus à la côte de Coromandel, et il concluait que mes manières, ma façon de vivre si opposée à celle de ces Pranguis, étaient une preuve convaincante que je n'étais pas d'une Caste si méprisable.

Je visitai avec mes Catéchistes, et quelques Capitaines Chrétiens, l'endroit que le Prince avait indiqué pour y construire la nouvelle Eglise. Le lieu me parut assez commode en lui-même; mais il ne l'était guères pour les Chrétiens, sur-tout pour ceux qui sont vers le Midi dans les terres du Prince de Marava, qui en auraient été fort éloignés. Je jugeai qu'il convenait mieux de la bâtir sur la frontière des deux Etats, afin d'être plus à portée de secourir les Chrétiens de tout le Marava. J'en fis faire la proposition au Prince mon protecteur. Il eut d'abord de la peine à consentir que je m'établisse si loin de son Palais, dans la crainte que je ne fisse des excursions sur les terres de son frère, avec lequel il faudrait se brouiller, s'il me fesait quelque nouvelle peine. Enfin, pressé par mes sollicitations réitérées, il m'accorda un terrain où il avait fait autrefois creuser un puits dans le dessein d'y faire un jardin, et il ordonna aux Peuplades voisines de me fournir ce qui me serait nécessaire pour la construction de l'Eglise et de ma maison. Je m'y transportai, et ayant fait curer le puits qui était presque comblé, j'y trouvai de fort bonne eau et en abondance, ce qui est très-rare dans le Marava. Je ne balançai point à

y bâtir ma nouvelle Eglise, laquelle subsistera sans doute pendant la vie de ce bon Prince, qui donne de jour en jour de nouvelles marques de son estime pour les Missionnaires, et pour les Chrétiens qui s'y rendent en foule de tous les quartiers du Marava.

Cependant, comme il m'était bien triste de ne pouvoir aller sur les terres du Prince régnant pour y administrer les Sacremens aux malades, je tâchai d'en obtenir la permission, et je la lui fis demander par des personnes de sa cour qu'il considère : « Mon » frère le protège, répondit-il, cela suffit ». Le ton dont il prononça ces paroles ne fit que trop connaître le secret mécontentement qu'il en avait. J'ai su depuis qu'il en avait fait des reproches amers au Prince son frère ; mais comme celui-ci est absolu et indépendant, il s'est mis peu en peine de ces reproches.

Il a fait encore moins de cas des fréquentes remontrances qui lui ont été adressées par les Brames et par les Prêtres des Idoles Comme ils lui disaient avec assez de chaleur que leurs Dieux menaçaient d'abandonner deux ou trois Temples qui sont à une ou deux lieues de ma nouvelle Eglise : « Il faut, répondit le » Prince d'un ton moqueur, que ces Dieux » soient bien faibles et bien timides, puis- » que, fortifiés comme ils le sont dans de » beaux Temples de pierres et de briques, » ils redoutent un Dieu qui n'est logé que » dans une cabane de terre. Je ne prétends

» pas les chasser en recevant ce Docteur » étranger ; mais s'ils ne sont pas contens, » qu'ils partent quand ils le voudront, il » en restera toujours assez dans le pays ».

Il y a plus de 15 ans que ce Prince est marié, sans qu'il ait eu aucun enfant du grand nombre de femmes qu'il entretient dans son Palais. Il semble que n'ayant point de récompense à attendre dans l'autre monde, s'il persévère dans son infidélité, Dieu veuille le récompenser en cette vie de la bonne œuvre qu'il a faite en rétablissant la Religion presque détruite. Au bout de la première année de mon établissement dans ses terres il lui est né une fille, et il reconnaît publiquement qu'il la doit au vrai Dieu. Les Gentils même ne peuvent s'empêcher de dire hautement que le Dieu des Chrétiens a ôté au Prince qui les a persécutés, les enfans qu'il avait, pour les donner à celui qui les protège. Il promet que s'il lui naît un fils, il fera bâtir au vrai Dieu une Eglise plus magnifique qu'aucun Temple qu'il y ait dans le Marava. Prions le Seigneur que, pour le bien de la Religion, il daigne accorder à ce Prince une postérité telle qu'il la desire ; et plus encore, qu'il daigne lui ouvrir les yeux, et le tirer des ténèbres de l'infidélité où il paraît vivre si tranquillement. Je suis avec bien du respect, etc.

A Varugupati, dans la Mission de Maduré, le 10 *Décembre* 1713.

LETTRE

Du Père Bouchet, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, à Monseigneur Huet, ancien Evêque d'Avranches.

MONSEIGNEUR,

PENDANT le séjour que je fis, il y a quelques années, en Europe, pour les affaires de cette Mission, j'eus à répondre à plusieurs questions que des personnes savantes me firent souvent sur la doctrine des Indiens, et principalement sur l'opinion qu'ont ces Peuples de la métempsycose ou de la transmigration des ames. Elles souhaitaient, entre autres choses, de savoir en quoi le système Indien est conforme au système de Pythagore et de Platon, et en quoi il en est différent. Je me rappelle de temps-en-temps avec plaisir, Monseigneur, les entretiens que j'eus alors avec Votre Grandeur sur la même matière; c'est pour cela qu'étant de retour aux Indes, j'employai une partie de mon loisir aux recherches nécessaires, pour me mettre en état de satisfaire une curiosité si louable. La bonté avec laquelle vous avez déjà reçu une lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire sur un autre sujet, autorise la liberté que je prends de vous adresser ces réflexions, et

me fait espérer qu'elles ne vous seront pas désagréables.

Il y a long-temps, Monseigneur, que je suis au fait des sentimens des Brames; j'ai lu plusieurs ouvrages des savans Indiens; j'ai entretenu souvent leurs plus habiles Docteurs, et j'ai tiré de la lecture des uns et de l'entretien des autres toutes les connaissances qui pouvaient m'aider à approfondir leur système sur la transmigration des ames.

J'ai d'abord été surpris, en lisant leurs livres, de voir qu'il n'y a presque point d'erreurs dans les Auteurs anciens, que les Indiens n'aient ou adoptées ou inventées. plusieurs croient que les ames sont éternelles; d'autres pensent qu'elles sont une portion de Dieu même. Ils sont à la vérité presque tous convaincus de leur immortalité; mais ils prouvent cette immortalité par la métempsycose et la transmigration des ames en différens corps.

On a peine à comprendre comment une idée aussi chimérique que celle-là, s'est répandue dans toute l'Asie. Sans parler des Indiens qui sont en-deçà du Gange, une partie des Peuples d'*Aracan*, du *Pégu*, de *Siam*, de *Camboye*, du *Tunquin*, de la *Cochinchine*, de la *Chine* et du *Japon*, sont dans cette ridicule opinion de la métempsycose; ils l'appuient par les mêmes raisons dont se servent les Indiens.

Lorsque saint François Xavier prêchait la Foi au Japon, le plus fameux Bonze du pays, se trouvant avec le Saint à la Cour du Roi

de Bungo, lui dit d'un air suffisant. « Je ne » sais si tu me connais, ou pour mieux dire, » si tu me reconnais » ; et après avoir rapporté beaucoup d'extravagances, qu'on peut voir dans l'histoire de la vie de ce Saint, il ajouta : « Ecoute-moi, tu entendras des oracles, et tu demeureras d'accord que nous » avons beaucoup plus de connaissance des » choses passées, que vous n'en avez, vous » autres, des choses présentes. Tu dois donc » savoir que le monde n'a jamais eu de commencement, et que les hommes, à proprement parler, ne meurent point ; l'ame » se dégage seulement du corps où elle était » enfermée, et tandis que ce corps pourrit » dans la terre, elle en cherche un autre » frais et vigoureux, où nous renaissons, » tantôt avec le sexe le plus noble, tantôt » avec le sexe imparfait, selon les diverses » constellations du ciel, et les différens aspects de la lune ».

Les diverses relations que nous avons de l'Amérique, nous assurent qu'on y trouve des vestiges de la métempsycose. Qui a pu porter cette folle imagination à des Peuples, qui ont été si long-temps inconnus au reste du monde ? On est moins surpris qu'elle se soit répandue dans l'Afrique et dans l'Europe ; les Egyptiens peuvent l'avoir enseignée aux Africains ; Pythagore, qui fut le chef de la secte Italique, l'avait établie chez plusieurs Nations, sur-tout dans les Gaules, où les Druides la regardaient comme la base et le fondement de leur Religion, elle entrait

même dans la politique ; les Généraux d'armée voulant inspirer à leurs soldats le mépris de la mort, les assuraient que leurs ames n'auraient pas plutôt abandonné leurs corps, qu'elles iraient en animer d'autres. C'est ainsi que César en parle en expliquant le dogme des Druides : *Non interire animas, sed ab aliis, post mortem transire ad alios, atque hoc maximè ad virtutem excitari putant metu mortis neglecto* (1).

Ce dogme monstrueux fut enseigné au commencement de l'Eglise naissante par la plupart des hérétiques, tels que furent les Simoniens, les Basilidiens, les Valentiniens, les Marcionites, les Gnostiques et les Manichéens. Les Juifs eux-mêmes qui avaient reçu la loi de Dieu, et qui par conséquent devaient être convaincus de l'impiété d'un pareil système, s'y laissèrent néanmoins surprendre, ainsi que le rapportent Tertullien, et saint Justin dans ses dialogues. On lit dans le Talmud, que l'ame d'Abel passa dans le corps de Seth, et ensuite dans celui de Moïse. Saint Jérôme donne aussi à entendre que quelques Juifs, et Hérode entre autres, s'imaginaient que l'ame de saint Jean avait passé dans le corps de Jésus-Christ ; tel a été le progrès d'une opinion si extravagante.

Il ne serait pas facile de remonter jusqu'à son origine, ni de décider quels en ont été les premiers auteurs. Hérodote, saint Clé-

(1) De Bell. Gallic. lib. 6.

ment d'Alexandrie, et d'autres savans hommes ont cru que cette doctrine avait d'abord été enseignée par les anciens Egyptiens, et que de chez eux elle était passée dans les Indes, et dans le reste de l'Asie. D'autres au contraire, en attribuent l'invention aux Peuples de l'Inde, qui l'ont ensuite communiquée aux Egyptiens, car il y avait autrefois un commerce réglé entre ces deux Nations. Pline et Solin rapportent fort en détail le chemin qu'on tenait toutes les années pour aller de l'Egypte aux Indes. Philostrate assure que Pythagore est l'inventeur de ce système, qu'il le communiqua aux Brames, dans un voyage qu'il fit aux Indes, et que de là il fut porté chez les Egyptiens.

Quoi qu'il en soit, c'est là sans doute une de ces questions qui demeurera long-temps indécise ; et c'est ainsi, Monseigneur, que vous vous en expliquez dans vos entretiens sur Origène : *An vesana Metempsycoseos doctrina ab Indis ad Ægyptios transivit, an ab his ad illos; res est non parvæ disquisitionis.* Néanmoins, si l'on s'en rapportait à la chronologie Indienne, la question serait bientôt décidée, car elle compte plusieurs milliers d'années depuis que cette opinion est en vogue dans l'Inde ; mais par malheur la chronologie de ces Peuples est remplie de tant de faussetés, que l'on n'y peut faire aucun fond. Il y a donc plus d'apparence, ainsi que plusieurs anciens Auteurs l'ont dit en termes exprès, que c'est des Egyptiens, plutôt que des Indiens, que Pythagore et

Platon ont tiré tout ce qu'ils enseignent de la métempsycose.

Les Indiens, de même que les Pythagoriciens entendent par la métempsycose, le passage d'une ame par plusieurs corps qu'elle anime successivement, pour y faire les fonctions qui lui sont propres. Au commencement il n'était question que du passage des ames en différens corps humains : on l'étendit plus loin dans la suite, et les Indiens ont encore enchéri sur les Disciples de Pythagore et de Platon.

1. Les Pythagoriciens, en établissant leur système, fondaient leur principale preuve sur l'autorité de leur Maître : ses paroles étaient pour eux des oracles ; il n'était pas même permis d'avoir des doutes sur ce qui avait été avancé par ce grand Philosophe, et quand d'autres Philosophes moins dociles blâmaient quelques-unes de ses opinions, ses Disciples croyaient avoir donné une réponse solide, en disant que le Maître par excellence l'avait ainsi enseignée. Et certainement, on ne peut nier que cette haute réputation, que Pythagore s'était acquise, ne fût bien fondée, puisque c'est lui qui perfectionna toutes les sciences, qui, de son temps, étaient fort confuses et fort embrouillées.

C'est aussi ce que répondent nos Indiens quand nous leur fesons toucher au doigt les extravagances qui suivent de leur système. *Brama*, disent-ils, est le premier des trois Dieux qu'on adore dans les Indes : c'est lui

qui a enseigné cette Doctrine; elle est donc infaillible. C'est *Brama* qui est l'auteur du *Vedam*, c'est-à-dire, de la Loi qui ne peut tromper. C'est *Brama* qui est *Abaden*, c'est-à-dire, qui parle essentiellement, conformément à la vérité, et dont toutes les paroles sont des oracles. Il a une connaissance infinie de tout ce qui a été, de tout ce qui est et de tout ce qui doit être; c'est lui qui écrit toutes les circonstances de la vie de chaque homme : c'est lui qui a enseigné toutes les sciences; si les Brames connaissent la vérité, s'ils sont habiles dans l'Astronomie et dans les autres sciences, c'est à *Brama* qu'ils en sont redevables. Peut-on douter après cela que la Doctrine de la Métempsycose ne soit véritable, puisqu'elle nous est venue de *Brama*?

2. Les Disciples de Pythagore devaient garder le silence pendant un certain nombre d'années, avant qu'il leur fût permis de proposer leurs doutes; après quoi ils avaient la liberté de former des difficultés, et d'interroger leur Maître. Quelques-uns de ces Disciples, qui avaient achevé leur temps d'épreuve, lui demandèrent un jour s'il se ressouvenait d'avoir vécu dans un autre temps. Il leur répondit, en fesant ainsi sa généalogie : autrefois j'ai paru dans le monde sous le nom d'Etalide, fils de Mercure, à qui je demandai la grâce de me ressouvenir de tous les différens changemens qui pourraient m'arriver. Il m'accorda cette insigne faveur; depuis ce temps-là je nâquis dans la personne

d'Euphorbe, et je fus tué au siége de Troie par Menelaüs : j'animai ensuite un nouveau corps, et je fus connu sous le nom d'Hermetime ; après quoi je fus un pêcheur de l'île de Délos, qu'on nommait Pyrrhus ; et, enfin, je suis maintenant Pythagore.

Mais comme les Disciples de ce Philosophe n'étaient pas toujours crus sur leur parole, lorsqu'ils débitaient le privilége de cette réminiscence, ils la prouvaient par le détail de plusieurs circonstances également fabuleuses : une preuve, disaient-ils, que notre Maître a véritablement paru sous le nom d'Euphorbe, c'est qu'en entrant dans le Temple de Junon, qui est dans l'Eubée, il y a reconnu lui-même son propre bouclier, que les Grecs avaient consacré à cette Déesse. Cette fable était si souvent répétée par les Pythagoriciens, qu'Ovide la met en œuvre dans ses Métamorphoses, en fesant parler ainsi Pythagore :

Ipse ego nunc nemini Trojani tempore belli.
Panthoïdes Euphorbus eram (1).

On lit avec plaisir l'ingénieuse réfutation que Tertullien fait de cette fable : mais comme ce n'est pas ici le lieu de la rapporter, je me contenterai d'examiner ce qui se trouve de semblable parmi les Indiens.

Ils ont dix-huit livres fort anciens, qu'ils

(1) Lib. 15.

appellent *Pouranam*. Quoique ces livres soient remplis de fables plus grossières les unes que les autres, ils ne contiennent pourtant, selon eux, que des vérités incontestables. C'est dans ces *Pouranams* qu'on lit cent traits d'histoires semblables à celles que les Pythagoriciens rapportent de leur Maître. Plusieurs grands hommes y racontent toutes les figures différentes, sous lesquelles ils ont paru dans divers Royaumes : ils entrent dans le détail des moindres particularités : ils disent, par exemple, qu'on trouvera dans certains endroits qu'ils marquent, les trésors, les armes, les instrumens de fer et cent autres choses de cette nature qui leur appartenaient, par où ils prouvent qu'ils se ressouviennent de ce qu'ils fesaient dans les vies précédentes. On y voit aussi les divers changemens de leurs Dieux. Ils commencent par *Brama*, qu'ils disent s'être montré sous mille figures différentes : les métamorphoses de *Vistnou* y sont presque sans nombre. Il y en a encore une qu'ils attendent, et qu'ils appellent *Kelki-Vadaran*, c'est-à-dire, *Vistnou* changé en cheval. Ils rapportent plusieurs autres changemens de *Routren*, dont j'aurai occasion de parler dans la suite, aussi-bien que de diverses métamorphoses de leurs Déesses. Ils ont, outre cela, un autre livre appelé *Brama-Pouranam*, où se trouve une multitude prodigieuse de transmigrations d'ames dans les corps des hommes et des bêtes.

Les adorateurs de *Vistnou* prétendent que

que ce Dieu éclaire par une lumière céleste quelques ames favorites de ses dévots, et qu'il leur fait connaître les différens changemens qui leur sont arrivés dans les corps qu'elles ont animés. Pour ce qui est des zélés Serviteurs de *Routren*, ils assurent que ce Dieu chimérique révèle à plusieurs d'entr'eux les divers états où ils ont été engagés, dans les différentes transmigrations de leurs ames.

3. Les Indiens et les Pythagoriciens ont recours aux comparaisons, pour expliquer leurs sentimens, mais avec cette différence, que ceux-ci ne les emploient que pour donner de la clarté et du jour à leurs pensées, au-lieu que ceux-là les regardent comme des preuves manifestes de ce qu'ils avancent.

L'ame, disent les Indiens, est dans le corps, comme un oiseau est dans sa cage; c'est la première comparaison dont ils se servent; mais ils ne s'y arrêtent pas beaucoup, parce que, en effet, la différence saute aux yeux. Mais en voici trois autres qui leur paraissent admirables, et d'autant plus persuasives, qu'elles sont soutenues chacune par l'autorité d'un Poète: car parmi les Indiens un vers cité même hors de propos, donne un grand poids au raisonnement, et si le vers qu'on cite, renferme une comparaison qui explique en apparence quelques circonstances du sujet dont on parle, c'est alors que la meilleure raison ne s'égale jamais à la comparaison.

Voici donc la seconde comparaison qu'ils

emploient pour appuyer leur sentiment sur la métempsycose. Comme l'homme est dans une maison, qu'il y habite, et qu'il a soin d'en réparer les endroits faibles ; de même l'ame de l'homme est dans le corps ; elle y loge, elle s'étudie à le conserver, et à en réparer les forces quand elles défaillent. De plus, comme l'homme sort de sa maison quand elle n'est plus habitable, et va se loger dans une autre ; l'ame de même abandonne son corps, quand quelque maladie ou quelqu'autre accident le met hors d'état d'être animé, et se met en possession d'un autre corps ; enfin, comme l'homme sort quand il veut de sa maison, et y retourne de la même manière ; il y a pareillement de grands hommes, dont l'ame a le pouvoir de se dégager de son corps pour y revenir quand il lui plaît, après avoir parcouru plusieurs endroits de l'Univers. A la vérité, on trouve peu de ces ames privilégiées ; mais enfin on en trouve, et les *Pouranams* nous en fournissent des exemples.

Parmi ces exemples j'en choisis un qui est fort célèbre. On lit dans la vie de *Vieramarken*, l'un des plus puissans Rois des Indes, qu'un Prince pria une Déesse, dont le Temple était à l'écart, de lui enseigner le *Mandiram*, c'est-à-dire, une prière qui a la force de détacher l'ame du corps, et de l'y faire revenir quand elle le souhaite. Il obtint la grâce qu'il demandait ; mais, par malheur, le domestique qui l'accompagnait, et qui demeura à la porte du Temple, en-

tendit le *Mandiram*, l'apprit par cœur, et prit la résolution de s'en servir dans quelque favorable conjoncture.

Comme ce Prince se fiait entièrement à son domestique, il lui fit part de la faveur qu'il venait d'obtenir; mais il se donna bien de garde de lui révéler le *Mandiram*. Il arrivait souvent que le Prince se cachait dans un lieu écarté, d'où il donnait l'essor à son ame; mais auparavant il recommandait bien à son domestique de garder soigneusement son corps, jusqu'à ce qu'il fût de retour. Il récitait donc tout bas sa prière, et son ame se dégageant à l'instant de son corps, voltigeait çà et là, et revenait ensuite. Un jour que le domestique était en sentinelle auprès du corps de son Maître, il s'avisa de réciter la même prière, et aussitôt son ame s'étant dégagée de son corps, prit le parti d'entrer dans celui du Prince. La première chose que fit ce faux Prince, fut de trancher la tête à son premier corps, afin qu'il ne prît point fantaisie à son Maître de l'animer. Ainsi l'ame du véritable Prince fut réduite à animer le corps d'un perroquet, avec lequel elle retourna dans son Palais.

On ne doit pas trouver étrange que les Indiens s'imaginent que de grands hommes parmi eux aient eu ce pouvoir de séparer ainsi leurs ames de leurs corps. Pline raconte dans son Histoire naturelle (1) qu'un certain Hermotime avait cet admirable secret

(1) Livre 7.

de quitter son corps toutes les fois qu'il le voulait ; que son ame, ainsi séparée, allait en divers pays, et revenait dans son corps pour raconter les choses qui se passaient dans les lieux les plus éloignés. A la vérité, Plutarque n'est pas de l'avis de Pline ; il prétend que l'ame de cet Hermotime, qu'il appelle Hermodore, ne se séparait pas réellement de son corps ; mais qu'un génie était sans cesse à ses côtés, qui l'instruisait de tout ce qui se passait ailleurs.

Ce que saint Augustin raconte (1) dans son livre de la Cité de Dieu, paraît assez surprenant. Un Prêtre, dit ce saint Docteur, appelé Restitut, qui était de la Paroisse de Calamo, pouvait à son gré se mettre dans un état tout-à-fait semblable à celui d'un homme mort : on avait beau alors le frapper, le piquer, et même le brûler, il avait perdu tout sentiment, et on ne lui trouvait nulle apparence de respiration : il ne s'apercevait même qu'il eût été brûlé, que par les cicatrices qui lui en restaient : il avait enfin un tel empire sur son corps, qu'en peu de temps, lorsqu'on l'en priait, il s'interdisait tout usage des sens. Un exemple de cette nature serait dans la bouche d'un Indien, une preuve à laquelle il n'y aurait point de réplique : après avoir raconté un trait semblable, voyez, ajouterait-il sérieusement, s'il n'est pas vrai que les ames demeurent dans leurs corps de la

(1) Livre 14, chap. 24.

même manière que les hommes logent dans leurs maisons.

La troisième comparaison dont les Indiens se servent, est prise du navire et du Pilote. Le Pilote, disent-ils, est le Maître du navire; il le gouverne à son gré, il le conduit dans les pays les plus reculés, il le fait entrer dans les rivières, il lui fait faire le tour des Iles, il lui fait parcourir tous les ports qui se trouvent sur les rivages de la mer : s'il est endommagé en quelqu'une de ses parties, il le radoube, et il l'abandonne quand les planches venant à se pourrir, menacent d'un prochain naufrage. C'est ainsi que l'ame se trouve dans le corps de l'homme; elle le conduit par-tout, elle lui fait faire de longs voyages, elle le mène dans les Villes, elle le fait monter, elle le fait descendre, elle le fait marcher ou reposer; lorsqu'il est malade, elle cherche des remèdes propres à réparer ses forces. Mais quand ce corps vient à périr, ou que ses organes s'usent et se déconcertent, elle l'abandonne pour en chercher un autre, qu'elle puisse gouverner comme le premier.

Enfin, les Indiens comparent les ames dans les corps à un homme qui est en prison. Cette comparaison suppose ce que je dirai plus bas, que les ames qui se trouvent engagées dans différens corps qu'elles animent successivement, n'y sont retenues que pour expier les péchés qu'elles ont commis dans une autre vie. Pour prouver ce qu'ils avancent, ils raisonnent du plus au moins, et ils

disent que les Dieux subalternes qui sont si fort au-dessus des hommes, sont obligés eux-mêmes d'animer des corps, pour expier les péchés de la vie précédente. Ils rapportent sur cela une infinité d'histoires, entr'autres celle qu'on lit dans la vie de *Tarma-Rajakels*, ou autrement le *Baradam*; la voici :

Arichenen était un des cinq Rois qui se sont rendus célèbres dans l'Indé. Ce Prince eut un fils qu'il aimait tendrement : on l'appelait *Abimanien*. Cet enfant chéri vint à mourir après bien des aventures; la douleur que son père en conçut, le mit au désespoir. *Vistnou*, métamorphosé en *Krichnen*, eut pitié de ce père affligé; il le mena dans un des cinq Paradis, où *Arichenen* aperçut son fils tout brillant de gloire. Il voulut l'embrasser et demeurer avec lui, mais on le fit retirer, et *Abimanien* lui parla de la sorte : « Autrefois, tout Dieu que j'étais, je tombai dans un grand péché : pour l'expier, » je fus condamné à être mis en prison dans » un corps humain; maintenant que j'ai » satisfait pour ce crime, et que je me suis » entièrement purifié, vous me voyez plein » de gloire comme j'étais auparavant. » Or, disent les Indiens, si les Dieux eux-mêmes sont obligés d'animer des corps pour se purifier, et pour faire pénitence dans ces prisons, pouvez-vous douter que les ames, après avoir commis des péchés dans une autre vie, ne soient pareillement obligées de demeurer dans les corps qu'elles animent, comme dans

autant de prisons ? Si ces corps naissent dans des Castes méprisables, s'ils sont sujets aux maladies et à d'autres infirmités, ou s'ils sont disgraciés de la nature, tout cela arrive, afin qu'elles puissent expier les péchés de la vie passée.

Les Platoniciens employaient la même comparaison ; Platon l'avait tirée de Pythagore et d'Empédocle, et Pythagore l'avait reçue d'Orphée. Parmi les premiers Chrétiens, quelques-uns qui, avant que d'embrasser le Christianisme, avaient été élevés dans l'école de Platon, trouvaient de quoi l'appuyer dans quelques passages de l'Ecriture, qui ne devaient s'entendre que dans un sens métaphorique. Les saints Pères en citent des endroits mal expliqués par les Origénistes. Saint Epiphane, par exemple, dit que les sectateurs de Platon prenaient à la lettre ces paroles du Prophète Roi : *Seigneur* (1), *tirez mon ame de la prison où elle est.* Saint Jérôme observe qu'ils entendaient de même ces autres paroles de saint Paul (2) : *Qui me délivrera de ce corps de mort ?* Doit-on être surpris que les Indiens s'attachent si fort à cette comparaison, puisque les Philosophes qui se disaient Chrétiens, ne laissaient pas de s'en servir dans le même sens que les Platoniciens.

4. Ce n'est pas assez pour les Indiens de

(1) *Educ de custodiâ animam meam.* Ps. 141.
(2) *Quis me liberabit de corpore mortis hujus ?* Ad Rom. c. 7, v. 24.

faire passer les ames dans différens corps humains, ils admettent encore la métempsycose à l'égard des corps de bêtes, et de tous les objets sensibles. Ils assurent même que le monde change plusieurs fois de forme, ce qui se fait, selon eux, par autant de transmigrations différentes. Mais pour mieux éclaircir ce système des Indiens, il me faut montrer la conformité de leur sentiment sur la création du monde avec celui des Disciples de Pythagore et de Platon.

Ces deux Philosophes, ainsi que le marquent les Pères, avaient transporté dans leur philosophie, plusieurs choses qu'ils avaient tirées des Juifs touchant la morale et la manière dont le monde a été formé depuis tant de siècles; c'est le rapport qui se trouve entre le commencement de la Genèse et plusieurs endroits de Platon, qui a fait dire à Numenius, que Platon n'était autre chose que Moïse qui parlait Grec. *Quid est Plato, nisi Moïses atticissans?*

En effet, Platon croyait que le monde avait été produit par la toute-puissance de Dieu, et qu'il était sujet à la corruption; que Dieu est le souverain Seigneur de toutes choses, et le Père des Dieux subalternes, mais qu'il s'est servi de ces Dieux pour former et pour perfectionner tous les êtres. Les premiers Hérétiques, tel que fut Ménandre, Disciple de Simon le Magicien, pensaient à-peu-près de même, et soutenaient que le monde avait été fait par les Anges. Saturnin disait qu'il y en avait eu sept entr'autres qui

avaient été occupés à ce grand ouvrage. Tous ces Hérétiques des premiers siècles, qui s'étaient infatués du Platonisme, appliquaient aux Anges ce que le Philosophe disait des Dieux inférieurs. Sénèque voulant expliquer le sentiment des Platoniciens, dit que Dieu produisit les Dieux subalternes pour être les Ministres de son Royaume, et pour le perfectionner. Je serais trop long si j'entreprenais de citer tous les endroits des ouvrages de Platon qui prouvent que c'est là son opinion.

C'est de la même manière que les Indiens expliquent la création du monde. Dieu qui avait subsisté pendant toute une éternité, lorsqu'il n'y avait ni Ciel, ni Terre, créa *Brama* par sa toute-puissance, laquelle est appelée par les Indiens *Parachatti*, c'est-à-dire, pouvoir souverain; (les ignorans ont personnifié cette expression, et croient que *Parachatti* est la mère des Dieux); qu'il se servit de lui pour créer les autres êtres; qu'ensuite il créa *Vistnou* qui est le Dieu conservateur de tous les êtres; puis le Dieu *Routren* qui détruit les mêmes êtres, afin que *Brama* les fasse reparaître avec plus d'éclat. Cet emploi des Dieux subalternes, créés par le souverain pouvoir du Seigneur de tous les êtres, peut-il être plus conforme à l'idée de Platon, qui assure que Dieu créa les Dieux inférieurs, et qu'il les employa à former et à perfectionner ce monde visible?

5. Selon la doctrine du même Platon, la première de toutes les métempsycoses est

celle du monde qui doit finir un jour, et être suivi d'un autre monde. La pensée de ce Philosophe est que comme les ames animent de nouveaux corps, il y aura aussi de nouveaux mondes. A la vérité, les Platoniciens modernes s'efforcent de donner un bon sens à ces paroles; mais peuvent-ils nier que ce n'ait été le sentiment des Origénistes; et n'est-ce pas chez Platon que les Origénistes ont puisé cette idée du renouvellement du monde? Il ne faut que lire ce que dit Origène au chapitre 5 du 3.e livre de ses principes. Il se propose une objection qu'on pourrait lui faire, sur ce qu'il a dit que le monde a commencé dans le temps: vous me demanderez, dit-il, ce que fesait Dieu avant qu'il créât le monde? Il serait ridicule de dire qu'il était oisif: car rien ne répugne davantage à la nature de Dieu, que de penser que sa bonté n'ait pas voulu faire, ni sa toute-puissance exécuter ce qu'il pouvait. A cela, dit ce Docteur, nous répondons conformément à la règle de la piété, que Dieu n'a pas commencé d'agir lorsqu'il a créé le monde; mais nous croyons que, de la même manière que ce monde où nous sommes sera suivi d'un autre, il y en a eu pareillement plusieurs autres qui ont précédé celui-ci. Ces paroles sont assez expresses en faveur de la doctrine des mondes qui se succèdent les uns aux autres, et qu'Origène avait tirée de Platon, ainsi que plusieurs saints Pères le lui reprochent; et comme ces mondes ont toujours été animés par la grande ame du monde, ainsi que Platon l'assure,

peut-on douter que les Platoniciens n'admissent la métempsycose à l'égard de plusieurs mondes ? Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'Origène entêté de ces idées Platoniciennes, abusait de quelques passages des Livres divins, pour prouver un dogme si ridicule. Il employait, par exemple, cet endroit d'Isaïe, où Dieu dit qu'il créera un nouveau Ciel, et une terre nouvelle, et cet autre de l'Ecclésiaste(1) : *Qu'est-ce qui a été autrefois? c'est ce qui doit être à l'avenir. Qu'est-ce qui s'est fait? c'est ce qui doit se faire encore. Rien n'est nouveau sous le soleil, et nul ne peut dire : voilà une chose nouvelle, car elle a été déjà dans les siècles qui se sont passés avant nous.*

Telle est l'opinion des Indiens ; ils s'imaginent que ce monde doit finir, et qu'ensuite Dieu en créera un nouveau ; ils déterminent même le temps où ce changement doit arriver ; car ils prétendent que après que les quatre âges d'or, d'argent, de cuivre et de fer, seront expirés, il y aura un jour de la vie de *Brama* qui doit durer cent ans ; que quand cette multitude d'années sera écoulée, le monde sera détruit par le feu. C'est une chose remarquable, que presque toutes les Nations conviennent ensemble sur cette manière dont le monde sera

(1) *Quid est quod fuit? ipsum quod futurum est : Quid est quod factum est? Ipsum quod faciendum est. Nihil sub sole novum, nec valet quisquam dicere : Ecce hoc recens est : jam enim præcessit in sæculis, quæ fuerunt ante nos.* Ecclésiast. c. 1., v. 10.

détruit; c'est une tradition que les anciens Philosophes se sont laissée les uns aux autres, et Ovide dit en termes formels, que c'est une chose arrêtée par la force d'une fatalité inévitable, que le ciel, la mer et la terre doivent être consumés par le feu :

Esse quoque in fatis reminiscitur affore tempus
Quo mare, quo tellus, correptaque Regia Cœli ardeat.

Ce monde étant donc détruit par le feu, Dieu en fera reparaître un nouveau de la même manière qu'il a créé celui-ci, et cela se renouvellera toujours; de même qu'avant que cet Univers où nous sommes eût été créé, il y en avait un autre, et avant ce dernier, un plus ancien. C'est ainsi, disent-ils, qu'il faut raisonner en remontant toujours plus haut, où l'on trouvera divers mondes, plus anciens les uns que les autres. Je ne trouve qu'une différence entre les deux opinions; c'est que les Platoniciens et les Pythagoriciens croyaient qu'il n'y avait qu'un monde à-la-fois, et que les Indiens, au-contraire, en distinguent quatorze. On peut néanmoins facilement les accorder, en ce que les Indiens avouent que ces quatorze mondes n'en font qu'un seul, puisqu'ils sont tous renfermés dans un œuf, ou comme quelques autres disent, dans *Brama*. C'est encore une chose à observer que presque toutes les Nations sont dans ce sentiment, que le monde

est semblable à un œuf : c'est ainsi que les anciens Egyptiens représentaient le monde, et c'est d'eux sans doute que toutes les Nations ont reçu cette idée. Les Indiens ajoutent que cet œuf, qui renferme tous les mondes a été formé par le Dieu *Brama*, qui se trouva sur l'eau. Les Platoniciens ont dit aussi que Dieu était sur l'eau ; n'auraient-ils pas abusé de ce passage de l'Ecriture, où il est dit que (1) *l'esprit de Dieu était porté sur les eaux* ?

6. Mais combien d'années durera le monde, avant qu'il en paraisse un autre ? Il durera, disent-ils, jusqu'à ce que *Brama* paraisse de nouveau, et que tous les êtres reviennent au même état où ils ont paru d'abord. C'est ce qui répond à la grande année Platonique, qui devait durer trente-six mille ans. Les Platoniciens disent que tout ce qui s'est passé durant ce long espace de temps, se renouvellera alors, et que les ames reviendront dans les corps pour recommencer une vie nouvelle ; que Socrate doit être accusé de nouveau par Anytus et Mélitus; que les Athéniens le condamneront à la mort ; qu'ils s'en repentiront ensuite, et qu'ils puniront rigoureusement les accusateurs. Ce qu'ils disent de Socrate, doit s'entendre pareillement des autres hommes, et de toutes les aventures si célèbres dans l'histoire.

7. La métempsycose, selon les Indiens, ne

(1) *Spiritus Domini ferebatur super aquas.* Gen., c. 1, v. 2.

regarde pas moins les Dieux que les hommes. A la vérité ils avouent que le Dieu souverain, qui a créé les Dieux, les Astres et tous les Etres, n'est pas sujet à ces différens changemens : mais outre les Dieux inférieurs, dont nous parlerons dans la suite, il y en a trois principaux qu'ils confondent avec le Dieu suprême ; savoir, *Brama*, *Vistnou*, et *Routren*, et ces trois Dieux du premier ordre, quoique subalternes, ont animé différens corps d'hommes et de bêtes. *Brama* a animé le corps d'un cerf et celui d'un cygne. *Vistnou*, le plus accoutumé aux métempsycoses, a paru sous la figure de *Matcham*, c'est-à-dire, de poisson : ce fut, disent quelques-uns, au temps du déluge, lorsque ce Dieu conduisit la barque qui sauva le genre humain : il devint ensuite *Courman*, c'est-à-dire, tortue, pour soutenir le monde qui chancelait : il prit aussi la figure d'un pourceau, pour trouver les pieds de *Routren* qui s'était caché ; puis celle *Narasingam*, c'est-à-dire, moitié homme et moitié lion, pour défendre un de ses adorateurs, et faire mourir *Franien*. Enfin, il a animé le corps d'un *Bramine*, d'un fameux Roi appelé *Ramen*, etc. *Routren* a pareillement changé plusieurs fois de figure ; mais la plus extravagante est celle du *Lingan*, qui a produit la secte infame des Liganistes.

Les Déesses, femmes de ces trois Dieux, ont été sujettes à de pareils changemens. *Parradi*, femme de *Routren*, vivement touchée de ce que son père n'avait pas appelé

son mari à un fameux sacrifice, auquel il avait invité tous les Dieux, de rage se jeta dans le feu où elle fut consumée. Elle naquit ensuite d'une montagne du Nord, et épousa une seconde fois *Routren*.

Les diverses renaissances de *Lakehoumi*, femme de *Vistnou*, sont célèbres. Elle naquit d'abord lorsque les Dieux et les Géans firent tourner dans la mer la fameuse montagne de *Meroua* : il en sortit des choses prodigieuses ; mais la plus excellente de toutes fut *Lakehoumi*, qui éblouit tous les Dieux par sa beauté, et qui, de leur consentement, fut donnée à *Vistnou*. Long-temps après elle naquit d'un fruit, dont l'odeur infiniment douce et agréable se répandait à dix lieues à l'entour. Cette jeune fille fut élevée par un Pénitent, appelé *Vedamamouni*, qui lui enseigna toutes les sciences ; mais comme elle surpassait en beauté toutes les personnes de son sexe, il souhaita qu'elle devînt femme de *Vistnou*, changé alors en *Ramen*, Roi célèbre dans les anciennes histoires des Indes. Cette Princesse s'appelait pour lors *Sida* : elle fesait une rude pénitence sur le bord de la mer, se tenant sur un mât, au bas duquel elle entretenait un feu fort actif. La réputation de sa beauté vint aux oreilles d'un Géant qui était Roi de Ceilan : il se transporta sur le lieu où elle avait fixé son séjour, dans le dessein de l'épouser; mais une pareille proposition lui ayant déplu, elle se jeta dans le feu, et elle fut réduite en cendres. La pénitence ne fut pas

pourtant inutile : car *Vedamamouni* ayant recueilli ses cendres, les renferma dans une canne d'or, enrichie de diamans et de pierres précieuses d'un prix inestimable. On porta cette canne au Géant Ravanen, qui la fit mettre dans son trésor. Quelque-temps après, comme on entendit sortir de cette canne une voix semblable à celle d'un enfant, on l'ouvrit, et on y trouva *Sida* changée en petite fille : les Astrologues consultés sur ce prodige, répondirent que cet enfant serait la cause de la ruine de Ceilan ; c'est pourquoi on l'enferma dans un coffre d'or, et on la jeta dans la mer pour l'y faire périr. Mais le coffre, au-lieu d'être entraîné par sa pesanteur au fond de l'eau, surnagea, et avança vers la mer de Bengale : étant entré dans un des bras du Gange, il fut porté sur un champ; les laboureurs l'ayant trouvé, le donnèrent à leur Roi, qui éleva *Lakehoumi* jusqu'à ce qu'elle fut mariée à *Ramen*.

En un mot, les Dieux subalternes du premier ordre, outre qu'ils doivent mourir au temps de la grande année Bramatique, et renaître ensuite, sont encore nés plusieurs fois dans le cours des années de Brama. Ces années contiennent plusieurs milliers d'années, et surpassent de beaucoup les années qui doivent s'écouler pendant la grande année Platonique.

Pour ce qui est des Dieux du second ordre, les Indiens les représentent souvent changés en hommes et en Démons, lesquels ensuite redeviennent Dieux. Cette opinion

des savans Indiens est très-conforme à celle des Platoniciens. Saint Augustin assure que ces Philosophes croient que les ames des hommes qui avaient pratiqué la vertu, étaient changées en Dieux familiers et domestiques qui devenaient les protecteurs des familles; qu'au-contraire, si elles s'étaient rendues coupables de quelques crimes, elles devenaient des esprits malins qui inquiètent les vivans (1). *Animas ex hominibus fieri Lares, si meriti boni, et Lemures, si mali.* Saint Jérôme, dans sa lettre à Avitus, dit que les Origénistes avaient le même sentiment; savoir, que les hommes étaient changés en Démons, et les Démons en hommes. *Ità cuncta variari, ut et qui nunc homo est, possit in alio mundo Dæmon fieri; et qui Dæmon est, et negligentiùs egerit, in crassiore corpore relegetur, id est, homo fiat.*

Afin de montrer que c'est là l'opinion des Indiens, je ne rapporterai qu'un seul exemple tiré d'un de leurs Livres, qui a pour titre : *Palmapouranam.* Un fameux Brame, appelé *Kedanidi*, avait un fils nommé *Akimipar.* Ce jeune homme allait tous les jours se laver dans une eau sacrée, qu'on nomme *Achoditirtam.* Cinq jeunes Déesses descendaient souvent du Ciel pour y prendre le bain : elles aperçurent le jeune Pénitent, et elles en furent éprises. Celui-ci s'en offensa; et jetant sur elles sa malédiction, il les changea en Démons, et leur ordonna de

(1) De Civit. Dei, l. 9. c. 11.

voltiger dans les airs. Je dois remarquer en passant, que comme Platon pensait qu'il y avait des Démons dans les quatre élémens, les Indiens croient de même qu'il y en a dans l'air, dans le feu, dans l'eau, et sur la terre. La malédiction eut son effet : mais les Déesses indignées de l'audace d'*Akinipar*, le maudirent à leur tour, et le condamnèrent à être Démon comme elles. Ces six Démons, tout ennemis qu'ils devaient être, conspirèrent néanmoins la mort d'un grand Pénitent, qui se nommait *Chomouchariehi* : mais celui-ci rendit leurs efforts inutiles, et les chassa honteusement de sa présence. *Kedanidi* se trouva là par hasard, et ayant reconnu son fils, qu'il cherchait depuis long-temps, il pria le Pénitent de le lui rendre dans une forme humaine. Le Pénitent y consentit, pourvu que *Kedanidi* allât se baigner dans le *Prayagatirtam* (c'est le confluent de trois rivières qui se réunissent dans les États du Mogol), et pour l'engager à suivre son conseil, il lui raconta l'histoire suivante : Une sainte fille appelée *Malinei* fit autrefois plusieurs années de pénitence, et mérita de renaître dans le Palais des Dieux, et d'être changée en Déesse : elle venait tous les jours se laver dans le *Prayaga :* comme elle se retirait, une goutte d'eau tomba de ses cheveux sur un Géant d'une grandeur énorme qui était caché dans un bois de bambous. Cette seule goutte fit une telle impression sur le Géant, qu'il comprit que, dans une autre vie, il avait été un des plus

grands scélérats de l'Univers, et que c'était pour cela qu'il avait été condamné à naître sous cette figure affreuse. Aussitôt il se prosterna aux pieds de la Déesse, et il la conjura avec larmes de lui ôter la vie, et de lui obtenir une nouvelle naissance qui lui procurât un état plus heureux. La Déesse, touchée de ses pleurs, l'assura que pour le faire renaître heureux, et même pour le placer dans le Palais des Dieux, elle lui cédait tout le mérite qu'elle avait acquis pendant trente jours qu'elle s'était lavée dans le *Prayaga*, et le Géant fut aussitôt changé en une autre forme. *Kedanidi* ayant entendu cette histoire, alla sur-le-champ au *Prayaga*, où il se baigna trente jours de suite, après quoi il obtint ce qu'il souhaitait, et son fils redevint Brame. Cette fable fait assez connaître qu'un des points de la doctrine Indienne, est que les Dieux peuvent être changés en hommes, et les hommes en Dieux; et que les hommes et les Dieux peuvent devenir Démons, et les Démons devenir des hommes et des Dieux.

Jusqu'ici, Monseigneur, le système Indien ne s'accorde pas mal avec le système de Pythagore et de Platon. Cependant la matière n'est encore qu'effleurée: plus j'approfondirai l'une et l'autre opinion, plus vous reconnaîtrez qu'à peu de choses près la conformité est entière. Je commence d'abord par l'idée que les uns et les autres se forment de la nature de l'ame.

8. On trouve dans les livres des anciens

Indiens, que les ames sont une parcelle de la substance de Dieu même ; que ce souverain Etre se répand dans toutes les parties de l'Univers pour les animer : et il faut bien que cela soit ainsi, disent les Indiens, puisqu'il n'y a que Dieu qui puisse vivifier et faire paraître de nouveau des êtres. J'eus autrefois un long entretien avec un Brame qui se servait de cette comparaison : représentez-vous plusieurs millions de vases, grands, petits, médiocres, tous remplis d'eau : imaginez-vous que le soleil donne à plomb sur ces vases : n'est-il pas vrai que dans chacun d'eux il grave son image, que l'on y voit un petit soleil, ou plutôt un amas de rayons qui sortent immédiatement du corps brillant de cet astre ? C'est, me disait-il, ce qui se passe dans le monde : les vases sont les différens corps, dont l'amcémane de Dieu, de même que les rayons émanent du soleil. Je lui demandai s'il pensait que dans la dissolution des corps, ces ames étaient détruites, de même que les images du soleil ne subsistaient plus dès que le vase était brisé. Il me répondit que comme ces mêmes rayons qui avaient formé ces images dans les vases brisés, servaient à former d'autres images dans d'autres vases pleins d'eau, de même les ames obligées de quitter les corps qui périssent, vont animer d'autres corps qui sont frais et vigoureux. Mais, poursuivis-je, pourquoi cette portion de la Divinité qui anime les hommes, commet-elle de si grands crimes ? N'est-il pas ridicule d'attribuer à

une partie de Dieu même des péchés aussi honteux que ceux que nous voyons tous les jours commettre aux hommes ? Il m'avoua qu'il avait de la peine à comprendre comment cette partie de Dieu, qui animait pour la première fois le corps de l'homme, pouvait donner dans de si grands excès ; mais que supposé qu'elle se fût rendue coupable de quelque crime, il fallait bien qu'elle se purifiât par diverses transmigrations, avant que de se réunir à la Divinité.

D'autres croient que Dieu est un air extrémement subtil, et que nos ames sont une partie de ce souffle céleste ; que quand nous mourons, cet air subtil, qui nous servait d'ame, va se réunir avec Dieu, à moins qu'il n'ait besoin de se purifier par plusieurs métempsycoses ; que quand ces ames sont bien purifiées, elles obtiennent la béatitude qui a cinq degrés différens, et qui se consomme enfin par l'identité avec Dieu.

Cette même doctrine est enseignée par les Disciples de Pythagore et de Platon, et, au rapport de saint Jérôme, par les Origénistes, qui l'avaient tirée de ces deux Philosophes. Il n'en faut point d'autre preuve que ce que Cicéron fait dire à Caton, savoir, que les Philosophes de la Secte Italique ne doutaient point que les ames ne fussent tirées de la substance de Dieu même. *Audiebam Pythagoram Pythagoreosque incolas penè nostros, qui essent Italici Philosophi nominati, nunquam dubitasse quin ex universâ mente divinâ delibatos animos haberemus.*

C'est aussi votre sentiment, Monseigneur ; car je me souviens d'avoir lu dans vos notes sur Origène, que les Platoniciens et les Stoïciens ont suivi cette même opinion ; que les Marcionites et les Manichéens l'ont embrassée depuis ; et que c'est dans le sens des Pythagoriciens que Virgile dit, en parlant de Dieu :

Deum namque ire per omnes
Terrasque, tractusque maris, Cœlumque profundum.
Hinc pecudes, armenta, viros, genus omne ferarum,
Quemque sibi tenues nascentem arcessere vitas (1).

Il est vrai néanmoins que plusieurs textes de Platon prouvent assez clairement que Dieu a créé les ames, et qu'il les a ensuite attachées aux astres pour y contempler les idées de toutes les choses créées. Mais mon dessein n'est pas d'accorder Platon avec lui-même, ni de le suivre dans ses incertitudes et dans ses contradictions perpétuelles. Tout ce que je prétends, c'est de montrer en quoi la métempsycose Indienne est semblable à celle des Platoniciens, qui ont tiré presque toute leur doctrine de Pythagore. Car, comme le remarque saint Augustin, c'est de Pythagore, que Platon tira toute sa Physique ; et en y ajoutant la Morale de So-

(1) Georg. l. 4, v. 221.

orate, il se fit une Philosophie complette.

Mais soit que les ames soient une émanation de la substance de Dieu même, soit que Dieu les ait tirées du néant, il est toujours vrai de dire que Platon, fidèle disciple de Pythagore, a pensé comme lui, que Dieu avait attaché les ames aux astres, et leur avait laissé le plein usage de leur liberté. Saint Augustin, en plusieurs endroits, *Vivés*, (1) dans les Commentaires qu'il a fait du livre de la Cité de Dieu, et le Père *Thomassin* (2), dans sa Théologie, nous assurent que c'est là le véritable sentiment de la Philosophie Platonicienne. Celui-ci, après avoir cité plusieurs textes de Platon qui le prouvent, l'explique à-peu-près de cette manière. Ces ames, ainsi attachées aux astres, étaient si heureuses, qu'elles semblaient être au comble de leurs desirs. Dieu leur avait manifesté une partie des beautés célestes; elles étaient si éclairées, qu'elles découvraient la souveraine vérité dans elle-même, et cette vue était leur béatitude; mais elles abusèrent de leur liberté; et se laissant éblouir par les beautés créées, elles négligèrent ce qui fesait leur parfaite félicité. Dieu, pour punir ces ames téméraires et infidèles, les détacha des astres, et les attacha à des corps grossiers. Néanmoins, si ces ames fesaient un bon usage de la liberté qui ne leur avait pas été ravie, si elles se

(1) Comment. in C. 5, de Civ. Dei.
(2) Théolog pag. 337.

purifiaient en pratiquant la vertu, elles pouvaient après quelques transmigrations, retourner au premier état dont elles étaient déchues. Si, au-contraire, elles venaient à se souiller, en s'abandonnant au vice, elles descendaient dans des corps plus grossiers les uns que les autres, pour y être sévèrement punies.

Cependant, il faut prendre garde, disent les Platoniciens, qu'il y a des ames qui ayant contemplé avec plus d'attention la beauté céleste et les vérités éternelles, ont conservé, nonobstant cette alliance avec les corps matériels, quelques idées de ces beautés et de ces vérités, à-peu-près comme on voit des rivières, dont les eaux pures, après avoir coulé au travers des mines d'or, et ensuite au milieu des prairies émaillées de fleurs, se jettent dans la mer, et y conservent, durant quelque temps, les bonnes qualités des lieux où elles ont passé, sans trop se mêler, au commencement, avec les eaux salées.

Enfin, pour ne rien omettre de ce que disent les Platoniciens sur ce sujet, c'est en conséquence de ces traces des beautés éternelles qu'elles ont vues, que quand elles trouvent sur la terre des objets qui leur paraissent accomplis, ces objets, quoique terrestres, remuent les traces des premières beautés, et leur causent ces transports qui vont quelquefois jusqu'à une espèce d'extase. Les Platoniciens sont tellement enchantés de cette idée, qu'ils croient qu'on ne peut expliquer autrement ces violens et soudains attachemens

attachemens, qui enlèvent l'ame dès la première vue.

Je sais qu'il y a des Disciples de Platon, qui, pour justifier leur maître, prétendent qu'il a simplement enseigné que Dieu a créé les ames, et les a unies aux corps pour la perfection de l'Univers, et non pas pour des fautes qu'elles eussent commises étant attachées aux astres. Mais on trouve, dans les ouvrages de ce Philosophe, des textes si formels du contraire, qu'on doit, ce me semble, s'en tenir à ce que je viens d'exposer de sa doctrine.

La même doctrine se trouve répandue dans les ouvrages des Indiens, sur-tout à l'égard des Rajas, qui forment la première Caste après celle des Brames. Il y a plusieurs Castes de Rajas, subordonnées les unes aux autres, qui cependant sont renfermées dans deux principales. La première est de ceux qui sont sortis du soleil, c'est-à-dire, que leurs ames habitaient auparavant dans le corps même du soleil, ou en étaient, selon d'autres, une partie lumineuse. Cette Caste s'appelle *Chouria-Vankcham*, *Caste du soleil*. Ils en disent autant de la seconde Caste, qu'ils nomment *Somma-Vankcham*, c'est-à-dire, *Caste de la lune*. Et quand on leur demande d'où viennent les ames des autres Castes, ils répondent qu'elles viennent des astres. C'en est, selon eux, une preuve décisive, que ces traînées de lumière qui paraissent durant la nuit, lorsque l'air est enflammé; car ils prétendent que ce sont

des ames qui tombent des astres ou bien du *Chorkam*, qui est un de leurs Paradis. Les Brames persuadent au Peuple que cette lumière, ou, selon eux, ces ames qui tombent ainsi du Ciel, venant à s'arrêter sur les herbes, entrent dans les corps des vaches ou des brebis qui broutent, et vont animer les veaux et les agneaux. Si cette lumière tombe sur quelque fruit qui soit mangé par une femme enceinte, ils disent que c'est une ame qui va animer le petit enfant dans le sein de sa mère.

Enfin les Indiens assurent, de même que les Platoniciens, que ces ames se dégoûtant de leurs premières délices, et pressées d'animer des corps matériels, viennent effectivement y habiter, et y demeurent jusqu'à ce qu'elles se soient purifiées, et qu'elles aient mérité de retourner au lieu d'où elles sont sorties : mais que si elles y contractent de nouvelles souillures, elles sont enfin condamnées aux enfers, d'où elles ne sortiront qu'après un temps presque infini.

9. Au-reste, ce passage des ames dans des corps plus ou moins parfaits, selon qu'elles ont pratiqué la vertu ou le vice, ne se fait pas au hasard, mais avec ordre : et il y a comme différens degrés par où elles montent ou descendent, pour être récompensées ou punies. C'est ce que Platon, fidèle Disciple de Pythagore, enseigne dans son Timée, dans son premier livre de la République et dans son Phédon, où il explique ainsi l'ordre de ces transmigrations. 1°. Si c'est une ame qui

ait vu beaucoup de perfections en Dieu, et qui ait découvert plusieurs vérités dans cette espèce de vision béatifique, elle entre dans le corps d'un Philosophe ou d'un Sage, qui fait ses délices de la contemplation. 2°. Elle anime le corps d'un Roi ou d'un grand Prince. 3°. Elle passe dans le corps d'un Magistrat, ou elle devient le chef d'une puissante famille. 4°. Elle anime le corps d'un Médecin. 5°. Elle entre dans le corps d'un homme dont l'emploi est de pourvoir au culte des Dieux. 6°. Elle passe dans le corps d'un Poëte. 7°. Dans celui d'un Artisan où d'un Laboureur. 8°. Dans le corps d'un Sophiste, et enfin dans celui d'un Tyran.

C'est ainsi à-peu-près que les Indiens arrangent leur métempsycose. Bien qu'ils n'admettent que quatre Castes principales, ils reconnaissent néanmoins plusieurs autres Castes subalternes, qui sont renfermées sous chacune de ces quatre Castes fondamentales. Ainsi quand les ames descendent immédiatement du Ciel, elles entrent, 1°. dans le corps des Brames, qui sont leurs Savans et leurs Philosophes. 2°. Elles passent dans les corps des Rois et des Princes. 3°. Dans les Magistrats ou Intendans des Provinces, qui sont de la Caste des Choutres; et enfin dans les Castes les plus viles et les plus méprisées, d'où aussi elles peuvent monter à mesure qu'elles se purifient. J'ai ouï dire à un Brame habile, qu'il avait lu dans un livre ancien, qu'en certaines occasions, les ames devaient passer

jusqu'à mille fois dans différens corps, avant que d'être unies au soleil, dont elles deviennent comme autant de rayons. Un Poète Indien voulant faire mieux comprendre la manière dont les ames descendent toujours en des corps moins parfaits les uns que les autres, lorsqu'elles ne suivent pas les lumières de la raison, les compare à la descente de la rivière du Gange. Cette rivière, dit-il, tomba d'abord du haut des Cieux dans le *Chorkam*, de là elle descendit sur la tête d'*Issouren*, puis sur la fameuse montagne *Ima*, de là sur la terre, de la terre dans la mer, de la mer dans le *Padalam*, c'est-à-dire, dans l'enfer.

Les Chaldéens expliquent ici d'une manière non moins ridicule cette descente et cette élévation des ames : ils prétendent qu'elles ont des ailes qui se fortifient à mesure qu'elles pratiquent la vertu, et qui s'affaiblissent à mesure qu'elles se plongent dans le vice. Le péché a la force de couper ces ailes, et alors les ames sont obligées de descendre. Quand elles se tournent vers la vertu, ces ailes croissent, se fortifient et les élèvent au Ciel.

Platon dit de même, que quand les ames ne s'élèvent pas à un plus haut degré en changeant de demeure, c'est que leurs ailes ne sont pas assez fortes. Lorsqu'on demande aux Platoniciens combien il faut de temps à ces ames, afin qu'elles puissent recouvrer leurs ailes brisées par le péché, ils répondent qu'il faut au-moins dix mille ans pour

les pécheurs ; mais que pour les justes qui ont vécu trois fois dans la simplicité et dans l'innocence, il leur suffit d'y employer trois mille ans. *Qui simpliciter et sine dolo Philosophatus est, huic, si ter ad eum vixerit modum, ter milleni sufficient anni.*

Il y a de l'apparence que cela se disait par les Platoniciens dans un sens allégorique. Mais les Indiens ne l'entendent pas de même ; ils ont pris à la lettre ces ailes dont ils avaient ouï parler. Ils en ont donné jusqu'aux montagnes. Elles étaient autrefois si insolentes, disent-ils, qu'elles se mettaient devant les Villes pour les couvrir. *Devendiren* les poursuivit avec une épée de diamant ; et ayant atteint le corps de bataille de ces montagnes fugitives, il leur coupa les ailes ; c'est ce qui a produit cette chaîne de montagnes qui divise les Indes en deux parties. Pour ce qui est des autres montagnes qui se séparèrent de l'armée, elles tombèrent çà et là dans leur déroute, ainsi qu'elles se voient encore aujourd'hui : celles qui tombèrent dans la mer formèrent les Iles qu'on y découvre. Toutes ces montagnes, selon eux, sont animées ; ils leur donnent même pour enfans, non-seulement des rochers, mais encore des Dieux et des Déesses.

10. Après tout, Monseigneur, les ames ne seraient pas entièrement dégradées, si elles étaient destinées à n'animer que des corps humains ; mais que la philosophie Platonicienne les ait avilies jusqu'à animer des corps de bêtes, c'est ce qui ne paraîtrait pas

croyable, si une opinion si insensée n'était pas semée dans les ouvrages de Platon. C'est cette opinion que saint Augustin rapporte au trentième livre de la Cité de Dieu, lorsqu'il dit ces paroles : *Platonem animas hominum post mortem revolvi usque ad corpora bestiarum scripsisse certissimum est.* Quand les Platoniciens ont voulu corriger leur Maître, comme a fait Porphyre, ils ont allégué des raisons qui ne prouvent rien, ou qui prouvent également que les ames animent les corps des bêtes et les corps des hommes.

Tel est donc le système de Platon. Toutes les ames, à la réserve de celles de quelques Philosophes, sont jugées au moment qu'elles se séparent de leurs corps. Les unes tombent dans les enfers, où elles sont punies et purifiées ; les autres, dont la vie a été innocente, montent au Ciel pour y être récompensées d'une manière proportionnée à leurs vertus : mais, après mille ans, elles retournent sur la terre, où elles choisissent un genre de vie conforme à leur inclination. Il arrive alors que celles qui ont animé des corps humains dans la vie précédente, passent dans des corps de bêtes ; que les autres, qui ont été dans des corps de bêtes, viennent animer des corps humains. C'est ainsi que ce Philosophe s'explique dans son Phédon.

Mais, qu'on ne croie pas que ce choix que font les ames soit, ou aveugle ou indifférent à l'égard de toute sorte de bêtes ; c'est un choix éclairé, puisque, parmi les bêtes,

elles choisissent celles qui ont eu le plus de rapport à l'état où elles se sont trouvées dans une autre vie. Ainsi Orphée choisit le corps d'un cygne; l'ame de Tamiris fut placée dans le corps d'un rossignol; celle d'Ajax dans le corps d'un lion : l'ame d'Agamemnon anima un aigle, et celle de Thersite passa dans le corps d'un singe. C'est dans les livres de la République que Platon développe cette rare doctrine.

Les Indiens pensent comme Platon, avec cette différence, comme nous le verrons dans la suite, qu'après que les ames ont été punies pour leurs crimes, ou récompensées pour leurs vertus, elles sont destinées à entrer dans d'autres corps, non par choix, mais par une qualité nécessitante, qu'ils appellent *Chankcharam*, ou par la détermination de *Brama*, qui a soin d'écrire toutes les aventures de cette ame dans les sutures de la tête du corps qu'elle est sur le point d'animer.

11. Quand on a une fois admis le grand principe des Pythagoriciens et des Platoniciens; savoir, que tout l'homme consiste dans l'ame, et que les corps que les ames animent, ne sont que de simples instrumens dont elles se servent, ou comme des vêtemens dont elles se couvrent, il s'ensuit que les ames doivent passer pareillement dans les arbres, dans les plantes et dans tout ce qui a la vie végétative. Et c'est ce qu'Ovide, qui par-tout se déclare Pythagoricien, nous représente dans ses métamorphoses; car,

bien qu'il y ait quelque légère différence entre la métempsycose et la métamorphose, cette dernière, pourtant, n'est fondée que sur la première. C'est aussi ce que veut dire Virgile, lorsqu'il raconte qu'Enée, coupant un arbre, vit couler le sang de Polidore, et qu'il entendit une voix qui lui criait :

Quid miserum, Ænea, laceras? jam parce sepulto.

Je pourrais rapporter ici plusieurs contes fabuleux qui ont cours parmi les Indiens, et qui y passent pour des vérités incontestables. En voici un entre plusieurs qui se trouvent dans le fameux livre appelé *Ramayenam*. C'est, selon eux, un livre infaillible, et dont la lecture efface tous les péchés.

Chourpanaguey était sœur du géant *Ravanen*; elle avait un fils qu'elle aimait tendrement. Ce jeune homme entra un jour dans le jardin d'un Pénitent, et y gâta quelques herbes; le Solitaire en fut offensé, et sur-le-champ il le condamna à devenir un arbre qui se nomme *Alamaram*. *Chourpanaguey* ayant prié l'Hermite de modérer sa colère, il se laissa attendrir, et il consentit que quand *Vistnou*, transformé en *Ramen*, viendrait dans le monde, et couperait une branche de cet arbre, l'ame du jeune homme s'envolerait dans le *Chorkam* (1), et ne

(1) Paradis des Indiens.

serait plus sujette à d'autres transmigrations. On lit dans les ouvrages des savans Indiens un grand nombre d'exemples de cette nature, par lesquels ils prouvent que les ames passent dans les plantes et dans les arbres.

12. Pour pousser la métempsycose jusqu'où elle peut aller, il ne resterait plus que de faire passer les ames dans les pierres et dans tous les autres êtres de même espèce. Je ne trouve nul vestige d'une pareille doctrine parmi les sectateurs de Pythagore et de Platon. A la vérité, Ovide s'est donné l'essor dans ses métamorphoses : Aglauros y est changée en pierre, Niobé en marbre, Atlas en une montagne de son nom, Scylla dans un écueil qui est dans la mer, etc. Mais ce Poète ne croit pas que ces rochers, ces pierres et ces montagnes soient animés.

Les Indiens, au-contraire, sont fortement persuadés que des ames animent véritablement les pierres, les montagnes et les rochers. Parmi plusieurs exemples qu'on trouve dans le *Ramayenam*, je n'en citerai qu'un seul qui sera la preuve de ce que j'avance.

Il est rapporté qu'il y avait auprès du Gange un Pénitent nommé *Caroudamen*, dont la vie était très-austère; qu'il avait une des plus belles femmes qui fût au monde (elle se nommait *Ali*); qu'elle eut le malheur de plaire à *Devendiren*, Roi des Dieux du *Chorkam*; que l'Hermite, qui s'en aperçut, en frémit de colère, et qu'il donna à

l'un et à l'autre sa malédiction ; qu'*Ali* fut aussitôt transformée en un rocher où se logea son ame ; mais que, dans la suite, *Ramen* ayant touché du pied le rocher, délivra par sa vertu cette ame infortunée ; que, comme elle avait expié son crime dans cette transmigration, elle s'envola sur l'heure au *Chorkam*.

13. On pourrait me faire ici une question que je dois prévenir, afin de mieux approfondir le système Indien ; savoir : si le passage des ames d'un corps dans un autre se fait à l'instant, ou s'il se trouve quelque intervalle de temps entre les différentes animations. Les sentimens des Indiens sont partagés. Quelques-uns croient que les ames demeurent auprès du corps, et même dans les endroits où se conservent les cendres des cadavres brûlés, jusqu'à ce qu'elles trouvent un autre corps qui soit propre à les recevoir. D'autres pensent qu'elles ont la permission de venir manger ce qu'on leur offre pendant plusieurs jours, et c'est l'opinion la plus commune : aussi se réjouissent-ils, lorsqu'ils voient que les corbeaux viennent se jeter sur ce que l'on a préparé pour ces ames. Le Peuple sur-tout croit que les ames des morts entrent pendant quelques jours dans ces corbeaux, ou du-moins qu'elles reviennent dans des corps qui en ont la figure ; qu'ensuite elles vont dans la gloire, si elles l'ont méritée, ou dans les enfers, si elles s'en sont rendues dignes.

Pour ce qui est de Platon, il m'a paru

varier sur la destinée des ames au sortir du corps. Néanmoins il assure plus communément que les ames qui se sont purifiées s'en retournent au Ciel, d'où elles sont venues sur la terre, et que les ames des méchans sont obligées de demeurer auprès des cendres des corps qu'on a brûlés, ou auprès des sépulcres où l'on a placé ces cadavres, avant qu'il leur soit permis de se loger dans d'autres corps; et que, par ce moyen-là, elles expient leurs crimes.

C'est une observation que vous avez faite, Monseigneur, et que je ne fais qu'après vous, que les Poëtes qui la plupart étaient Pythagoriciens, ont cru que les ames, soit bonnes, soit mauvaises, accompagnaient toujours au-moins pour quelque-temps les cadavres. C'est ce qu'on lit dans le quatrième livre de l'Enéïde, lorsque Virgile parle des manes et des cendres d'Anchise, dans le troisième livre d'Ovide, et dans le quatrième livre des Elégies de Properce. Lucain veut qu'on ramasse les cendres répandues sur le rivage, pour les renfermer avec les manes dans la même urne (1).

Cineresque in littore fusos
Colligite, atque unam sparsis date manibus urnam.

L'interprète Servius, en expliquant ces

(1) Livre 8 et 9.

paroles du troisième livre de l'Enéide,

Animamque sepulchro
Condimus,

dit que l'ame demeure auprès du corps ou des cendres, autant de temps qu'il en reste quelque vestige. C'était pour empêcher les ames d'aller sitôt dans d'autres lieux que les Egyptiens embaumaient avec soin les cadavres. La myrrhe, les parfums, les bandes de fin lin enduites de gomme rendaient ces cadavres, au rapport de saint Augustin, aussi durs que s'ils eussent été de marbre. C'est pour la même raison qu'ils firent bâtir ces superbes pyramides, dont Hérodote, Diodore le Sicilien, Strabon, Pline et plusieurs savans voyageurs nous ont fait des peintures si surprenantes.

Les Indiens n'accordent pas aux ames un si long séjour auprès des cadavres : douze ou quinze jours tout-au-plus leur suffisent : après quoi le penchant naturel porte ces ames à chercher d'autres corps qui leur donnent plus de plaisir que les premiers qu'elles ont animés ; et tout cela se fait jusqu'à ce qu'elles aient accompli plusieurs centaines de transmigrations.

Quand on interroge les Brames sur la cause de ces diverses renaissances, ils se trouvent fort embarrassés. J'ai découvert néanmoins leur véritable sentiment, soit par la lecture de leurs livres, soit par les entretiens que j'ai eus avec leurs Docteurs. Ils

conviennent tous que *Brama* écrit dans la tête des enfans qui naissent l'histoire de leur vie future, et qu'ensuite, ni lui, ni tous les Dieux ensemble ne peuvent plus l'effacer, ni en empêcher l'effet. Mais, les uns prétendent que *Brama* écrit ce qu'il juge à propos, et que, par conséquent, c'est de sa fantaisie que dépend la bonne ou la mauvaise fortune. D'autres, au-contraire, soutiennent qu'il ne lui est pas libre de suivre son caprice, et que les aventures qu'il écrit dans la tête des enfans, doivent être conformes aux actions de la vie précédente.

C'est une chose assez plaisante, Monseigneur, que cette écriture de *Brama*, et qui mérite d'être expliquée. Le crâne, comme tout le monde sait, a des sutures qui entrent les unes dans les autres, et qui sont façonnées à-peu-près comme les dents d'une scie. Toutes ces petites dents sont, selon les Indiens, autant de Hiéroglyphes, qui forment l'écriture de Brama dans les trois principales sutures que les Anatomistes appellent la coronale, la lambdoïde et la sagittale. C'est dommage, disent-ils, qu'on ne puisse lire ces caractères, ni en pénétrer le sens; on saurait toute la vie de l'homme.

Voici donc quel est le véritable système des anciens Brames : toute bonne action doit être essentiellement récompensée, et toute mauvaise doit être nécessairement punie. Par conséquent, nul innocent ne peut être puni, nul coupable ne doit être récompensé. Ce sont donc les vertus et les vices qui sont la

véritable cause de la diversité des Etats : c'est là le destin auquel on ne peut résister ; c'est là l'écriture fatale de *Brama*. Et c'est en développant ce principe, qu'on rend raison pourquoi les uns sont heureux dans ce monde, et les autres malheureux. Si vous avez fait du bien dans la vie précédente, vous jouirez de tous les plaisirs imaginables dans celle-ci ; si vous avez commis des crimes, vous en serez puni. C'est pour cela que les Indiens répètent sans cesse ce proverbe : *Qui fait bien, trouvera bien ; qui fait mal, trouvera mal.*

Ils appellent cette fatalité *Chankaram*. C'est une qualité imprimée dans la volonté qui fait agir bien ou mal, selon les actions de la vie précédente. Ceux qui n'entendent pas bien la langue, se trompent souvent sur cette expression ; car elle a différentes significations : quelquefois elle signifie la mémoire ; d'autres fois elle signifie une certaine qualité que les Prêtres des Païens impriment à la statue d'une Idole par certaines prières, qui donnent une espèce de vie à cette statue. Mais elle est principalement employée par les Savans, pour expliquer la cause des différentes transmigrations.

Ce principe une fois posé, et c'est ainsi que les Brames raisonnent, le Dieu que nous adorons est juste ; il ne peut donc commettre aucune injustice. Cependant nous voyons que plusieurs naissent aveugles, boîteux, difformes, pauvres et dénués de toutes les commodités présentes, dont la vie, par con-

séquent, est très-malheureuse. Ils n'ont pas mérité un sort si triste en naissant, puisqu'ils n'avaient pas l'usage de leur liberté ; il faut donc l'attribuer aux péchés qu'ils ont commis dans une autre vie. On en voit d'autres, au-contraire, qui naissent dans de magnifiques Palais, qui sont respectés, honorés, et à qui il ne manque rien de toutes les délices. Par quelles actions peuvent-ils avoir mérité une destinée si agréable, si ce n'est par les vertus qu'ils ont pratiquées dans la vie précédente? Ainsi, toutes les diverses transmigrations tirent leur origine de la nécessité qu'il y a que le vice soit puni et la vertu récompensée. On ne lit autre chose dans les histoires Indiennes : leurs livres de morale et leurs poésies sont remplis de ces maximes. Voici, par exemple, ce que dit l'un de leurs plus célèbres Auteurs, pour montrer quelle est la force des bonnes œuvres.

Un homme fort habile pensait souvent à l'obligation où il était d'honorer les Dieux subalternes ; il fit néanmoins réflexion que ces Dieux inférieurs étaient soumis à *Brama*, et il jugea qu'il était plus naturel de s'adresser directement à lui. Ensuite il considéra que *Brama* ne pouvait rien changer aux évènemens de cette vie, et que tous les avantages qu'on retire dans l'état où nous sommes, ont leur source dans les bonnes œuvres qu'on avait pratiquées dans la vie précédente : d'où il conclut qu'il devait regarder les actions vertueuses comme le principe de son bonheur. Il est donc vrai, disent les Indiens,

que c'est à la pratique de la vertu qu'on est redevable du bien que l'on reçoit maintenant.

Il ne me serait pas difficile de rapporter des exemples de chaque vertu qui a produit une nouvelle renaissance dans un état plus heureux. Ce seul trait tiré de la vie de *Vieramarken*, fera juger de tous les autres. Un scélérat, coupable d'une infinité de crimes, donna par aumône une mesure de semence de bamboux ; cette action de charité le fit renaître fils du Roi de *Cachi* : c'était le plus grand honneur qu'il pouvait espérer sur la terre.

Les Auteurs Indiens rapportent pareillement une infinité d'exemples de la punition des pécheurs dans les diverses transmigrations de leurs ames. Je me borne à un seul, qu'ils regardent comme la cause principale de toutes les métempsycoses de *Vistnou*. Un Solitaire appelé *Virougoumamouni* avait vécu plusieurs années dans les rigueurs de la pénitence. Il s'était élevé à un si haut degré de perfection, que les Dieux même étaient obligés de l'honorer, ou étaient exposés à sa malédiction, car nulle puissance ne pouvait lui résister. Il alla sur une montagne, où se trouvèrent *Brama*, *Routren* et *Vistnou*. Les deux premières Divinités ne l'ayant pas reçu avec le respect qui lui était dû, furent punies sur-le-champ. *Brama* fut condamné à n'avoir jamais de Temple, et *Routren* fut frappé rudement. *Vistnou*, qui craignait un traitement semblable, s'humilia en sa pré-

sence : mais ensuite il entra dans une étrange colère contre le portier de son Palais, qui avait donné entrée au Solitaire ; et pour le punir de sa négligence, il le condamna à renaître son ennemi dans ses diverses métempsycoses. C'est pour cela que quand *Vistnou* parut sous la figure de *Ramen*, le portier anima le corps d'un géant, nommé *Ravamen*. Vous voyez donc, ajoutent les Indiens, que c'est toujours ou le vice ou la vertu qui font renaître les hommes heureux ou malheureux.

Ils sont tellement convaincus que tous les évènemens de cette vie ont pour principe le bien ou le mal qu'on a fait dans une autre vie, que quand ils voient qu'un homme est élevé à quelque grande dignité, ou qu'il possède de grandes richesses, ils ne doutent point qu'il n'ait été très-exact à pratiquer la vertu dans une vie précédente. Qu'un autre, au-contraire, traîne une vie malheureuse dans la pauvreté et dans les disgraces qui l'accompagnent : il ne faut pas s'en étonner, disent-ils, c'était un méchant homme.

Je me souviens, Monseigneur, de vous avoir raconté ce qui m'arriva il y a quelques années, lorsque je fus mis en prison à *Tarcolam*. Un des principaux du pays, touché de tout ce que je souffrais, vint me voir pour me consoler ; et comme il m'entretenait à cœur ouvert : « Hé bien ! me dit-il, vous » avez tant de fois déclamé contre la mé» tempsycose, la pouvez-vous nier à pré» sent ? Le triste état où vous êtes réduit

» n'en est-il pas une preuve assez claire ? » Car, enfin, ajouta-t-il, j'ai appris de vos » Disciples que, dès votre plus tendre jeu- » nesse, vous vous êtes fait *Sanias* ; l'air » empesté du monde et le commerce des mé- » chans n'avaient pu alors corrompre votre » cœur ; vous avez toujours vécu depuis dans » la simplicité et dans l'innocence ; vous » menez dans les bois de *Tarcolan* une vie » austère et pénitente, vous ne faites de mal » à personne ; au-contraire, vous enseignez » le chemin du salut à tout le monde. Pour- » quoi donc êtes-vous enfermé dans cette » obscure prison ? Pourquoi est-on près de » vous livrer aux plus cruels supplices ? Ce » n'est pas sans doute pour les péchés que » vous avez commis dans cette vie, c'est » donc pour ceux que vous avez commis dans » une autre. »

Il n'en faut pas davantage, Monseigneur, pour connaître ce que pensent les Indiens sur la métempsycose ; cependant pour achever le parallèle de leur opinion avec celle de Pythagore et de Platon, j'y ajouterai encore un dernier trait de ressemblance.

14. On lit dans un livre de saint Irénée sur les Hérésies, que Platon ne sachant que répondre à ceux qui lui objectaient que la métempsycose était une chimère, puisqu'on ne voyait personne qui se ressouvînt des actions qu'il avait faites dans les vies précédentes, ce Philosophe inventa le fleuve de l'oubli, et avança, sans néanmoins le prouver, que le Démon, qui présidait au retour des

ames sur la terre, leur fesait boire des eaux de ce fleuve. *Qui primus hanc introduxit sententiam, cum excusare non posset, oblivionis induxit poculum potasse.* Mais quoi, dit à cela saint Irénée, nous nous ressouvenons tous les jours des songes que nous avons eus durant la nuit; comment se peut-il faire que nous perdions tout souvenir de cette multitude prodigieuse de faits dont nous avons été les témoins, et de tant d'actions que nous avons faites? Un Démon, dites-vous, donne aux ames qui entrent dans les corps un breuvage qui leur fait oublier tout ce qui s'est passé dans les vies précédentes; mais d'où savez-vous qu'il y a un pareil breuvage? Qui vous a dit qu'un Démon l'a préparé? Si vous l'ignorez, l'un et l'autre est chimérique: si vous vous souvenez effectivement que ce Démon vous a fait boire de l'eau de ce fleuve, vous devez également vous souvenir du reste. *Si enim et Dæmonem, et poculum, et introitum reminiscaris, reliqua oportet cognoscas. Si autem illa ignoras, neque Dæmon verus, neque artificiosè compositum oblivionis poculum.*

Platon ajoutait néanmoins que l'oubli de ce qu'on avait vu dans une autre vie, n'était pas si profond ni si universel, qu'il n'en restât quelques traces, lesquelles excitées par les objets et par l'application à l'étude, rappelaient le souvenir des premières connaissances. C'est ainsi qu'il expliquait la manière dont les sciences s'apprennent, et selon ce principe, il soutenait que les sciences étaient

plutôt des réminiscences de ce qu'on avait appris autrefois, que des connaissances nouvellement acquises. Il y avait, outre cela, des ames privilégiées qui se souvenaient des différens corps qu'elles avaient animés, et de tout ce qu'elles avaient fait dans ces corps. C'est ainsi que Pythagore se ressouvenait d'avoir été Euphorbe. Mais c'était une faveur singulière, qui n'était accordée qu'à un petit nombre d'hommes excellens et tout divins.

Les Indiens disent quelque chose d'assez semblable; car ils assurent qu'il y a certaines vues spirituelles qui se donnent à quelques ames plus favorisées, qui les font ressouvenir de tout ce qu'elles ont vu, et de tout ce qu'elles ont fait. Ce privilége est sur-tout accordé à celles qui savent de certaines prières, et qui les récitent: par malheur, presque personne ne sait ces prières; et de là vient cet oubli où l'on est maintenant de tout ce qu'on a été, et de tout ce qu'on a fait. Un exemple fera mieux comprendre qu'elle est sur sela leur opinion.

Il est rapporté, dans un Livre qu'ils appellent *Brama-Pouranam*, qu'un Roi nommé *Binarichen*, né dans le Royaume de *Tiradidejam*, avait épousé *Commatoudi*: c'était une grande Princesse qui était née dans le Royaume de *Nirreinchiadejam*. Ce Roi avait de grands défauts; il ne gardait point les *Ajarams*, c'est-à-dire, les coutumes propres de la Nation; c'est ce qui le rendait odieux et méprisable à ses sujets. La Reine, qui le

voyait avec douleur négliger les choses même où les *Parias* sont très-exacts, lui en fit de vifs reproches. Le Prince ne s'en tint pas offensé; au-contraire, après l'avoir écoutée paisiblement, il s'ouvrit à elle, et il lui confia un grand secret. La dévotion que j'avais aux Dieux, lui dit-il, m'a obtenu d'eux une faveur particulière, et qui n'est réservée qu'à peu de personnes. Ils m'ont fait connaître, par une vue spirituelle qu'ils m'ont donnée, que j'étais un chien dans la vie précédente : j'entrai alors par hasard dans la cour d'un Temple où l'on fesait un sacrifice; je me jetai sur l'autel, et je mangeai le riz qu'on y immolait. On me chassa par trois fois différentes; mais enfin, comme je revenais toujours à la charge, on me donna un coup si violent, que j'en mourus sur l'heure devant la porte du Temple dédié à *Chiven*. Heureusement pour moi, *Chiven* était descendu dans le Temple, pour voir le sacrifice, et pour en humer la fumée. Il fut touché de me voir expirer ainsi devant sa porte, et il me procura une nouvelle naissance dans la personne d'un Roi tel que je suis. Si donc vous voyez que j'observe si peu les *Ajarams*, c'est que mes premières inclinations ne sont pas tout-à-fait détruites, et que je suis encore comme entraîné par la pente naturelle de mon premier état. Ce récit surprit étrangement la Princesse, et la curiosité naturelle aux personnes du sexe, la porta à faire instance auprès de son mari, pour savoir de lui ce qu'elle avait été elle-même. Le Roi exa-

mina les vies précédentes avec le secours de sa vue spirituelle, et il lui apprit qu'elle était un oiseau, qui fut poursuivi par un oiseau de proie, et qui vint mourir à la porte du Temple de *Chiven*, et que ce Dieu ordonna qu'elle naîtrait *Rajatti*. Mais que deviendrons-nous, reprit la Reine ? Le Prince, regardant pour la troisième fois dans l'avenir, découvrit que lui et elle devaient renaître trois fois dans la Caste des Rajas.

A travers toutes ces fables, et ces idées extravagantes des Indiens, on voit assez qu'ils reconnaissent un premier Etre éternel et Créateur de tous les autres êtres, des intelligences qui sont d'un ordre supérieur à l'homme, quoique fort inférieures à Dieu ; qu'ils admettent des Démons ; qu'ils tiennent que l'ame est immortelle : qu'il y a une autre vie, un Paradis et un Enfer : qu'on mérite l'un par la pratique de la vertu, et qu'on se rend digne de l'autre par les péchés qu'on commet ; qu'on peut expier les péchés en cette vie ; que la prospérité et les richesses sont presque toujours la source de nos désordres. Enfin, il paraît que dans plusieurs points, ils pensent d'une manière qui les rapproche des vérités de la Religion ; mais ces vérités qu'ils admettent, sont tellement obscurcies par les fables et les rêveries que l'idolâtrie y a mêlées, qu'on a peine à les tirer de cet amas confus de fables et de mensonges, pour les leur faire voir telles qu'elles sont.

Peut-être me demanderez-vous, Monseigneur, quelles sont les raisons qui frappent

davantage ces Peuples, quand nous réfutons leurs ridicules idées sur la métempsycose.

C'est par où je finirai cette lettre, qui n'est déjà que trop longue. Nous avons remarqué que les raisons, dont saint Thomas se sert contre les Gentils ne font sur l'esprit des Indiens qu'une très-légère impression. Ainsi, pour les désabuser entièrement d'un système également impie et ridicule, nous avons recours à des raisonnemens tirés de leur propre doctrine, de leurs usages et de leurs maximes : et ce sont ces raisonnemens, où l'on leur fait sentir les contradictions dans lesquelles ils tombent, qui les confondent et qui les contraignent de reconnaître l'absurdité de leurs opinions.

Nous leur demandons d'abord, s'il n'est pas vrai que les hommes ont été créés : ils n'ont garde de le nier; car l'emploi de *Brama*, qui est le premier de leurs Dieux, a été de créer le ciel et la terre, les hommes et les animaux. Nous leur demandons ensuite : n'est-il pas vrai que *Brama* ne créa d'abord qu'un seul homme, et puis neuf autres, et ensuite tous ceux qui tirent leur origine de ces premiers hommes? C'est de quoi ils conviennent, car c'est là leur système. Mais, poursuivons-nous, supposons que tous ces premiers hommes aient été d'abord au nombre de cent mille; leurs conditions étaient-elles égales? jouissaient-ils tous des mêmes richesses, des mêmes honneurs, des mêmes dignités? N'y avait-il point parmi eux de malades ou de pauvres? N'en voyait-on point qui

commandaient aux autres, et d'autres qui leur obéissaient? Comme ils ne prévoient pas les conséquences que nous devons tirer de ces principes, ils n'ont point de peine à convenir qu'il y avait de la différence dans leur état et dans leur condition. Mais, reprenons-nous, tous ces hommes n'avaient commis aucun péché, ni pratiqué aucune vertu, puisqu'ils existaient pour la première fois; d'où peut venir parmi eux cette inégalité qui rend heureux le sort des uns, et malheureux le sort des autres? S'il n'est pas nécessaire de recourir aux vertus, ni aux péchés de ces premiers hommes, pour prouver la différence de leurs conditions, quelle nécessité y a-t-il maintenant d'y avoir recours? A cela ils ne savent que répondre, et ils voudraient bien revenir sur leurs pas, et dire, ce qui est contre tous leurs principes, que le monde n'a pas eu de commencement. Il est vrai que quelques Savans prétendent qu'il y a trois choses qui sont éternelles; savoir: le Dieu suprême, les ames et les générations, ce qu'ils expriment par ces trois mots: *Padi*, *Pachou*, *Pajam*; et qu'en remontant du fils au père, du père à l'aïeul, de l'aïeul au bisaïeul, et ainsi du reste, on ne trouvera jamais de premier principe. Mais l'opinion universellement reçue est, que *Brama* a créé les premiers êtres. Leur chronologie même fixe le nombre des années qui se sont écoulées depuis cette création. Ainsi l'argument subsiste dans toute sa force.

De

De plus, nous leur demandons où étaient ces ames avant la création du monde. Quoiqu'ils soient partagés sur cela en deux opinions différentes, cette question les jette dans un égal embarras. Ceux qui tiennent que nos ames sont une portion de la Divinité, disent qu'elles étaient en Dieu, dont elles se sont séparées quand elles sont venues sur la terre, pour y animer les différens corps d'hommes, de bêtes ou de plantes. Mais quoi, leur disons-nous, ces ames étant des parties égales de la substance divine, comment ont-elles mérité d'être placées si différemment, les unes dans le corps d'un Roi, les autres dans le tronc d'un arbre, celles-ci dans un lion féroce, celles-là dans un agneau? Ils avouent de bonne foi qu'ils n'en savent pas davantage. Pour ce qui est des autres qui soutiennent que les ames sont hors de Dieu, ils ne savent où les placer avant la création du monde, et ils ne peuvent s'en tirer que par des absurdités, dont ils sentent eux-mêmes le ridicule; comme par exemple, que les ames dormaient pendant tout ce temps-là.

Je me sers quelquefois d'une comparaison tirée d'un axiome qu'ils répètent continuellement; savoir, que l'homme est un petit monde, et que tout ce qui se passe dans le grand monde, se trouve dans l'homme; et je leur demande: tous les êtres qui sont dans le monde, doivent-ils être semblables? Ne doit-il y avoir que des soleils et des astres? Le bien de l'Univers n'exige-t-il pas que

toutes les parties qui le composent soient subordonnées les unes aux autres, et que tous les êtres soient placés différemment? Ils en tombent d'accord. Avouez-donc, leur dis-je, qu'il en est de même du monde moral; que tous ne peuvent pas être Rois; que le bon ordre demande qu'il y ait de la subordination, et que, par conséquent, il est inutile d'attribuer la différence des états et des conditions aux actions de la vie précédente.

Comme ils conviennent que, bien qu'il y ait ici bas une grande différence entre un Brame, un Raja et un Parias, il n'y aura cependant que la vertu qui distinguera les uns des autres à la porte du Ciel, et que peu importe en quel état on se trouve en ce monde, pourvu qu'on y pratique la vertu; je pousse encore plus loin cette comparaison, et je leur dis : dans l'homme que vous regardez comme un petit monde, tous les membres ne doivent-ils pas avoir des emplois différens? La tête ne doit-elle pas être au-dessus du corps, et les pieds au-dessous? Quoique les fonctions des divers membres soient les unes plus nobles et les autres plus viles, chaque membre ne doit-il pas être content de son état? Ils en tombent d'accord; et alors je les force d'avouer que la même chose doit se passer dans le monde moral; qu'il doit y avoir différentes Castes; que dans quelque Caste que l'on naisse, si l'on y pratique la vertu, on est plus heureux que ceux des Castes supérieures qui s'abandonnent à des passions brutales; que par conséquent c'est

la vertu ou le vice qui fait la véritable distinction des hommes.

Voici un autre raisonnement qui est tout-à-fait à leur portée ; il est tiré de leurs propres maximes. Un homme vertueux, disent-ils, renaîtra un grand Roi dans une autre transmigration ; sa vertu sera récompensée par la jouissance de tous les plaisirs. Or, leur disons-nous, comment accordez-vous cela avec cette opinion où vous êtes, que tous les Rois tombent en mourant dans les enfers? Un état qui est cause de votre damnation, peut-il être la récompense de la vertu? De plus, ajoutons-nous, vous assurez que les plaisirs seront la récompense de la mortification, que les richesses seront données à un *Samias*, qui dans cette vie aura fait choix de la pauvreté; mais, en même-temps, vous dites que l'abondance et les délices sont capables de corrompre, et corrompent effectivement le cœur. Aurez-vous donc pour récompense d'avoir évité le vice, ce qui sera pour vous une source de crimes? Un *Samias*, pour avoir méprisé les richesses et le commerce des femmes, afin de mieux pratiquer la vertu, sera-t-il récompensé en se mariant à plusieurs femmes, et en amassant de grands biens? Est-il rien de plus contraire au bon sens?

Un quatrième raisonnement dont je me sers, est tiré de leur opinion sur l'écriture de *Brama*. Vous soutenez, leur dis-je, que toute la vie de l'homme est écrite dans la tête de chaque enfant par *Brama* ; que ces

caractères renferment toutes les circonstances des actions et des évènemens qui se doivent passer à son égard ; qu'ils sont ineffaçables ; que *Brama* lui-même, et tous les Dieux ne sauraient en empêcher l'effet ; et que tout cela se fait conformément aux actions de la vie précédente. D'un autre côté, vous assurez que la vie des hommes et toutes leurs actions sont pareillement écrites dans les astres, dans les planètes, et dans leurs différentes conjonctions et oppositions ; qu'il faut les consulter quand on veut réussir dans quelque entreprise ; c'est pour cela que, quand il s'agit de faire des mariages, d'entreprendre un voyage, de construire des bâtimens, de dresser des contrats, vous voulez que le Brame consulte les douze signes du zodiaque, la situation des planètes, et des vingt-sept principales constellations. Mais s'il est vrai que tout ce qui arrive dans cette vie a déjà été réglé par Brama, que devient la force invincible des astres? Quel avantage y a-t-il à les consulter pour savoir ceux qui sont favorables ou contraires? Ou si les astres influent sur toutes vos actions, ce que vous dites de l'écriture de *Brama* est donc une chimère? Je n'ai vu presque aucun Indien qui ne sentît la force de ce raisonnement.

La doctrine des Indiens nous fournit une cinquième démonstration, à laquelle ils n'ont point de réplique. La principale raison qui leur fait admettre la métempsycose, est la nécessité d'expier les péchés de la vie passée ; or, suivant leur système, rien de plus

aisé que l'expiation des péchés. Tous leurs livres sont remplis des faveurs singulières qui se retirent de la prononciation de ces trois noms, *Chiva*, *Rama*, *Harigara*. Dès la première fois qu'on les prononce tous les péchés sont effacés ; et si l'on vient à les prononcer jusqu'à trois fois, les Dieux qu'on honore par-là, sont en peine de trouver une récompense qui puisse en égaler le mérite. Alors les ames regorgeant, pour ainsi dire, de mérites, ne sont plus obligées d'animer de nouveaux corps ; mais elles vont droit au palais de la gloire de *Devendiren*. Or il n'y a presque point d'Indien, quelque peu dévot qu'il soit, qui ne prononce ces noms plus de trente fois par jour ; quelques-uns les prononcent jusqu'à mille fois, et contraignent ainsi les Dieux d'avouer qu'ils sont insolvables. De plus, les péchés s'effacent avec la même facilité, en prenant le bain dans certaines rivières et dans quelques étangs, en donnant l'aumône aux Brames, en fesant des pélerinages, en lisant le *Ramayenam*, en célébrant des Fêtes en l'honneur des Dieux, etc. Cela étant ainsi, leur dis-je, il n'y a personne aux Indes qui ne sorte de cette vie chargé de mérites, et sans la moindre tache de péché ; or, dès là qu'il n'y a plus de péchés à expier, à quoi peut servir la métempsycose ?

Ces sortes de raisons, prises de leur doctrine, font incomparablement plus d'impression sur eux, que toutes les autres qui seraient beaucoup plus solides. On tire du-

moins cet avantage, que les ayant convaincus de la fausseté d'un point de leur doctrine, ils ne peuvent nier qu'une Religion appuyée sur cette doctrine, ne soit pareillement fausse.

Nous nous servons encore, à l'égard des Indiens, des mêmes reproches qu'on fesait aux anciens Pythagoriciens. Supposé que ce soient les mêmes ames qui animent les corps des hommes et des bêtes; il s'ensuit que c'est un crime énorme de tuer une bête, et qu'on s'expose même à donner la mort à son propre père, et à ses enfans, etc. Les Indiens avouent sans peine la conséquence. Mais puisque cela est ainsi, leur disons-nous, comment se peut-il faire que vos Dieux aient tant de complaisance pour les sacrifices d'animaux?

Ces sacrifices que fesaient les Philosophes en l'honneur des Dieux, sans être retenus par leur idée de la métempsycose, me donne lieu de remarquer ici, en passant, une pratique de Pythagore, qui est actuellement observée par les Brames. On sait que ce Philosophe leur offrait une hécatombe, en reconnaissance d'une démonstration de Géométrie qu'il avait trouvée; et quoiqu'il s'abstînt constamment de la viande, et qu'il ne vécût que de miel et de lait, il ne laissait pas de manger certaines parties des victimes immolées. C'est ce que font pareillement les Brames. Bien qu'ils s'interdisent absolument la chair des animaux, néanmoins il est certain que dans les plus fameux de leurs sacri-

fices, qu'ils appellent *Ekiam*, où ils immolent des moutons, comme je l'ai vu à *Trichirapaly*, ils mangent certaines parties de la victime qu'on vient d'immoler, et s'abstiennent de toutes les autres. Il n'y a que dans cette occasion qu'ils mangent de la viande ; car ils ne se nourrissent d'ordinaire que de riz et d'herbes qu'ils cueillent en grande quantité tous les jours. Cependant ils distinguent cinq sortes de péchés, par rapport aux herbes qu'ils appellent d'un nom générique *Panchounou*. Ces péchés sont de couper des herbes, de les moudre, de les fouler aux pieds, de les cuire et de les mâcher. Sur quoi je leur dis : Vous autres Brames, vous êtes infiniment plus coupables que ceux des autres Castes qui usent de viande ; car en tuant un mouton, par exemple, ils ne font qu'un meurtre, au-lieu que vous qui arrachez tous les jours une si grande quantité d'herbes que vous faites cuire, ce sont autant de meurtres que vous faites. D'ailleurs, comme il se trouve plusieurs petits animaux imperceptibles dans l'eau que vous buvez, ce sont encore autant de meurtres que vous commettez. Ces ridicules conséquences que nous tirons de leur doctrine les couvrent de confusion, et leur en font connaître l'absurdité.

Je me souviens qu'étant à Siam, dans un Monastère de Talapoins, où j'apprenais la langue, le *Sancrá* (1) qui me l'enseignait,

(1) Supérieur des Talapoins.

et qui était fort entêté de la métempsycose, fut fort surpris quand je lui dis que toutes les fois qu'il buvait de l'eau du *Menan* (1), il commettait plusieurs meurtres ; il se mit à rire de ma proposition, mais il fut tout-à-fait déconcerté, lorsqu'ayant mis un peu d'eau dans un de ces beaux microscopes que nous avions apportés d'Europe, je lui fis voir plusieurs animaux, qui étaient dans l'eau même dont il venait de boire.

Ayant eu autrefois une longue conversation avec un Brame sur le passage des ames dans les corps des bêtes, il me vint en pensée d'essayer si l'opinion des Cartésiens, touchant les bêtes, ne ferait pas quelque impression sur son esprit. Je me mis donc à lui prouver, par des raisons tirées de cette philosophie, que les bêtes ne sont que des automates et de pures machines. Pour ne rien avancer que de palpable, n'est-il pas vrai, lui dis-je, que Dieu est tout-puissant, qu'il peut former le corps d'un animal, d'un cheval, par exemple, sans qu'il soit nécessaire de lui donner d'ame ? Vous devez l'avouer, puisque ce fut ainsi qu'en usa *Brama*, quand il créa le premier homme : vos histoires sont remplies de machines admirables qui se firent autrefois pour divertir vos Empereurs. On y voit qu'on fit une statue humaine qui s'avançait tous les matins dans la chambre de l'Empereur, et qui l'éveillait en le frappant doucement. On y lit encore qu'on

(2) Rivière qui passe à Siam.

a fabriqué des oiseaux qui volaient en l'air. Or il est certain que toutes ces machines n'avaient point d'ames, et cependant on les voyait se mouvoir comme si elles eussent été animées. Si des hommes ont pu faire des ouvrages si parfaits, Dieu n'aura-t-il pas pu faire des corps d'animaux, avec la même impression de mouvement que donne l'ame? Je voulais continuer, mais le Brame me regardant d'un air dédaigneux : faites-vous réflexion, me dit-il, à ce que nous voyons faire tous les jours aux éléphans et aux singes? et sur cela il me raconta plusieurs histoires, toutes plus extraordinaires les unes que les autres ; et il finit en me disant que c'était par pure malice que les singes ne voulaient pas parler, de peur qu'on ne les appliquât au travail, dont leur légèreté et leur paresse ne pouvaient pas s'accommoder : si j'avais un parti à prendre, ajouta-t-il, il me semble que je préférerais l'ame qui est dans les bêtes à celle qui est dans les hommes ; car enfin, il paraît beaucoup plus d'industrie dans leur travail que dans ce que font la plupart des hommes. Il ne faut que voir les ouvrages des abeilles et des fourmis. Je compris de cet entretien qu'il ne fallait pas même en riant proposer aux Indiens le système des Philosophes modernes : mais j'eus bientôt réduit le Brame au silence, en employant contre lui les raisons auxquelles je sais par expérience que les Indiens n'ont point de réplique.

Enfin, nous ramassons plusieurs absur-

dités dans lesquelles ils s'engagent, et bien qu'elles choquent la vraisemblance, ils ne laissent pas de les croire; en cela ils sont encore semblables aux Pythagoriciens qui croyaient les fables les plus extravagantes, dès là qu'elles appuyaient le dogme ridicule de la métempsycose ; témoin ce qu'ils ont dit de la cuisse d'or de Pythagore, de la flèche d'Abaris, etc. Eupanius fort instruit des opinions de Pythagore, a fait un recueil de pareilles fables, qu'il propose pourtant comme autant de vérités. Ce qui a fait dire a Jamblique, quoique d'ailleurs plein d'estime pour Pythagore, que les disciples de ce Philosophe prouvaient leur doctrine par une infinité de contes fabuleux, et qu'ils traitaient même d'insensés ceux qui avaient la sagesse de ne les pas croire. C'est pour cela aussi que Xenophon, parlant de la doctrine des Pythagoriciens, dit qu'elle est *teratódès*, c'est-à-dire, toute pleine de prodiges.

Voilà le vrai portrait des Indiens; il n'y a point de fables si grossièrement inventées qu'ils ne croient, et qu'ils ne proposent aux autres, comme étant dignes de toute croyance; ils vous diront froidement, par exemple, qu'un certain âne ne voulait point manger de paille, et aimait mieux se laisser mourir de faim, parce qu'il se ressouvenait que dans un autre temps il avait été Empereur, et qu'il avait fait des repas délicieux.

Nous ne laissons pas de tirer de grands avantages de ces absurdités. Comme les Indiens sont convaincus que l'ame est immor-

telle, que les péchés sont punis, et la vertu récompensée après la mort, nous nous servons du même argument que Tertullien employait contre Labérius, pour lui prouver la résurrection des morts. Celui-ci soutenait, conformément à la doctrine de Pythagore, que l'homme était changé en mulet, et la femme en couleuvre : sur quoi ce grand homme, sans s'arrêter à rendre cette pensée ridicule, se contenta d'en tirer cette conséquence, par rapport à la résurrection des morts : s'il est vrai, disait-il, et disons-nous aux Indiens, que les ames des hommes, en sortant de leurs corps, peuvent animer un mulet ou quelque autre bête, à plus forte raison ces mêmes ames peuvent-elles animer une seconde fois le corps qu'elles ont abandonné.

C'est ainsi, Monseigneur, que le mensonge même nous sert à faire connaître la vérité à ces Peuples. Quand ils sont une fois bien persuadés de l'aveuglement dans lequel ils ont vécu jusqu'ici, la vérité ne trouvant plus d'obstacles, commence à éclairer leurs esprits, et quand Dieu daigne agir dans leurs cœurs par les impressions de sa grâce, l'ouvrage de leur conversion s'accomplit. J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, etc.

LETTRE

Du Père Bouchet, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, à Monsieur le Président Cochet de Saint-Vallier.

A Poudichery, ce 2 Octobre 1714.

MONSIEUR,

La paix de N. S.

DANS la pensée que j'ai eu de vous faire part de quelques connaissances de ce nouveau monde, qui mérite votre attention, j'ai cru que ce serait favoriser votre goût, que de vous entretenir de la manière dont la justice s'administre aux Indes, et de l'idée qu'on s'y forme de cette vertu; car à qui pourrais-je mieux adresser de semblables observations, qu'à un grand Magistrat qui a passé plusieurs années dans un des plus illustres emplois de la Robe, et qui s'y est si fort distingué par ses lumières, par sa pénétration et par son intégrité? C'est donc à votre jugement, Monsieur, que je soumets aujourd'hui la justice Indienne; ce que vous prononcerez pour ou contre ses maximes, sera une règle sûre de ce qui doit être approuvé ou blâmé.

Je tâcherai en même-temps de satisfaire à

une partie de la reconnaissance que vous doivent nos Missionnaires et leurs Néophytes. Des Eglises fondées, des Catéchistes entretenus, sont l'effet de vos libéralités et de votre zèle à étendre la connaissance du vrai Dieu. On a exécuté vos intentions sur la construction d'une Eglise en l'honneur des trois Rois; rien ne convenait mieux à cette Mission naissante, puisque ces Rois furent les prémices de la Gentilité qui reconnurent et adorèrent le Sauveur des hommes. Le Père Mauduit et le Père de Courbeville élevèrent cette Eglise dans un lieu nommé *Paroupour* au Nord-Ouest de *Tarcolam*. Ce fut peu après l'avoir achevée, qu'ils moururent tous deux empoisonnés par les Idolâtres. Depuis ce temps-là, elle a été presque entièrement ruinée par les guerres continuelles qui ont désolé le pays.

C'est ce qui me détermina moi-même à en bâtir une autre au Sud-Ouest de *Cangibouram*, dans une Bourgade appelée *Tandarei*. Quoique cette Bourgade ne soit éloignée d'ici que de vingt lieues, je traversai pour m'y rendre deux déserts affreux; j'y menai pour Catéchiste le Brame que vous avez vu avec moi à Paris. La chambre qu'on m'avait préparée était si basse, que je ne pouvais m'y tenir debout qu'au milieu, encore ma tête touchait-elle au toit, et elle était si étroite, que je ne pouvais me coucher qu'en ployant les genoux. A notre arrivée, nous fûmes presque inondés des pluies qui tombèrent en abondance. Cependant aussitôt

qu'elles cessèrent, plus de quatre cens Chrétiens vinrent m'y trouver, et j'y baptisai vingt petits enfans et seize adultes.

La plus grande peine que nous eûmes pendant un mois et demi que j'y demeurai, fut de nous défendre des tigres ; nous allumions toute la nuit de grands feux pour les écarter. Peu de jours avant que j'arrivasse à *Tandarei*, un chasseur de la Peuplade avait tué un de ces tigres qu'on appelle tigre royal, apparemment parce que ceux de cette espèce sont plus grands que les autres. Un autre jour que j'étais sorti d'assez bon matin, je trouvai fort près des dernières maisons du Village, les traces d'un de ces animaux ; il fallait qu'il ne fût pas bien éloigné, car peu d'heures après il revint sur ses pas, et tua un bœuf dont il suça le sang.

Cette Eglise que je venais de bâtir, n'a pas subsisté autant de temps que j'avais lieu de l'espérer ; les pluies continuelles qui sont survenues dans la suite, ont détrempé les murs qui ne sont que de terre, et elle s'est enfin écroulée. Ainsi il nous faut recommencer à nouveaux frais ; c'est ce que fait actuellement le Père de la Lane ; il en bâtit une nouvelle à quatre ou cinq lieues de *Tandarei*. Je n'entre dans ce détail, Monsieur, que pour vous rendre compte de la fidélité avec laquelle nous avons suivi vos intentions : il faut maintenant satisfaire à ce que je vous ai promis, et vous parler des règles que les Indiens observent dans l'administration de la justice.

Ils n'ont ni Code ni Digeste, ni aucun Livre où soient écrites les Lois auxquelles ils doivent se conformer pour terminer les différends qui naissent dans les familles. A la vérité ils ont le *Vedam*, qu'ils regardent comme un Livre saint : ce Livre est divisé en quatre parties, qu'on appelle Lois divines ; mais ce n'est point de là qu'ils tirent les maximes qui servent de règles à leurs jugemens. Ils ont un autre Livre qu'ils appellent *Vienachuram* : on y trouve quantité de belles Sentences, et quelques règles pour les différentes Castes qui pourraient guider un Juge : on y raconte la manière tout-à-fait ingénieuse dont quelques Anciens ont découvert la vérité qu'on tâchait d'obscurcir par divers artifices. Mais si les Indiens admirent l'esprit et la sagacité de ces Juges, ils ne songent point à suivre leur méthode. Enfin, on trouve une infinité de Sentences admirables dans les Poëtes anciens, qui fesaient profession d'enseigner une saine morale, mais ce n'est point encore là qu'ils puisent les principes de leurs décisions.

Toute l'équité de leurs jugemens est appuyée sur certaines coutumes inviolables parmi eux, et sur certains usages que les Pères transmettent à leurs enfans. Ils regardent ces usages comme des règles certaines et infaillibles pour entretenir la paix des familles, et pour terminer les procès qui s'élèvent, non-seulement entre les particuliers, mais encore entre les Princes. Dès là qu'on a pu prouver que sa prétention est fondée sur la coutume suivie dans les Castes,

et sur l'usage du monde ; c'en est assez, il n'y a plus à raisonner, c'est la règle, et l'on doit s'y conformer. Quand vous auriez des démonstrations que cette coutume est mal établie, et qu'elle est sujette à de grands inconvéniens, vous ne gagneriez rien ; la coutume l'emportera toujours sur les meilleures raisons.

Parmi plusieurs exemples que je pourrais apporter, j'en choisis un tiré des coutumes qui s'observent pour le mariage. Les enfans des deux frères ou des deux sœurs sont déclarés frères entr'eux par la coutume de toutes les Castes : mais les enfans du frère et de la sœur ne sont que cousins germains. De là vient, disent-ils, que ces derniers peuvent bien se marier ensemble, mais non pas les premiers, parce qu'autrement il s'ensuivrait que le frère et la sœur pourraient s'unir pareillement par les liens du mariage, ce qui fait horreur et choque tout-à-fait le bon sens. Quand on leur représente que le degré de parenté est absolument le même entre les enfans des deux frères ou des deux sœurs, et les enfans du frère et de la sœur, puisqu'ils tirent leur origine de la même tige et en égale distance, cette objection leur paraît absurde, et ils regardent ceux qui la proposent comme des gens qui combattent les premiers principes.

Leur entêtement, fondé sur les préjugés de l'éducation et sur l'usage continuel de ces maximes, leur paraît avoir une évidence qui l'emporte sur toutes les démonstrations. Aussi croient-ils avoir répondu solidement à

toutes les difficultés qu'on leur oppose, quand ils ont dit : c'est la coutume ; car, poursuivent-ils, comment pourrait-on agir contre des usages établis du consentement général de nos ancêtres, de ceux qui les ont suivis, et de ceux qui vivent aujourd'hui ? Ne faudrait-il pas être dépourvu de raison, pour contredire ce qui a été réglé par tant d'hommes sages, et ce qui est autorisé par une continuelle expérience ?

Je leur ai quelquefois demandé pourquoi ils n'avaient pas ramassé ces coutumes dans des livres que l'on pût consulter au besoin. Ils me répondaient que si ces coutumes étaient écrites dans des livres, il n'y aurait que les Savans qui pourraient les lire ; au-lieu qu'étant transmises de siècle en siècle par le canal de la tradition, tout le monde en est parfaitement instruit. Cependant, ajoutent-ils, il ne s'agit ici que des Lois générales, et des coutumes universelles : car, pour ce qui est des coutumes particulières, elles étaient écrites sur des lames de cuivre qu'on gardait avec soin dans une grande tour à *Cangibouram*. Les Mores ayant presque entièrement ruiné cette grande et fameuse Ville, on n'a pu découvrir ce qu'étaient devenues ces lames : on sait seulement qu'elles contenaient ce qui regardait en particulier chacune des Castes, et l'ordre que les Castes différentes devaient observer entr'elles.

Je puis confirmer ce que disent sur cela les Indiens, qu'on gardait autrefois à *Cangibouram* ce qui concernait certains actes

publics. En effet, c'est de *Cangibouram* qu'un Brame tira autrefois la lame de cuivre, où était marquée la donation qu'un ancien Roi des Indes fit, il y a plus de quatre cens ans, de certaines Peuplades à l'Eglise de Saint-Thomé. Lorsque j'arrivai aux Indes, les Mogols ne s'étaient point encore emparés de *Cangibouram*. S'il s'élevait alors parmi les Indiens quelque dispute sur la Caste : allons à *Cangibouram*, disaient-ils, nous y trouverons plusieurs Brames qui ont les Lois écrites sur les lames de cuivre : et, encore aujourd'hui que cette Ville commence à se rétablir, il y a dix ou douze Brames qu'on consulte souvent, et dont l'on suit les décisions. Ce n'est pas que je sois persuadé qu'ils aient lu ces sortes de Lois, mais du-moins ils sont mieux instruits que d'autres de la tradition.

Pour ce qui est des autres matières qui ne regardent point les Castes, elles se terminent aisément, disent les Indiens. Le bon sens et la lumière naturelle suffisent à quiconque veut sincèrement juger avec équité. D'ailleurs, il y a certaines maximes générales qui tiennent lieu de Lois et que tout le monde connaît : les principales même qui regardent les Castes, ne sont ignorées de personne. Il ne se trouve de la difficulté que dans certains cas embarrassans, et qui arrivent rarement. Je rapporterai quelques-unes de ces maximes qui fondent aux Indes une espèce de coutume.

Je me souviens que, racontant autrefois

à un habile homme d'Europe, ce que j'ai l'honneur de vous mander, il me dit que certainement il devait se commettre beaucoup d'injustices aux Indes, non-seulement par l'iniquité et par l'avarice des Juges, mais encore parce qu'il n'y a nulle règle sûre, comme il y en a en Europe dans le droit civil et dans le droit canon. Sans entrer ici dans l'examen des grands avantages qu'on prétend tirer de cette multitude prodigieuse de Lois, il me semble que les Indiens ne sont pas si fort blâmables de n'avoir pas pris le soin de compiler en un livre leurs coutumes. Car enfin, ne suffit-il pas qu'ils les possèdent parfaitement? Et, si cela est, qu'ont-ils besoin de livres? Or, rien n'est plus connu que ces coutumes : j'ai vu des enfans de dix ou douze ans qui les savaient à merveille, et quand on exigeait d'eux quelque chose qui y fût contraire, ils répondaient aussitôt : *ajaratoucou virodam*, cela est contre la coutume. J'ai lu, si je ne me trompe, dans un livre de droit, que si des coutumes ont été acceptées du consentement général d'une Nation, il importe fort peu qu'elles soient écrites; et même qu'une preuve admirable de leur validité et de leur autorité, c'est qu'il n'ait pas été nécessaire de les écrire. Cette maxime autorise entièrement l'usage des Indiens.

Les Indiens conservent chèrement le souvenir de quelques Rois de l'Inde qui se sont rendus célèbres par l'équité des jugemens qu'ils ont rendus, et auxquels tous les Peu-

ples ont généralement applaudi. *Vieramarken* est un de ceux qui s'est le plus distingué. Il était admirable, disent-ils, à démêler la vérité du mensonge, et à la tirer des plus épaisses ténèbres, où l'on tâchait de l'envelopper. Sa réputation était si universellement établie, que non-seulement les Princes et les Rois de son temps, mais les Dieux mêmes, s'en rapportaient à lui, lorsqu'il s'élevait entr'eux quelque différend. C'est ce qui arriva aux Dieux du *Chorcam* (ils appellent ainsi un de leurs cinq Paradis). Ces Dieux étant en dispute sur une matière importante, et ne pouvant s'accorder, convinrent de prendre *Vieramarken* pour Juge: on le fit monter sur un char dans les airs: on le plaça sur le Trône de *Devendiren*, et on fut si satisfait de ses réponses, qu'on lui donna pour récompense le Trône où on l'avait placé.

Mais, ajoutent les Indiens, quelque célèbre que fût ce Juge, il était bien au-dessous d'un autre appelé *Mariadiramen*. Celui-ci était regardé autrefois comme le Chef des Castes; quelques-uns disent qu'il était Brame. Jamais personne n'eut plus de sagacité et de pénétration. On prenait quelquefois plaisir à feindre des causes très-épineuses et très-embarrassées, et l'on ne croyait pas qu'il pût jamais s'en tirer. Mais on était bien surpris de voir avec quelle netteté il développait les affaires les plus embrouillées, et avec quelle facilité il prononçait des décisions où l'on n'avait rien à répliquer. Il s'en faut bien

pourtant que je croie ces jugemens aussi admirables que le disent les Indiens : si je les rapportais ici avec les circonstances dont ils sont revêtus, rien ne serait moins conforme à notre goût. Je me contente d'en choisir deux qui ont quelque chose de remarquable. Le premier a du rapport au jugement de Salomon. Le voici :

Un homme riche avait épousé deux femmes : la première, qui était née sans agrémens, avait pourtant un grand avantage sur la seconde, car elle avait eu un enfant de son mari, et l'autre n'en avait point. Mais aussi en récompense celle-ci était d'une beauté qui lui avait entièrement gagné le cœur de son mari. La première femme, outrée de se voir dans le mépris, tandis que sa rivale était chérie et estimée, prit la résolution de s'en venger, et eut recours à un artifice aussi cruel, qu'il est extraordinaire aux Indes. Avant que d'exécuter son projet, elle affecta de publier qu'à la vérité elle était infiniment sensible aux mépris de son mari, qui n'avait des yeux que pour sa rivale ; mais aussi qu'elle avait un fils, et que ce fils lui tenait lieu de tout. Elle donnait alors toute sorte de marques de tendresse à son enfant, qui n'était encore qu'à la mamelle. « C'est ainsi, disait-elle, que je me » venge de ma rivale ; je n'ai qu'à lui mon» trer cet enfant : j'ai le plaisir de voir peinte » sur son visage, la douleur qu'elle a de n'en » avoir pas autant. »

Après avoir ainsi convaincu tout le monde

de la tendresse infinie qu'elle portait à son fils, elle résolut, ce qui paraît incroyable aux Indes, de tuer cet enfant : et en effet, elle lui tordit le cou pendant une nuit que son mari était dans une Bourgade éloignée, et elle le porta auprès de la seconde femme qui dormait. Le matin, fesant semblant de chercher son fils, elle courut dans la chambre de sa rivale, et l'y ayant trouvé mort, elle se jeta par terre ; elle s'arracha les cheveux en poussant des cris affreux, qui s'entendirent de toute la Peuplade. La barbare, s'écriait-elle, voilà à quoi l'a portée la rage qu'elle a de ce que j'ai un fils, et de ce qu'elle n'en a pas. Toute la Peuplade s'assembla à ces cris : les préjugés étaient contre l'autre femme ; car enfin, disait-on, il n'est pas possible qu'une mère tue son propre fils ; et quand une mère serait assez dénaturée pour en venir là, celle-ci ne peut pas même être soupçonnée d'un pareil crime, puisqu'elle adorait son fils, et qu'elle le regardait comme son unique consolation. La seconde femme disait pour sa défense, qu'il n'y a point de passion plus cruelle et plus violente que la jalousie, et qu'elle est capable des plus tragiques excès. Il n'y avait pas de témoin, et l'on ne savait comment découvrir la vérité. Plusieurs ayant tenté vainement de prononcer sur une affaire si obscure, elle fut portée à *Mariadiramen*. On marqua un jour auquel chacune des deux femmes devait plaider sa cause. Elles le firent avec cette éloquence naturelle que la pas-

sion a coutume d'inspirer. *Mariadiramen* les ayant écoutées l'une et l'autre, prononça ainsi : Que celle qui est innocente, et qui prétend que sa rivale est coupable du crime dont il s'agit, fasse une fois le tour de l'assemblée dans la posture que je lui marque : cette posture qu'il lui marquait était indécente, et indigne d'une femme qui a de la pudeur ; alors la mère de l'enfant prenant la parole : pour vous faire connaître, dit-elle hardiment, qu'il est certain que ma rivale est coupable, non-seulement je consens de faire un tour dans cette assemblée, de la manière qu'on me le prescrit, mais j'en ferai cent s'il le faut. Et moi, dit la seconde femme, quand même, toute innocente que je suis, je devrais être déclarée coupable du crime dont on m'accuse faussement, et condamnée ensuite à la mort la plus cruelle, je ne ferai jamais ce qu'on exige de moi ; je perdrai plutôt mille fois la vie que de me permettre des actions si mal séantes à une femme qui a tant soit peu d'honneur. La première femme voulut répliquer, mais le Juge lui imposa silence ; et élevant la voix, il déclara que la seconde femme était innocente, et que la première était coupable : car, ajouta-t-il, une femme qui est si modeste, qu'elle ne veut pas même se dérober à une mort certaine, par quelque action tant soit peu indécente, n'aurait jamais pu se déterminer à commettre un si grand crime. Au-contraire, celle qui, ayant perdu toute honte et toute pudeur, s'expose sans peine à ces sortes d'indé-

cences, ne fait que trop connaître qu'elle est capable des crimes les plus noirs. La première femme, confuse de se voir ainsi découverte, fut forcée d'avouer publiquement son crime. Toute l'assemblée applaudit à ce jugement, et la réputation de *Mariadiramen* vola bientôt dans toute l'Inde.

Le second exemple a quelque chose de singulier, ou plutôt de fabuleux. On sait que les Indiens admettent des Dieux subalternes, qui, quoique d'un génie fort inférieur aux Dieux d'un ordre plus élevé, sont néanmoins beaucoup plus habiles que tous les hommes ensemble. Cela supposé, voici le fait :

Un homme appelé *Parjen*, recommandable par sa force et par son adresse extraordinaire, s'était marié et avait vécu quelque temps fort paisiblement avec sa femme. Il arriva, je ne sais comment, qu'un jour, s'étant fort emporté contr'elle, il l'abandonna et s'enfuit dans un Royaume éloigné. Pendant ce temps-là un de ces Dieux subalternes, dont j'ai parlé, prit, ainsi que le racontent les Indiens, la figure de *Parjen*, et vint dans sa maison, où il fit sa paix avec le beau-père et la belle-mère. Il y avait déjà trois ou quatre mois qu'ils demeuraient ensemble, lorsque le véritable *Parjen* arriva. Il alla se jeter aux pieds de son beau-père et de sa belle-mère, pour leur redemander sa femme, avouant de bonne foi qu'il avait eu tort de s'emporter aussi légèrement qu'il avait fait; mais enfin qu'une première faute

faute méritait bien d'être pardonnée. Le beau-père et la belle-mère furent fort étonnés de ce discours, car ils ne comprenaient point que *Parjen* leur demandât une seconde fois le pardon qui lui avait été accordé quelques mois auparavant. La surprise fut bien plus grande, lorsque le faux *Parjen* arriva. Se trouvant tous deux ensemble, ils commencèrent par se quereller réciproquement, et ils voulaient se chasser l'un l'autre de la maison. Tout le monde s'assembla, et personne ne pouvait démêler quel était le véritable. Ils avaient tous deux la même figure, le même habit, les mêmes traits de visage, le même ton de voix. Enfin, pour dire en peu de mots ce que les Indiens racontent fort au long, c'était justement les deux Sosies dont parle Plaute. On plaida devant le *Palleācarren*, et il avoua qu'il ne comprenait rien à cette affaire. On alla au Palais du Roi; il assembla ses Conseillers; et après avoir bien conféré ensemble, ils ne surent que dire. Enfin, l'affaire fut renvoyée à *Mariadiramen*. Il ne se trouva pas peu embarrassé; lorsque le véritable *Parjen* eut déclaré son nom, celui de son père, de sa mère, de ses autres parens, du Village où il avait pris naissance, et les autres évènemens de sa vie; le faux *Parjen* dit: celui qui vient de parler est un fourbe, il s'est informé de mon nom, de mes parens, du lieu de ma naissance, et généralement de ce qui me regarde, et il vient ici faussement se déclarer pour *Parjen*: c'est moi qui le suis, et j'en prends à témoin

ceux qui sont ici présens, ceux sur-tout qui ont vu quelle était ma force et mon adresse. Hé! c'est moi, reprenait le véritable *Parjen*, c'est moi qui ai fait ce que vous vous attribuez faussement. Une multitude prodigieuse de personnes, qui entendaient ces discours, crurent que pour le coup *Mariadiramen* ne se tirerait jamais d'une affaire si embarrassée; néanmoins il fit bientôt voir qu'il avait des expédiens toujours prêts pour éclaircir les faits les plus obscurs et les plus embrouillés; car, voyant une pierre d'une grosseur énorme, que plusieurs hommes auraient eu de la peine à mouvoir, il parla ainsi : ce que vous dites l'un et l'autre me met hors d'état de rien décider, j'ai pourtant un moyen de connaître sûrement la vérité; celui qui est véritablement *Parjen* a la réputation d'avoir beaucoup de force et d'adresse; qu'il en donne une preuve, en soutenant cette pierre dans ses mains. Le véritable *Parjen* fit ses efforts pour remuer la pierre, et l'on fut surpris qu'effectivement il la soulevât tant soit peu, mais de l'effort qu'il fit il tomba par terre. Il ne laissa pas d'être applaudi de l'assemblée, qui jugea qu'il était le vrai *Parjen*. Le faux *Parjen* s'étant approché à son tour de la pierre, il l'éleva dans ses mains comme il aurait fait d'une plume. Il n'en faut plus douter, s'écria-t-on alors, c'est celui-ci qui est le véritable *Parjen*. *Mariadiramen*, au-contraire, prononça en faveur du premier, qui avait simplement soulevé la pierre, et il en apporta aussitôt

la raison : celui, dit-il, qui, le premier, a soulevé la pierre, a fait ce qu'on peut faire humainement, quand on a des forces extraordinaires. Mais, le second, qui a pris cette pierre, qui l'a levée sans peine, et qui était prêt à la jeter en l'air, est certainement un Démon ou un des Dieux subalternes qui a pris la figure de *Parjen*, car il n'y a point de mortel qui ose tenter de faire ce qu'il a fait. Le faux *Parjen* fut si confus de se voir découvert, qu'il disparut à l'instant. Cette fable a été sans doute inventée pour faire connaître jusqu'où allait la sagacité de ce *Mariadiramen* : j'en ai retranché plusieurs circonstances rapportées par les Indiens, qui seraient plus ennuyeuses qu'elles ne vous feraient de plaisir.

Il y a encore un nommé *Apachi*, dont les Indiens parlent souvent ; c'était un homme à-peu-près semblable à notre Esope : il était à la Cour d'un Roi des Indes, et avait le talent de développer les énigmes les plus obscures, que les Rois de ce temps-là se proposaient les uns aux autres. Car on était obligé de découvrir le sens des énigmes, sur-tout de celles qui étaient proposées par l'Empereur universel des Indes. Il y avait même des peines attachées à ceux qui ne pouvaient pas réussir. Mais, comme cela ne regarde qu'indirectement les jugemens qu'ont portés les anciens, je n'en toucherai rien ici.

Ces exemples font assez voir l'idée qu'ont les Indiens d'un Juge ; ils triomphent quand

ils expriment les qualités qu'il doit avoir ; et s'ils étaient aussi exacts dans la pratique que dans la spéculation, je crois qu'ils ne cèderaient guères aux Européens. Un Juge, disent-ils, doit posséder la matière dont il est question ; il doit savoir parfaitement toutes les maximes qui tiennent lieu de droit ; il doit être homme de bien ; il faut qu'il soit riche, pour ne pas se laisser corrompre par l'argent ; il doit avoir plus de vingt ans, afin que l'indiscrétion, qui est le partage de la jeunesse, ne l'engage pas à précipiter ses décisions ; il doit avoir moins de soixante ans, parce que, disent-ils, l'esprit commence à s'affaiblir dans les sexagénaires, et ils ne sont plus guère capables d'une grande application ; s'il est ami ou parent d'une des parties, il doit se désister de la qualité de Juge, de peur que la passion ne l'aveugle ; il ne doit jamais juger seul, quelque bonne intention et quelques lumières qu'il puisse avoir. Tout ce que je viens de dire est écrit en vers grandoniques, c'est-à-dire, en langue *Samouseradam* (1).

Ils disent encore que la principale attention du Juge doit être de bien examiner les témoins, qu'il est facile de corrompre, et qui sont d'ordinaire très-adroits à faire des réponses équivoques, afin de pouvoir se disculper lorsqu'ils sont surpris dans un faux témoignage. Et, en effet, les Indiens, je dis même ceux qui ont le moins d'esprit, feraient

(1) Langue des Savans.

sur cela des leçons à ceux qui, en Europe, sont le plus accoutumés à déguiser la vérité. C'est pourquoi les Juges, qui veulent s'instruire exactement de la vérité, ont soin de faire écrire les réponses que les témoins ont faites à leurs interrogations; ils les renvoient ensuite; deux jours après ils les font revenir, et ils leur proposent les mêmes choses d'une manière un peu différente; et parce que les Juges sont communément aussi habiles que les témoins mêmes, ils tournent les réponses des témoins en toute sorte de sens, afin de ne leur pas laisser la liberté d'expliquer ce qu'ils ont dit autrement que dans le sens naturel. Cela arrive, disent les Indiens, quand le Juge n'est pas gagné; car s'il s'est laissé corrompre, il fera dire infailliblement aux témoins ce qu'il voudra.

La patience, la douceur, et sur-tout une grande attention à ce que prescrivent les coutumes, sont encore recommandées aux Juges. Tous les vers Indiens sont remplis d'invectives contre un Juge qui n'écoute plus les lois; c'est un torrent impétueux, disent-ils, qui a rompu sa digue, et que rien ne peut plus arrêter; il ravage, il désole ce qui se rencontre sur son passage.

Ils ont de même une espèce de proverbe qu'ils répètent sans cesse; c'est qu'un Juge ne doit jamais regarder ni le visage ni la main des parties qui plaident. On étend l'explication de cette maxime à tout ce qui met quelque rapport d'union entre le Juge et la partie, comme sont la naissance, les allian-

ces, les emplois. Il ne doit jamais regarder le visage des parties, et sur cela ils citent un quatrain qui est à-peu-près parmi eux ce qu'étaient autrefois parmi nous les quatrains de Pibrac. En voici le sens. Un Roi qui est obligé de juger un procès entre un de ses sujets et un des Princes ses enfans, doit regarder le Prince son fils comme un de ses sujets, et le sujet comme son fils, de peur que l'affection naturelle ne le séduise; encore sera-ce beaucoup, si, avec cette précaution, l'amour-propre, par des retours imperceptibles, ne corrompt pas ses bonnes intentions. Je leur ai aussi entendu parler avec de grands éloges d'un Roi qui régnait autrefois dans un siècle où l'on rendait une exacte justice; il craignait si fort de se laisser surprendre, que toutes les fois qu'il montait sur son Trône, pour juger quelque procès, il se fesait bander les yeux avant que les parties fussent arrivées, et lorqu'elles étaient en sa présence, il leur défendait expressément de rien dire qui pût les désigner ou les faire connaître. Aussi était-ce alors, ajoutent-ils, que les Dieux, charmés de l'équité de ces Juges incorruptibles, descendaient sur la terre pour en être les témoins, et répandaient une pluie de fleurs sur leurs têtes. Mais que notre siècle est différent de ces siècles heureux! on n'y voit plus que fraude et qu'injustice.

En second lieu, un Juge, disent les Indiens, ne doit pas regarder la main des parties, c'est-à-dire, qu'il ne doit pas se laisser gagner par des présens, rien n'étant si

indigne d'un homme en cette place, que de se livrer à une passion aussi basse que l'avarice. Voici une de leurs sentences : Quand vous allez visiter les Temples des Dieux, quand vous rendez vos devoirs aux maitres qui vous ont enseigné, quand vous allez voir quelqu'un de vos parens ou de vos amis que vous n'avez pas vu depuis long-temps, vous faites bien de leur porter quelque présent ; mais non pas quand vous allez voir vos Juges ; ce serait leur faire un affront.

Je me suis autrefois entretenu avec un Indien qui passait pour très-habile : l'entretien étant tombé sur le sujet dont je parle, il me dit que cette maxime qu'un Juge ne doit regarder ni la main ni le visage des parties, avait à la vérité un très-beau sens ; mais que la maxime contraire avait encore un sens plus fin et plus délicat. Il soutenait donc qu'un Juge devait regarder le visage et la main de ceux qui plaident : il doit regarder le visage, parce que souvent le visage des cliens et des témoins porte des marques presque certaines de ce qui se passe dans le fond de leur ame, et donne de grandes ouvertures pour approfondir la vérité. Les passions, poursuivait-il, sont d'ordinaire si bien peintes dans les yeux et dans le reste du visage, qu'on y reconnaît aisément la haine, l'amour, la colère et les autres passions qu'on s'efforce de déguiser. Les traits en sont quelquefois si bien marqués, qu'ils contribuent beaucoup à dévoiler ce qu'on voulait cacher, et quoique ces signes naturels ne soient pas toujours

infaillibles, ils peuvent être cependant d'une grande utilité. Le visage qui se voit, disent les Indiens, est l'image de l'ame qui ne se voit pas. Un Juge, ajoutait-il, doit pareillement regarder la main, c'est-à-dire, les présens qu'on lui veut faire. Par-là il connaîtra, ou que le plaideur a mauvaise opinion de sa cause, ou qu'il se défie de l'équité de son Juge; et ces connaissances peuvent fort bien le diriger dans la suite du procès.

Les livres Indiens sont remplis d'invectives et d'imprécations contre les Juges iniques qui se laissent séduire ou qui vendent la justice. Voici le sens d'un de leurs quatrains : le méchant Juge qui a condamné l'innocent, verra sa famille détruite; sa maison sera ruinée, les herbes et l'arbrisseau *eroucou* naîtront dans les chambres qu'il a habitées, et ses enfans mourront dans un âge encore tendre. Je n'aurais jamais fait, si je voulais m'étendre plus au long sur cette matière. Je passe à d'autres points qui ne sont pas moins importans.

Voici ce qu'ils pensent sur les témoins qu'un Juge est souvent obligé d'interroger. On doit se défier des témoins qui sont encore jeunes, ou qui passent soixante ans, et de ceux qui sont pauvres : pour ce qui est des femmes, il ne faut jamais les admettre, à moins qu'une nécessité absolue n'y oblige. Ils ont une plaisante idée du témoignage que portent les borgnes, les bossus et ceux qui ont quelque difformité semblable. L'expérience,

disent-ils, nous a appris que le témoignage de ces sortes de gens est toujours très-suspect, et qu'ils sont beaucoup plus faciles que d'autres à se laisser corrompre. J'ajouterai que les Européens ne sont nullement propres à recevoir le témoignage des Indiens, à moins qu'ils n'aient fait un long séjour aux Indes, et qu'ils ne possèdent parfaitement la langue : sans quoi ils seront toujours trompés par les réponses ambiguës qui leur seront faites.

Chaque Chef de Bourgade est le Juge naturel des procès qui s'élèvent dans sa Bourgade : et afin que ce jugement se porte avec plus d'équité, il choisit trois ou quatre des habitans les plus expérimentés, qui sont comme ses Assesseurs, et avec lesquels il prononce. Si celui qui est condamné n'est pas satisfait de la Sentence, il peut en appeler au *Maniacarren* ; c'est une espèce d'Intendant qui a plusieurs Bourgades dans son gouvernement. Celui-ci prend aussi avec lui deux ou trois personnes qui l'aident à examiner l'affaire, et à la juger. Enfin, on peut encore appeler de cette Sentence aux Officiers immédiats du Prince, qui jugent en dernier ressort. Si c'est une affaire qui regarde la Caste, ce sont les Chefs des Castes qui la décident. Les parens peuvent aussi s'assembler dans ces occasions, et d'ordinaire ils jugent très-équitablement. Les *Gouroux*, c'est-à-dire, les Peres spirituels (car les Gentils en ont aussi-bien que les Chrétiens) terminent une grande partie

des procès qui s'élèvent entre leurs Disciples. Quelquefois ceux qui sont en procès prennent des Arbitres auxquels ils donnent le pouvoir de juger leur différend ; et alors ils acquiescent à ce qu'ils ont décidé sans avoir recours à d'autres Juges.

De tous ces Juges, il n'y a que les *Maniacarrens* qui prennent de l'argent, encore ne le font-ils pas toujours. Mais il y en a qui prennent le dixième de la somme qui fait la matière du procès, c'est-à-dire, que si la somme est de cent écus, on en donne dix au *Maniacarren*. C'est d'ordinaire celui qui gagne sa cause qu'on oblige de payer cette somme, celui qui la perd étant assez puni de payer ce qu'il doit. Pour ce qui est des *Gouroux* Païens, ils exigent bien davantage ; mais, à les entendre, cet argent n'est point pour eux, il est destiné à des œuvres saintes et utiles au public.

Après vous avoir entretenu des Juges, il faut vous faire connaître, Monsieur, quel est le devoir des parties. Ceux qui ont un procès à soutenir, doivent plaider eux-mêmes leur cause, à moins que quelque ami ne leur rende ce service : ils doivent se tenir dans une posture respectueuse en présence de leurs Juges : ils ne s'interrompent point ; ils se contentent seulement de témoigner, par un mouvement de tête, qu'ils ont de quoi réfuter ce que dit la partie adverse. Quand les plaidoyers sont finis, on renvoie les parties et les témoins : alors le Juge et les Conseillers conférent ensemble, et quand ils sont

d'accord sur ce qu'ils doivent prononcer, le Juge rappelle les parties, et leur signifie la Sentence. Vous voyez, Monsieur, que par-là on évite les lenteurs que la chicane a introduites, et que les frais de la justice vont à très-peu de chose. Aussi n'y a-t-il guère de pays où l'on plaide à meilleur marché qu'aux Indes : pour peu que les Juges soient intègres, on est bientôt hors de cour et de procès.

Comme la plupart des procès aux Indes, roulent sur des dettes et sur des sommes empruntées qu'on différe trop long-temps de rendre, je ne puis me dispenser de vous expliquer la manière dont se font ces sortes d'emprunts. C'est la coutume que celui qui emprunte donne un *mourri*, c'est-à-dire, une obligation par laquelle il s'engage à payer à son créancier la somme empruntée avec les intérêts. Pour que cet acte soit authentique, il doit être signé au-moins de trois témoins : l'on y marque le jour, le mois, l'année qu'on a reçu l'argent, et combien on a promis d'intérêt par mois.

Les Indiens distinguent des intérêts de trois sortes ; les uns qui sont vertu, d'autres qui sont péché, et d'autres qui ne sont ni péché ni vertu, car c'est ainsi qu'ils s'expriment. L'intérêt qui est vertu, est d'un pour cent chaque mois, c'est-à-dire, douze pour cent chaque année. Ils prétendent que ceux qui ne prennent pas davantage, pratiquent un grand acte de vertu, parce que, disent-ils, avec le peu de gain qu'ils font, ils sou-

lagent la misère de ceux qui sont dans une nécessité pressante. Ils parlent presque de cette manière de prêter comme d'une aumône. L'intérêt qui est péché, est de quatre pour cent chaque mois, c'est-à-dire, de quarante-huit par an, en telle sorte qu'au bout de deux ans deux mois la somme a doublé. L'intérêt qui n'est ni vertu ni péché, est de deux pour cent chaque mois, c'est-à-dire, de vingt-quatre par an. Ceux qui prêtent et ne prennent que l'intérêt qui est vertu, ne comptent point d'ordinaire, ni le premier mois, ni celui où l'on paie : ils ne sont pas pourtant obligés d'user de cette indulgence ; et lorsqu'ils se relâchent ainsi de leurs droits, c'est un effet de leur générosité. Au-reste, il ne leur vient pas même en pensée d'examiner s'il y a usure ou non dans cette sorte de prêt, ils croient avoir droit de faire valoir leur argent, et ils ne regardent comme défendu que l'intérêt qui, de leur aveu même, est péché.

Lorsqu'un créancier a attendu plusieurs mois, ou une ou deux années, il a droit d'arrêter son débiteur au nom du Prince, et sous peine d'être déclaré rebelle. Alors le débiteur est forcé de ne pas passer outre, jusqu'à ce qu'il ait satisfait celui à qui il doit. Cette coutume approche assez du cri de haro qui est en usage en Normandie, par lequel on réclame le secours de la Justice, et l'on contraint le débiteur à venir devant le Juge. Ici le débiteur n'est pas encore obligé de comparaître devant le Juge, parce que les premiers

passans intercèdent pour lui, et obligent le créancier de lui accorder encore quelques mois de terme. Ce temps expiré, le créancier peut encore arrêter le débiteur au nom du Prince. Il est surprenant de voir l'obéissance exacte de ceux qui sont ainsi arrêtés; car non-seulement ils n'oseraient prendre la fuite, mais ils ne peuvent même ni boire ni manger que le créancier ne leur en ait donné la permission. C'est alors qu'on le conduit devant le Juge, qui demande aussi quelques mois de délai. Pendant ce temps-là l'intérêt court toujours. Enfin, si le débiteur manque de payer au temps qu'on lui a prescrit, le Juge le condamne, le fait mettre en une espèce de prison, et fait vendre ses bœufs et ses meubles. Il est rare néanmoins qu'on tire la somme entière qui est due; on engage d'ordinaire le créancier à relâcher quelque chose des intérêts qu'il aurait droit d'exiger.

Lorsque quelqu'un est accusé d'un vol, et qu'il y a contre lui de forts préjugés, on l'oblige de prouver son innocence, en mettant sa main dans une chaudière d'huile bouillante. Dès qu'il en a retiré la main, on l'enveloppe d'un morceau de toile, et on y applique un cachet vers le poignet. Trois jours après on visite la main; et s'il n'y paraît aucune marque de brûlure, il est déclaré innocent. Cette épreuve est assez ordinaire aux Indes, et on y en voit plusieurs qui retirent de l'huile bouillante leur main très-saine.

Pour ne parler ici que des Chrétiens, il

y en a qu'on a forcés de donner ce témoignage de leur innocence, et qui, sans nous consulter, sont allés dans les places publiques; et là, à la vue de tout le monde, ont enfoncé la main et le bras jusqu'au coude dans l'huile bouillante, sans en être tant soit peu brûlés. J'ai examiné leur main et leur bras, sans y trouver la moindre impression de brûlure.

J'ai connu autrefois un Chrétien qui, ayant une femme très-sage, ne pouvait s'ôter de l'esprit qu'elle ne lui fût infidelle. Les reproches sanglans qu'il lui fesait sans cesse la réduisaient au désespoir. Un jour que cette pauvre femme était pénétrée de douleur, elle dit à son mari qu'elle était prête à lui donner les preuves qu'il pouvait desirer de son innocence. Le mari ferma la porte à l'instant; et ayant rempli un vase d'huile, il la fit bouillir, puis il ordonna à sa femme d'y mettre la main : elle obéit aussitôt, en disant qu'elle ne la retirerait que quand il le lui aurait commandé. La fermeté de cette femme étonna son mari; il la laissa un peu de temps sans lui rien dire; mais voyant qu'elle ne donnait aucun signe de douleur, et que sa main n'était nullement brûlée, il se jeta à ses pieds et lui demanda pardon. Quatre ou cinq jours après, il me vint trouver avec sa femme, et me raconta tout en pleurs ce qui lui était arrivé. J'interrogeai en particulier la femme, qui m'assura qu'elle n'avait pas plus ressenti de douleur que si sa main eût été dans de l'eau tiède. On en

croira ce qu'on voudra, mais moi qui ai vu jusqu'où allait la folle jalousie de cet homme, et la conviction qu'il eut depuis de la vertu de sa femme, je ne puis douter de la vérité de ce fait.

Une femme Chrétienne, d'une autre Bourgade, ayant été suspecte à son mari, il l'accusa d'infidélité devant sa Caste, où les Gentils avaient tout pouvoir. Elle fut condamnée aussitôt à marcher vingt pas portant dans l'extrémité de la toile qui lui couvrait la tête, une trentaine de charbons ardens. Si la toile brûlait, elle devait être déclarée coupable. Elle porta ces charbons; et après avoir fait vingt pas, elle les jeta sur son accusateur. C'est une chose qui se passa à la vue de plus de deux cens témoins. J'arrivai deux mois après dans cette Peuplade, et j'imposai au mari une pénitence proportionnée à sa faute.

J'en sais d'autres qu'on a contraints de lécher, avec la langue, des tuiles en feu, et qui n'en ont point été brûlés. Quand les Gentils exigent l'épreuve de l'huile bouillante, ils font laver les mains à l'accusé, et ils lui coupent les ongles, de peur qu'il n'ait quelque remède caché qui l'empêche de se brûler.

Ils ont recours encore à une autre épreuve qui est assez ordinaire. On prépare un grand vase rond, à-peu-près comme une grosse boule, dont l'entrée est si étroite, que c'est tout ce qu'on peut faire d'y mettre le poing. On met dans ce vase un de ces gros serpens

dont la morsure est mortelle, si on n'y remédie sur l'heure : on y met aussi un anneau. Ensuite on oblige ceux qui sont soupçonnés d'un vol, de retirer l'anneau du vase. Le premier qui est mordu, est déclaré coupable.

Mais avant que d'en venir à ces extrémités, on prend de grandes précautions pour ne pas exposer trop légèrement les accusés à ces sortes d'épreuves. Si, par exemple, c'est un collier de grains d'or ou quelqu'autre bijou semblable qu'on a volé, on donne à trente ou quarante personnes des vases ronds à-peu-près comme une boule, à chacun le sien, afin que le voleur puisse y mettre secrètement le bijou : ces vases sont faits d'une matière assez aisée à se dissoudre dans l'eau ; chacun va porter son vase dans une espèce de cuvette ; on y délaye tous les vases, et l'on trouve ordinairement au fond de la cuvette ce qui a été volé, sans qu'on puisse découvrir le voleur.

S'il s'agit d'un meurtre, et que la loi du Talion ait lieu dans la Caste, cette loi s'observe dans toute la rigueur. La lettre du P. Martin que vous pouvez lire dans un des volumes des Lettres Edifiantes et Curieuses, vous en fournira plusieurs exemples. Cependant il ne faut pas s'imaginer que cette loi du Talion règne dans toute la Caste des Voleurs ; elle n'est en usage que parmi ceux qui sont entre le Marava et le Maduré.

Les meurtres sont assez rares dans toute l'Inde, et de là vient peut-être qu'il y a si

peu de justice pour ces sortes de crimes. Pourvu qu'on donne une certaine somme au Prince, cent pagodes, par exemple, on obtient aisément sa grâce : et ce qui est surprenant, c'est que si quelqu'Officier même du Prince a été tué, le meurtrier en sera quitte moyennant un présent de mille écus. Il est permis au mari, suivant les lois, de tuer sa femme adultère et son complice, quand il peut les surprendre ensemble ; mais il doit les tuer tous deux, et alors on ne peut point avoir d'action contre lui.

Ce n'est pas précisément la crainte des châtimens qui les retient dans le devoir. Sous le règne de la Princesse *Mangamal*, qui s'était fait une loi de ne faire mourir personne, on n'a pas vu de plus grands désordres que sous celui des autres Rois qui punissaient les coupables. S'il se trouvait un État en Europe où il n'y eût aucune peine de mort, et où l'exil ne consistât, comme aux Indes, qu'à sortir par une porte de la Ville et à rentrer par l'autre, à quels excès ne s'y abandonnerait-on pas ?

Mais sous quelque Prince que ce soit, il n'est jamais permis aux Indes de faire mourir un Brame, de quelque crime qu'il soit coupable : on ne peut le punir qu'en lui arrachant les yeux. J'étais dans la ville de *Trichirapaly*, lorsqu'on surprit deux Brames qui fesaient des sacrifices abominables pour procurer la mort de la Reine. On se contenta de leur arracher les yeux : encore cette exécution se fit-elle contre la volonté de la

Reine, qui ne pouvait se résoudre à permettre qu'on les punît. On voit pourtant dans l'histoire des Rois de Maduré, que quand ils étaient mécontens de quelques Brames, à la vérité ils s'abstenaient de répandre leur sang, mais ils les fesaient environner d'une haie d'épines, large de douze ou quinze pieds; cette haie était gardée par des soldats; on diminuait chaque jour ce qu'on leur donnait à boire et à manger, et ainsi peu-à-peu le défaut d'alimens leur causait la mort.

Voilà, Monsieur, une idée générale de la manière dont la justice est administrée aux Indes. Je vais vous rapporter quelques-unes de leurs maximes, qui sont comme autant de lois qui les dirigent dans les jugemens qu'ils portent.

PREMIÈRE MAXIME.

Quand il y a plusieurs enfans dans une maison, les enfans mâles sont les seuls héritiers; les filles ne peuvent rien prétendre à l'héritage.

J'ai souvent reproché aux Indiens que cette maxime paraissait injuste et contraire au droit naturel, puisque les filles ont le même père et la même mère que leurs frères. Mais ils m'apportaient d'abord cette réponse générale, que c'est la coutume, et qu'une pareille coutume ayant été introduite du consentement de la Nation, elle ne pouvait être injuste. Ils ajoutaient que les filles

n'étaient pas à plaindre, parce que les pères et les mères, et à leur défaut les frères, étaient obligés de les marier; qu'ainsi, en les transférant dans une autre famille, aussi noble que la leur (car on ne peut pas se marier hors de sa Caste), les avantages qu'une fille trouvait dans cette famille où elle entrait, tenaient lieu de la part qu'elle aurait pu prétendre à l'héritage. Vous pouvez dire cela, leur répondais-je, aux Européens qui habitent les côtes, et qui ne connaissent que très-superficiellement vos coutumes, mais non pas à moi, qui ai vécu tant d'années avec vous. Car enfin, leur répliquais-je, ne sont-ce pas les pères et les mères qui retirent tout l'avantage du mariage de leurs filles? N'est-ce pas à eux que le mari porte la somme dont il achète la fille qui lui est destinée? Car il est bon d'observer que, parmi les Indiens, se marier et acheter une femme, c'est la même chose; aussi, pour faire entendre qu'ils vont se marier, ils disent d'ordinaire qu'ils vont acheter une femme.

Cependant je ne dois pas dissimuler qu'ils ne répondent pas mal à cette difficulté. Voici ce qu'ils disent : la somme qui a été donnée par le mari à son beau-père, est presque toute employée à acheter des bijoux pour la nouvelle épouse. Ainsi on lui fait faire des pendans d'oreilles, des bracelets d'argent, des colliers mêlés de corail et de grains d'or, des anneaux d'or et d'argent, suivant le rang et la noblesse de leurs Castes (et il est à re-

marquer que ces anneaux se mettent souvent aussi-bien aux doigts des pieds qu'aux doigts des mains). Le reste de la somme, ajoutent-ils, s'emploie au festin du mariage ; et ce qu'il en coûte au père de la fille, va souvent au-delà de ce qu'il a reçu. Ceux qui en usent autrement, sont méprisés : c'est pourquoi on reproche à quelques Brames leur avarice qui les porte à vendre leurs filles, sans presque rien employer pour elles de la somme qui leur a été livrée. Ils répondent néanmoins que l'emploi qu'ils en font est légitime, puisque cet argent qu'ils reçoivent, sert à marier leurs enfans mâles.

Je me souviens qu'ayant autrefois exposé en Europe cette coutume des Indiens, on se récria fort, en disant que rien n'était plus barbare ni plus contraire aux lois de la nature. Cependant nous voyons quelque chose de semblable dans les livres sacrés. Il y est rapporté que les filles de Salphad, après la mort de leur père qui n'avait point laissé d'enfans mâles, se présentèrent à Moïse et à Eléazar (1), et demandèrent de recueillir l'héritage. Sur quoi le Savant Cornelius *à Lapide* dit, que l'on doit conclure de ce passage que les filles chez les Juifs, quand elles avaient des frères, ne devaient avoir aucune part à l'héritage de leur père. *Ex hoc loco colligitur quod apud Hebræos, si proles aliqua esset mascula, illa omnium erat hæres, ita ut filiæ nullam hæreditatis*

(1) Nomb. chap. 27, v. 1.

partem adire possent. C'est, ajoute cet Auteur, parce que les familles, parmi les Israélites, étaient seulement nommées, distinguées et conservées par les enfans mâles. Cette distinction fut ainsi établie par la Providence de Dieu, afin que l'on pût connaître les successions des héritages, et de qui elles étaient sorties, et qu'on comprît clairement que le Rédempteur était né des Juifs et de la famille de Juda, comme Dieu l'avait promis à Jacob. Ainsi les filles, parmi les Juifs, ne devaient rien attendre de l'héritage de leur père, supposé qu'elles eussent des frères, et même, quand elles n'en avaient point, il n'était pas si clair qu'elles eussent droit d'y prétendre, puisqu'on voit que les filles de Salphad ayant demandé d'avoir chacune leur part à l'héritage, il fallut consulter Dieu, et attendre sa réponse qui leur fut favorable.

Les filles, chez les Indiens, sont de pire condition que chez les Juifs, puisque les filles Juives, qui n'avaient pas de frères, avaient droit à l'héritage ; au-lieu que parmi les Indiens, il y a une exclusion entière pour les filles, bien qu'elles n'aient pas de frères. Deux frères se marient ; l'un a un fils, et l'autre a une fille. Tout le bien qui devrait naturellement venir à la fille, va à son oncle ; mais aussi il contracte l'obligation de marier sa nièce le plus avantageusement qu'il lui est possible.

Cependant il y a de petits Royaumes dans les Indes, où les Princesses ont de grands priviléges, qui les mettent au-dessus de leurs

frères, parce que le droit de succéder ne vient que du côté de la mère. Si le Roi, par exemple, a une fille d'une femme qui soit de son sang, quoiqu'il ait un enfant mâle d'une autre femme de même Caste, ce sera la Princesse qui succédera et à qui appartiendra l'héritage. Elle peut se marier à qui elle voudra, et quand son mari ne serait pas du sang royal, ses enfans seront toujours Rois, parce qu'ils sont du sang royal du côté maternel, le père n'étant compté pour rien, et le droit, comme je l'ai déjà dit, venant uniquement du côté de la mère.

On doit conclure de ce même principe, que si cette Princesse qui règne, a un garçon et une fille, et qu'on ne puisse pas trouver une Princesse du sang royal pour la marier au Prince, ce seront les enfans de la fille, qui règneront préférablement aux enfans de son frère. Et quand ni le Prince ni la Princesse n'ont point d'enfans, comme cela est arrivé dans le Royaume de Travancor, on en cherche ailleurs qui soient issus du même sang : et cela se pratique, quoique le Roi ait des enfans de sa Caste, s'ils ne sont pas du sang royal, du côté de la mère. Quand ce sont les Reines qui ont la puissance absolue, il y a toujours six ou sept personnes qui l'aident à porter le fardeau du Gouvernement.

SECONDE MAXIME.

Ce n'est pas toujours le fils aîné des Rois et des Princes, des Palleacarrens, et des Chefs de Bourgade qui doit succéder aux états ou au gouvernement de son père.

Cette maxime, qui règle la succession des Princes, a besoin d'explication. Les Indiens distinguent deux sortes de dignités: celles qui passent du père au fils et celles qui sont seulement attachées à quelques personnes, sans qu'il soit nécessaire qu'elles passent à leurs enfans. Il n'est pas question de celles-ci, puisque le Prince peut en disposer à son gré et choisir qui il lui plaira. Mais il est question des états qui sont héréditaires. La coutume veut que les aînés succèdent, quand leurs bonnes qualités les en rendent capables. Mais lorsqu'ils ont peu d'esprit, et qu'ils semblent peu propres à bien gouverner; et qu'au-contraire le cadet a de grandes dispositions pour remplir les devoirs d'un Prince, le Roi dispose les choses de telle sorte, qu'il fait tomber ses états au cadet. S'il ne le fesait pas, les parens s'assembleraient après sa mort, et choisiraient le cadet: et comme c'est une coutume établie, l'aîné a moins de peine à s'y conformer. Sa condition n'en est pas moins heureuse, car sans avoir les dégoûts et les peines qui sont inséparables de la Royauté, il en a les agrémens

et les douceurs : on n'omet rien de ce qui peut lui adoucir la peine que lui causerait une soumission forcée.

Ce qui se dit des Rois et des Princes, doit s'entendre à proportion des *Palleacarrens* et des Chefs de Bourgade. Le cadet est toujours préféré à l'aîné, quand il a plus de mérite. On a vu avec admiration les deux frères, Princes de *Tanjaour*, gouverner tous deux ensemble le pays qui leur a été laissé par leur frère aîné, qui n'avait point d'enfans. Il est vrai que l'expérience leur ayant appris que cette autorité commune embarrassait leurs sujets, ils ont partagé entre eux le Royaume de *Tanjaour*, mais ils ne laissent pas de demeurer ensemble dans le même Palais, et d'y vivre dans une parfaite union. Ils sont les enfans d'un frère du fameux Sivagi, si célèbre dans les Indes, pour avoir ébranlé le Trône des successeurs de Tamerlan.

La conduite que tiennent les Princes Mogols est bien différente : celui qui a des forces plus considérables et qui remporte la victoire sur ses frères, succède aux vastes Etats du Mogol. Il en coûte toujours la vie ou la prison aux vaincus. On dit qu'Aurengzèbe ayant été prié de déterminer celui de ses enfans qu'il croyait le plus capable de lui succéder, il refusa de le faire, apportant pour raison, que c'était au Ciel à en décider. Il était monté lui-même sur le Trône, en fesant mourir ses frères, et en retenant prisonnier son propre père, qu'il

voulait,

voulait, disait-il, décharger du poids du gouvernement. Etrange politique des Mogols qui réduit les frères à une espèce de nécessité de s'égorger les uns les autres. Nos Princes Indiens abhorrent une si détestable maxime : il n'y a point de pays où les frères soient plus unis.

TROISIÈME MAXIME.

Quand les biens n'ont point été partagés après la mort du Père, tout le bien que peut avoir gagné un des enfans, doit être mis à la masse commune, et être partagé également.

Cette maxime paraîtra étrange; mais elle est généralement suivie aux Indes, et c'est suivant cette règle qu'on termine une infinité de procès. Un exemple rendra la chose plus claire. Supposons qu'un Indien qui a cinq enfans, laisse en mourant cent Pagodes, qui font cinq cens livres de notre monnaie. Si l'on fesait le partage, on devrait donner à chacun cent livres; mais si le partage ne se fait pas, comme il est très-rare qu'on le fasse, sur-tout quand quelqu'un des frères n'est pas marié, alors quoique l'aîné ait gagné dix mille pagodes, il faut qu'il mette cette nouvelle somme à la masse commune, afin qu'elle soit partagée également à tous les frères. On assemble pour cela les parens et les amis : si l'aîné fait quelque résistance, il est toujours condamné par la maxime que j'explique.

Ils ont un autre usage, que les uns blâment, et que d'autres admirent. Lorsque parmi les frères il y en a quelqu'un qui a peu d'esprit, et que les autres en ont beaucoup, on fait le lot du premier beaucoup plus gros que celui des autres; parce que, disent-ils, celui qui n'a point d'esprit est incapable de faire valoir le bien qu'on lui laisse, au-lieu que les autres qui ont du génie et du savoir-faire, deviendront en peu de temps beaucoup plus riches que leur frère, auquel ils ont laissé la meilleure portion de l'héritage.

Il y a de certaines familles où l'on ne parle jamais de partage : les biens sont communs, et ils vivent dans une parfaite intelligence. Cela arrive lorsque quelqu'un de la famille est assez habile pour la faire subsister. C'est lui qui fait toute la dépense : il est comme le supérieur des autres, qui n'ont d'autre soin que de travailler sous ses ordres : il marie les fils et les petits-fils de ses frères il pourvoit à leurs besoins, aux vêtemens, à la nourriture, etc. Ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'il se trouve quelquefois des femmes capables de gouverner ainsi plusieurs familles. J'en ai vu une qui était chargée de plus de quatre-vingts personnes qu'elle entretenait des choses nécessaires à la vie. Il y a de ces familles où l'on n'a jamais fait de partage, et elles ne laissent pas d'être aussi riches qu'on l'est communément aux Indes. Ceux qui composent ces familles, dont l'union est si grande, sont dans une estime générale, et l'on s'empresse à entrer

dans leur alliance. Ce détachement des biens de la terre qu'on voit parmi des Idolâtres, ne doit-il pas confondre tant de Chrétiens d'Europe, que le moindre intérêt divise, et engage dans des procès éternels?

QUATRIÈME MAXIME.

Les enfans adoptifs entrent également dans le partage des biens avec les enfans des pères et mères qui les ont adoptés.

Quand un homme n'a point d'enfans, il en choisit souvent chez quelqu'un de ses parens qu'il adopte. Les cérémonies qu'on observe en cette occasion méritent d'être rapportées. On fait une assemblée dans la maison des parens de celui qui adopte : là, on prépare un grand vase de cuivre de la figure de nos grands plats : on le place de telle sorte, que l'enfant y puisse mettre les deux pieds, et s'y tenir debout s'il en a la force. Ensuite le mari et la femme disent à-peu-près ce qui suit. Nous vous avertissons que n'ayant point d'enfant, nous souhaitons adopter celui que vous voyez. Nous le choisissons tellement pour notre fils, que nos biens lui appartiendront désormais, comme si véritablement il était né de nous. Il n'a plus rien à espérer de celui qui était son père naturel. En foi de quoi nous allons boire l'eau de safran, si vous y consentez. Les assistans donnent leur consentement par un signe de tête; après quoi le mari et la femme

se baissent en versant de l'eau, dans laquelle on a délayé du safran : ils en lavent les pieds de l'enfant, et ils boivent l'eau qui est restée dans le vase. On passe aussitôt un écrit, où l'on marque ce qui s'est passé, et les témoins signent. Cet écrit s'appelle *Manchinircani-chitou.*

Si le mari ou la femme ont dans la suite des enfans, ces enfans deviennent les cadets de celui qui a été adopté, et celui-ci jouit des prérogatives de l'aîné, les Lois ne mettant nulle différence entre l'enfant adopté et les véritables enfans. On a vu même souvent que les pères et les mères avaient plus de tendresse pour le fils adoptif que pour leurs véritables enfans, s'imaginant que les Dieux, touchés de la vertu qu'ils avaient pratiquée en fesant cette adoption, leur avaient accordé des enfans et des biens temporels, qu'ils n'auraient pas eu sans cela.

Il y a une autre espèce d'adoption qui n'a pas les mêmes avantages, mais qui ne laisse pas d'avoir quelque chose de singulier. Si un père et une mère qui ont perdu leur enfant en voient un autre qui lui ressemble, ils le prient de les regarder comme étant maintenant son père et sa mère : c'est à quoi l'enfant ne manque guères de consentir, et alors l'adoption est faite. Elle s'appelle dans la langue du pays, *oppari pirieradou.* Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'un *Choutre* peut prendre par voix d'*oppari* un Brame pour son fils, s'il a des traits semblables à l'un de ses enfans morts, et ce Brame l'ap-

pellera son père : cependant, comme ils sont de Caste différente, ils ne mangeront jamais ensemble.

Ce qu'on dit du père et de la mère, à l'égard du fils adopté par *oppari*, doit se dire pareillement des frères et des sœurs qui adoptent, de la même façon, celui ou celle qui ressemble ou au frère ou à la sœur que la mort leur a enlevé. Ils les traitent dans la suite comme frères et sœurs ; ils les assistent dans l'occasion ; ils prennent part aux avantages ou aux disgraces qui leur arrivent. Les Indiens disent que par-là ils soulagent beaucoup la douleur qu'ils ont de la mort de leurs plus proches parens, puisqu'ils trouvent dans ceux qu'ils adoptent d'autres enfans, d'autres frères, d'autres sœurs. Mais cette sorte de parenté finit par la mort de ceux qui ont adopté, et ne passe point à leurs enfans.

CINQUIÈME MAXIME.

Les orphelins doivent être traités comme les enfans de ceux à qui on les confie.

Un des plus sages règlemens qui soit aux Indes, regarde les orphelins. S'ils ont des oncles et des tantes, comme ces oncles et ces tantes sont censés par la Loi pères et mères des enfans de leurs frères et de leurs sœurs, ils sont élevés comme les autres enfans de la maison. Le père putatif est obligé de les

pourvoir de la même manière que les autres enfans, de les marier quand ils sont en âge, et de faire les frais nécessaires pour les mettre en état de gagner leur vie.

C'est en conséquence de cette coutume que, lorsqu'un homme a perdu sa femme, il fait ce qui dépend de lui pour épouser la sœur de la défunte. Cette maxime leur paraît admirable; car, disent-ils, par ce moyen il n'y a point de belle-mère, et les enfans de la sœur morte deviennent toujours les enfans de la sœur vivante. On ne saurait les convaincre de l'équité de la Loi ecclésiastique, qui défend à un homme d'épouser en secondes noces la sœur de sa femme défunte. « Ne voyez-vous pas, nous disent-ils, que » si cet homme ne se marie pas avec la sœur » de sa femme, il faudra qu'il épouse une » autre fille, qui sera une véritable marâtre, » qui ne manquera pas de maltraiter les en- » fans de son mari pour avantager les siens; » au-lieu que si la sœur de la défunte se » marie avec son beau-frère, qui est veuf, » les enfans de la sœur aînée seront toujours » censés ses propres enfans? »

Enfin, si les orphelins n'ont ni frère aîné, ni oncle, ni tante, on fait une assemblée de parens qui choisissent quelqu'un qui ait soin d'eux. On écrit ce que le père de l'orphelin a laissé, et on est obligé de le lui remettre aussitôt qu'il est majeur. Ceux qui élèvent les orphelins, leur font gagner leur vie dès qu'ils sont en âge de travailler. S'ils ont de l'esprit, on les met à l'école,

pour y apprendre à lire, à écrire, et à chiffrer.

SIXIÈME MAXIME.

Quelque crime qu'aient commis les enfans à l'égard de leurs pères, ils ne peuvent jamais être déshérités.

Cette maxime, toute étrange qu'elle paraît, arrête une infinité de procès. Il est souvent très-difficile de prouver en Europe qu'un père, qui déshérite son enfant, ait eu une raison légitime de le faire. A la vérité, ce pouvoir des pères et la crainte de l'exhérédation peuvent contenir les enfans dans le devoir; mais on ne peut nier qu'il ne se trouve des occasions où la seule haine porte les pères à abuser de leur pouvoir.

Quoi qu'il en soit, les Indiens s'imaginent que leur coutume est très-sage et remplie d'équité. Ainsi, quand un fils aurait frappé son père, qu'il l'aurait blessé, je dis plus, que dans un mouvement de colère il aurait même attenté à sa vie, sans pourtant exécuter son dessein, le père est obligé de lui pardonner: et, s'il arrivait que le père déclarât en mourant que quelqu'un de ses enfans ne mérite pas d'avoir part à son héritage, à cause des mauvais traitemens qu'il en a reçus, les frères qui prétendraient exécuter la volonté de leur père, seraient condamnés à tous les Tribunaux des Indes.

Quand on dit aux Indiens qu'il est contre les bonnes mœurs qu'un père ne puisse pas priver de ses biens un fils ingrat qui l'a méprisé et insulté : ils répondent, que rien, au-contraire, n'est plus scandaleux, que de voir mourir un père avec des sentimens de haine pour ses enfans. L'obligation d'un père, ajoutent-ils, est de pardonner à son fils, quelque ingrat, quelque dénaturé qu'il soit : car enfin, ce fils n'est-il pas né de son père ? Il en est donc une portion. Hé ! quand est-ce qu'on a vu un homme se couper la main droite, parce qu'elle a coupé la main gauche ?

C'est par la même raison que les enfans ne peuvent pas déshériter leur père, quelque déraisonnable qu'il ait été à leur égard. Ainsi, un fils unique marié, qui meurt sans enfans, avec beaucoup de bien, c'est son père qui est son héritier, et il n'y a aucune raison qui puisse le priver de l'héritage.

SEPTIÈME MAXIME.

Le père est obligé de payer toutes les dettes que les enfans ont contractées, et les enfans sont pareillement obligés de payer toutes les dettes de leur père.

Cette règle est générale, et sert à vider les procès qui touchent cette matière. Cependant, de la manière que les Indiens l'ex-

pliquent, elle a quelque chose qui surprend. Car enfin, selon cette coutume, si un enfant est débauché, s'il emprunte à toutes mains, et qu'il donne des obligations en bonne forme, le père est obligé de payer ses dettes. On a beau dire que le fils ne mérite nulle grâce, puisque l'argent qu'il a emprunté n'a servi qu'à fomenter son libertinage : ils répondent que la bonté d'un père ne lui permet pas d'user de cette rigueur. La même règle s'observe à l'égard des dettes que contractent les pères ; les enfans sont pareillement obligés de les payer. Quand même on prouverait que le père a employé l'argent emprunté en des dépenses folles et indignes d'un honnête homme ; quand même le fils renoncerait à l'héritage, il sera toujours condamné à payer les dettes de son père.

Il faut raisonner de la même manière des dettes qu'un des frères a contractées avant le partage des biens ; l'aîné est obligé de les payer, et celui qui a été un dissipateur, ne laisse pas d'avoir sa part comme les autres à la masse commune. La raison de cette conduite est fondée sur cette maxime, que les Indiens admirent ; savoir, qu'après la mort du père, le fils aîné devient comme le père de ses frères. Et en effet, les autres frères viennent se jeter à ses pieds, et lui les regarde comme ses enfans. Ainsi, comme le père est obligé de payer les dettes de ses enfans, le frère aîné, qui tient lieu de père à ses frères, est pareillement obligé de payer

leurs dettes. Cela s'entend avant le partage, mais ce partage se fait toujours fort tard. Cette règle ne s'étend point aux filles : le père n'est point obligé de payer leurs dettes, ni le frère les dettes de ses sœurs.

Ce sont, Monsieur, ces maximes générales qui servent de Lois aux Indes, et qui sont suivies dans l'administration de la Justice. Il y a d'autres Lois particulières qui regardent chaque Caste : comme elles me mèneraient trop loin, elles pourront faire la matière d'une autre lettre que j'aurai l'honneur de vous écrire. J'ai celui d'être très-respectueusement, Monsieur, votre, etc.

LETTRE

Du Père le Gac, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père Joseph le Gac, son frère, de la même Compagnie.

MON TRÈS-CHER FRÈRE,

La paix de N. S.

CETTE Mission de *Devandapallé*, où le Seigneur a eu la bonté de me destiner, vient d'éprouver une rude persécution qui lui a été suscitée par les *Dasseris* de cette Ville. Les *Dasseris* composent une secte d'adorateurs de *Vistnou*, l'une des fausses Divinités

du pays : ce sont les plus grands ennemis du Christianisme, et ceux qui mettent le plus d'obstacles à la propagation de la Foi. Le récit que je vous en ferai sera d'autant plus fidèle, que j'ai été témoin de ce qui s'est passé durant le cours de cet orage.

Il commença vers la fin d'Août de l'année 1710. La constance de mes Néophytes fut mise, pendant deux mois, à de rudes épreuves : on en vint aux dernières violences pour les forcer de renoncer à leur Foi : mais, par la miséricorde du Seigneur, les efforts de nos ennemis furent inutiles ; les Chrétiens demeurèrent fermes, la vérité triompha, et le calme succéda à la tempête. J'obtins alors du premier Ministre un écrit signé de sa main, par lequel il déclarait que le Prince permettait aux Chrétiens de continuer en paix les exercices de leur Religion. Ce témoignage ne suspendit que pour un temps la haine des *Dasseris*, qui cherchèrent une occasion plus favorable de la faire éclater, et de détruire entièrement le Christianisme. C'est ce qui arriva vers le mois d'Août de l'année dernière, ainsi que je vais le raconter.

J'étais parti au commencement du mois de Mai de la même année pour *Cruchnabouram*, où plusieurs Catéchumènes m'attendaient afin de leur conférer le Baptême. J'y appris le nouveau tumulte qu'excitaient les *Dasseris* dans ma Mission de *Devandapallé*, lorsque je me préparais à célébrer la fête de l'Assomption de la sainte Vierge. Cette

nouvelle me consterna ; et j'étais sur le point de courir au secours de mes Néophytes, auxquels ma présence semblait nécessaire pour les fortifier dans la Foi. Mais on me représenta que mon départ précipité, à la veille d'une si grande fête, alarmerait les nouveaux Fidèles, et intimiderait les prosélytes qu'on disposait au Baptême. J'entrai dans cette raison, et je me contentai pour lors d'écrire une lettre commune aux Chrétiens de *Devandapallé*, dans laquelle je les exhortais à rendre grâces à Dieu de ce qu'il les avait trouvés dignes de souffrir quelque chose pour la gloire de son saint Nom : je leur rappelais le souvenir de ce que je leur avais dit si souvent en leur prêchant l'Evangile, que je ne leur promettais pas les biens de ce monde, mais des croix et des persécutions qui sont la semence des biens éternels que Dieu leur destinait. Enfin, je les assurais que je me rendrais incessamment auprès d'eux pour les consoler, et pour participer à leurs souffrances.

Cependant je célébrai la fête de l'Assomption avec beaucoup d'appareil, et je baptisai vingt Catéchumènes. Aussitôt après je me mis en chemin pour *Devandapallé*. J'appris sur ma route que le Père Platel, Italien, et Supérieur de la Mission de *Maissour*, à qui notre Mission de Carnate a des obligations infinies, était à *Cotta-cotta* (c'est une Ville de la dépendance des Mores, qui n'est qu'à trois lieues de *Devandapallé*), je reçus même à *Pongamour* deux de ses lettres, par les-

quelles il me donnait avis de ce qui se passait dans ma Mission : je crus devoir aller trouver ce zélé Missionnaire pour le remercier de ses peines, et en même-temps pour le consulter sur la conduite que je devais tenir dans les conjonctures présentes.

Il m'apprit qu'il y avait plus de six mois que les *Dasseris* de *Maissour* tâchaient d'exciter un orage dans sa Mission ; qu'ils avaient écrit des lettres circulaires à tous ceux de leur secte ; qu'ils s'étaient attroupés en grand nombre à *Cotta-cotta* ; que le Gouverneur More ayant su pour quelle raison ils s'assemblaient, l'avait appelé pour venir disputer avec eux ; qu'il s'était rendu auprès du Gouverneur cinq jours de suite, sans qu'aucun *Dasseri* eût osé paraître ; que le Gouverneur, outré de cette conduite, avait ordonné que si les *Dasseris* s'assemblaient encore, on châtiât les plus mutins de la troupe ; que cet ordre les avait dissipés ; qu'ils s'étaient retirés à *Devandapallé*, et qu'ils espéraient venir plus aisément à bout de leurs pernicieux desseins, dans un pays où la faiblesse du Gouvernement leur donnait lieu de tout entreprendre.

Les lettres qu'ils écrivirent à tous ceux de leur secte furent le signal de la révolte. Les *Dasseris* s'assemblèrent, et vinrent en foule, au son de leurs instrumens, assiéger l'Eglise d'où ils savaient que j'étais absent. Il n'y avait alors dans l'Eglise qu'un vieux Catéchiste aveugle, et un Chrétien qui accourut au bruit que fesait cette troupe insensée. Il

n'eut pas plutôt ouvert la porte, que les *Dasseris* y entrèrent en poussant des cris de joie, et en vomissant les plus exécrables blasphêmes contre le vrai Dieu. Ils se saisirent des deux Néophytes, et ils les promenèrent en spectacle dans les rues de la Ville, au milieu des huées d'un grand Peuple qui les chargeait d'outrages; après quoi ils les chassèrent de la Ville, et ils défendirent aux gardes de les y laisser rentrer.

Le Chrétien dont je parle donna en cette occasion des marques de sa foi et de sa constance. Bien qu'il lui fût facile d'échapper aux insultes de ces furieux, il marchait à pas lents dans les rues, conduisant par la main le Catéchiste aveugle. A la fermeté de sa contenance, mêlée de gaieté et de modestie, on eût jugé que c'était pour lui un jour de triomphe. Les Païens même en furent surpris et édifiés.

Les *Dasseris* parcoururent ensuite les maisons de la plupart des Néophytes, et ils y commirent mille indignités. Ils déclarèrent publiquement les Chrétiens déchus de leur Caste, et incapables de faire aucun commerce dans la Ville. Dès-lors il ne fut plus permis aux Chrétiens de puiser de l'eau dans les puits et les étangs publics, d'acheter les plus grossiers ustensiles du ménage, comme de la vaisselle de terre, ou d'autres choses de cette nature, ni même de faire laver leur linge.

La fureur des ennemis du Christianisme augmentant de plus-en-plus, les Chrétiens

s'assemblèrent aux environs du Palais, et s'étant avancés jusqu'à la porte, hommes, femmes et enfans, ils demandèrent justice de la violence qui leur était faite. « Nos Doc» teurs, dirent-ils, en parlant des Mission» naires, visitent les diverses Contrées où » ils ont des Disciples ; ils seront bientôt » de retour, et ils n'auront pas de peine à » faire voir la fausseté de ce que leurs enne» mis leur imputent. Cependant nous sommes » prêts à souffrir toutes sortes de tourmens, » et à perdre même la vie, si l'on peut » nous reprocher autre chose, que d'ado» rer le vrai Dieu, Créateur du Ciel et de la » Terre. »

Ils demeurèrent jusqu'au soir aux portes du Palais, exposés aux railleries et aux insultes des *Dasseris*, sans qu'on daignât leur faire aucune réponse. Enfin, comme ils persistaient à demander justice, le Prince leur fit dire qu'ils n'avaient qu'à se retirer, et qu'il examinerait leur affaire. Les Chrétiens comprirent bien que c'était là une défaite : mais il fallut obéir, et ils se retirèrent.

Le lendemain les *Dasseris* publièrent qu'ils avaient permission du Prince de s'emparer de l'Eglise ; ils en chassèrent une famille Chrétienne de Brames qui y demeurait, et y établirent des familles de leur secte. Ils arrachèrent des médailles que des Chrétiennes portaient au cou, ou qu'elles avaient à leur Chapelet, et les attachant par dérision à leurs souliers : c'est ainsi, disaient-ils, en

les traînant par les rues, qu'il faut traiter les Dieux des Chrétiens puisqu'ils ont l'audace de soutenir que nos Divinités ne sont que des Idoles inanimées.

A peine se furent-ils rendus maîtres de l'Eglise, qu'ils en renversèrent l'Autel, et afin de purifier, disaient-ils, un lieu si abominable, ils y firent leurs cérémonies diaboliques. Ainsi, le Temple du vrai Dieu devint la retraite des Démons. Ils publièrent ensuite dans la Ville, qu'en détruisant l'Autel, ils y avaient trouvé des ossemens, et une certaine poudre propre aux enchantemens magiques, que les Missionnaires employaient pour ensorceler ceux qu'ils voulaient attirer à leur Religion. C'est ce qu'ils osèrent bien me reprocher à moi-même, comme si c'eût été une vérité prouvée, et dont il ne fût pas permis de douter.

J'étais dans l'impatience de me rendre auprès de mes chers Néophytes : mais il m'était difficile d'entrer dans la Ville sans être découvert ; car il y avait défense aux gardes d'y laisser entrer aucun Missionnaire. Je pris le temps de la nuit, et je m'étais déguisé de telle manière, que les gardes ne me reconnurent point. Je passai cette nuit-là chez un fervent Chrétien, et le lendemain dès la pointe du jour, je parus à l'entrée de la forteresse sur un lieu un peu élevé. Comme c'était l'endroit où il y a le plus grand concours de Peuple, les *Dasseris* furent bientôt avertis de mon arrivée : deux des principaux me traitèrent d'une manière si injurieuse et

si méprisante, que le Peuple en fut indigné. J'eus occasion d'expliquer les vérités Chrétiennes à beaucoup d'Infidèles, que la curiosité avait attirés autour de moi : je me plaignis ensuite aux principaux Ministres du Prince de l'injustice avec laquelle on s'était emparé de mon Eglise durant mon absence, et des mauvais traitemens qu'on avait faits à mes Néophytes : je leur insinuai que les *Dasseris* avaient parmi eux des personnes habiles, que j'étais prêt à disputer avec eux en présence du Prince même, ou des principaux de la Ville ; mais ils n'eurent garde d'accepter le défi que je leur fesais. Ces prétendus Docteurs ne se piquent pas autrement de science, et ils se contentent de s'enrichir du bien de ces malheureux qu'ils trompent, et dont ils se font infiniment respecter.

Cependant quelques Chrétiens qui m'avaient accompagné, se retirèrent dans un corps-de-garde vis-à-vis du lieu où j'étais, et ils s'entretenaient avec les soldats, lorsqu'un *Dasseri* qui les aperçut, fit aux soldats une sévère réprimande de ce qu'ils osaient parler à des gens déclarés infames et entièrement perdus de réputation. Les Chrétiens furent chassés honteusement de ce lieu, et il ne fut plus permis de les y recevoir. Ce fut dans ces tristes conjonctures que, pour surcroît de douleur, j'appris la mort de deux de nos chers Missionnaires, les Pères Mauduit et de Courbeville : on ne doute point que les ennemis de la Foi ne les aient em-

poisonnés ; ils moururent tous deux en moins d'un quart-d'heure.

Je passai deux jours et une nuit dans le même lieu, exposé à la pluie et aux ardeurs du soleil, sans prendre d'autre nourriture qu'un peu de riz sec. J'y serais demeuré plus long-temps (car je m'apercevais que les esprits revenaient en ma faveur.) sans un incident qui m'obligea de me retirer.

Les Gentils célébraient ce jour-là une de leurs Fêtes où l'on porte par la Ville l'Idole de leur principale Divinité, qu'ils appellent *Vistnou*. Peu de temps avant que passât cette pompe sacrilége, des Huissiers, entre lesquels était un *Dasseri*, me demandèrent si je ne me lèverais pas pour honorer l'Idole à son passage. Je leur répondis que je n'adorais que le seul vrai Dieu, et que je ne reconnaissais point d'autre Divinité que la sienne. Le premier Ministre du Prince, qui est affectionné aux Chrétiens, me fit la même demande, et il reçut la même réponse : sur quoi il me dit que les *Dasseris* étant en grand nombre autour de l'Idole, pourraient se porter à de fâcheuses extrémités si je demeurais dans ce lieu, et qu'il me conseillait de me retirer. Je me serais estimé heureux de donner ma vie dans une semblable occasion, et pour une pareille cause, puisque c'est le bonheur auquel aspire un Missionnaire, et qu'il va chercher dans ces terres barbares : mais la crainte d'aigrir les esprits, et de nuire par-là aux intérêts de la Religion, m'engagea à suivre son avis, et je me retirai dans

le jardin d'un soldat Chrétien peu éloigné de l'endroit où j'étais.

Nos ennemis prirent de ma retraite un nouveau prétexte d'empoisonner l'esprit du Prince. Ils lui dirent, comme on me le rapporta ensuite, que les invectives des Chrétiens contre les Dieux du pays, venaient d'être confirmées tout récemment par ma conduite, et qu'il fallait que leur Divinité passât dans mon esprit pour quelque chose de bien abominable, puisque j'avais même refusé de la voir.

Deux jours après, un ancien Brame qui a du crédit auprès du Prince, lui parla en ma faveur : il lui représenta que son père nous avait toujours protégés, et que malgré les efforts des *Dasseris*, dont il avait examiné les plaintes, il nous avait permis de bâtir une Eglise ; qu'il devait imiter une conduite si équitable, et ne pas prêter si facilement l'oreille aux discours de gens qui n'ont que la passion pour guide.

Le Prince régnant qui, étant fort jeune et sans expérience, se livre aux premières impressions, répondit qu'il examinerait l'affaire, et qu'il pacifierait ces troubles : mais un autre Brame qui a le soin de la principale Pagode de la ville, et qui est à la tête des affaires, dit brusquement que la chose était toute examinée, et qu'il ne s'agissait plus que de nous chasser pour toujours de la Ville; et sur ce que l'ancien Brame témoigna que j'étais digne de compassion, qu'il y avait quatre jours que je ne prenais presque point

de nourriture, et que s'il m'arrivait quelque accident, la malédiction du Ciel pourrait tomber sur leur Ville : Je prends tout sur moi, répliqua-t-il ; s'il meurt, je ferai traîner son corps par les rues, et cette vengeance appaisera sans doute nos Dieux outragés. Quand ce Brame se fut ainsi déclaré contre les Chrétiens, il n'y eut plus personne qui osât s'intéresser pour eux.

Dès-lors les *Dasseris* se crurent en droit de tout entreprendre. De plus, ils se voyaient appuyés du beau-père du Prince, qui est Général des troupes, homme peu éclairé et livré aux caprices de ces faux Docteurs qu'il suit aveuglément. Ce fut par son ordre que deux jeunes Soldats chrétiens furent arrêtés dans la Forteresse : on mit tout en œuvre pour leur faire abandonner la Foi ; mais ces généreux fidèles répondirent avec fermeté, que le Prince était le maître de leurs biens et de leur vie, mais que pour leur Religion, ils étaient résolus de la conserver au prix de ce qui leur était le plus cher.

Les *Dasseris*, accompagnés des Archers de la Ville, parcoururent de nouveau les maisons des Chrétiens, et ils leur ordonnèrent de la part du Prince de renoncer à la Foi, ou de sortir de la Ville. Ils brisèrent ce que ces pauvres gens avaient dans leurs maisons ; ils les maltraitèrent de paroles et de coups ; ils défendirent au Peuple d'avoir aucune liaison avec eux, et même de leur parler. Ils pillèrent en plein marché les denrées que quelques Chrétiens y apportaient

pour vendre et pour avoir de quoi subsister. La plupart d'entr'eux n'ayant plus la liberté de faire leur petit commerce, furent réduits à la plus extrême nécessité. Leurs parens même devinrent leurs plus cruels persécuteurs ; personne n'était touché de leur disgrâce, tant le nom Chrétien était devenu odieux dans le pays : la voix publique était qu'il ne fallait plus y souffrir ni ceux qui prêchaient la nouvelle Loi, ni ceux qui l'écoutaient.

Les Chrétiens, au milieu de ces indignes traitemens, fesaient éclater leur joie et leur constance : ils disaient hautement qu'ils étaient prêts à donner leur vie plutôt que d'abandonner la vérité que Dieu leur avait fait la grâce de connaître, et qu'on pouvait en faire l'épreuve. « Ce n'est pas votre vie » que nous demandons, répondaient les *Dasseris* ; mais reprenez le *Nauman*, c'est-à-» dire, votre ancienne Religion, ou sortez » de la Ville ».

Quelques familles Chrétiennes furent obligées d'abandonner leurs maisons, et de se réfugier dans une espèce de caverne à une portée de mousquet de la Ville ; ils y demeurèrent près de deux mois ; et comme c'était la saison des pluies, on peut juger ce qu'ils eurent à souffrir : le lieu était fort étroit ; ils y étaient les uns sur les autres au milieu de l'eau et de la fange, sans pouvoir se coucher pour prendre un peu de repos. D'ailleurs, obligés d'apprêter leur manger dans ce lieu-là, et la pluie ne leur permettant pas d'en

sortir, la fumée était pour eux une nouvelle incommodité. Je les ai vus en cet état, et il m'était difficile de retenir mes larmes ; mais autant j'étais attristé de leurs disgrâces, autant étais-je édifié de leur courage et de leur piété. Quand je tâchais de les consoler : « hé quoi ! mon Père, me » disaient-ils d'un air content, avez-vous » raison de nous plaindre ? qu'avons-nous » donc tant souffert ? qui de nous a donné » sa vie pour Jésus-Christ ? nous sommes » en parfaite santé, et sa main puissante » nous soutient dans ces légères adversités : » que son saint nom soit béni ! pourvu que » ce Dieu de bonté nous fasse un jour mi- » séricorde, ne sommes-nous pas trop » heureux » ?

D'un autre côté, les Chrétiens qui étaient restés dans la Ville, étaient exposés chaque jour à de nouvelles insultes : les *Dasseris* les traînaient hors de leurs maisons, et les traitaient avec la dernière violence. Ils allèrent chez la belle-mère de deux jeunes Chrétiens qu'on retenait dans la Forteresse ; et ayant honte de la frapper, ils lâchèrent sur elle des femmes prostituées qu'ils avaient introduites dans sa maison ; ces femmes perdues d'honneur, se jetèrent sur la Néophyte, la traînèrent par les cheveux dans la cour, la foulèrent aux pieds, et la meurtrirent de coups. Elle vint me trouver, le visage tout ensanglanté, et elle prévint ce que j'aurais pu lui dire pour la consoler, en m'assurant qu'elle avait une véritable joie de souffrir quel-

que chose pour Jésus-Christ, et qu'elle souhaitait d'être mise à de plus rudes épreuves pour lui mieux témoigner son amour.

Ce fervent Chrétien dont j'ai parlé au commencement de cette lettre, fut celui qui fit paraître le plus de constance. Bien qu'il ne fût pas Catéchiste, il en remplissait les fonctions : il allait hardiment dans la Ville et dans la Forteresse; il parcourait sans cesse les maisons des Chrétiens, et il les animait à persévérer dans la Foi. On vint lui dire un jour qu'on brisait tout dans sa maison ; il y alla, et y ayant trouvé une troupe de *Dasseris* : « Sont-ce donc là, leur dit-il, les instruc» tions que vous donnent vos prétendus Doc» teurs ? les violences que vous exercez de» puis tant de temps contre nous, portent» elles le caractère de la vérité ? vos Docteurs » n'ont-ils rien de meilleur à vous ensei» gner ? » Ensuite adressant la parole à ceux qui étaient accourus en foule au bruit que fesaient les *Dasseris,* il leur fit un assez long discours, dans lequel il leur montra que la Religion chrétienne enseignait au-contraire la douceur, la patience, l'amour des ennemis, le pardon des injures, et la connaissance du vrai Dieu. « Comparez maintenant, » ajouta-t-il, ce que les Docteurs de ce pays » enseignent à leurs Disciples, avec les véri» tés dont je vous parle, et jugez vous-mêmes » qui sont ceux que vous devez suivre pour » arriver au Ciel ». Il parla avec tant d'énergie, et parut si pénétré de ce qu'il disait, que les Gentils même le comblèrent d'élo-

ges, et que les archers s'excusèrent de leurs violences, sur les ordres précis que leur avait donnés le beau-père du Prince.

Mais rien ne me toucha davantage que la réponse généreuse d'un jeune enfant de dix ans, et d'une petite fille de huit ans. Ils étaient à l'Eglise avec leur père lorsque cette tempête commença à s'élever : les Officiers du Prince leur demandèrent, en plaisantant, s'ils étaient prêts à mourir aussi pour le Dieu qu'ils adoraient? A ces mots ces deux enfans se mirent à genoux : « Oui, dirent-» ils d'un ton ferme, en joignant les mains » et en présentant le cou ; oui, nous som-» mes prêts à verser notre sang pour le vrai » Dieu ». C'est de leur père que j'ai appris cette particularité. Les Officiers se retirèrent confus, et en mettant la main sur la bouche, pour marquer leur étonnement.

Les *Dasseris* allèrent chez un autre Chrétien qui garde les clefs d'une des portes de la Ville, dans le dessein de le chasser de sa maison lui et sa famille, qui est fort nombreuse. Le Néophyte les reçut d'un air tranquille, et il leur parla avec tant de candeur, il répondit avec tant de netteté aux objections qu'ils lui fesaient, qu'ils changèrent tout-à-coup de résolution. Celui d'entr'eux qui paraissait le plus irrité, lui dit en se levant, qu'ils étaient venus pour le chasser de sa maison, mais qu'il pouvait y demeurer en paix. Il semble que Dieu ait voulu récompenser par-là la charité de ce vertueux Néophyte : sa maison était devenue l'asile de plusieurs

plusieurs femmes Chrétiennes qui s'y retiraient. Ses amis avaient beau lui remontrer que s'il ne gardait pas plus de mesures, il s'exposerait infailliblement à la rage des *Dasseris*, il ne refusa jamais aucune des Chrétiennes qui se présentèrent.

Une autre veuve Chrétienne qui a quatre enfans, et qui, d'une vie commode et aisée, est tombée dans une indigence extrême, parce qu'on lui a ôté tous les moyens de gagner sa vie, loin de se plaindre de sa situation, ne s'attristait que d'une seule chose : il lui semblait que ses enfans ne priaient pas Dieu avec assez de ferveur ; « le » reste, me disait-elle, je le compte pour » rien : que mes enfans aient de la piété, » Dieu ne les abandonnera pas ».

Un soldat Chrétien qui avait été chassé de la Ville, y fut rappelé par son Capitaine qui prétendait le pervertir : ce soldat vint aussitôt me trouver pour savoir de moi ce qu'il devait répondre : je l'exhortai en peu de mots à être ferme dans sa Foi, et à mettre sa confiance en Dieu, qui ne manquerait pas de lui inspirer ce qu'il devait dire dans cette rencontre. En effet, le Capitaine lui ayant fait de vifs reproches de ce qu'il suivait une Loi nouvelle : « Cette Loi que je professe, » répondit le soldat, est la plus ancienne qui » soit au monde, puisque c'est le vrai Dieu » qui en est l'auteur ; examinez-la et vous » en conviendrez vous-même. Au-reste, si » vous croyez m'intimider par vos menaces, » je vous amènerai ma femme et mes enfans,

» et vous verrez qu'eux et moi nous sommes » prêts à sacrifier notre vie pour conserver » la Foi que nous avons embrassée ». Je fus surpris qu'un homme d'un esprit grossier eût fait une réponse si précise.

A en juger par les apparences, ce qui irritait le plus les *Dasseris*, c'était de voir que, nonobstant leurs efforts, ils n'avaient pu séduire encore un seul Néophyte. Ils essayèrent s'ils ne gagneraient rien par artifice. Pour cela ils rendirent visite à une famille Chrétienne, dont le chef était en garnison dans une place voisine : « Nous savons, dirent-» ils à ces bonnes gens, que vous ne pouvez » vous délivrer des vexations qu'on vous » fait ; mais prenez cet argent, portez-le à » nos Docteurs, et priez-les de vous par-» donner le crime que vous avez commis en » suivant une Religion étrangère ». De jeunes filles Chrétiennes qui entendirent ce discours, vinrent sur-le-champ me prier d'envoyer quelqu'un qui soutînt leurs parens dans le danger pressant où ils se trouvaient. Un fervent Chrétien que j'avais auprès de moi y accourut, et s'adressant aux *Dasseris* : « Ce » sont donc là, leur dit-il, les lâches artifi-» ces que vos Docteurs emploient pour nous » perdre ? faites-leur savoir que quand ils » nous offriraient tous les biens que le Prince » possède, nul d'entre nous n'abandonnera » le vrai Dieu qu'il adore ». Ces reproches, joints à la fermeté de cette famille, obligèrent les *Dasseris* à se retirer bien confus de n'avoir pu réussir dans leur projet.

Cependant comme je ne gagnais rien auprès du Prince, et qu'il ne me donnait que des paroles stériles, tandis que nos ennemis entreprenaient tout à l'ombre de son autorité, j'écrivis au Père Platel qui était encore à *Cotta-cotta*, et je le priai d'aller encore une fois à l'armée de *Maïssour*, dont il connaissait deux des principaux chefs, afin de nous y ménager de la protection. Il le fit ; mais pendant huit jours qu'il resta au camp, il ne put rien obtenir.

D'un autre côté le Père de la Fontaine, Supérieur de la Mission de *Carnate*, qui relevait d'une longue maladie, était occupé du soin de la Chrétienté que gouvernaient les Pères Mauduit et de Courbeville qui venaient de mourir. A la première nouvelle qu'il eut de ce qui se passait à *Devandapallé*, il crut que le meilleur moyen d'arrêter le cours de cette persécution, était de s'adresser au *Nabab* qui demeure à *Arcadou*, et d'en obtenir des lettres de recommandation pour le Prince de *Devandapallé*. Il eut recours pour cela à M. de Saint-Hilaire : c'est un Français plein de zèle pour la Religion, que son habileté dans la médecine a mis en grande réputation auprès du neveu du *Nabab*. Il obtint la lettre que nous demandions, et le Père de la Fontaine la porta aussitôt à *Devandapallé*.

Il n'y avait que deux jours que j'étais sorti de la Ville quand le Père de la Fontaine y arriva. Jusqu'alors j'avais resté dans le jardin dont j'ai parlé : c'était de là que je for-

tifiais les Chrétiens, et que je tâchais d'attendrir le Prince sur les maux qu'on nous fesait souffrir. Comme ma présence déplaisait aux *Dasseris*, ils m'envoyèrent des Archers pour m'ordonner de la part du Prince de sortir au plutôt de la Ville. Je leur répondis que le père du Prince m'avait permis d'y bâtir une Eglise au vrai Dieu ; que depuis près de dix ans que nous y étions établis, personne n'avait eu à se plaindre de notre conduite, et que j'obéirais quand on m'aurait fait connaître de quel crime nous étions coupables ; que du-reste leurs menaces et leurs violences n'étaient pas capables de m'intimider, et que j'étais sous la protection d'un Dieu tout-puissant, dont ils devaient eux-mêmes redouter la colère. Ils ne répliquèrent rien à cette réponse, et ils cessèrent de me faire de pareilles propositions ; mais ils inquiétèrent continuellement le soldat chez qui je demeurais, et c'est ce qui m'obligea de sortir de la Ville.

J'allai visiter les Chrétiens qui étaient dans la caverne que j'ai décrite, et après avoir demeuré quelques jours avec eux, j'allai plus loin pour en visiter d'autres, qui s'étaient retirés dans une semblable caverne. J'y trouvai le Père Platel, qui, au retour de l'armée de *Maïssour*, s'était rendu auprès de mes Néophytes pour les fortifier dans la Foi. Peu après mon arrivée vint aussi le Père de la Fontaine, de sorte que nous nous trouvâmes trois Missionnaires avec nos Catéchistes rassemblés dans le même endroit. Outre les incommodités du

lieu, qui étaient grandes, nous étions encore dans une appréhension continuelle des soldats de l'armée de *Maïssour*, qui couraient toutes les nuits, et qui avaient commis beaucoup de meurtres dans notre voisinage.

La lettre du *Nabab* fut portée au Prince de *Devandapallé*, mais il n'y eut aucun égard. Nous dépêchâmes sur-le-champ un exprès à M. de Saint-Hilaire, pour le prier de nous obtenir une seconde recommandation plus forte que la première. Il nous l'envoya aussitôt par un More de la maison du *Nabab*. Le beau-père du Prince empêcha que cette seconde lettre ne produisit l'effet que nous avions sujet d'espérer, et il en prit même occasion de tourmenter davantage le peu de Chrétiens qui restaient dans la Ville. C'est ce qui nous fit prendre le parti de permettre aux Chrétiens de se retirer dans quelqu'autre Ville, où ils pussent gagner leur vie sans être exposés continuellement au danger de se perdre.

Avant que de se séparer ils voulurent tous se confesser et communier : nous admirions l'égalité d'ame et la constance de tant de généreux Chrétiens qui venaient de tout perdre, et qui pour la plupart chargés de familles nombreuses, ne fesaient paraître nulle inquiétude sur l'avenir. « Quelque part que » nous allions, nous disaient-ils, nous trou» verons Dieu, il aura soin de nous et de nos » enfans ; la Providence sur laquelle nous » nous reposons ne nous manquera pas ». Une femme fort âgée, qui était à l'extrémité,

était hors d'état de les suivre ; on pria ses parens idolâtres de lui donner une retraite dans leur maison ; ils eurent la cruauté de la lui refuser. Une Chrétienne, qui demeurait avec sa famille dans une pauvre cabane, la fit transporter chez elle, et se chargea d'en prendre un soin particulier.

Une autre femme Chrétienne étant sur le point de partir avec ses enfans, son mari qui est Gentil, vint la trouver, et fit un dernier effort pour la séduire. Cette femme se jeta à ses pieds en présence de plusieurs Chrétiens, lui demanda pardon des sujets de mécontentement qu'elle avait pu lui donner, le pria de ne pas trouver mauvais qu'elle et ses enfans se séparassent de lui, puisqu'il ne leur était plus permis de rester dans la Ville ; que le seul intérêt éternel pouvait les porter à une séparation si amère ; qu'elle et ses enfans priaient le Seigneur de lui donner la force de briser les liens qui le tenaient attaché aux folles superstitions du paganisme, et qu'elle espérait que le vrai Dieu qu'elle adorait exaucerait leurs prières. Les Chrétiens qui ont été témoins de cet adieu, m'ont assuré qu'elle avait un air tranquille et content, tandis que son mari fondait en pleurs, et qu'il mettait tout en usage pour l'attendrir.

Depuis que cette persécution dure, il n'y a, par la grâce de Dieu, aucun Chrétien qui n'ait donné des preuves d'un attachement inviolable à la Foi. Une seule femme s'était cachée dès les premiers jours que l'orage com-

mença d'éclater ; les Chrétiens la soupçonnèrent de crainte et de lâcheté ; ils m'en portèrent leurs plaintes, et ils me dirent que pour cette raison ils lui refusaient le salut ordinaire que les Chrétiens se donnent quand ils se rencontrent. Ce salut consiste à joindre les mains devant la poitrine en inclinant doucement la tête, et à se dire les uns aux autres : *gloire soit à Dieu tout-puissant*. Quelques jours après mon arrivée, cette pauvre femme vint me trouver, et elle me protesta avec larmes qu'elle avait toujours été ferme dans la Foi, et qu'elle ne s'était cachée que pour se dérober aux sollicitations de son mari infidèle.

Il nous était bien douloureux de nous séparer ainsi de nos chers Néophytes ; mais les uns étaient obligés d'aller chercher de quoi vivre dans des Villes éloignées, et il n'était plus permis aux autres d'avoir aucune communication avec les Missionnaires ; on les épiait au sortir de la Ville, et on leur en refusait l'entrée quand ils nous avaient parlé.

Comme la perte de la Mission de *Davandupallé* pouvait avoir des suites très-fâcheuses, soit pour les anciennes Missions que nous avions dans d'autres Villes, soit pour les nouvelles que nous voudrions établir, il était important de faire les derniers efforts pour rétablir les Chrétiens dans leurs maisons. C'est pourquoi le Père de la Fontaine retourna à *Velour*, afin de consulter M. de Saint-Hilaire sur les mesures qui se pou-

vaient prendre auprès du *Nabab*. Cette voie était la seule qui dût être efficace. Les pluies extraordinaires, jointes au débordement des rivières et des étangs, rendirent ce voyage très-pénible. Le Missionnaire fut contraint de passer quelques rivières, partie à la nage, partie en se tenant au bout d'une planche. Il arriva enfin à *Velour*, et ayant obtenu de M. de Saint-Hilaire les lettres qu'il souhaitait, il en repartit sur-le-champ pour les porter au *Nabab* qui s'avançait avec son armée contre le *Maïssour*. Il la trouva campée aux portes de *Devandapallé*, et ce fut là qu'il lui présenta les lettres.

Le *Nabab* reçut le Père de la Fontaine avec des marques de distinction et d'amitié; il l'embrassa en présence de son armée, il le logea dans une tente qui était près de la sienne, et il lui fit servir des mets de sa table. Au bout de deux jours il le fit appeler pour lui dire qu'il pouvait retourner dans son Eglise de *Devandapallé*, et il ordonna qu'on l'y conduisît sur un de ses éléphans. Ce fut ainsi que le Missionnaire entra dans la Ville au son des instrumens, et accompagné de quelques *Chofedars* ou Huissiers du *Nabab*. Il n'accepta pourtant cet honneur que parce que, dans les conjonctures présentes, il le jugeait nécessaire, soit pour relever le courage des Chrétiens, soit pour effacer les mauvaises impressions qu'on avait données aux Peuples par la manière indigne dont on avait traité les Missionnaires et leurs disciples.

Le Père de la Fontaine n'était guères en état de goûter le plaisir que pouvait lui causer son retour dans une Ville dont on nous avait chassé quelques mois auparavant avec tant d'ignominie. Une longue maladie et les fatigues de tant de voyages l'avaient extrêmement affaibli, et il avait la fièvre quand il entra avec cet appareil dans *Devandapallé*. Le triste état dans lequel il trouva l'Eglise augmenta sa douleur ; on avait tout pillé, et le sanctuaire avait été changé en une étable.

Les *Dasseris* ne virent qu'avec dépit ce triomphe de la Religion ; et afin de pouvoir continuer de nous nuire, ils cherchèrent de la protection dans l'armée du *Nabab*. Ils s'adressèrent pour cela à un Brame, grand adorateur de *Vistnou*, qui avait beaucoup de crédit. Ils se plaignirent à lui que nous enlevions leurs Disciples, et que nous anéantissions leurs Divinités. Sur quoi le Brame fit prier le Père de la Fontaine de venir le trouver au camp. Après lui avoir fait diverses questions sur son pays et sur la doctrine qu'il prêchait, il lui déclara que s'il enseignait désormais cette Loi nouvelle aux Indiens, il lui ferait couper le nez et les oreilles. Le Père répondit avec douceur qu'il ne fesait violence à personne, et qu'on ne pouvait pas lui faire un crime de ce qu'il enseignait la vérité. Nous apprîmes depuis que ce Brame avait envoyé un de ses Gardes à *Devandapallé*, pour y publier la défense qu'il avait faite au Missionnaire.

Sans ce contre-temps le Prince eût sans doute permis aux Chrétiens de rentrer dans la Ville et dans leurs maisons. Mais les *Dasseris*, fiers de cette nouvelle protection, publiaient hautement que le *Nabab* ne se serait pas plutôt retiré, qu'ils commenceraient de nouveau à persécuter les Chrétiens, et que l'empressement que le Prince avait d'abord fait paraître, s'était beaucoup ralenti. Il semblait nécessaire qu'il vînt un nouvel ordre du *Nabab*, pour faire restituer aux Chrétiens leurs maisons, et pour empêcher qu'on ne les inquiétât davantage. M. de S.t-Hilaire, qui voulait être informé de ce qui arriverait, se chargea, avec son zèle et sa générosité ordinaires, de presser l'exécution de cette affaire, qu'il regardait comme très-importante à la Religion. Nous ne pouvions assez admirer avec quelle ardeur il s'employait pour la faire réussir ; loin de se rebuter de nos importunités fréquentes, il n'épargnait ni la dépense ni ses soins ; une de ses lettres que je reçus alors, fait assez connaître quelle était son inquiétude, et avec quel empressement il se portait à ce qui pouvait contribuer à l'établissement de la Foi. La voici telle qu'il me l'écrivit.

« J'ai reçu, mon Révérend Père, les deux » lettres dont vous m'avez honoré ; je ne sau- » rais vous témoigner combien je suis tou- » ché des mauvais traitemens que ces bar- » bares font aux Chrétiens, et du peu de » succès qu'a eu ma recommandation auprès » du *Nabab*. Pour ce qui est de moi, je vous

» assure que s'il s'agissait de verser du sang
» pour terminer cette malheureuse affaire,
» je sacrifierais volontiers tout celui que j'ai,
» et je me croirais heureux de pouvoir le
» faire pour une pareille cause ; Dieu con-
» naît mes intentions. Le Père de la Fon-
» taine partira demain pour aller joindre le
» *Nabab* ; nous avons pris les mesures né-
» cessaires, ou du-moins celles que nous
» avons jugées les plus propres à procurer le
» calme et la tranquillité. Dieu daigne y
» donner sa bénédiction. Je suis, etc. »

Le Père de la Fontaine partit en effet pour l'armée, qui était à quatre lieues de *Devandapallé*, avec les lettres de M. de Saint-Hilaire pour le *Nabab*, et pour quelques Seigneurs de son armée ; on le priait de dire à l'Envoyé de *Devandapallé*, qu'il souhaitait qu'on rendît aux Chrétiens leurs maisons, et qu'on les y laissât tranquilles. Rien ne paraissait plus aisé à obtenir. Mais le *Nabab* fit entendre qu'il n'en avait déjà que trop fait, et qu'il ne voulait plus être importuné sur cette affaire. Le Père de la Fontaine obtint d'un Colonel Morese ce qu'il n'avait pu obtenir du *Nabab*, et l'envoyé écrivit par son ordre au Prince, que le *Nabab* et les principaux de l'armée voulaient qu'on fît justice aux Chrétiens ; mais cet Envoyé, l'un des plus grands ennemis de notre sainte Religion, tourna entièrement l'esprit du Colonel par mille fausseté qu'il débita contre nous. Le Missionnaire étant allé le remercier de la lettre favorable qu'il avait

fait expédier, il lui répondit qu'on ne l'inquiéterait plus dans son Eglise, mais qu'il eût à ne point enlever les disciples des autres Sectes, c'est-à-dire, à ne point prêcher l'Evangile ; que d'ailleurs il lui paraissait injuste d'ôter aux soldats les maisons des Chrétiens bannis, que le Prince leur avait données.

Nonobstant la prévention où était le Colonel More, on ne laissa pas de présenter sa lettre au Prince de *Devandapallé*. Il fit réponse qu'il avait donné les maisons des Chrétiens, et qu'il ne pouvait plus les reprendre ; mais qu'il leur permettait d'en bâtir de nouvelles aux environs de l'Eglise. C'est là tout ce que nous avons pu obtenir : on n'inquiète plus le peu de Chrétiens qui sont dans la Ville, et ceux qui en ont été chassés ont permission de venir s'y établir. Nous célébrâmes la fête de Noël à l'ordinaire ; les Chrétiens des Villages voisins s'y rendirent ; quelques-uns même de ceux qu'on avait bannis, y vinrent de douze lieues. Nous apprîmes d'eux que nos Néophytes avaient été reçus avec beaucoup de charité des Chrétiens de la Mission de *Maïssour* ; qu'on les avait défrayés dans les Villages, et qu'on leur avait fourni ce qui était nécessaire pour continuer leur route.

Au même temps que nous rentrâmes en possession de notre Eglise de *Devandapallé*, l'armée de *Maïssour* leva le siége devant la ville de *Chinnaballabaram*, où nous avions une Eglise que le Père de la Fontaine fut

obligé de faire démolir aussitôt que les ennemis eurent fait leur campement. Quoique cette Ville ne fût entourée que d'un simple fossé, et que les murailles ne fussent que de terre, l'armée ennemie composée de cent mille hommes fut arrêtée neuf mois devant la Ville sans pouvoir la prendre. Leurs tranchées consistaient en des parapets de terre et de bois plantés en forme de pilotis à l'épreuve du canon. On ne se sert ici que de canons de fer, et les boulets, qui sont de pierre, sont d'une grosseur énorme : j'en ai vu qui avaient deux coudées de circonférence, et l'on m'a assuré qu'il y en avait encore de plus gros. Après neuf mois de siége, les assiégeans n'avaient poussé leurs tranchées qu'à la portée du pistolet de la contrescarpe. Ils avaient fait une sape pour attacher le mineur; mais la mine fut éventée.

Le siége ne fut pas plutôt levé, que la maladie contagieuse qui se répandit dans la Ville enleva, en peu de temps, un grand nombre de personnes. Plusieurs Chrétiens y moururent, un entr'autres dont nous regretterons long-temps la perte. C'était un modèle de vertu pour cette Chrétienté naissante : le desir qu'il avait d'expier les péchés de sa vie passée, le portait à traiter son corps avec une extrême rigueur, et le zèle qu'il avait pour la Religion lui avait fait entreprendre la conversion de ses parens Infidèles. Il en avait déjà gagné plusieurs à Jésus-Christ. Il était à la tête de toutes les œuvres de piété, et l'on m'a assuré qu'il avait cou-

tracté la maladie dont il est mort, en rendant les derniers devoirs aux Chrétiens attaqués de la peste. C'est dans cette adversité commune que les Chrétiens donnèrent des témoignages publics de la charité qui règne entr'eux ; ceux qui étaient en santé rendaient aux malades les services les plus humilians, et qui répugnent le plus à la nature.

Le Père de la Fontaine ayant rétabli le calme à *Devandapallé*, ne songea plus qu'à soulager les Chrétiens de *Chinnaballabaram*. Comme après le siége on n'y avait pu bâtir qu'une méchante cabane, l'incommodité du logement et l'air contagieux lui causèrent une espèce d'ulcère au côté droit, qui lui fit souffrir de cuisantes douleurs. Quelques jours après il fut attaqué du mal contagieux. Je lui avais représenté avant son départ qu'avec une santé aussi faible que la sienne, c'était s'exposer à un péril évident de perdre la vie, que d'aller respirer le mauvais air de *Chinnaballabaram*, et je m'offrais de prendre sa place : mais son zèle ne lui permit pas d'écouter mes remontrances.

Aussitôt que j'eus appris sa maladie, j'allai à son secours. L'état dans lequel nous nous trouvâmes était digne de compassion. Outre le Père de la Fontaine, trois de nos Catéchistes furent attaqués de la même maladie, et il nous fallait tous loger sous un méchant appentis, exposés au vent et aux injures de l'air. Deux Catéchistes moururent peu après mon arrivée, et presque tous les Chrétiens

tombèrent malades. M. de Saint-Hilaire dont j'ai déjà parlé n'eut pas plutôt su le danger où était le Père de la Fontaine, qu'il envoya des rafraîchissemens et des remèdes convenables à l'état du malade : il fit partir en même-temps son palanquin avec douze porteurs pour le transporter près des côtes. Sans parler de la dépense qu'il fit en cette occasion, nous lui sommes redevables de la conservation d'un Missionnaire, dont la perte eût été infiniment affligeante. Le malade commença à reprendre ses forces aussitôt qu'il eut changé d'air.

Après avoir demeuré quelque temps à *Chinnaballabaram*, j'en partis pour aller visiter la nouvelle Eglise de *Cruchnabouram*, à trois journées de là vers le Nord. Je fus attaqué sur ma route par six cavaliers *Marattes* qui étaient en embuscade dans un petit vallon. Ils coururent tout-à-coup sur nous la lance haute et le sabre à la main. Ils dépouillèrent d'abord les Catéchistes qui m'accompagnaient, et leur prirent ce qu'ils avaient. L'un d'eux me donna dans l'estomac un coup du bout de sa lance qui était ferrée. J'ai regardé comme un effet sensible de la protection de Dieu, qu'il ne m'ait pas tué de ce coup, et que j'en aie été quitte pour une légère meurtrissure. Deux de ces cavaliers me jetèrent ensuite par terre, m'arrachèrent une partie de mes habits, prirent l'argent que j'avais pour l'entretien de mes Catéchistes, et m'emportèrent jusqu'à mon bréviaire et mon calice. J'avais avec moi

cinq Catéchistes, et comme il était nuit, nous nous retirâmes dans le prochain Village, fort fatigués d'avoir marché tout le jour sous un ciel brûlant, et sans avoir pu prendre de nourriture. Personne dans le Village ne voulut nous assister; il n'y eut qu'un Brame qui, touché de notre état, nous apporta une poignée de grosse cassonade avec autant de farine que nous mêlâmes dans de l'eau froide, et dont nous fîmes notre repas.

Je restai deux mois à *Cruchnabouram*. A peine en étais-je parti, que le feu prit à quelques maisons voisines de notre Eglise. Elle fut réduite en cendres : c'était la mieux bâtie que nous eussions dans toute l'étendue de cette Mission, parce que c'est le lieu où il y a le plus d'espérance d'établir une Chrétienté florissante. Cette Eglise vient d'être rebâtie par les soins du Père de la Fontaine, et il y a déjà baptisé un grand nombre d'Infidèles.

Depuis notre rétablissement à *Devandapallé*, les *Dasseris* ne se sont point découragés, et ils ont fait de nouveaux efforts pour nous en faire chasser une seconde fois. Ils ont présenté de nouvelles requêtes au Prince; ils ont fait venir de divers endroits des lettres séditieuses et menaçantes ; on m'a même assuré qu'ils avaient brûlé quelques maisons à la campagne pour intimider le Prince et le forcer à condescendre à leur fureur. Ce fut sur-tout sur la fin du mois d'Octobre de l'année 1713 qu'ils firent une tentative éclatante : c'est le temps où les Indiens de ces

terres vont à un célèbre pélerinage qu'on appelle *Tiroupati*. Les Peuples y accourent de plus de soixante lieues, et je ne crois pas qu'il y ait dans l'Europe un lieu si fréquenté.

Les *Dasseris* arrêtèrent ceux de leur Secte qui passaient par cette Ville, afin d'exciter une émeute générale : ils sollicitèrent les principaux des Marchands et le chef des troupes pour les soutenir dans leur révolte : enfin ils n'attendaient plus que l'arrivée d'un célèbre *Dasseri* pour faire main-basse sur les Missionnaires et sur les Chrétiens ; car ils publiaient hautement qu'on ne viendrait jamais à bout de disperser les Disciples, qu'en ôtant la vie à leurs Docteurs. Ce héros de leur Secte arriva avec sa troupe, et il fut conduit en pompe au palais. Le Prince donnait ce jour-là un repas aux *Dasseris* en l'honneur de *Vistrou* : c'est une coutume qu'il observe régulièrement deux fois chaque mois, le 11 et le 27 de la lune. Ces mutins refusèrent de manger, si on ne leur promettait auparavant de nous chasser de la Ville : le Prince était incommodé ce jour-là, et sa réponse ne fut pas favorable : ainsi le parti qu'ils prirent fut de bien manger ; après quoi ils se retirèrent avec menaces de revenir bientôt suivis de plus de deux mille *Dasseris*, pour venger l'outrage que nous fesions à leurs Divinités. Trop heureux si Dieu nous eût fait la même grâce qu'il accorda au Père Emmanuel Dacunha, Missionnaire Portugais, lequel fut si maltraité des *Dasseris*, à deux journées et demie de cette Ville, qu'il

mourut peu de jours après de ses blessures. M. L'Archevêque de Cranganor vient de faire des informations d'une si glorieuse mort.

Nous commencions à goûter un peu de repos ; les esprits paraissaient s'adoucir, les impressions fâcheuses que nos ennemis avaient données des Chrétiens s'effaçaient tous les jours, la constance des Néophytes et la modération avec laquelle ils parlaient de leurs persécuteurs édifiaient les Infidèles, et leur fesait dire qu'il n'y avait que la véritable Religion qui pût inspirer de tels sentimens. A la faveur de ce calme la Foi fesait de nouveaux progrès, plusieurs Gentils recevaient le baptême, et d'autres s'y disposaient. Comme une partie de ces Néophytes demeurait dans le quartier de la Ville où il y a le plus grand nombre de *Dasseris*, ceux-ci ne purent ignorer long-temps la désertion de leurs Disciples. Un jour qu'ils s'assemblaient pour célébrer une de leurs principales Fêtes, leur chef les conduisit par toute la Ville, en disant hautement qu'il fallait absolument raser notre Eglise. Ils allèrent au palais et menacèrent le Prince, que s'il n'y donnait son consentement, il n'y aurait point de Fête, et qu'ils exciteraient une révolte générale. La réponse qu'ils eurent, fut que nous avions été rétablis à *Devandapallé* par le *Nabab*, qu'il se tiendrait offensé des nouvelles insultes qu'on nous ferait, qu'ils célébrassent toujours leur Fête, et qu'ensuite on chercherait le moyen de les contenter.

Ces nouveaux troubles firent juger au Père de la Fontaine, qu'il fallait encore avoir recours au *Nabab*, pour le prier de soutenir son ouvrage. Il convint avec M. de Saint-Hilaire, que pour mettre notre Eglise hors d'insulte le meilleur parti était de demander l'étendard du Mogol, qui fit connaître aux Gentils que nous étions sous sa protection. Ce n'était pas une chose facile à obtenir : néanmoins la patience et l'activité de M. de Saint-Hilaire, triomphèrent de tous les obstacles : l'étendard fut accordé avec une Patente honorable, par laquellele *Nabab* déclarait qu'il permettait aux *Saniassis Romains* (c'est la qualité que prennent les Missionnaires) de l'arborer dans la cour de leurs Eglises de *Devandapallé* et de *Ballabaram*. Deux Cavaliers furent chargés d'accompagner le Missionnaire pour porter l'étendard au Prince.

Il était naturel de croire que le Prince recevrait cet étendard avec honneur, et qu'il le ferait porter, au son des instrumens, jusqu'à notre Eglise : mais la crainte d'irriter nos ennemis, qui mirent tout en œuvre pour l'en détourner, ne lui permit pas de suivre en cela la coutume du pays; et après bien des délibérations, il nous envoya dire que nous pouvions placer l'étendard où nous jugerions à propos.

Ce triomphe de la Religion augmenta la fureur des *Dasseris*. Ils s'attroupèrent, et ils cherchèrent à soulever la Milice et le Peuple. On les voyait parcourir les boutiques

des Marchands, et là ils menaçaient, ils se répandaient en invectives contre les Missionnaires et contre ceux qui avaient embrassé la Foi. Le chef de ces insensés voyant ses efforts inutiles, conduisit sa troupe au Temple de la Ville, qui est dans la Forteresse : il fit entendre qu'il n'en sortirait point qu'on ne lui eût donné satisfaction ; il empêcha qu'on ne fît les sacrifices ordinaires, et il menaça d'assembler dans peu de jours plus de dix mille *Dasseris*, par le moyen desquels il ruinerait le pays : c'est de quoi on a vu de fréquens exemples. Plus on cherchait à l'appaiser, plus il devenait hardi et intraitable, et il fallut lui promettre que dans deux jours on chasserait les deux plus considérables familles de Chrétiens qui avaient renoncé à sa Secte.

En effet, les Archers de la Ville vinrent signifier à ces deux familles les intentions du Prince ; elles eurent beau demander quelque temps pour mettre ordre à leurs affaires, il fallut sortir sur-le-champ, autrement on les menaçait de les chasser à force ouverte, et de confisquer ce qui était dans leurs maisons. Elles se réfugièrent pendant quelques jours dans notre Eglise, et ensuite elles se retirèrent hors de la Ville.

Ce succès rendit les *Dasseris* plus insolens. Persuadés qu'ils avaient intimidé le Prince, ils s'assemblèrent en plus grand nombre et demandèrent le bannissement de six autres familles Chrétiennes qui étaient le soutien de cette Chrétienté naissante. Soit qu'ils l'eus-

sent véritablement obtenu, soit qu'ils se prévalussent du nom et de l'autorité du Prince, ils eurent le pouvoir d'envoyer des soldats chez tous les Chrétiens ; après quoi ils ne gardèrent nulles mesures. Nul Chrétien ne paraissait hors de sa maison qui ne fut maltraité par ces furieux.

Ils trouvèrent dans le marché une Chrétienne nommée Luce ; ils se jetèrent sur elle, ils la frappèrent à grands coups de bâton, ils la foulèrent aux pieds, et la traînèrent dans les rues. Ce n'est pas la seule fois que cette bonne Néophyte a mérité de souffrir de semblables traitemens pour la défense de sa Foi : un autre jour qu'elle sortait d'un Village où elle avait vendu quelques denrées, elle fut aperçue d'une troupe de *Dasseris* qui l'accablèrent de coups, sous lesquels elle aurait expiré, si des Païens, qui accoururent au bruit, ne l'avaient tirée de leurs mains.

Une autre femme d'une Caste considérable, et qui n'était encore qu'au rang des Catéchumènes, fut traitée par les *Dasseris* avec la même inhumanité. Son assiduité à l'Eglise leur fit croire qu'elle était Chrétienne.

Dans le même temps un soldat Chrétien qui s'entretenait avec les principaux de la Ville, fut attaqué par ces mutins, qui lui firent toutes sortes d'insultes. Le Néophyte, qui a grande réputation dans les troupes, et qui a signalé sa valeur en plusieurs rencontres, souffrit ces affronts sans en paraître tant

soit peu ému. Comme on était surpris de sa modération, il répondit qu'outre le respect qu'il devait aux personnes avec lesquelles il se trouvait, il était Chrétien, et que par les Lois de sa Religion la vengeance lui était interdite; que sans cela il ne serait pas homme à dissimuler de pareils outrages. En effet, il en eût sans doute coûté la vie à quelques-uns de ces séditieux, s'ils eussent osé l'insulter ainsi, lorsqu'il vivait encore dans les ténèbres du Paganisme.

Je ne finirais point si je rapportais tout ce qu'ont eu à souffrir nos Néophytes, et les exemples de vertu qu'ils ont donnés. La persécution devint générale. Les *Dasseris*, suivis de soldats, parcouraient les maisons des familles Chrétiennes, et ils ne les quittaient point qu'ils ne les eussent conduites hors des portes de la Ville. Tout le Peuple s'attroupait pour être spectateur de ces tristes scènes. Les uns applaudissaient aux *Dasseris*, et insultaient aux Chrétiens; d'autres en avaient compassion: « A quoi bon tant » d'opiniâtreté, leur disaient-ils? Que » n'abandonnez-vous cette Religion nou» velle que vous avez embrassée? Etes-vous » donc plus éclairés que nous et que nos » ancêtres? Il ne dépend que de vous de » vivre en paix, et il ne s'agit pour cela que » de reprendre la Religion de vos Pères: » à qui pouvez-vous attribuer qu'à vous» mêmes les malheurs où vous vous préci» pitez avec si peu de raison »? Tels étaient les discours que leur tenaient leurs amis, et

ceux qui paraissaient sensibles à leurs disgrâces.

Cependant le mal croissait de plus-en-plus, et on n'y voyait point de remède : c'est ce qui détermina le Père de la Fontaine à aller sur le soir à la Forteresse, pour se plaindre au Prince de la violence dont on usait envers les Chrétiens. Le Père s'attendait à être arrêté à la porte de la Forteresse, et à y demeurer la nuit ; néanmoins il passa les corps-de-gardes, et il pénétra sans obstacles jusqu'à l'appartement qui est proche de celui du Prince. Il se plaignit hautement qu'on n'avait nul égard, ni aux promesses réitérées du Prince, ni à la protection du *Nabab* ; et il protesta qu'il allait déchirer en leur présence l'étendard qui lui avait été donné, si l'on n'arrêtait pas la fureur des *Dasseris*.

Ces paroles firent impression sur ceux qui étaient présens : quelques Seigneurs vinrent de la part du Prince pour traiter d'accommodement. Le Missionnaire, qu'on exhortait à retourner dans son Eglise, répondit constamment qu'il ne lui était pas possible de sortir du lieu où il était, tandis que les Chrétiens, chassés avec honte, étaient couchés à l'air aux portes de la Ville. Après bien des allées et des venues, un Brame, favori du Prince, vint assurer le Père qu'on allait faire rentrer les Chrétiens dans la Ville, et les remettre dans leurs maisons. Le Père demanda que cet ordre fût exécuté par un homme envoyé immédiatement du Prince ;

ce qui lui fut accordé. Il alla sur l'heure faire ouvrir les portes de la Ville ; les Chrétiens y rentrèrent, et passèrent le reste de la nuit dans leurs maisons.

Les *Dasseris* ne se rebutèrent point pour cette légère grâce que le Prince venait de faire aux Chrétiens : ils s'assemblèrent le lendemain en plus grand nombre, et ils empêchèrent de vendre les ornemens dont ils ont coutume de se parer en l'honneur de leurs Dieux. Ils menacèrent de les brûler aux portes de la Ville, et ils protestèrent qu'ils en sortiraient tous pour n'être pas les témoins de la vengeance éclatante que leurs Dieux allaient prendre d'un pays où ils étaient outragés. Pour se rendre encore plus redoutables, ils appelèrent ceux de leur Secte qui demeurent dans les Villes voisines, lesquels se rendirent auprès de leur Chef : ensuite ils marchèrent tous, armés en bon ordre, vers la Forteresse au son des tambours et des trompettes, avec leurs enseignes et leurs banderoles déployées. Ils criaient comme des furieux dans les rues où ils passaient, et ils protestaient qu'ils ne seraient pas contens qu'ils n'eussent vu couler le sang des Prédicateurs de la Loi nouvelle. Ils en vinrent jusqu'à empêcher qu'on ne fît dans la Pagode du Prince les sacrifices accoutumés.

Outre la haine que les *Dasseris* portent depuis long-temps à la Religion chrétienne, l'action d'un jeune Néophyte servit de nouveau prétexte à leur soulèvement. Ce jeune homme

homme travaillait dans le Palais à plusieurs sortes d'ouvrages, et parce qu'en certaines occasions on voulait lui faire porter les statues des faux Dieux, il résolut de quitter son emploi, et il dit pour raison qu'étant Chrétien, il ne lui était pas permis de porter les *cadavres de ces prétendues Divinités.* Cette expression, par laquelle il voulait marquer que les Dieux des Gentils étaient des Idoles sans mouvement et sans vie, ne manqua pas d'être relevée. Les *Dasseris* firent assigner beaucoup de témoinsqui l'avaient entendue, et en portèrent leurs plaintes au Prince, qui est de leur Secte, en y ajoutan plusieurs autres calomnies, qu'ils assuraient être la doctrine que les Missionnaires enseignaient à leurs Disciples. Ils lui déclarèrent que cette Religion des *Pranguis* (car c'est ainsi qu'ils appellent par mépris la Religion chrétienne), fesait tous les jours de nouveaux progrès; que leurs Temples seraient bientôt déserts; qu'ils se verraient abandonnés de leurs Disciples, et réduits par-là à une extrême pauvreté; et pour mieux prouver ce qu'ils avançaient, ils lui représentèrent que nous avions séduit jusqu'aux *Linganistes*, dont une famille venait récemment de renoncer à sa Secte, pour faire profession du Christianisme. Ces *Linganistes* composent une Secte d'Idolâtres qui honorent *Isouren*: ils portent sur eux l'Idole infame de cette Divinité. L'esprit d'orgueil qui anime particulièrement les *Linganistes*, leur fait mépriser les autres Sectes, et rend leur conversion

presque impossible. Il ne leur est permis de manger ni de se marier qu'avec ceux qui sont de la même Secte.

Les Docteurs Gentils profitèrent de cela pour aigrir l'esprit du Prince ; on fit de nouvelles recherches des Chrétiens, et on les obligeait à sortir de leurs maisons : pour peu qu'ils parussent résister, on les traînait par force, on mettait en pièces leurs meubles, on les chargeait d'injures, et on les accablait de coups. La plupart se retirèrent chez nous avec leurs femmes, leurs enfans, et ce qu'ils avaient pu emporter. Quelque triste que fût la situation où ils se trouvaient, je puis vous assurer qu'on n'entendait parmi eux ni les plaintes ni les murmures, si ordinaires dans la bouche des personnes qui souffrent : ils s'encourageaient les uns les autres, et ils se félicitaient de leurs souffrances.

Néanmoins, comme ils n'avaient plus la liberté de travailler dans la Ville, et qu'ils manquaient de tout, nous les secourûmes, le Père de la Fontaine et moi, autant que notre pauvreté pouvait le permettre. A la vue de ce que souffraient ces généreux Néophytes, hélas ! nous disions-nous, qu'il y a de personnes riches et charitables en Europe qui se feraient un devoir de soulager ces pauvres gens, leurs frères en Jésus-Christ, s'ils étaient témoins, comme nous, de ce qu'ils endurent pour la défense de leur Foi.

Les ordres du Prince en faveur des Chré-

tiens étant si mal observés, nous crûmes devoir encore une fois nous adresser à lui : nous allâmes, le Père de la Fontaine et moi, à la Forteresse ; mais nous fûmes arrêtés à la première porte, les Gardes nous repoussèrent rudement ; comme il était nuit, nous nous retirâmes à l'entrée d'un Temple qui n'était pas loin de là. Les *Dasseris* furent bientôt avertis de notre démarche ; quelques-uns d'eux nous insultèrent, en nous jetant des pierres et en nous accablant d'injures.

Le lendemain trois Brames des plus savans de la Ville nous furent envoyés par le Ministre du Prince. Ils étaient accompagnés de plusieurs autres Brames et de quelques *Choutres* : ils parurent vouloir entamer la dispute, mais dans la suite de notre entretien, nous aperçûmes que celui qui passait parmi eux pour le plus habile, ne parlait qu'avec réserve, comme s'il eût appréhendé de s'engager trop avant. On parla d'abord du premier Etre, de sa nature et de ses attributs ; ils convinrent de son unité, de son éternité et de son immortalité. Mais il nous fallut réfuter les diverses opinions des Indiens par rapport à l'ame. Les uns admettent des générations éternelles, et soutiennent que les ames n'ont pas été créées : les autres disent qu'elles sont une portion de la substance divine : quelques-uns prétendent que l'ame n'est qu'une simple représentation de l'Etre divin, de même que la figure du soleil paraît dans plusieurs vases rem-

plis d'eau lorsqu'on les expose à ses rayons. Quelques autres enfin, quoi qu'en plus petit nombre, soutiennent que les ames sont matérielles. On disputa avec plus de chaleur, touchant l'opinion de Pythagore sur la métempsycose, que ces Peuples admettent, et dont on a bien de la peine à les détromper. Ils se fondent principalement sur certaines histoires ridicules dont ils sont infatués.

Ces trois Brames étaient de deux différentes opinions qui partagent les savans Brames de l'Inde. La première s'appelle *Aduidam*, et elle est la plus commune. On nomme la seconde *Duidam*. Les *Aduistes* disent qu'il n'y a qu'un seul Etre, qui est Dieu, et que l'ame n'est pas différente de cet Etre. Plusieurs d'entr'eux croient que toutes les choses qui sont dans le monde, et auxquelles nous donnons le nom d'Etre, n'existent point à proprement parler; et que ce sont de purs fantômes : qu'il est faux, par exemple, que nous existons, que nous parlons, que nous mangeons. Pour ce qui est des *Duistes*, ils conviennent que l'ame est un Etre créé, distingué du premier Etre. Tout cela prouve que les Brames ont eu quelque connaissance des opinions des anciens Philosophes. Mais, pour l'ordinaire, ils ne suivent dans la dispute aucune règle de raisonnement : de sorte qu'il n'est pas difficile de les faire tomber en contradiction, et lorsqu'ils y sont surpris, ils ne s'en mettent pas fort en peine,

La dispute tomba insensiblement sur les diverses causes des météores. Les Indiens distinguent cinq élémens; car ils prétendent que le vent est un élément distingué de l'air. Nos Brames convinrent sans peine de la cause des éclipses du soleil et de la lune, et ils avouèrent que ce qui se dit communément dans l'Inde, de ce serpent, qui les engloutit dans le temps de l'éclipse, est une de ces opinions extravagantes dont on amuse le Peuple ignorant.

Cette dispute dura un temps assez considérable, et les Brames parurent contens de nos réponses. L'un d'eux fit notre éloge, et avoua que notre doctrine était véritable. « Mais, ajouta-t-il, est-il juste qu'étant venu » seulement depuis quelques années dans » ces terres, vous enseigniez une nouvelle » doctrine aux Disciples des autres Sectes? » Les *Gouroux* de ce pays ont le même droit » sur leurs Disciples qu'ont les pères sur » leurs enfans : on ne doit point trouver » mauvais qu'ils châtient ceux qui les aban- » donnent pour s'attacher à des étrangers. » En effet, selon la coutume de ces Peuples, lorsqu'on a choisi un *Gourou*, et qu'on a pris sa marque, qu'ils appellent *Dixa*, c'est parmi eux une infidélité que de l'abandonner; et pour rendre cette désertion plus odieuse, ils la comparent à l'infidélité d'une femme qui quitterait son mari pour suivre un étranger.

Nous restâmes encore trois jours à l'entrée du Temple, et il est aisé de juger ce

que nous eûmes à essuyer d'insultes de la part des *Dasseris* et de leurs partisans. Ils nous fesaient passer pour des sorciers et des magiciens qui avions le secret d'ensorceler les Peuples. Le Démon leur mettait dans la bouche les mêmes calomnies dont on s'efforçait de noircir la réputation des premiers Fidèles, au sujet de leurs saintes assemblées.

Le quatrième jour, trois Brames des plus distingués vinrent, à ce qu'ils disaient, de la part du Prince, pour nous assurer que dans peu de jours il nous donnerait audience, et qu'il terminerait cette affaire à notre satisfaction. Ils nous conduisirent à notre Eglise, où ils nous donnèrent les mêmes assurances. Mais, quelque instance que nous fimes dans la suite, il nous fut impossible d'aborder le Prince, ni de mettre fin à ces vexations. Le parti que prirent les Chrétiens fut de se retirer pour chercher ailleurs de quoi faire subsister leurs familles.

Les *Dasseris* poursuivirent les Chrétiens jusques dans les Villages où ils se réfugièrent, bien que ces Villages ne fussent pas de la dépendance de *Devandapallé*, et ils s'efforcèrent, quoiqu'inutilement, de les faire sortir de tous les endroits où ils cherchaient un asile. Le traitement qu'ils firent à une Chrétienne, nommée Claire, marque assez jusqu'où se portait leur fureur. Elle était revenue secrètement à *Devandapallé* pour y prendre quelques grains qu'elle avait mis

en dépôt dans une maison voisine de la sienne : sa fille, qui était restée dans la rue, l'appela sans y penser par son nom : quelques *Dasseris* l'ayant ouï nommer, coururent aussitôt en donner avis au corps-de-garde. Il était neuf heures du soir : on la fit venir à l'instant, et après plusieurs outrages, le Capitaine la fit attacher debout à un pilier, les mains liées derrière le dos. Elle passa la nuit dans cette posture, exposée à l'air et aux moucherons, dont les piqûres sont très-douloureuses. Dès la pointe du jour on la délia, et on la conduisit chez le Chef des *Dasseris*, où elle fut meurtrie de coups. De là elle fut traînée une seconde fois au corps-de-garde, où elle eut à souffrir de nouveaux outrages devant une foule d'Idolâtres qui s'y étaient assemblés. Enfin, comme ils virent qu'ils ne gagnaient rien sur son esprit, et qu'ils ne pouvaient lui faire abandonner sa Religion, ils la couvrirent de boue, ce qui est ici le comble de l'ignominie, et la chassèrent de la Ville à coups de pierres, en vomissant mille blasphèmes contre le vrai Dieu et contre la Loi chrétienne. Cette généreuse Néophyte rentra dans la Ville par une autre porte, et se rendit à l'Eglise, où elle demeura deux jours presque sans mouvement et sans vie.

C'est ainsi, mon très-cher Frère, que nous avons passé les années 1713 et 1714. La joie que nous donnait la constance des Chrétiens et leur ferme attachement à la Religion, fut bien modérée par la vive dou-

leur que nous ressentîmes de la perte d'une famille : elle eut la lâcheté, pour n'être point chassée de la Ville, de donner à manger aux *Dasseris*, et de recevoir une de ces marques extérieures que prennent leurs Disciples. On ne peut dire quelle fut l'indignation des autres Chrétiens. Je rencontrai quelque temps après dans un de mes voyages cette malheureuse famille et je lui reprochai l'énormité de son crime ; tous ensemble me protestèrent, les yeux baignés de larmes, qu'ils reconnaissaient leur faute, qu'ils la pleuraient amèrement, et qu'ils s'efforceraient de la réparer par une pénitence édifiante.

Nous craignions extrêmement que ces troubles, excités par les *Dasseris*, ne se communiquassent à *Ballabaram* : c'est une Ville bien plus considérable que *Devandapallé*, et qui n'en est éloignée que de quatre lieues. Lorsque le Père de la Fontaine y bâtit, il y a près de sept ans, une Eglise, les *Dasseris* éclatèrent, et l'on fut sur le point de nous en chasser. L'ordre nous en fut intimé de la part du Prince ; mais une providence toute particulière de Dieu en empêcha l'exécution. Depuis ce temps-là la Foi s'y est fortement établie, et un grand nombre de familles y ont reçu le Baptême. Les *Dasseris* de *Devandapallé* s'étaient flattés d'y ruiner le Christianisme ; mais leurs efforts ont été superflus. Il est arrivé au-contraire que, dans le temps que la Chrétienté de *Devandapallé* était le plus vivement persé-

cutée, Dieu a versé ses bénédictions les plus abondantes sur celle de *Ballabaram*. Plusieurs familles d'une des premières Castes parmi les *Choutres*, qui est celle du Prince, ont renoncé à leur Secte pour embrasser le Christianisme. Ces conversions sont d'autant plus singulières, que ceux de cette Caste ont un incroyable attachement pour leurs fausses Divinités.

Je ne dois pas omettre une coutume assez extraordinaire, qui ne s'observe nulle part que parmi ceux qui sont de la Caste dont je parle. Quand le premier enfant d'une famille se marie, la mère est obligée de se couper, avec un ciseau de charpentier, les deux premières jointures des deux derniers doigts de la main : et cette coutume est si indispensable, qu'on ne peut y manquer sans être dégradé et chassé de la Caste. Les femmes des Princes sont privilégiées, et elles peuvent s'en dispenser, pourvu qu'elles offrent deux doigts d'or.

Il est temps de finir, mon très-cher Frère; je vous ai fait part des épreuves et des consolations que nous avons eues ces deux dernières années. Priez le Seigneur qu'il répande de plus-en-plus ses bénédictions sur cette Chrétienté naissante. Je la recommande à vos saints sacrifices en l'union desquels je suis, etc.

RELATION

De ce qui s'est passé dans les Missions de Marava et de Tanjaour, pendant les années 1714 et 1715, tirée d'un Mémoire Portugais adressé au très-Révérend Père Michel-Ange Tamburini, Général de la Compagnie de Jésus.

LA Chrétienté du Marava était dans un état florissant, et la Foi y fesait de jour-en-jour de nouveaux progrès. Le Missionnaire de cette contrée avait baptisé en peu d'années plus de deux mille Idolâtres; il espérait de recueillir encore de plus grands fruits, lorsqu'il s'éleva tout-à-coup un orage qui mit la constance des nouveaux Fidèles à une dure épreuve. Voici quelle en fut l'occasion.

Les Gentils célébraient la fête de *Ramesceren*, fameuse Idole qu'ils révèrent. Le Prince, accompagné des Seigneurs de sa Cour et de plusieurs Brames, se mit en chemin pour se rendre à la Pagode, et pour y prendre le bain, qui, selon eux, a la vertu d'effacer tous les péchés. Avant son départ, il laissa le gouvernement de ses Etats à *Tiruvaluvatheven*, son parent et son beau-frère, qui était parmi les Néophytes un modèle de piété et de vertu; mais il lui défendit expressément de visiter l'Eglise des Chrétiens pendant son absence, et il accompagna sa dé-

fense des menaces les plus capables de l'intimider.

Le Prince étant arrivé à la Pagode, et prenant le bain que les Gentils tiennent pour sacré, aperçut sur le rivage quelques-uns de ses soldats qui s'entretenaient ensemble. Il demanda aux Brames qui l'environnaient, pourquoi ces gens-là ne prenaient point, à son exemple, un bain si efficace et si salutaire. Les Brames, ennemis nés de la Loi chrétienne, saisirent l'occasion qui se présentait d'aigrir l'esprit du Prince, et de l'animer contre les adorateurs du vrai Dieu. « Quoi, Seigneur, lui dirent-ils, pouvez-» vous ignorer que ces soldats sont Chré-» tiens, que vous êtes actuellement l'objet » de leur risée, qu'ils se moquent et du » culte que vous rendez à *Ramesceren*, et » de la persuasion où vous êtes que dans ces » eaux sacrées vous recevez l'entière rémis-» sion de vos fautes? Pour vous en convain-» cre, vous n'avez qu'à ordonner qu'on leur » présente des cendres dédiées au grand » *Chiven*, et qu'on leur propose d'en mar-» quer leur front selon notre usage, vous » serez témoin vous-même du mépris qu'ils » en feront ».

A peine eurent-ils achevé ces paroles, qu'un Brame, sans attendre l'ordre du Prince, se détacha de la troupe; et tirant d'un petit sac, qu'il portait, des cendres consacrées à *Chiven*, s'avança vers les soldats Chrétiens, leur en offrit, et les invita à s'en mettre au front. Les Néophytes, en refusant de pren-

dre ces signes de l'Idolâtrie, ne purent s'empêcher de faire paraître de l'indignation : c'est aussi à quoi s'attendait le Brame ; et comme son dessein était de manifester aux yeux du Prince l'aversion que les Chrétiens avaient pour ses Divinités, il fit de nouvelles instances, et pressa fortement les soldats de s'appliquer au front ces marques de vénération pour *Chiven*.

Ces invitations réitérées impatientèrent un des Néophytes : il étendit la main pour recevoir les cendres qu'on lui offrait, et aussitôt, suivant l'ardeur de son zèle, et sans faire réflexion qu'il était observé, il les jeta par terre avec dédain, et les foula aux pieds. Le Prince qui examinait attentivement la contenance des Néophytes, se livra dès-lors aux plus violens transports de fureur : on ne sait même ce qui l'empêcha de venger sur-le-champ, par la mort de ces Néophytes, l'outrage qu'ils venaient de faire à sa Divinité.

On lui apprit au même moment qu'aussitôt après son départ *Tiruvaluvatheven* son beau-frère avait, contre sa défense, visité l'Eglise des Chrétiens, et avait participé à leurs mystères. Cet avis, qui était véritable, redoubla les accès de sa fureur ; il sortit du bain transporté de rage, et après avoir pris ses vêtemens il prit la route de sa Capitale dans la résolution d'exterminer le Christianisme dans ses Etats.

A peine fut-il entré dans son Palais qu'il ordonna à ses soldats de se répandre dans l'éten-

due de sa Principauté, de parcourir les maisons des Chrétiens, de leur enlever tout ce qu'ils y trouveraient de vestiges du Christianisme. Cet ordre impie fut exécuté avec la dernière rigueur : il n'y eut aucun des Fidèles qui pût échapper à l'exacte perquisition des soldats : on leur arracha avec violence les Chapelets, les Croix, les Médailles, les Images et les Reliques, qu'ils s'efforçaient inutilement de cacher et de dérober aux yeux de leurs persécuteurs. Ces précieuses dépouilles furent apportées comme en triomphe aux pieds du Prince : il les fit mettre dans divers sacs, et les fit jeter dans un étang public, au milieu des applaudissemens et des cris de joie d'une multitude innombrable d'Idolâtres.

Non content de cette première expédition, qui jeta la consternation parmi les nouveaux Fidèles, il tâcha de les effrayer encore davantage par la manière impitoyable avec laquelle il sévit contre son propre sang. Il fit appeler *Tiruvaluvathiven* son parent, et jetant sur lui des regards menaçans, il lui signifia que, pour conserver ses honneurs et sa vie, il n'avait plus d'autre parti à prendre que d'abandonner à l'heure même l'infame Loi des *Pranguis*, (c'est le nom qu'il donnait à la Loi chrétienne) et de sacrifier au grand *Chiven ;* que s'il balançait un moment, il allait le méconnaître pour son parent, le dépouiller de ses dignités et de ses revenus, et lui faire souffrir un lent et rigoureux supplice ; qu'enfin il lui ôterait la vie, dont il

se rendait indigne, par une mort également honteuse et cruelle.

Ces menaces n'intimidèrent point le généreux Néophyte; il répondit comme un autre Eléazar, avec une fermeté respectueuse, que dès sa plus tendre enfance, il suivait la Loi de Jésus-Christ; qu'elle avait été jusqu'ici la règle de sa conduite; qu'à son âge, il ne lui était pas possible de l'abandonner; qu'au-reste ses biens et sa vie étaient entre les mains du Prince pour en disposer à son gré, mais que rien ne l'engagerait à déshonorer sa vieillesse par une aussi lâche désertion que celle qu'on lui proposait.

Une réponse si ferme irrita de plus-en-plus le Prince : au même instant il dégrada le Néophyte de son rang, il le destitua de ses emplois, et après avoir éprouvé sa constance par diverses tortures plus cruelles les unes que les autres, il le confina dans une prison obscure, jusqu'au temps qu'il avait résolu de le faire mourir.

Comme on n'avait pu ébranler sa fermeté par la voie des supplices, on l'attaqua par un autre endroit qui lui fut très-sensible. On permit à sa femme et à ses enfans de l'aller trouver dans sa prison. Cette famille désolée y entra dans le plus triste équipage : de vieux haillons leur servaient de vêtemens, et ils tenaient à la main quelques morceaux de pots cassés, tels qu'en ont aux Indes les mendians qui vivent des aumônes qu'ils ramassent. Sa femme en l'abordant toute en pleurs, « Seigneur, lui dit-elle, (car je n'ose plus

» vous appeler du doux nom de mari ;) vous
» voyez le déplorable état où votre imprudence nous a réduits : si vous n'avez pas
» compassion de vous-même, du-moins soyez
» touché de ma misère, et de celle de ces infortunés gages de notre amitié conjugale :
» qu'ont-ils fait, ces chers enfans, pour
» n'avoir pas même de quoi se couvrir ? Tout
» innocens qu'ils sont, ils portent la peine
» d'une résistance aussi opiniâtre et aussi
» déraisonnable qu'est la vôtre aux volontés
» du Prince. Que deviendront-ils si vous
» vous obstinez à vouloir mourir ? Serez-
» vous insensible au point de les laisser
» périr de faim et de misère ? »

Ces dernières paroles furent entrecoupées de sanglots et de cris lamentables qui percèrent jusqu'au vif le cœur du Néophyte. Cependant il eut la force de résister à une tentation si délicate, et sa fidélité au service de Dieu l'emporta sur les plus tendres sentimens de la nature. Heureux s'il eut persévéré jusqu'à la fin dans son attachement à la Foi ! Mais son courage qui n'avait pu être surmonté ni par la tendresse naturelle, ni par l'horreur des tourmens et de la mort, céda enfin à la ruse et à l'artifice.

On introduisit dans sa prison un de ces hommes adroits et subtils, qui savent s'insinuer dans les esprits par une fausse éloquence, et qui ont l'art de colorer les actions les plus odieuses, en les fesant passer pour indifférentes. Il commença d'abord à se rendre agréable au prisonnier par des com-

plaisances affectées : ensuite il parut vivement touché de voir un homme de son rang traité d'une manière si indigne et si barbare : puis il lui demanda quel était donc le crime qui lui avait attiré une suite de châtimens si rigoureux ; et ayant appris qu'il n'avait irrité le Prince contre lui à cet excès, que pour n'avoir pas voulu abandonner la Loi de Jésus-Christ. « Ah ! Seigneur, lui dit-il, d'un » ton tendre et radouci, est-il possible que » vous donniez dans cette erreur populaire ? c'est vouloir de gaieté de cœur » vous perdre vous et votre famille. Je suis » Chrétien ainsi que vous ; je sais quels » sont les devoirs que m'impose ma Religion, et je veux certainement me sauver ; mais il y a certaines conjonctures, » où je n'ai aucun scrupule de feindre et de » dissimuler, pour me mettre à couvert de » la persécution des Gentils; alors je ne fais » nulle difficulté de dire seulement de bouche, et à l'extérieur, que je renonce à la » Foi : Dieu qui sonde le cœur des hommes, ne s'arrête point à de vaines paroles ; il suffit qu'il connaisse mes dispositions secrètes, et qu'il sache que je conserve sa Loi gravée au fond du cœur : » faites de même ; soyez attaché de cœur » à la Foi, et dites simplement de bouche » que vous y renoncez ; le Prince sera content, vous serez rétabli dans vos premiers » honneurs, et la persécution cessera : quel » avantage n'en reviendra-t-il pas à la Religion ? » Il appuya ce discours séduisant

de tant de raisons apparentes, et avec des termes si persuasifs, que le malheureux Néophyte se laissa entamer, et crut que dans des occasions importantes où il s'agissait de procurer un grand bien à la Religion, il lui était permis d'user de feinte et de dissimulation. A la vérité il ne fut pas long-temps sans reconnaître sa faute : des Catéchistes lui en représentèrent l'énormité, il en conçut une vive douleur, et il tâcha de l'expier par l'abondance de ses larmes, et par des pénitences extraordinaires. Mais son exemple ne laissa pas d'être pernicieux à quelques lâches Chrétiens, dont le courage chancela à la vue des tourmens, et qui prétextèrent la même raison pour s'en délivrer.

Cette faiblesse d'un petit nombre de Chrétiens affligea sensiblement le reste des nouveaux Fidèles : l'horreur qu'ils en conçurent ne servit qu'à fortifier davantage leur foi, et à ranimer leur constance que les outrages et les mauvais traitemens pouvaient affaiblir. Aux uns on coupa le nez et les oreilles, ce qui imprime parmi ces Peuples un caractère d'infamie. Les autres furent contraints d'abandonner leurs maisons et leurs biens, et de chercher un asile dans d'autres Etats plus paisibles. C'était un triste spectacle de voir de nombreuses troupes d'hommes et de femmes suivis de leurs petits enfans, ou qui les portaient entre leurs bras, n'ayant pour tout bien qu'un méchant morceau de toile dont ils étaient couverts, tombant en défaillance, faute de nourriture,

au milieu des chemins, sans que qui que ce soit eût compassion de leur misère. Ce ne fut qu'après avoir gagné les terres du Royaume voisin, que ces généreux Confesseurs de Jésus-Christ trouvèrent dans la charité des Fidèles quelque soulagement à leurs maux.

Au milieu d'une désolation si générale, on peut juger quelles furent les agitations du Missionnaire, et combien de mouvemens il se donna pour calmer l'esprit du Prince, et appaiser cette tempête. Il s'adressa d'abord au frère du Prince, qui était son appui à la Cour, et qui lui avait permis de bâtir une Eglise sur ses terres : il sollicita la protection de personnes puissantes, et entre autres d'un Prince More, intime ami du Prince de *Marava*. Le Prince More écrivit une lettre fort pressante, par laquelle il suppliait le Prince de *Marava* de traiter plus favorablement le Père et ses Disciples. La réponse qu'il fit au Prince More, fut qu'il le suppliait à son tour de l'excuser, si dans cette occasion il ne lui accordait pas la grâce qu'il lui demandait ; mais que la chose ne lui était pas possible ; que ses Etats étaient sous la protection du grand *Chiven* ; qu'il ne lui était pas libre de tolérer une Religion qui n'inspirait que de l'horreur et du mépris pour cette Divinité ; que le culte de ses Dieux serait bientôt anéanti, s'il donnait plus de licence aux Chrétiens ; et que ses propres soldats, qui s'étaient faits Disciples de celui en faveur duquel il parlait, avaient si peu respecté sa présence, qu'à ses yeux ils avaient eu l'in-

solence de fouler aux pieds les cendres consacrées à *Chiven*.

Cette réponse, qui fut communiquée au Missionnaire, lui déchira le cœur. Il crut que, comme dans les grands maux on a recours aux remèdes extrêmes, il devait aussi tenter quelque moyen extraordinaire d'étonner le Prince barbare, et d'amollir la dureté de son cœur. Il consulta Dieu par la prière, et il redoubla ses austérités à cette intention. Enfin, après quelques jours, ayant assemblé ses Catéchistes : *Que ceux-là me suivent*, leur dit-il, *qui sont prêts à verser leur sang pour la Foi.*

Par ces paroles, et par quelqu'autres qui étaient échappées au Missionnaire, les Catéchistes comprirent que son dessein était d'aller droit à la Cour, de reprocher au Prince son impiété, et de lui remettre devant les yeux l'énormité du crime qu'il commettait en se déclarant l'ennemi et le persécuteur de la vraie Religion. Comme ils étaient anciens dans la Mission, et qu'ils avaient plus de connaissance des usages du pays que le Missionnaire, qui ne gouvernait cette Chrétienté que depuis peu d'années, ils lui représentèrent que cette démarche serait, non-seulement inutile, mais qu'elle aurait des suites funestes à la prédication de l'Evangile, et qu'elle avancerait infailliblement la ruine du Christianisme, sans lui laisser aucune ressource pour l'avenir. Il ne se rendit point à leurs raisons, et il les regarda comme un effet de leur timidité naturelle. Sur quoi

les Catéchistes dépêchèrent secrètement un courrier au Supérieur-Général pour l'instruire du dessein qu'avait pris le Missionnaire, et des inconvéniens qui ne manqueraient pas d'en résulter.

Le Père Supérieur, qui avait vieilli dans les travaux de cette Mission, et à qui une longue expérience avait appris comment il fallait se comporter dans ces sortes de persécutions si ordinaires parmi les Idolâtres, sachant d'ailleurs que le Missionnaire, naturellement vif et plein de feu, était capable de se laisser emporter au mouvement d'un zèle peu discret, songea aussitôt à en modérer l'activité : il lui écrivit une lettre honnête et consolante, mais par laquelle il lui ordonnait deux choses : la première, de revenir sur ses pas, et de ne point paraître à la Cour ; la seconde, de sortir incessamment du *Marava*, selon le conseil que lui avait donné le frère du Prince.

En effet, le frère du Prince, qui honorait le Missionnaire de son estime, lui avait remontré que la prudence voulait qu'il se retirât pour quelque temps sous une autre domination ; qu'on ne pouvait maintenant appaiser la colère de son frère ; que sa présence ne servait qu'à l'aigrir davantage contre ses Disciples, que le temps pourrait adoucir cet esprit irrité ; qu'alors les conjonctures devenant plus favorables, il ne manquerait pas de l'en informer, et d'employer son crédit en sa faveur ; qu'il avait un nombre de Catéchistes prudens et zélés, lesquels, en

son absence, pourraient secrètement et sans aucun risque consoler ses Disciples et fortifier leur courage ; que d'ailleurs, il ne devait avoir nulle inquiétude pour son Eglise ; qu'il se fesait fort de la garantir de toute insulte, et qu'il se promettait de la lui rendre dans le même état qu'il la laissait.

Le Missionnaire, qui n'avait pu goûter ce conseil, se soumit, sans hésiter, aux ordres de son Supérieur. Mais son obéissance lui coûta bien des larmes. il voyait son troupeau désolé, sur le point d'être destitué de Pasteur, et de devenir la proie du plus cruel ennemi de la Foi : cette pensée l'accablait de douleur. Il sortit du *Marava* le cœur flétri d'amertume. L'accablement de tristesse où il était, joint aux fatigues qu'il venait d'essuyer durant le cours de cet orage, lui causa plusieurs accès de fièvre, dont il ne fut jamais bien rétabli: Cependant après plusieurs lettres qu'il écrivit à son Supérieur, pour lui marquer l'affliction où il était de se voir séparé de son troupeau, il obtint la permission d'aller s'établir sur les confins du *Marava*, à condition néanmoins qu'il ne mettrait pas le pied sur les terres de ce Royaume.

Cette lettre, qui était si fort selon ses desirs, lui fit oublier ses incommodités présentes. A l'instant il partit, et en moins de cinq jours de marche, il arriva dans une Peuplade de la dépendance de Maduré, qui confine avec le *Marava*, et où il y a une Eglise que de continuelles persécutions

avaient fait abandonner depuis long-temps. C'est là qu'il s'établit d'abord ; mais ensuite ayant découvert un lieu secret et retiré qui était beaucoup plus proche du *Marava*, il y fixa sa demeure. Ses Catéchistes vinrent l'y joindre, et il y eut bientôt rassemblé ses Néophytes dispersés et fugitifs. Il n'écouta alors que l'ardeur de son zèle, et il s'y livra avec excès. Il était sans cesse occupé à soulager leur affliction par des paroles consolantes, à les animer à la persévérance Chrétienne, et à les affermir dans la Foi par de continuelles exhortations et par la participation des Sacremens.

Ces travaux, pris sans ménagement, redoublèrent la fièvre dont il avait eu plusieurs accès, et lui causèrent d'autres indispositions, qui le réduisirent à une extrême faiblesse. Il succomba enfin à la violence du mal, et il fut obligé de garder le lit. Les Catéchistes lui procurèrent toute l'assistance dont ils étaient capables : ils firent venir un médecin Gentil, qui, présumant trop de son habileté, promit de le guérir. Mais, soit que ce Médecin ne fût pas aussi habile qu'il se vantait de l'être, soit que la maladie fût plus forte que les remèdes, il se trouva beaucoup plus mal après les remèdes qu'on lui fit prendre, qu'il n'était auparavant, et on commença à désespérer de sa guérison.

Le Père Vieyra, qui n'était éloigné que d'une journée et demie du malade, accourut pour le secourir dans ce danger extrême. Il

entendit sa confession, il lui administra le saint Viatique, que le moribond, malgré sa faiblesse, reçut à genoux avec de tendres sentimens de piété; il lui donna enfin l'extrême-Onction, et ne le quitta point qu'il n'eût rendu le dernier soupir. Le Mémoire Portugais, dont on a tiré cette Relation ne marque point le nom de ce Missionnaire. Le Père Vieyra ne survécut pas long-temps à celui auquel il venait de donner les dernières preuves de sa charité.

Son Eglise était située sur les terres d'un Raja qui avait conçu une aversion mortelle contre le Christianisme. Cette aversion ne lui était pas naturelle; mais elle lui avait été inspirée par un Brame qui lui servait de *Gourou* (1), et qui, s'étant rendu maître absolu de son esprit, le gouvernait despotiquement. Le Brame avait rendu son Disciple si dévot à *Vistnou*, qu'il ne pouvait sortir du Temple consacré à cette Idole, et que, par un respect ridicule pour un lieu qui lui semblait si saint, il se fesait un devoir d'en balayer le pavé avec sa langue. Plus le Raja se perfectionnait dans les folles pratiques du Culte superstitieux qu'il rendait à sa fausse Divinité, plus sa haine s'allumait contre la Religion chrétienne. Le Brame, qui avait disposé insensiblement son cœur à cette haine, n'eut pas de peine à lui persuader qu'il

(1) C'est ainsi que les Indiens appellent leur Père spirituel.

fallait détruire l'Eglise des Fidèles et chasser le Missionnaire. Un autre Raja, plus humain, donna au Père Vieyra une retraite sur ses terres, et lui accorda la permission d'y bâtir une Eglise, qui subsiste encore aujourd'hui.

Le Père ne se trouva pas peu embarrassé dans sa nouvelle Eglise; l'entrée du pays, qui dépend de ce *Raja*, était entièrement fermée aux Indiens de basse Caste, parmi lesquels il comptait un grand nombre de fervens Chrétiens. Il ne put pas se résoudre à laisser sans secours spirituel cette portion de son troupeau, qui lui était d'autant plus chère, que la naissance la rendait plus méprisable aux Gentils de haute Caste. Il chercha pour cela un expédient, et il réussit.

Non loin des terres dépendantes du Raja, était un bois solitaire et peu fréquenté des Indiens : c'est là qu'il se retira pour quelque temps. Il se logea dans une étable à chèvre à demi-ruinée, qui ne pouvait le défendre, ni de l'humidité de la nuit, ni de la rosée du matin, dont la malignité est fort contagieuse aux Indes. Pendant deux mois qu'il y demeura, il fut continuellement occupé à instruire ou à baptiser les Catéchumènes, et à administrer les Sacremens aux anciens Fidèles. Après avoir rempli de ce côté-là son ministère, il prit la route de *Camin-Naikempati*, pour y réparer ses forces, et pour se remettre d'une fièvre lente, qui le minait à vue d'œil, et qui le menaçait d'une prochaine

prochaine phthisie. Se sentant un peu mieux, il alla exercer les mêmes fonctions à *Uttimapaleam*, et ensuite il se tourna du côté de *Maduré*. La pluie qui le prit en chemin, et qu'il essuya durant une journée entière dans des lieux déserts et dépourvus de tout abri, renouvela ses indispositions et sa langueur. On lui conseilla d'aller se rétablir sur la côte, et il se rendit à Pondichery, où le repos et tout ce que les Jésuites Français firent pour lui rendre la santé, furent inutiles. Son exténuation étant toujours la même, il passa à Méliapour, où il crut trouver un meilleur air; mais à peine y fut-il trois jours, qu'il sentit approcher sa dernière heure : il se fit administrer les derniers Sacremens, et il finit sa course Apostolique par une mort sainte et édifiante.

La Mission établie dans le royaume de Tanjaour n'a pas été plus tranquille que celle du Marava. Un Gentil, Chef de la Peuplade nommée *Vallam*, où le Père Emmanuel Machado avait son Eglise, fut le principal auteur de l'orage qui s'éleva contre les Chrétiens. Il était extrêmement attaché au Culte de ses Idoles, et dans le dessein qu'il eut de leur élever un Temple, il voulut engager les Chrétiens, ainsi que les Idolâtres, à y contribuer de leur argent et de leur travail, en charriant les pierres destinées à la construction de l'édifice. Ayant trouvé de la résistance dans les Chrétiens, qui refusèrent constamment de prêter leur ministère à un pareil ouvrage, il tâcha de les con-

traindre à force de coups et de mauvais traitemens.

Tirumularavam, vice-Roi de la Province, qui aimait le Père Machado, fut bientôt informé de l'injuste vexation que le Gentil fesait aux nouveaux Fidèles : il lui envoya ordre de venir rendre compte de sa conduite ; et après lui avoir fait une sévère réprimande, il l'obligea d'aller faire ses excuses au Missionnaire, et de lui promettre que désormais il laisserait en paix ses Disciples.

Cette démarche était humiliante pour un homme rempli d'orgueil et de fierté, tel qu'était ce Gentil. Il dissimula pour lors son ressentiment, parce que le P. Machado, outre l'affection dont le vice-Roi l'honorait, avait encore à la Cour une protection puissante dans la personne du premier Ministre du Roi de Tanjaour. Mais s'il sut se contrefaire dans cette conjoncture, son cœur n'en fut pas moins ulcéré, et il n'attendait que l'occasion de faire éclater sa vengeance. Cette occasion se présenta bientôt, et il s'empressa de la saisir. A peine l'année fut-elle écoulée, que la mort enleva au Père Machado son protecteur de la Cour, et en même-temps *Tirumularavàm*, son ami, fut dépossédé de sa vice-Royauté. Elle fut donnée à un autre Brame, son ennemi, et qui, par cette seule raison, était disposé à haïr et à persécuter ceux que son prédécesseur affectionnait.

Le perfide Gentil, attentif aux moyens de se venger, vit bien que le changement du

ministère était favorable à son ressentiment. Il alla visiter le nouveau vice-Roi ; et après les premiers complimens, « il est important » pour vous et pour le bien de la Province, » lui dit-il, que vous y signaliez votre en- » trée par la destruction de l'Eglise des » Chrétiens. Laissez-la subsister encore quel- » que temps, vous verrez tomber tout-à- » fait le Culte de nos Divinités, et elles » seront bientôt sans adorateurs. Suivez » donc un conseil utile, car je n'ai en vue » que votre repos et votre gloire ; commen- » cez par vous assurer de la personne du Mis- » sionnaire ; je sais, à n'en pouvoir douter, » que vous trouverez chez lui plus de dix » mille pataques : cette somme n'est pas in- » différente au commencement d'une admi- » nistration. »

Il n'en fallait pas tant pour réveiller la cupidité du nouveau vice-Roi ; il partit sur l'heure pour la Cour, et promit au Roi quatre mille pataques si Sa Majesté lui permettait de renverser l'Eglise des Chrétiens, à *Vallam*, et si elle abandonnait le Missionnaire à sa disposition. C'est ainsi qu'il partageait entre le Prince et lui un trésor imaginaire. Le Roi oubliant les marques d'estime qu'il avait données peu auparavant au Père Machado : *que les pataques viennent*, répondit-il au Brame ; *du-reste, disposez à votre gré et du Missionnaire et de son Eglise.*

Une permission si ample combla de joie le vice-Roi ; il conféra aussitôt avec le Gentil sur les mesures qu'ils devaient prendre pour

se saisir sûrement du Père Machado ; mais la chose ne fut pas si secrète, qu'elle ne vînt aux oreilles de *Tirumularavam*. Cet ami fidèle dépêcha deux exprès au Père, pour lui donner avis des desseins qu'on tramait contre sa personne, et pour faciliter son évasion dans quelque endroit inconnu à ceux qui avaient comploté de l'arrêter. Mais, soit que le Père Machado comptât sur les démonstrations encore récentes d'estime et d'affection que lui avait données le Roi, soit qu'il jugeât que rien n'était plus triste pour un homme Apostolique, que d'être sans cesse errant et fugitif, il ne profita pas de l'avis, et il demeura dans son Eglise. Mais il ne fut pas long-temps sans reconnaître la faute qu'il avait faite de ne pas suivre cet avis.

Un Vendredi le vice-Roi parut à la tête de deux cens soldats qui environnèrent l'Eglise et la maison du Père ; une partie des soldats se saisit de sa personne et de trois Catéchistes qui étaient avec lui. Les autres se mirent à démolir l'Eglise, et en peu de temps elle fut abattue. Le vice-Roi de son côté furetait des yeux tous les coins et recoins de la chambre du Missionnaire, et dans l'impatience de trouver les pataques à chaque pas qu'il fesait, il demandait au Gentil où était le trésor. Mais, nonobstant les plus exactes recherches, ce prétendu trésor ne paraissait point. Le Gentil, honteux du mauvais succès de son entreprise, et entrevoyant dans les yeux du vice-Roi la colère dont il commençait à s'enflammer, songea sérieusement

à la retraite ; il disparut dans un instant, et se déroba au juste châtiment qu'il devait attendre, par la fuite et par l'abandon de la maison et des biens qu'il possédait dans la Peuplade. Le vice-Roi de son côté s'en retourna bien confus à Tanjaour.

Quand le Père Machado fut pris, il n'avait eu que le temps de mettre à couvert les ornemens de l'Autel ; les vases, tant ceux qui renfermaient les saintes huiles, que ceux qui servaient à l'Eglise, furent enlevés par les soldats, portés au Roi, et exposés à la profanation de ce Prince et des Idolâtres.

C'est une opinion constante de cette aveugle Gentilité, que nous tirons les saintes huiles des ossemens des défunts, et que nous nous en servons pour ensorceler les Peuples, et les transformer en d'autres hommes. Ce qui a fait naître aux Gentils cette pensée ridicule, c'est que d'un côté ils savent que nous employons l'onction sainte dans l'administration du Baptême, et que d'un autre côté ils voient qu'effectivement ceux qui sont baptisés changent aussitôt de mœurs et de coutumes ; qu'ils abhorrent les Idoles pour lesquelles ils étaient auparavant pleins de vénération ; qu'ils se contentent d'une seule femme après avoir entretenu un grand nombre de concubines ; qu'enfin ils mènent après le Baptême une vie toute contraire à celle qu'ils menaient avant leur conversion au Christianisme. C'est ce qui leur fait dire que nous troublons l'esprit des Peuples par

des secrets magiques, et que nous les enchantons de telle sorte, qu'ils ne peuvent se défendre d'embrasser le Christianisme.

Le Roi fut curieux de voir faire en sa présence de ces sortes de métamorphoses ; c'est pourquoi il ordonna à quelques soldats Gentils de se frotter le corps de cette huile dont les effets étaient si surprenans. Cet ordre les fit trembler de peur, et après avoir balancé pendant quelque temps sans oser répondre, enfin ils supplièrent Sa Majesté de ne pas exiger d'eux une chose qui leur serait si préjudiciable, puisque si cette huile touchait seulement leur chair, ils deviendraient tout autres qu'ils ne sont, et seraient forcés malgré eux d'embrasser la Loi des *Pranguis*. Quelques Mores, moins timides que les soldats, s'offrirent d'eux-mêmes à en faire l'épreuve ; et comme par cette onction plusieurs fois réitérée, il ne se fit aucun changement dans leur personne, le Prince se désabusa d'une erreur si extravagante, et témoigna de l'indignation contre le Brame et contre les auteurs d'une semblable imposture. Un Catéchiste qui était présent, prit de là occasion de parler en faveur de la Religion chrétienne, et il montra avec une éloquence naturelle, mais vive et animée, qu'on ne pouvait l'attaquer que par des mensonges et des calomnies. Son discours fut applaudi, mais il ne produisit aucun effet ; car en cette Cour, comme parmi tous ceux qui gouvernent dans l'Inde, dès qu'il se présente une lueur d'intérêt,

il n'y a ni vérités ni raisonnemens qui prévalent.

Le Brame doublement mortifié et du mécontentement que le Roi venait de témoigner et de l'inutilité de son entreprise contre le Père Machado, eut recours à un artifice, lequel, s'il eût réussi, aurait mis le Christianisme à deux doigts de sa ruine. Son dessein était d'avoir un témoignage authentique que le Père était *Prangui* (1), et qu'il ne différait en rien des Européens qui habitent les côtes. Un Protestant Anglais qui s'était enfui de Madras, avait trouvé accès auprès du Roi de Tanjaour, et était parvenu à être son Ecuyer. Ce fut de lui que le Brame voulut tirer un aveu du Pranguinisme du Missionnaire; il le fit venir chez lui, et après des démonstrations extraordinaires de politesse et d'amitié, comme à dessein de réparer une offense qu'il lui aurait faite sans le savoir : « Vous êtes sans doute fâché, lui » dit-il, et vous me voulez du mal, parce » que j'ai fait mettre en prison un homme » de votre Caste, et qui est même, à ce » qu'on m'a assuré, votre *Gourou*; mais si » à cette occasion vous gardiez quelque res- » sentiment contre moi, certainement vous » n'auriez pas tout-à-fait raison; je n'ai eu

(1) C'est ainsi que les Indiens appellent les Européens. On a souvent expliqué dans les précédens recueils quelle est la source de l'aversion que les Peuples de l'Inde ont pour les Européens. (Note de l'ancienne Edition).

» jusqu'ici nulle connaissance de l'intérêt
» que vous prenez à ce prisonnier : je vous
» honore et je vous affectionne trop, pour
» ne pas respecter vos inclinations, et si
» vous m'assurez qu'il est de votre Caste et
» que vous l'honorez de votre protection,
» à l'heure même je le fais sortir de prison
» avec honneur, et je le remets entre vos
» mains. »

La Providence permit que le Protestant, qui ne pouvait ignorer que nous fussions les mêmes que les Missionnaires de la côte, fit une réponse telle qu'on aurait pu l'attendre du Catholique le plus sage et le plus discret. « Je vous proteste, lui dit-il, que je
» n'ai jamais vu ni entretenu le *Gourou* dont
» vous me parlez ; ainsi je ne puis vous dire
» s'il est *Prangui* ou non ; mais c'est un
» fait qu'il vous est très-aisé de vérifier. Si
» comme moi il mange de la viande, s'il
» boit du vin, s'il fréquente les *Parias*, il
» n'y a point à douter qu'il ne soit de ma
» Caste ; mais si au-contraire il observe tou-
» tes vos coutumes, s'il n'a à son service que
» des gens de haute Caste, on ne peut pas rai-
» sonnablement le soupçonner d'être *Pran-*
» *gui* et de la même Caste que moi. »

Le Brame ne s'attendait pas à une réponse qui lui ôtait un moyen présent de justifier sa haine contre le Missionnaire et contre ses Disciples. L'artifice lui ayant si mal réussi, il en vint à des voies de fait et à des exécutions cruelles. Il fit venir en sa présence deux des Catéchistes prisonniers, leur ordonna de

renoncer à la Loi des *Pranguis* et de sacrifier aux Idoles, sinon qu'il allait les faire expirer sous les coups de fouet. Ces généreux Chrétiens répondirent d'une voix haute et ferme, qu'on leur arracherait plutôt mille fois la vie que de les faire consentir à ce crime. Aussitôt on leur ôta leurs vêtemens, et on les battit d'une manière cruelle. Leur constance lassa enfin le Brame, il eut honte de sa barbarie, et sans parler des pataques qui lui tenaient plus au cœur que tout le reste, il mit les Catéchistes en liberté, et les renvoya dans leurs maisons.

Peu après il se fit amener le troisième Catéchiste dont il crut venir plus aisément à bout. C'était un jeune homme âgé de dix-huit ans, plein de ferveur et de courage, nommé *Xinamutu*. Le Brame n'épargna rien pour le gagner : détours, artifices, caresses, flatteries, promesses, menaces, il mit tout en œuvre pour lui faire découvrir l'endroit où le Père Machado avait enterré son prétendu trésor. Toute la réponse qu'il en tira fut que la pauvreté du Missionnaire était extrême, et qu'il manquait même des choses les plus nécessaires à la vie.

Le Brame, chagrin et mécontent de cette réponse, s'emporta contre le jeune homme, et éprouva sa fermeté par plusieurs sortes de tourmens qu'il lui fit souffrir durant quelques jours et à plusieurs reprises : mais il ne put vaincre sa constance et son amour pour la vérité. *Xinamutu* répondit toujours la même chose ; savoir, que le Père était un

pauvre *Sanias* (1), qui n'avait rien à lui, et qu'il ne recevait rien de ses Disciples : « On » peut, ajouta-t-il, me trancher la tête, mais » on ne me forcera pas à représenter des » trésors imaginaires et qui n'existèrent ja- » mais ».

Le Brame voyant ses efforts inutiles, tourna toute sa rage contre le P. Machado. Ce Père était détenu dans une prison très-incommode qui n'avait que cinq à six pieds de longueur sur deux de largeur : elle était remplie de toutes sortes d'insectes, qui ne lui permettaient pas même de sommeiller, et il ne commença à prendre du repos, qu'après que de charitables Chrétiens eurent trouvé le secret de faire passer en cachette jusques dans sa prison des sacs de cendre, dont il couvrit la terre, afin d'y reposer moins durement, et de se garantir des piqûres importunes de ces animaux. Le matin et le soir on ne lui donnait pour toute nourriture qu'une porcelaine de riz cuit à l'eau avec un peu de lait. Les Gentils même ne pouvaient comprendre comment il vivait si long-temps dans une abstinence si rigoureuse. Enfin on lui fit endurer deux sortes de supplices.

Le premier se nomme *Catté* en langue Indienne ; c'est une torture très-cruelle. On fait joindre les mains au patient, et on lui insère entre les doigts des morceaux de bois qu'on lie étroitement ensemble : on le fait asseoir ensuite, les jambes croisées à la ma-

(1). Pénitent des Indes.

nière du Pays, et lui posant les mains à terre, on les presse violemment avec des planches et des pierres très-pesantes, de telle sorte que le sang sort de tous côtés par les ongles. Il supporta durant une demi-heure un supplice si douloureux ; mais enfin les forces lui manquèrent et il tomba en défaillance. Alors les soldats, soit par un effet de la compassion naturelle, soit par la crainte de le voir expirer dans ce tourment, lui dégagèrent les mains, et cessèrent de le tourmenter. Il y en a qui assurent que ce fut un More, dont le cœur s'attendrit à ce spectacle, qui donna de l'argent aux soldats pour obtenir sa délivrance.

L'autre supplice qu'on lui fit endurer, bien qu'il ne fût pas sanglant, n'était guères plus supportable. On le dépouilla de ses vêtemens, ne lui laissant qu'un morceau de toile au milieu du corps ; et au temps que le soleil darde ses rayons avec le plus de violence, on le mit sur un mur qui s'élevait en forme de talus, de même que le chevalet, et on lui attacha deux grosses pierres aux pieds. Ceux qui savent jusqu'à quel point le Ciel est brûlant aux Indes, peuvent juger de la rigueur de ce supplice. Il fut exposé de la sorte à un soleil très-ardent pendant trois heures ; et comme il commençait à s'affaiblir, on le reconduisit en prison.

Je ne parle point des insultes et des outrages auxquels il fut journellement exposé pendant deux ans moins vingt ou vingt-deux jours que dura sa prison : chaque jour on

l'en tirait pour le promener honteusement dans une Peuplade voisine, où il servait de jouet à une populace insensée qui l'accablait à l'envi de toute sortes d'injures. Plusieurs fois il pensa être assommé par une grêle de pierres qu'une soldatesque insolente lui jetait de toutes parts. Il s'attendait à finir enfin sa vie par la rigueur de sa prison, ou par les mains des ennemis de Jésus-Christ; mais il n'eut pas ce bonheur après lequel il soupirait. La liberté lui fut rendue par les soins charitables de M. de Saint-Hilaire, qui sert si utilement la Religion par le crédit que son mérite lui donne auprès du Nabab, (1) auquel le Roi de Tanjaour paye tous les ans le tribut qu'il doit au Mogol. On devrait, ce semble, raconter ici la manière dont le Père Machado fut élargi; mais on s'en dispensera pour ne pas anticiper sur ce qui en sera dit dans une des lettres suivantes, où les circonstances de son élargissement sont détaillées.

(1) Vice-Roi pour le Mogol dans le Carnate.

LETTRE

DU PÈRE DE BOURZES.

De la Mission de Madurć,
le 5 Février 1715.

Vous n'ignorez pas que la Cour de Tanjaour s'est toujours déclarée contre le Christianisme. Dans la persécution qui arriva il y a 13 ou 14 ans, rien ne fit plus de peine aux Chrétiens, que de voir enlever leurs enfans de l'un et de l'autre sexe, pour les confiner dans les palais du Prince : on prenait tous ceux qu'on trouvait de bonne Caste : plusieurs néanmoins échappèrent à l'attention des Officiers qui les recherchaient. Voici quelle était la vue du Roi de Tanjaour : il prenait un plaisir extrême aux danses, et à tous les tours d'agilité et de souplesse du corps. C'est à ces sortes d'exercices qu'il appliqua ces jeunes enfans : outre les maîtres de danse, il leur donna d'autres maîtres pour leur apprendre la musique, les langues et la poésie : on leur enseigna à jouer des instrumens; enfin, à en juger selon les idées qu'on a en Europe, on peut dire qu'ils étaient très-bien élevés. Mais les Indiens en pensent autrement. Danser, jouer des instrumens, ce sont des exercices qui leur paraissent tout-à-fait bas et indignes d'un homme d'honneur. Mais ce

qui touchait plus sensiblement les parens Chrétiens, c'était le danger manifeste où étaient leurs enfans de perdre la Foi. Le Seigneur, en haine duquel ce tendre troupeau était dans l'esclavage, veilla sur lui d'une façon bien singulière. Le premier trait de la Providence, à leur égard, fut le choix qu'on fit de quelques veuves Chrétiennes, qu'on enferma avec eux dans le Palais, afin de les soigner et de leur tenir lieu de mères. Elles s'appliquèrent d'abord à instruire ces enfans de ce qu'ils étaient, et pour quel crime on les avait enfermés dans le Palais : elles leur firent connaître les obligations de leur Baptême, et le bonheur qu'ils avaient d'être enfans de Dieu : elles leur inspirèrent une grande horreur pour les Idoles, et pour ce qui a rapport à leur culte ; enfin elles leur enseignèrent les vérités Chrétiennes autant qu'elles en étaient capables.

Il y avait, ce semble, de justes raisons d'appréhender que les filles ne fussent destinées à satisfaire l'incontinence du Prince : c'est ce qui n'arriva point. A la réserve d'une seule qu'on mit dans le sérail, et qui fut donnée pour concubine à un Seigneur du Palais, les autres ne furent occupées qu'à la danse et à d'autres emplois indifférens. Bien plus, comme le Prince n'avait aucun penchant pour le sexe, non-seulement il ne songeait pas à séduire ces jeunes captives, mais encore, ce qui paraissait incroyable, il avait une attention extrême à les conserver dans l'innocence et dans l'éloignement de tout

désordre. Je sais sur cela des particularités fort singulières, mais qui me mèneraient trop loin. Il suffit de dire qu'il a été quelquefois cruel sur des soupçons très-mal fondés.

Malgré cette éducation beaucoup moins mauvaise qu'on n'avait lieu de le craindre dans le Palais d'un Prince Gentil, on ne peut s'empêcher d'avouer que quelques-uns de ces jeunes gens ont donné dans certains écueils, soit en coopérant à l'idolâtrie par crainte ou par complaisance, soit en échappant à la vigilance du Prince en ce qui concerne la pureté des mœurs. Mais doit-on s'en étonner? Ne sait-on pas combien il est dangereux, dans un âge si faible, d'habiter les Palais des Princes, sur-tout dans l'Inde? Le Roi de Tanjaour voyant que ses précautions n'empêchaient pas le désordre, prit la sage résolution de fixer ces jeunes gens par d'honnêtes mariages; il leur permit de chercher parmi les filles captives, celles qui leur agréeraient davantage : on n'eut point d'égard aux Castes, parce que dès là qu'on est esclave du Palais, on est déchu de sa Caste ou du-moins on est censé faire une Caste à part.

Comme l'instruction qu'ils avaient reçue des veuves Chrétiennes dans leur enfance n'était pas suffisante, Dieu suppléa à ce qui y manquait, en permettant que quelques Catéchistes trouvassent le moyen d'entrer dans le Palais, sous prétexte d'y voir leurs enfans, et même d'y rester quelques jours pour les instruire secrètement. Ces jeunes

esclaves ayant l'esprit déjà ouvert par les sciences du pays, qu'on leur avait apprises avec beaucoup de soin, firent en peu de temps de grands progrès dans la science du salut. On leur envoya dans la suite, peu-à-peu, des livres, des chapelets, des images, et ce qui était propre à entretenir leur piété. Quelques-uns d'eux, qui avaient plus d'esprit et de vertu que les autres, devinrent comme les chefs et les maîtres de cette Chrétienté, qu'ils gouvernaient avec une prudence qui était au-dessus de leur âge.

Au-reste, quoique le Roi de Tanjaour ait été fort décrié à cause de son avarice, il n'épargnait point la dépense en leur faveur. Outre les appointemens ordinaires qui suffisaient pour leur entretien, il visitait souvent leurs appartemens, pour savoir d'eux-mêmes s'il ne leur manquait rien, et il leur fesait fournir exactement tout ce qu'ils demandaient; mais s'ils gagnaient d'un côté, ils perdaient infiniment de l'autre : il leur fallait chaque jour danser et chanter en sa présence, et ces chansons étaient souvent ou contraires à la pudeur, ou remplies d'éloges des faux Dieux; ce qui s'accordait mal avec la sainteté du Christianisme. La Providence a eu encore soin de lever cet obstacle. Le Roi mourut, il y a quelques années; son frère, qui lui a succédé, n'a aucun goût pour ces danses, ni pour les autres exercices où les Indiens font paraître la force et la souplesse du corps; il est entêté de la guerre; et s'il prend plaisir à quelques danses, c'est uni-

quement à celle qu'on nomme *Tamul-caligay* : c'est une danse molle et efféminée de femmes perdues de réputation. De là vient qu'il ne pense guères aux jeunes gens dont nous parlons. Depuis qu'il est sur le Trône, il n'a assisté qu'une seule fois à leurs exercices, encore fut-ce par hasard. On assure même qu'à son avénement à la Couronne, il songea à les renvoyer du Palais ; mais il en fut détourné par sa mère, qui lui représenta que ce serait une chose honteuse pour lui, de congédier des gens que son frère avait entretenus et élevés comme ses propres enfans.

Ainsi rien n'empêche ces jeunes Néophytes d'être de parfaits Chrétiens, sauf la captivité, qui les prive du secours des Missionnaires, et par conséquent de l'usage des Sacremens. A cela près, ils se comportent d'une manière très-édifiante. Car, en premier lieu, ils ont chacun dans leur appartement, qui est composé de trois petites chambres, un endroit où ils font régulièrement, matin et soir, leurs prières. En second lieu, ils s'assemblent les Fêtes et les Dimanches, pour réciter ensemble certaines prières qui sont en usage dans la Mission, par lesquelles on supplée en quelque sorte au saint sacrifice de la Messe, quand on ne peut pas l'entendre. Ils y ajoutent plusieurs autres prières, comme les litanies, le chapelet, etc. Ils font une lecture spirituelle, ils chantent des cantiques, etc. enfin, ils célèbrent les grandes Fêtes, même avec pompe : ils ornent l'autel de fleurs, et comme ils savent jouer des instrumens, ils

entremêlent leurs prières de symphonies : quelquefois ils font des feux d'artifice en signe de réjouissance.

Il était bien difficile que, les choses se passant avec cet éclat au milieu du Palais, le Prince n'en fût averti. Les ennemis de la Foi eurent soin de lui en porter des plaintes, et de mêler à leurs accusations beaucoup de calomnies. Le Roi ordonna aux Néophytes de venir rendre compte de leur conduite : ils parlèrent si fort à propos, que le Prince parut satisfait de leurs réponses : et depuis ce temps-là on ne les a jamais inquiétés. Cette indulgence ne m'a pas tout-à-fait surpris ; car bien qu'une des principales raisons qui attire tant d'ennemis à notre sainte Religion, c'est qu'elle anéantit la Religion du pays : cependant, il est vrai de dire que cette raison ne touche pas le commun des Indiens. Ce qui rend la Religion odieuse, c'est qu'elle est prêchée par des gens qu'on soupçonne d'être *Pranguis*. On entend maintenant ce terme en France, mais on ne concevra jamais bien l'idée de mépris et d'horreur que les Indiens y ont attachée. Ce qui la rend odieuse cette Loi sainte, c'est qu'elle est regardée comme la Loi des Européens, des *Parias*, des *Paravas*, des *Mucuas*, et d'autres Castes qui passent pour infâmes aux Indes ; c'est qu'elle défend de concourir à l'Idolâtrie, de traîner les chars des Idoles, et de prendre part aux Fêtes des Gentils. A cela près, la Religion, quand elle est bien exposée, attire l'admiration des Indiens.

Or, les Chrétiens qui sont enfermés dans le Palais, n'ont presque aucun de ces obstacles: ils n'ont aucun commerce avec ceux qui sont d'une Caste basse, ni avec les Missionnaires, que leur couleur naturelle fait soupçonner d'être *Pranguis* : on ne les appelle point non plus aux corvées propres des Idoles, et ils n'ont point la peine de s'en défendre; cela fait qu'on les laisse en repos sous les yeux même du Roi, tandis que hors de là les autres Chrétiens sont continuellement inquiétés. Ainsi cette Chrétienté se conserve sans peine. Les fautes qui échappent aux particuliers, ne sont pas impunies : les plus distingués s'assemblent, et ayant bien examiné la nature de la faute, ils imposent une pénitence au coupable, ils l'excommunient même, en quelque sorte, si la faute le mérite, en l'excluant des assemblées, et en interdisant aux autres tout commerce avec lui, jusqu'à ce qu'il ait réparé le scandale qu'il a donné.

Outre les enfans des Chrétiens qui furent enfermés dans le Palais en haine du Christianisme, quelques autres, quoique Gentils, y ont été mis pareillement, pour punir leurs pères des fautes qu'ils avaient commises, principalement dans les intendances et dans la levée des deniers publics. Mais en quoi l'on doit admirer la Providence, c'est que plusieurs d'entr'eux ont trouvé dans leur captivité même, la liberté des enfans de Dieu. Les filles infidèles qui ont épousé des Chrétiens, ont embrassé la Foi; quelques hom-

mes instruits par les Chrétiens, et édifiés de leur conduite irréprochable, se sont convertis et ont été baptisés, ou sont maintenant Catéchumènes. Ainsi le nombre des Chrétiens augmente de jour-en-jour, et l'on voit avec admiration la bonne odeur de Jésus-Christ se répandre dans un Palais, qui d'ailleurs est le séjour de tous les vices.

Cette Chrétienté s'accroît encore par les fruits du mariage ; plusieurs ont déjà des enfans, à qui ils n'ont pas manqué de conférer le baptême. Le nombre de ces Chrétiens captifs est, à ce qu'on m'a assuré, de quatre-vingt ou quatre-vingt-dix. Ce qu'on ne peut assez déplorer, c'est qu'ils soient privés de la participation des Sacremens. Quelques-uns ont trouvé le moyen de sortir; l'un d'eux en ayant obtenu la permission, ne retourna plus au Palais; il se retira dans la Mission de Carnate, où il servit de Catéchiste. Il est mort, et est encore aujourd'hui fort regretté des Missionnaires. La fuite de celui-là a fait resserrer les autres, de crainte qu'ils ne suivissent son exemple. Cependant, sous ombre d'aller voir leurs parens, d'assister à quelque mariage, ou sous quelque semblable prétexte, quelques-uns ont eu le bonheur d'aller à l'Eglise et d'y participer aux Sacremens. Les uns sont allés à *Elacurrichi*, où le Père Machado les a confessés et communiés. D'autres sont venus me trouver à *Eilour*, et ils m'ont extrêmement édifié. L'un d'eux, qui est fils de mon Catéchiste, est fort habile dans les langues du pays. Outre

le Tamul, qui est sa langue naturelle, il sait le Telongou, le Maratte, le Turc, et même le Samuseradam, qui est la langue savante. Il en vint un autre qui me fit sa confession générale avec des sentimens de piété dont je me souviendrai toute ma vie. Trois de ces jeunes femmes captives, dont l'une s'est convertie dans le Palais, vinrent me trouver à mon Eglise, et je fus charmé de leur piété. J'étais vivement touché quand je considérais que ces pauvres gens n'avaient perdu le rang d'honneur qu'ils auraient eu dans leur Caste, et n'étaient prisonniers, que parce qu'ils étaient nés de parens Chrétiens ; et en même-temps, je remerciais le Seigneur des moyens qu'il leur donne pour se sanctifier. J'espère que sa Providence, qui a tant fait en leur faveur, achèvera son ouvrage. Ils ont déjà fait quelques tentatives pour obtenir du-moins un peu plus de liberté. Un jour que le Roi sortait, ils fendirent la foule des courtisans et des Officiers, sans que personne osât les arrêter, car ils ont le privilége de ne pouvoir être châtiés que par l'ordre exprès du Roi ; et s'approchant du Prince : » C'est » à votre justice, lui dirent-ils, que » nous avons recours ; on nous retient dans » la plus étroite captivité : il ne nous est » pas permis de sortir, ni d'aller chercher » les choses les plus nécessaires à la vie ; on » nous les vend le double de ce qu'elles coû- » tent au marché. Craint-on que nous ne » prenions la fuite ? Hé, où pourrions-nous

» aller ? De quoi sommes-nous capables, » et comment gagnerions-nous de quoi vivre ? » N'avons-nous pas nos familles dans le Palais qui répondent de nous ? Nous vous » regardons comme notre père ; ordonnez » qu'on nous traite comme vos enfans ». Le Roi ne s'offensa pas de ce discours ; il les écouta avec bonté, et leur promit d'examiner leur demande à son retour.

Quelques-uns de nos Missionnaires se flattent que ce Palais est peut-être un Séminaire, d'où sortiront plusieurs excellens Catéchistes : car si le Prince leur rend un jour la liberté, comme il y a quelque lieu de l'espérer, ils ne sont point propres à d'autres emplois ; et comme ils sont habiles dans la connaissance des langues, et que d'ailleurs ils ont beaucoup de piété, ils sont très-capables de bien remplir les fonctions de Catéchistes. Qu'il serait glorieux à la Religion, si Dieu permettait que dans la Cour la plus ennemie de la Loi chrétienne se fussent formés ceux-là même que sa Providence destinait à en être les Prédicateurs !

LETTRE

DU MÊME.

De la Mission de Maduré,
le 25 Novembre 1718.

LE secours qu'on m'a envoyé cette année de France est venu très-à-propos. Il y a un an entier que la famine fait ici de grands ravages. Je me suis trouvé chargé de dix Catéchistes et de trois élèves : ce sont treize familles qu'il m'a fallu nourrir. J'ai été heureux d'avoir réservé une petite somme des années précédentes, où j'avais moins de Catéchistes : car la Mission est si épuisée, qu'elle n'aurait pas pu m'aider dans ce pressant besoin. Nous ne pouvons donc, ni moi ni mes Néophytes, avoir assez de reconnaissance pour les personnes charitables qui nous ont fait ressentir l'effet de leurs libéralités. Il semble que les Luthériens aient dessein d'imiter le zèle que les vrais Catholiques ont eu de tout temps pour étendre la connaissance du vrai Dieu parmi les Nations Idolâtres. Le Roi de Dannemarck fait de grandes dépenses pour l'entretien de quelques Prédicans à *Tranquebar*; c'est une place Danoise située sur la côte de *Cholamandalam*, ou, comme on dit en Europe, de *Coromandel*. Il leur fournit l'argent nécessaire pour les entretenir

eux et plusieurs Catéchistes, pour payer des Maîtres d'école, pour acheter une Imprimerie et faire imprimer des livres Tamuls, pour acheter de petits enfans et en faire des Luthériens. On assure qu'à force d'argent ils ont gagné à leur Secte environ cinq cens personnes. Pour nous il ne nous est pas permis d'assister ouvertement nos Néophytes, quand même nous en aurions les moyens : c'est sur quoi on m'a donné des avis très-sérieux, de crainte que le *Maniacarren* (c'est ainsi qu'on appelle le Gouverneur d'une ou de plusieurs Peuplades), ne s'imaginât que je suis riche. Ce seul trait est bien capable de faire connaître quel est le pays où nous vivons. Il n'en est pas de même des Prédicans Luthériens : ils sont dans une Ville Danoise, où ils n'ont rien à craindre de l'avarice des Gentils.

Je ne vous parle point de ce qui s'est passé durant la détention du Père Emmanuel Machado ; mais la reconnaissance m'engage à vous entretenir de la manière dont il a été délivré de sa prison. Vous connaissez de réputation Monsieur de Saint-Hilaire ; c'est un Gentilhomme de Gascogne, que ses aventures, ou plutôt la divine Providence, a conduit aux Indes, pour y servir la Religion, comme il a fait en plusieurs rencontres. C'est par son zèle qu'il a mérité d'être fait Chevalier de Christ. Le vice-Roi de Portugal lui a fait cet honneur au nom du Roi son Maître, qui, à l'exemple des Rois ses prédécesseurs, n'oublie rien de ce qui peut

peut contribuer à faire connaître Jésus-Christ aux Nations Infidèles. Monsieur de Saint-Hilaire est en qualité de Médecin auprès de *Baker-Saibu*, Gouverneur de la forte place de *Velour*, dans le Carnate, et neveu du *Nabab*, ou vice-Roi dans ce pays pour le Mogol. Dieu bénit visiblement les remèdes qu'il donne : il a fait des cures dont les plus habiles Médecins de l'Europe se feraient honneur. Il est aussi Médecin du *Nabab*, et il s'attire l'estime de tout le monde par l'intégrité de ses mœurs, et par sa libéralité qu'il pousse quelquefois au-delà des bornes. Il a sur-tout un grand zèle pour la Religion. Peu après que le Père Machado fut arrêté, nous nous adressâmes à lui, dans l'espérance qu'une lettre qu'il nous procurerait du *Nabab* obtiendrait la délivrance du Missionnaire, parce que le Roi de *Tanjaour* est tributaire du Mogol, et c'est le *Nabab* qui vient presque tous les ans lever ce tribut. Le *Nabab*, fortement sollicité par Monsieur de Saint-Hilaire, écrivit plusieurs lettres : mais elles ne produisirent aucun effet. Un Nabab Européen aurait pris feu : le flegme Indien ne s'échauffe pas si aisément ; nous avions perdu toute espérance, mais Monsieur de Saint-Hilaire ne se rebuta pas. Le *Nabab* étant venu l'année passée sur les confins de Tanjaour pour lever le tribut, Monsieur de Saint-Hilaire recommanda fort le Père Machado à plusieurs Seigneurs Turcs du premier rang, et accompagna sa recommandation de présens considérables. Heureusement

pour nous *Candogi-Vichitiram*, favori du Roi de *Tanjaour*, vint au camp du *Nabab*. Les Seigneurs Turcs le pressèrent si fort, qu'il promit, avec serment, de procurer la liberté au Misssionnaire : il tint sa parole. Le Père Machado sortit de prison le 6 Juin, après y avoir été retenu près de deux ans, et y avoir souffert d'extrêmes incommodités. Il alla aussitôt remercier Monsieur de Saint-Hilaire et les Seigneurs Mahométans qui s'étaient intéressés pour sa délivrance, surtout *Baker-Saibu*. Celui-ci lui fit beaucoup de caresses, l'embrassa, et lui fit présent de quelques pièces de mousseline et de soie. Il le fit promener par la Ville monté sur un éléphant, et Monsieur de Saint-Hilaire précédait à cheval cette espèce de triomphe.

Vous croirez peut-être que le Roi de *Tanjaour*, en persécutant le Pasteur, n'aura pas épargné les ouailles ; cependant, par une providence particulière de Dieu, les Chrétiens ont été tranquilles, ceux même qui demeurent dans le Palais. Aussi c'est bien moins le Roi de *Tanjaour* qui fit arrêter le Père Machado, qu'un de ses premiers Ministres, nommé *Anandarau*, qui, après s'être saisi du Missionnaire, fit espérer au Roi qu'il en tirerait des sommes considérables. C'est chez ce Brame, et non dans les prisons du Roi, que le Père a été tourmenté et retenu si long-temps prisonnier. Il s'est élevé d'autres orages qu'il nous a fallu essuyer, particulièrement dans le Marava :

il n'y a rien eu d'assez singulier pour vous en faire part. Cette année le Père Ricardi, Jésuite Piémontais, a été arrêté par les Gentils : mais sa détention n'a eu aucune suite fâcheuse.

La famine dont je vous ai parlé nous a procuré un avantage, qui seul peut nous dédommager des autres maux qu'elle nous a causés. Nos Catéchistes ont baptisé quantité d'enfans qui mouraient de faim, dont la plupart sont déjà dans le Ciel. Le P. Michel Bertholdo, Supérieur de cette Mission, a signalé en cela son zèle ; je crois que dans la seule ville de *Trichirapaly* il a administré le saint Baptême à près de trois cens enfans.

LETTRE

Du Père le Caron, Missionnaire.

A Pondichery, ce 15 Octobre 1718.

JE suis enfin arrivé à l'heureux terme qui, depuis plus de douze ans, a été l'unique objet de mes vœux les plus ardens. Dieu en soit éternellement béni. On a bien raison d'appeler cette Mission la Mission des Saints : si ceux qui y viennent travailler ne le sont pas encore, elle leur fournit les moyens de le devenir : c'est ce qui fait ma plus douce consolation. La vie dure et pénitente de nos

Missionnaires, les persécutions presque continuelles, les prisons, la mort même, à quoi ils sont sans cesse exposés, les détachent aisément des choses de la terre, et ne les attachent qu'à Dieu leur unique appui.

En arrivant ici je trouvai deux de nos Pères Portugais de la Mission de Maduré, qui y étaient venus pour se délasser de leurs travaux Apostoliques. Il me semblait voir ces premiers Apôtres de l'Eglise naissante s'entretenir des progrès de l'Evangile dans les contrées Idolâtres, de leurs souffrances, et de leurs combats pour la cause de Jésus-Christ. J'étais charmé de leur entendre raconter les principales circonstances de la glorieuse mort du Père Jean de Britto, les rigueurs extrêmes que les Mores exercèrent l'an passé sur un de leurs Pères, l'ayant appliqué deux fois à une cruelle torture qu'il soutint avec une constance héroïque, et tant d'autres traverses que l'ennemi de la Foi leur suscite tous les jours. Je n'ai pas joui longtemps des grands exemples de vertu, et de l'aimable compagnie de ces Pères : trois jours après mon arrivée, ils apprirent que les Idolâtres excitaient de nouveaux troubles, et inquiétaient leur troupeau : ils partirent le même jour à neuf heures du soir en habit de pénitent pour aller conjurer l'orage. Je fus attendri en disant adieu à ces saints Missionnaires, qui, après avoir blanchi dans de continuels travaux, volaient encore pleins de joie à de nouveaux combats.

Vous êtes sans doute dans l'impatience

d'apprendre des nouvelles de mon voyage : je vous satisferai en peu de mots : Nous nous embarquâmes à Saint-Malo les premiers jours de Mars, et après avoir attendu durant près de trois semaines les vents favorables, on leva l'ancre le 20 du même mois. Le quatrième d'Avril nous arrivâmes à Sainte-Croix de Ténériffe, l'une des Canaries. Nous en partîmes le 6 d'avril, et à plus de 30 lieues de là nous découvrions assez distinctement le pied de Ténériffe : c'est une montagne d'une hauteur prodigieuse ; son sommet était couvert de neiges, tandis que nous éprouvions au pied de la colline d'excessives chaleurs. Comme la semaine Sainte approchait, nous donnâmes à l'équipage une retraite de huit jours, qui se fit aussi tranquillement que si nous eussions été dans une maison Religieuse. Tout le monde fit ses Pâques avec de grands sentimens de piété. Durant le voyage on fesait exactement la prière matin et soir, on récitait le Chapelet à deux chœurs, on fesait l'examen de conscience, on assistait à une lecture spirituelle, et l'on approchait souvent des Sacremens. Ces bonnes œuvres ont attiré visiblement sur nous les bénédictions du Ciel. Trois mois entiers nous n'avons vu que le ciel et la mer : les calmes qui par leur durée sont tant à craindre sous la ligne, nous ont peu retardés : les grandes chaleurs ne s'y sont fait sentir que sept ou huit jours. Il paraissait de temps-en-temps de gros poissons, dont plusieurs se laissaient prendre à l'hameçon ; des baleines longues de trente

pieds se sont approchées plusieurs fois de notre vaisseau : ces animaux exhalaient une odeur qui empoisonnait.

Au commencement du mois de Juillet, nous abordâmes à l'île d'*Anjouan*, qui est à plus de quatre mille lieues de France. Ces Insulaires vinrent sur une écorce d'arbre nous apporter des fruits. Pour une aiguille, on avait six grosses oranges. Etant descendus à terre, je vis donner quatre gros chapons pour un gobelet de deux sous. On prit, pour la provision du navire, trente bœufs, plus de cinquante cabris, quantité de volaille, du riz, des légumes et beaucoup d'autres choses : le tout ne coûta pas cent écus.

Nous ne nous arrêtâmes là que deux jours, et nous fîmes route vers la côte de Goa. Du plus loin que nous l'aperçûmes, nous invoquâmes saint François Xavier. De là nous allâmes à Tranquebar où les Danois ont une belle Forteresse qui n'est qu'à vingt-cinq ou trente lieues de Pondichery. Le Roi de Dannemarck y a fait bâtir un beau Séminaire, où on élève les enfans des Idolâtres dans la Religion Protestante. Il leur donne chaque année deux mille écus pour leur entretien. Celui qui est chargé de ce Séminaire, alla, il y a deux ans, en Europe : il ramassa, pour cet établissement, de grosses aumônes en Allemagne, en Hollande et en Angleterre. Il a voulu entreprendre depuis quelque temps la conversion des Brames : il s'avança pour cela dans les terres, et il fit quelques instructions devant un grand Peuple que la

nouveauté avait attiré. Il ignorait apparemment l'horreur que les Indiens ont pour le vin, et pour toute autre liqueur capable d'enivrer : se trouvant un peu altéré au milieu d'une instruction, il tira de sa poche une petite bouteille de vin, dont il vida la moitié, et donna le reste à son compagnon. Les Brames s'offensèrent d'une action si opposée à leur manière : ils l'abandonnèrent sur-le-champ, et le décrièrent dans le pays. Ce pauvre Prédicant fut contraint de se retirer tout honteux avec sa femme et ses enfans dans son Séminaire.

Enfin, le 20 d'Août, nous arrivâmes à Pondichery, après cinq mois de la plus belle et la plus heureuse navigation qui se soit jamais faite, sans tempête, sans danger, sans accident, sans maladie. Douze jours après, le Père Boudier, avec qui j'avais fait le voyage, partit sur le même vaisseau pour le royaume de Bengale, qui est à trois cens lieues d'ici. Il fallut nous séparer après avoir vécu dix ans ensemble dans une grande union : ces sortes de séparations coûtent à la nature. Je le conduisis sur le bord de la mer, et là nous nous embrassâmes tendrement, peut-être pour la dernière fois. Pour moi, l'on m'a destiné à la Mission de Carnate, la plus avancée dans les terres : je serai éloigné de quelques journées du Père le Gac qui soutient avec un courage admirable la vie austère des grands pénitens de l'Inde. Je m'applique pour cela à l'étude de la langue *Telongou*. Accordez-moi les secours de vos prières, et recommandez-moi

souvent à la très-sainte Vierge. La première Eglise que je bâtirai, ce sera en l'honneur de son immaculée Conception. Demandez-lui qu'elle m'obtienne la grâce de travailler long-temps et avec fruit à la conversion de ces pauvres Idolâtres, et de terminer ma vie par la couronne du martyre. C'est une grâce que je ne mérite pas, mais l'espérance de l'obtenir par vos prières dans un lieu où les persécutions sont si fréquentes, me remplit en ce moment d'une joie que je ne puis vous exprimer. Trop heureux, si je pouvais avoir le sort ou du Père Britto qui eut la tête tranchée pour la Foi dans le Maravа, ou des Pères Mauduit et de Courbeville qui furent empoisonnés, ou des Pères Faure et Bonnet qui ont été massacrés par les Nicobarins.

LETTRE

Du Père Hypolite Desideri, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père Ildebrand Grassi, Missionnaire de la même Compagnie, dans le Royaume de Maïssour. Traduite de l'Italien.

A Lassa, le 10 Avril 1716.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La paix de Notre-Seigneur.

AYANT été destiné à la Mission de Thibet, je partis de Goa le 20 Novembre 1713, et j'arrivai à Surate le 4 Janvier 1714. Comme je fus obligé d'y faire quelque séjour, je profitai du loisir que j'avais pour m'appliquer à la langue Persanne. Le 26 de Mars, je pris la route de Delhy, et j'y arrivai le 11 Mai. J'y trouvai le Père Manuel Freyre qui était destiné à la même Mission, et ce fut le 23 Septembre que nous commençâmes ensemble notre marche vers le Thibet. Nous passâmes par Lahor, où nous arrivâmes le 10 d'Octobre, et nous eûmes la consolation d'y administrer les sacremens de la Pénitence et de l'Eucharistie à quelques Chrétiens destitués de Pasteurs. Nous partîmes de Lahor le

19 d'Octobre, et en peu de jours nous nous trouvâmes au pied du Caucase.

Le Caucase est une longue suite de montagnes très-hautes et très-escarpées. Après en avoir passé une, on en trouve une seconde plus haute que la première : celle-ci est suivie d'une troisième ; et plus on monte, plus on trouve à monter, jusqu'à ce qu'on arrive à la plus élevée de toutes, qui se nomme *Pir-Pangial.*

Les Gentils ont un profond respect pour cette montagne; ils y apportent des offrandes, et ils rendent un culte plein de superstitions à un vénérable vieillard, auquel ils prétendent que la garde de ce lieu est confiée. C'est là sans doute un reste de souvenir qu'ils ont de l'histoire fabuleuse de Prométhée, lequel, selon la fiction des Poètes, fut attaché au Caucase.

Le sommet des plus hautes montagnes est toujours couvert de neiges et de glaces. Nous employâmes douze jours à passer ces montagnes à pied, traversant avec des peines incroyables d'impétueux torrens qui se forment de la fonte des neiges, et qui se précipitent avec rapidité à travers les pierres et les rochers. Ces rochers et ces torrens auxquels il faut résister sans cesse, rendent ces passages extrêmement difficiles, et je me suis souvent vu forcé de m'attacher à la queue d'un bœuf de charge qui passait en même-temps que moi, pour n'être pas emporté par la violence de ces courans : Je ne parle point du froid extrême que j'ai eu à souffrir, pour

n'avoir pas pris la précaution de me pourvoir de vêtemens convenables à un si rude climat.

Ce pays de montagnes, quoique d'ailleurs si affreux, ne laisse pas d'être agréable en plusieurs endroits par la multitude et la variété des arbres, par la fertilité du terroir, et par les différentes Peuplades qu'on y rencontre. Il y a quelques petits Etats dont les Princes dépendent du Mogol. Les chemins ne sont point par-tout si impraticables que des voyageurs ne les fassent à cheval ou dans un *giampan*, qui est une espèce de Palanquin.

Le 10 de Mars, nous arrivâmes à Cachemire : la prodigieuse quantité de neiges qui tombe pendant l'hiver, et qui ferme absolument les passages, nous obligea d'y demeurer six mois. Une maladie causée apparemment par les premières fatigues que j'avais essuyées, me réduisit à l'extrémité. Je ne laissai pas de continuer l'étude de la langue Persanne, et de faire des recherches sur le Thibet : mais quelques soins que je pusse prendre, je n'eus alors connaissance que des deux Thibets : l'un s'étend du Septentrion vers le Couchant, et s'appelle petit Thibet, ou *Baltistan* ; il est à peu de journées de Cachemire ; ses habitans et les Princes qui le gouvernent, sont Mahométans et tributaires du Mogol. Quelque fertile que soit d'ailleurs ce pays, il ne peut être que très-stérile pour les Prédicateurs de l'Evangile ; une longue expérience ne nous a que trop convaincus du peu de fruit qu'il y a à faire dans les contrées

où la Secte impie de Mahomet domine.

L'autre Thibet, qu'on nomme le grand Thibet ou *Baton*, s'étend du Septentrion vers le Levant, et est un peu plus éloigné de Cachemire. La route en est assez fréquentée par les Caravanes qui y vont tous les ans chercher des laines; on passe d'ordinaire par des défilés. Les six ou sept premières journées ne sont pas fort rudes, mais dans la suite les chemins deviennent très-difficiles à cause des vents qui y règnent, des neiges, et de la rigueur extrême du froid très-piquant, à quoi il faut ajouter la nécessité où l'on est de prendre le repos de la nuit sur la terre nue, quelquefois même sur la neige ou sur la glace.

Le grand Thibet commence au haut d'une affreuse montagne, toute couverte de neige, nommée *Kantel*. Un côté de la montagne est du domaine de Cachemire, l'autre appartient au Thibet. Nous étions partis de Cachemire le 17 Mai de l'année 1715, et le 30, fête de l'Ascension de Notre-Seigneur, nous passâmes cette montagne, c'est-à-dire, que nous entrâmes dans le Thibet. Il était tombé quantité de neige sur le chemin que nous devions tenir; ce chemin, jusqu'à *Leh*, qu'on nomme autrement *Ladak*, qui est la Forteresse où réside le Roi, se fait entre des montagnes qui sont une vraie image de la tristesse, de l'horreur, et de la mort même. Elles sont posées les unes sur les autres, et si contiguës, qu'à peine sont-elles séparées par des torrens qui se précipitent avec impé-

tuosité du haut des montagnes, et qui se brisent avec tant de bruit contre les rochers, que les plus intrépides voyageurs en sont étourdis et effrayés. Le haut et le bas des montagnes sont également impraticables ; on est obligé de marcher à mi-côte, et le chemin y est d'ordinaire si étroit qu'à peine y trouve-t-on assez d'espace pour poser le pied ; il faut donc marcher à pas comptés et avec une extrême précaution. Pour peu qu'on fît un faux pas, on roulerait dans des précipices avec grand danger de la vie, ou du-moins de se fracasser les bras et les jambes, comme il arriva à quelques-uns qui voyageaient avec nous. Encore si ces montagnes avaient des arbrisseaux auxquels on pût se tenir ; mais elles sont si stériles, qu'on n'y trouve ni plantes, ni même un seul brin d'herbe. Faut-il passer d'une montagne à l'autre ? on a à traverser des torrens impétueux qui les séparent, et l'on ne trouve point d'autre pont que quelques planches étroites et tremblantes, ou quelques cordes tendues et entrelassées de branchages verts ; on est souvent contraint de se déchausser pour appuyer le pied avec moins de risque. Je vous avoue que je frémis encore au seul souvenir de ces affreux passages.

La difficulté des chemins n'est pas la seule incommodité de cette route ; il faut y joindre le froid le plus piquant, des vents furieux, des neiges abondantes, la nécessité de dormir sur la terre, exposé aux injures d'un si rude climat, et de ne se nourrir que de la farine de *Sattu*, qui est une espèce

d'orge. Les habitans du pays la mangent telle qu'elle est ; pour nous, nous la prenions d'ordinaire en bouillie, et ce n'était pas un petit avantage de pouvoir trouver un peu de bois pour la faire cuire.

Les yeux souffrent une nouvelle incommodité de la réverbération des rayons du soleil, qui, tombant sur la neige, éblouissent et rendent presque aveugle. Je fus obligé de me bander les yeux, ne laissant de jour que ce qui était précisément nécessaire pour me conduire. Enfin, de deux en deux jours, on trouve des Douaniers, qui, non contens d'exiger les droits ordinaires, demandent tout ce qu'il leur plaît, et à quelque titre qu'il leur plaise.

Dans ces Provinces montagneuses on ne trouve point de grandes Villes : il n'y a point de monnaie particulière, on se sert de celle du Mogol ; chaque pièce vaut cinq jules Romains. Le commerce se fait plus ordinairement par l'échange des denrées. Nous fîmes à pied le voyage de Cachemire à *Ladak*, qui dura quarante jours, et nous n'y arrivâmes que le 25 Juin. Ce Royaume du second Thibet commence, comme je l'ai déjà remarqué, au mont *Kantel*, et s'étend du Septentrion vers le Levant. Il a un seul *Ghiampo* ou Roi absolu ; celui qui règne aujourd'hui se nomme *Nima Nangial* ; il a sous lui un Roi tributaire. Les premières Peuplades qu'on rencontre sont Mahométanes ; les autres sont habitées par des Gentils, moins superstitieux qu'on ne l'est dans les autres contrées Idolâtres.

Voici ce que j'appris de la Religion du Thibet. Ils appellent Dieu *Konciok*, et ils semblent avoir quelque idée de l'adorable Trinité ; car tantôt ils le nomment *Konciok-Cik*, Dieu un, et tantôt *Konciok-Sum*, Dieu trin. Ils se servent d'une espèce de Chapelet, sur lequel ils prononcent ces paroles : *Om*, *ha*, *hum*. Lorsqu'on leur en demande l'explication, ils répondent que *Om* signifie intelligence ou bras, c'est-à-dire, puissance ; que *ha* est la parole ; que *hum* est le cœur ou l'amour, et que ces trois mots signifient Dieu. Ils adorent encore un nommé *Urghien*, qui naquit, à ce qu'ils disent, il y a sept cens ans. Quand on leur demande s'il est Dieu ou homme, quelques-uns d'eux répondent qu'il est tout ensemble, Dieu et homme, qu'il n'a eu ni père ni mère, mais qu'il est né d'une fleur. Néanmoins leurs statues représentent une femme qui a une fleur à la main, et ils disent que c'est la mère d'*Urghien*. Ils adorent plusieurs autres personnes qu'ils regardent comme des Saints. Dans leurs Eglises on voit un Autel couvert d'une nappe avec un parement : au milieu de l'Autel est une espèce de tabernacle, où, selon eux, *Urghien* réside, quoique d'ailleurs ils assurent qu'il est dans le Ciel.

Les Thibetains ont des Religieux nommés *Lamas*. Ils sont vêtus d'un habit particulier, différent de ceux que portent les personnes du siècle : ils ne tressent point leurs cheveux, et ne portent point de pendans d'oreilles comme les autres ; mais ils ont une

tonsure semblable à celle de nos Religieux, et ils sont obligés à garder un célibat perpétuel. Leur emploi est d'étudier les livres de la Loi qui sont écrits en une langue et en des caractères différens de la langue et des caractères ordinaires. Ils récitent certaines prières en manière de chœur. Ce sont eux qui font les cérémonies, qui présentent les offrandes dans les Temples, qui y entretiennent des lampes allumées. Ils offrent à Dieu du blé, de l'orge, de la pâte et de l'eau dans de petits vases fort propres. On mange comme une chose sainte ce qui a été offert de la sorte. Les *Lamas* sont dans une grande vénération : ils vivent d'ordinaire en communauté, et séparés de tout commerce profane; ils ont des Supérieurs locaux, et outre cela un Supérieur-Général, que le Roi même traite avec beaucoup de respect.

Le Roi et plusieurs autres de sa Cour nous regardaient comme des *Lamas* de la Loi de Jésus-Christ, venus d'Europe. Lorsqu'ils aperçurent que nous récitions notre Office, ils eurent la curiosité de voir les livres que nous lisions, et ils nous demandaient avec empressement ce que représentaient les images qu'ils y trouvaient. Après les avoir bien examinées, ils disaient tous ensemble, *Nuru*, cela est fort bien. Ils ajoutaient deux choses, 1.° que leur livre est assez semblable au nôtre, c'est ce que je ne puis me persuader; ce qui me paraît de plus certain, est qu'à la vérité plusieurs d'entr'eux savent lire leurs livres mystérieux, mais que per-

sonne ne les entend ; 2.° ils disaient souvent : « Oh ! si vous saviez notre langue, ou bien » si nous comprenions la vôtre, que nous » aurions de plaisir à vous entendre expli- » quer votre Religion ! » Ce qui fait voir que ces Peuples seraient assez disposés à goûter les vérités Chrétiennes.

Les Thibetains sont d'un naturel doux et docile, mais inculte et grossier. Il n'y a parmi eux ni sciences, ni arts, quoiqu'ils ne manquent pas d'esprit. Ils n'ont point de communication avec les Nations étrangères : nulle sorte de viande ne leur est interdite ; ils rejettent la métempsycose, et la polygamie n'a point lieu parmi eux ; trois articles en quoi ils sont bien différens des Idolâtres Indiens.

Quant à la nature du climat, il est fort rude, ainsi qu'on peut l'inférer de ce que j'ai dit. L'hiver est presque la seule saison qui y règne toute l'année. En tout temps la cime des montagnes est couverte de neiges ; la terre ne produit que du blé et de l'orge : on n'y voit presque ni arbres, ni fruits, ni légumes. Les maisons sont petites, étroites, faites de pierres posées grossièrement et sans art les unes sur les autres. Ils n'usent que des étoffes de laine pour leurs vêtemens. Depuis que nous sommes à *Ladak*, nous n'avons eu pour logement que la cabane d'un pauvre homme de Cachemire, qui vit d'aumônes.

Deux jours après notre arrivée nous allâmes visiter le *Lompo* : c'est la première per-

sonne après le Roi, et on l'appelle son bras droit. Le 2 Juillet nous eûmes la première audience du Roi, qui nous reçut assis sur son Trône. Le 4 et le 8 nous fûmes appelés pour la seconde et troisième fois, et alors il nous traita plus familièrement. Le 6 nous rendîmes visite au grand *Lama*; il était accompagné de plusieurs autres *Lamas*, dont un est fils du *Lompo*, et un autre est proche parent du Roi. Ils nous reçurent avec beaucoup d'honnêtetés, et nous présentèrent quelques rafraîchissemens selon l'usage du pays.

Ces honneurs et ces témoignages d'amitié n'empêchèrent pas qu'on ne nous inquiétât. Le commerce de laine attire à *Ladak* quantité de Mahométans qui viennent de Cachemire. Quelques-uns d'eux, soit par jalousie, soit par haine du nom Chrétien, dirent au Roi et à ses Ministres, que nous étions de riches Marchands, qui portions avec nous des perles, des diamans, des rubis, diverses pierreries et d'autres marchandises précieuses. Il n'en fallut pas davantage pour donner lieu à quelques vexations. Un député de la Cour vint faire une visite dans notre logis: tout lui fut ouvert, et le rapport qu'il fit au Roi excita sa curiosité. Il se fit apporter une corbeille et une bourse de cuir, où étaient nos petits meubles, c'est-à-dire, du linge, des livres, divers écrits, quelques instrumens de mortification, des chapelets et des médailles. Le Roi ayant tout examiné, dit hautement qu'il avait plus de plaisir à considérer

ces sortes de meubles, qu'à voir des perles et des rubis.

Telle était ma situation, et je ne pensais plus qu'à fixer mon séjour dans un pays où j'étais résolu de souffrir tout ce qu'il plairait au Seigneur : j'étais même au comble de la joie d'avoir enfin trouvé un état fixe, où je pourrais travailler au salut des ames : je commençais déjà à apprendre la langue, dans l'espérance de voir un jour naître, parmi ces rochers du Thibet, quelque fruit agréable aux yeux de la divine Majesté, lorsqu'on nous apprit qu'il y avait un troisième Thibet. Après plusieurs délibérations il fut conclu, contre mon inclination, que nous irions en faire la découverte. Ce voyage est d'environ 6 à 7 mois, par des lieux déserts et dépeuplés. Ce troisième Thibet est plus exposé aux incursions des Tartares qui sont limitrophes, que les deux autres Thibets.

Nous partîmes donc de *Ladak* le 17 Août de l'année 1715, et nous arrivâmes à *Lassa*, d'où j'ai l'honneur de vous écrire, le 18 Mars 1716. Je vous laisse à conjecturer ce que j'ai eu à souffrir durant ce voyage au milieu des glaces, des neiges et du froid excessif qui règne dans ces montagnes. Peu après notre arrivée, certains Tribunaux du Royaume nous firent une affaire assez embarrassante. Il a plu à Dieu d'appaiser cet orage de la manière que je vais vous le raconter. Je passais devant le Palais pour me rendre à un de ces Tribunaux ; le Roi, qui

m'aperçut d'un balcon où il était avec un de ses Ministres, s'informa qui j'étais. Ce Ministre était instruit de notre affaire ; et comme il est plein de droiture et d'équité, il saisit cette occasion, pour représenter au Prince l'injustice qui nous était faite. Le Roi me fit appeler sur-le-champ, et donna ses ordres afin qu'on cessât de nous chagriner.

Quelques jours après étant allé rendre visite au Ministre dont je viens de parler, il me fit des reproches avec bonté sur ce que je ne m'étais pas encore présenté au Roi. Je m'excusai sur ce que la coutume du pays ne permettant pas d'approcher des Grands sans leur faire quelque présent, je n'avais rien qui méritât d'être offert à un si grand Prince. Mon excuse, toute légitime qu'elle était, ne fut pas écoutée. Il me fallut donc obéir, et me rendre au Palais. Plus de cent personnes de distinction se trouvèrent dans la salle, qui demandaient audience. Deux Officiers vinrent prendre leur nom, selon la coutume, et portèrent la feuille au Roi, qui me fit entrer aussitôt avec un grand *Lama*. Le présent du *Lama* était considérable, et le mien de très-peu d'importance : cependant celui du *Lama* resta à la porte, selon l'usage, et le Roi se fit apporter le mien ; et pour témoigner combien il en était content, il le garda auprès de lui : ce qui est, en cette Cour, une marque singulière de distinction. Il me fit asseoir vis-à-vis et fort près de sa personne ; et, pendant près de deux heures, il me fit une infinité de questions, sans parler

à qui que ce fût de ceux qui étaient présens. Enfin, après avoir fait mon éloge, il me congédia. Je cherchai plusieurs fois à profiter des bonnes dispositions du Prince, pour l'entretenir, dès cette première visite, de notre sainte Religion, et de la Mission que j'étais prêt à entreprendre dans ses Etats; mais les circonstances ne me le permirent pas. Ce Prince est Tartare de Nation; il y a quelques années qu'il a conquis ce Royaume, qui n'est pas fort éloigné de la Chine, car on ne compte que quatre mois de voyage d'ici à Pekin. Il en est venu depuis peu un Ambassadeur qui s'en est déjà retourné.

Après ce petit récit, mon Révérend Père, que je viens de vous faire de ce qui s'est passé dans le cours de mes voyages, et depuis que je suis arrivé dans la Capitale du troisième Thibet, il ne me reste plus qu'à vous demander, comme je le fais avec instance, le secours de vos prières. Après tant de courses pénibles, j'en ai un extrême besoin pour me soutenir dans les travaux attachés au ministère, auquel la bonté divine a daigné m'appeler, tout indigne que j'en sois. C'est donc dans la participation de vos saints sacrifices que j'ai l'honneur d'être, etc.

Fin du douzième volume.

TABLE

Des Lettres contenues dans ce Volume.

LETTRE *du Père Tachard, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Révérend Père du Trévou, de la même Compagnie, Confesseur de S. A. R. Monseigneur le Duc d'Orléans.* page 5

LETTRE *du Père Claude-Antoine Barbier, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père Petit, Provincial de la même Compagnie, ci-devant Missionnaire des Indes.* 45

LETTRE *du Père de Bourzes, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, à Madame la Comtesse de Soudé.* 56

LETTRE *du Père Martin, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père de Villette, de la même Compagnie.* 88

LETTRE *du Père Bouchet, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, à Monseigneur Huet, ancien Evêque d'Avranches.* 136

LETTRE *du même Missionnaire, à Monsieur le Président Cochet de Saint-Vallier.* 204

LETTRE *du Père le Gac, Missionnaire de la Compagnie de Jésus, au Père Joseph le Gac, son frère, de la même Compagnie.* 250

Relation de ce qui s'est passé dans les Missions de Marava et de Tanjaour, pendant les années 1714 et 1715, tirée d'un Mémoire Portugais adressé au très-Révérend Père Michel-Ange Tamburini, Général de la Compagnie de Jésus. 298
Lettre du Père de Bourzes, Missionnaire au Maduré. 325
Lettre du même. 335
Lettre du Père le Caron, Missionnaire. 339
Lettre du Père Hypolite Desideri, Missionnaire. 345

Fin de la table du douzième volume.

Universitas CANADIANA Ottavienais

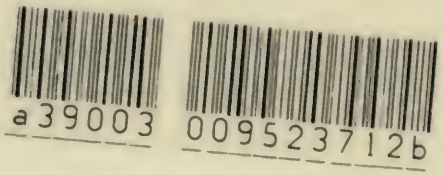
a39003 009523712b